

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ RENNES 2 Séance du 04 mars 2022

Délibération nº 16-2022

1 - Informations diverses Motion relative à la situation en Ukraine

Membres en exercice: 36

Votants: 24

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention: 0 Contre: 0 Pour: 24

La Présidente de l'Université Rennes 2

UNIVERSITE Chiralan higo

LA PRÉSIDENTE Christine RIVALAN GUÉGO

Document en annexe : motion relative à la situation en Ukraine

La motion relative à la situation en Ukraine est adoptée à l'unanimité



Le Conseil d'administration de l'université Rennes 2 condamne de la manière la plus ferme l'agression militaire contre l'Ukraine, décidée et mise en œuvre de manière unilatérale par le président russe. Il s'agit d'une guerre, en violation de la souveraineté d'un Etat et du principe d'intangibilité des frontières, et contre le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Les nouvelles qui parviennent du pays font état d'atrocités auxquelles n'échappent pas les universités, leurs étudiants et personnels. Faisant écho à la très forte émotion qu'elle suscite parmi notre communauté universitaire, les administrateurs rendent hommage aux victimes, civiles et militaires, déjà trop nombreuses dans cette guerre. Ils apportent tout leur soutien au peuple ukrainien et à sa résistance, ainsi qu'au peuple russe au sein duquel de nombreuses voix, de scientifiques, artistes, militants et simples citoyens s'élèvent pour refuser cette folie guerrière.

Le Conseil d'Administration se joint à tous ceux qui appellent à l'arrêt immédiat de cette agression et au retrait des troupes russes du territoire ukrainien. Il appelle à la solidarité internationale pour la paix immédiate, pour l'accueil digne de tous les réfugiés fuyant cette guerre et les autres conflits à travers le monde, ainsi qu'à la mobilisation la plus large pour parvenir à une désescalade militaire et trouver la voie du dialogue.

Le Conseil d'Administration demande à ce que l'Université Rennes 2 mette tout en œuvre pour accueillir dignement les étudiants et universitaires ukrainiens réfugiés, les étudiants internationaux en Ukraine, ainsi que les étudiants et universitaires russes menacés dans leur pays du fait de leur prise de position contre la guerre, et pour favoriser les initiatives de solidarité qui voient le jour sur le site rennais.

La voix des Universités doit maintenant se faire entendre pour porter l'expression de la vérité historique, pour déconstruire les discours nationalistes, pour élaborer un savoir critique dans la confrontation scientifique internationale. Fidèle à ses valeurs démocratiques et de défense des libertés, l'Université Rennes 2 continuera avec ses partenaires européens et internationaux à forger une culture de paix et de coopération entre les peuples.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ RENNES 2 Séance du 04 mars 2022

Délibération nº 18 - 2022

3 – Projet de procès verbal de la séance du conseil d'administration plénier du 28 janvier 2022

Membres en exercice: 36

Votants: 24

Ne prennent pas part au vote : 3

Abstention: 0 Contre: 0 Pour: 21

UNIVERSITE RENNES 2
LA PRÉSIDENTE

La Présidente de l'Université Rennes 2

O Rivalan briego

Christine RIVALAN GUÉGO

Le procès verbal de la séance du conseil d'administration plénier du 28 janvier 2022 est approuvé



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ RENNES 2 Séance du 04 mars 2022

Délibération n° 19-2022

4 - Compte financier 2021

4-1 -

Article 1:

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants :

o 1191,5 ETPT sous plafond et 204,8 ETPT hors plafond

o 125 890 985,97€ d'autorisation d'engagement dont :

o 99 763 391,81€ en personnel

o 15 197 643,63€ en fonctionnement

o 10 929 950,53€ en investissement

o 117 888 087,81 € de crédits de paiement

o 99 782 274,23€ en personnel

o 12 916 938,23€ en fonctionnement

o 5 188 875,35 € en investissement

o 120 399 686,10 € de recettes

o 2 511 598,33 € de solde budgétaire

Article 2

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution comptables suivants :

- o 3 354 837,12€ de variation de trésorerie
- o 895 419,96 € de résultat patrimonial
- o 3 530 838,87€ de capacité d'autofinancement
- o -1 055 938,99€ de variation de fonds de roulement

Article 3

Le conseil d'administration décide d'affecter le résultat à hauteur de 895 419,96 € au compte 10682 « réserves facultatives ».

-- L'ensemble des documents présentés au CA - dont le compte financier - étant annexés aux délibérations, le tableau des emplois (tableau 1), les autorisations budgétaires (tableau 2), l'équilibre financier (tableau 4), situation patrimoniale (tableau 6), le tableau des opérations pluriannuelles (tableau 9), seront annexés à la délibération.

Membres en exercice: 36

Votants: 24

Ne prend pas part au vote: 0

Abstention: 0 Contre: 0 Pour: 24

UNIVERSITE
RENNES 2
LA PRÉSIDENTE

La Présidente / Walan GUEGO Christine RIVALAN GUEGO

Documents en annexe : Compte financier 2021- Etats budgétaires - états comptables - annexe au compte financier 2021 (annexes 1, 2 et 3)

Le conseil d'administration approuve les éléments d'exécution budgétaire et les éléments d'exécution comptable inclus dans le compte financier et décide d'affecter le résultat à hauteur de 895 419,96 au compte 10682 « réserves facultatives » à l'unanimité.



Compte Financier 2021

Sommaire des Etats Budgétaires

lote de présentation du compte financier 2021	p 2-10
ABLEAU 1 pour vote : Autorisations d'emplois	p 11
ABLEAU 2 <i>pour vote</i> : Autorisations budgétaires (agrégé, principal, SAIC)	p 12-14
ABLEAU 3 pour information : Dépenses par destination et recettes par origine (agrégé, principal, SAIC)	p 15-17
ABLEAU 4 pour vote : Equilibre financier	p 18
ABLEAU 5 pour information : Opérations pour compte de tiers	p 19
ABLEAU 6 <i>pour vote</i> : Situation patrimoniale (agrégé, principal, SAIC)	p 20-22
ABLEAU 7 pour information : Plan de trésorerie	p 23
ABLEAU 8 <i>pour information</i> : Opérations liées aux recettes fléchées	p 24
ABLEAU 9 <i>pour vote</i> : Opérations pluriannuelles	p 25
NNEXE 1 pour information : Tableau de Synthèse budgétaire et comptable	p 26
NNEXE 2 pour vote : Rapport Annuel de Performance de l'Etablissement (RAPE)	p 27-53



Rapport de gestion du Compte Financier 2021

Introduction

Après une année 2020 perturbée par la crise sanitaire, le budget 2021 a été préparé en anticipant une reprise de l'activité. Ce retour à une activité normale n'ayant pas eu lieu en 2021, la prévision budgétaire a dû être modifiée lors du budget rectificatif de décembre.

Le « profil » budgétaire de l'année 2021 est très proche de celui de l'année 2020. Les grands équilibres financiers sont comparables.

1- Analyse de l'exécution budgétaire

1.1. Autorisations d'emplois

Le nombre total d'emplois s'établit à 1396, en deçà des 1400 votés par le conseil d'administration lors du budget rectificatif 2021. Parmi eux, la réalisation des emplois sous plafond Etat s'établit à 1191,5 ETPT, restant ainsi sous le plafond de 1230.

1.2. Autorisations budgétaires

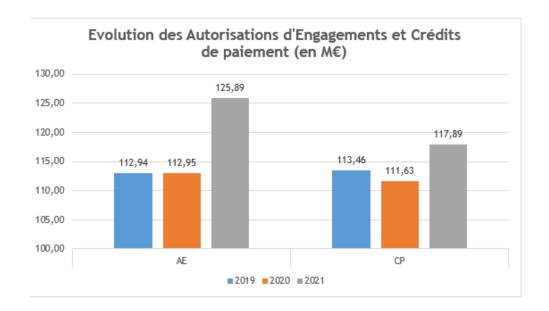
1.2.1. En dépenses

Pour la deuxième année consécutive, les taux d'exécution des AE (95,4%) et des CP (94,3%) sont en deçà des taux d'exécution constatés habituellement. Par rapport à 2020, la diminution est modérée pour le budget d'engagement (-0,57 points) mais s'avère plus importante pour le budget de paiement (-2,66 points).

En ce qui concerne les montants des AE et CP consommés, le graphique ci-après donne une vue globale de leur évolution sur les trois dernières années, attestant d'une nette augmentation en 2021 de l'activité de l'université, principalement due aux dépenses d'investissement et de personnel.



2021



Autorisations d'Engagement (AE)

Malgré la reprise d'activité lors du dernier semestre 2021 et un ajustement à la baisse des prévisions de crédits de personnel et fonctionnement lors du budget rectificatif, le montant non consommé d'AE est élevé (6M€) contre 4,7M€ en 2020. Cette sous-consommation est concentrée sur les opérations pluriannuelles dont le montant non consommé des AE augmente de 2,2M€ par rapport à 2020. Néanmoins, le taux d'exécution global des engagements pour les projets pluriannuels s'améliore passant de 53,6% en 2020 à 67,7%, dépassant celui de 2019 (61,6%).

Le montant global des AE consommées en 2021 s'élève à 125M€ soit une augmentation de 11,5% par rapport à 2020 (+ 12,9M€) dépassant le niveau constaté en 2019. Cette augmentation est principalement due au montant des engagements en investissement (+7,5M€). Certains postes ont particulièrement augmenté tels que les locations mobilières (+359k€ pour la location de salles de cours modulaires dans le cadre de la réhabilitation du bâtiment E), le chauffage (+139k€), les fournitures administratives (51k€), la formation continue du personnel (133k€) et les entretiens et réparations (+66k€).

En ce qui concerne le taux d'exécution, en fonctionnement, la prévision budgétaire se dégrade du fait du contexte sanitaire. La reprise d'activité ayant été surestimée pour 2021, le taux d'exécution des AE passe de 83 % à 78%. Ce constat est particulièrement marqué sur les dépenses hors projets pluriannuels, puisque leur taux d'exécution n'est plus que de 98,6% contre 102,2% en 2020. Le montant des AE consommées en 2021 s'élève à 12M€.

Par ailleurs, la prévision budgétaire sur Programme de financement reste à affiner. Malgré une amélioration entre 2020 (41,9%) et 2021 (44,6%) le taux d'exécution des dépenses de fonctionnement est faible, laissant une enveloppe de 3,9M€ non consommée sur PFI.

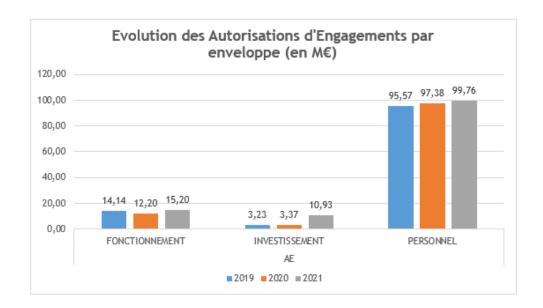
En investissement, le fort taux d'exécution constaté en 2021 (92,45%) montre qu'une grande partie des engagements initialement prévus ont été réalisés. Il s'agit principalement des opérations de



2021

réhabilitation du bâtiment E pour lesquels 4,9M€ ont été engagés, et des crédits du plan de relance qui ont été engagés pour 2M€. Certaines opérations ont été annulées sur 2021 et reportées telles que la modernisation des contrôles d'accès (624k€), l'accessibilité handicapé (200k€) à certains bâtiments, ESS CARGO (355k€), la rénovation de l'amphi 4 (420k€).

Le taux d'exécution de la masse salariale augmente, passant de à 98,6% à 99%. En valeur, cette augmentation est de 2,4M€ (+2,5%) par rapport à 2020, dans une proportion plus importante que les années précédentes (évolution 2018-2019 : +2,2% et 2019-2020 : +1,9%). L'augmentation de ces dépenses est principalement due à la revalorisation de la PRES-PES (520k€), des moyens mobilisés au titre de la trajectoire des emplois (283k€), l'augmentation du nombre de contrats doctoraux (+30k€ emplois) et de leur rémunération.



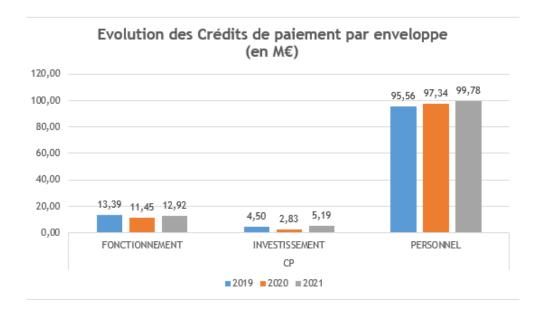
Crédits de Paiement (CP)

Par rapport à 2020, le montant des CP consommés en 2021 (117M) a progressé de 5,6% soit une hausse de 6,2M. Cette augmentation est répartie entre les dépenses de personnel (+2,4M), les dépenses d'investissement (+2,3M) et celles de fonctionnement (+1,4M). La réalisation des travaux pour la réhabilitation du bâtiment E (+1,7M) ainsi que les investissements réalisés pour l'infrastructure réseau informatique, la téléphonie et l'équipement de salles informatiques (+351k), expliquent la plus grande part de l'augmentation des dépenses d'investissement.

Le montant des CP non consommés en 2021 représente 7,1M€ soit une augmentation de 97,4% par rapport à 2020. Cette progression se constate plus particulièrement sur l'enveloppe de fonctionnement où le montant non payé, par rapport à la prévision, atteint 5M€.



2021



Le rapport entre les crédits consommés et non consommés conduit à un taux d'exécution global des CP en baisse cette année, principalement sur les PFI (-2,67 points). Ce taux global atteint 94,3% contre 96,8% en 2020.

1.2.2. En recettes

Les recettes encaissées en 2021, à hauteur de 120M€, progressent de 3%, soit une hausse de +3,5M€. Cette année encore, cette augmentation est concentrée sur les recettes hors PFI (+3M€). Quant aux encaissements réalisés sur les opérations pluriannuelles, ils augmentent de 465k€ (+4,35%). Le niveau des encaissements pour ces opérations pluriannuelles (11,1M€) dépasse celui de 2019 (10,9M€).

Au global (PFI et hors PFI), la subvention pour charge de service public (SCSP) gagne 2,79M€, soit une hausse de 2,9%.

Cette année, les recettes propres augmentent significativement de 2M€ par rapport à 2020, soit une hausse de 25,5%. Après avoir diminué en 2020, le montant encaissé sur ressources propres s'établit à 9,8M€, dépassant désormais le montant constaté en 2019 (9,2M€). L'augmentation des recettes propres se constate pour :

- Les recettes des PUR (+371k€) avec une augmentation de leur vente de publications retrouvant un niveau comparable à 2019 (1,5M€),
- La formation continue, diplômes propres et VAE (+863k€). Quelques postes diminuent mais d'autres affichent des augmentations sensibles :
 - Droits d'inscription (+174k€),
 - Formation continue (+503k€),
 - Apprentissage (+428k€),
 - D.U. CIREFE (+135k€),

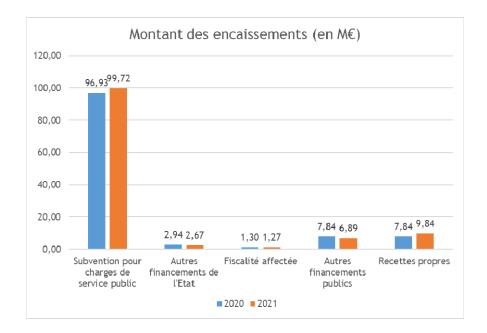


 Les autres recettes (+689k€): les mises à disposition de personnel, contrat projets Etatrégion 2015-2020, les contributions de l'université de Rennes 1 pour les logiciels SIFAC, SIHAM.

Les autres recettes provenant de l'État chutent de 270k€ par rapport à 2020 (soit -9,2%). Le montant de ces encaissements pour 2021 (2,7M€) reste malgré tout supérieur à celui de 2019 (2,1M€). Cette baisse est due à la fin de la subvention de 250k€ reçue en 2020, concernant le « Volet investissement Plan étudiant 2020 ».

Les autres financements publics hors Etat diminuent de 955k€ (soit -12,2%). Notamment, les subventions provenant de la Région (-642k€ pour un montant encaissé de 1,7M€), les recettes ANR (-266k€ - encaissé : 1,2M€) et autres subventions (-521k€ - encaissé : 2,9M€) sont en baisse. Seules les subventions de l'Union Européenne ont augmenté (+516k€) par rapport à 2020.

Les recettes de fiscalité affectée concernant la CVEC restent stables à 1,3M€.



2- Equilibre financier

2.1. Solde Budgétaire

Le solde budgétaire s'établit à plus de 2,5M€. Il est composé du solde excédentaire du SAIC (334k€) et de celui du budget principal (2,1€). Il résulte de la différence entre un montant de CP de 117,8M€ et une réalisation d'encaissements de 120,4M€. Ce solde était de 5,2M€ en 2020.



2.2. <u>Résultat Comptable</u>

Le résultat comptable de l'exercice 2021 s'élève à 895k€, réparti entre le budget principal (407k€) et celui des PUR (487k€). Il était de 1,2M€ en 2020, et 140k€ en 2019.

Le résultat du budget principal est moins élevé que celui prévu lors budget rectificatif. Cela provient des provisions comptables imprévues enregistrées en fin d'année, et qui augmentent les charges de 700k€. La réduction de l'activité a principalement touché les opérations sur convention. Ces actions bénéficiant de recettes correspondant aux dépenses prévues, leur report n'a pas de conséquence sur le résultat comptable. Bien que nettement positif, ce résultat reste inférieur à 1% du montant des produits de l'exercice.

Le résultat comptable des PUR progresse nettement par rapport à 2020, grâce à l'augmentation des ventes de biens et prestations de services (+876k€) associée à des dépenses stables (+42k€). La crise sanitaire a impacté les activités des PUR en réduisant certaines dépenses telles que les déplacements, les impressions extérieures, les formations. En parallèle, l'augmentation des aides à l'édition (+110k€), des ventes d'ouvrages (+31%) et le changement de process interne début 2021 ont permis un meilleur résultat comptable des PUR.

2.3. <u>Capacité d'Au</u>tofinancement

Au résultat comptable sont ajoutées les dotations et reprises sur amortissement, pour un montant de -2,6M€ sur le budget agrégé.

La capacité d'autofinancement (CAF) de l'établissement atteint 3,5M€. Par rapport à 2020, elle augmente de 407k€. Elle est principalement constituée par le budget principal (2,9M€), les PUR contribuant à hauteur de 544k€. En 2020, les PUR affichaient une insuffisance d'autofinancement de 126k€.

2.4. <u>Variation du fonds de roulement</u>

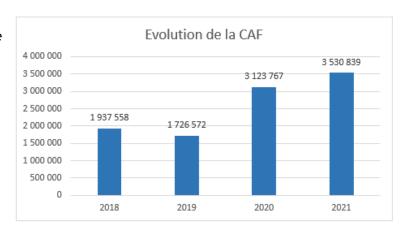
La hausse de la CAF de 407k€ ne permet pas de couvrir la forte réalisation des dépenses d'investissement (5M€), nécessitant un prélèvement sur fonds de roulement de 1,05M€. Ce prélèvement correspond au décalage entre la dépense d'investissement pour la rénovation du bâtiment E et la recette perçue précédemment.



3- Soutenabilité de l'exécution

Les principaux indicateurs de soutenabilité budgétaire restent au-dessus des seuils conseillés, et en progression, hormis le nombre de jours de fonds de roulement.

La <u>capacité d'autofinancement</u> est positive à 3,5M€.

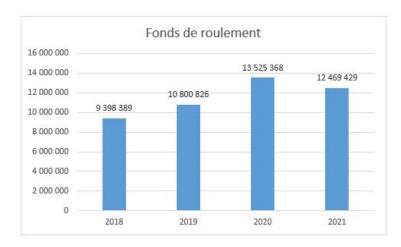




Le <u>nombre</u> <u>de jours</u> <u>de trésorerie</u> progresse à 77 jours contre 73 en 2020. Le seuil d'alerte est fixé à 30 jours.

Le décalage entre le niveau important d'encaissement réalisé en 2021 (120M€), y compris pour les opérations non budgétaires, et les montants décaissés explique la variation positive de la trésorerie.

Le niveau de décaissement réalisé en 2021 a été, bien qu'important, inférieur à la prévision de 6,2M€. C'est pourquoi le niveau de trésorerie continue d'augmenter, mais devrait en 2022, retrouver un niveau comparable à celui des années précédant la crise sanitaire.



Le <u>nombre de jours de fonds de roulement</u> diminue pour atteindre 38 jours mais reste supérieur au seuil d'alerte fixé à 20 jours.

Le montant du fonds de roulement est inférieur à celui de 2020 (13,5M€).

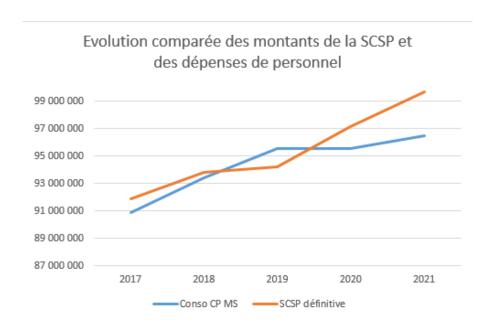


Le <u>résultat comptable est excédentaire</u>, même si son niveau reste faible.

La <u>part de la masse salariale sur les recettes encaissées</u> continue de baisser, passant de 83,3 % à 82,8%, pour la première fois sous le seuil d'alerte fixé par le Ministère. La progression des dépenses de personnel est passée de 2,2% en 2019 à 1,9% en 2020, puis à 2,5 % en 2021. En parallèle, les recettes encaissées augmentent de façon plus importante +3% en 2021.

L'élément déterminant de la soutenabilité budgétaire de l'établissement est le ralentissement de la progression des dépenses de masse salariale. Elles augmentent désormais moins vite que la SCSP, ce qui semble garantir une situation durablement assainie si ces éléments se confirment avec une activité « normale », hors contexte sanitaire perturbé.

Le rapport entre les dépenses de masse salariale et la SCSP est un élément déterminant de la soutenabilité budgétaire de l'établissement. Ces dépenses de masse salariale, dont la progression ralentit, augmentent désormais moins vite que la SCSP (cf. graphique ci-dessous).







La crise sanitaire a ralenti le fonctionnement général des services, impactant l'exécution du budget 2021. La réalisation de toutes les dépenses prévues dans le budget initial n'a pas été possible. Pour autant, les dépenses hors investissement de l'université continuent de progresser, principalement du fait du poids des dépenses de personnel. Mais les recettes progressent également, tant sur la SCSP que sur les ressources propres.

Ainsi, comme prévu lors du budget initial puis rectificatif, les principaux indicateurs poursuivent leur amélioration. En particulier, le solde budgétaire ainsi que le résultat comptable, même si ce dernier reste faible, sont positifs. Tous les indicateurs soumis à un seuil d'alerte se situent désormais en dehors de ce seuil. C'est particulièrement le cas pour le fond de roulement et la trésorerie mais également, même s'il convient de rester vigilant, pour la masse salariale. Ces données permettent d'espérer une situation durablement assainie si elles se confirment avec une activité « normale », hors contexte sanitaire perturbé.

Finalement, si la soutenabilité du budget de l'établissement semble se consolider d'année en année, il est difficile d'en tirer des enseignements à moyen terme sur le déroulement de l'exercice en raison des impacts encore méconnus de la crise sanitaire. La situation reste donc fragile. Le niveau encore insuffisant de la subvention pour charge de service public, s'il n'est pas revu pour rejoindre le niveau moyen des autres universités SHS, ne permettra toujours pas d'envisager sereinement les prochaines années, et continuera de faire peser sur les personnels le poids de l'accomplissement de nos missions.

Tableau 1 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal + Presses Universitaires de Rennes Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du compte financier 2021

POUR VOTE D	DE L'ORGANE D	ÉLIBÉRANT											
				(A)				(B)			(C) = (A) + (B)		
			Emp	olois sous plafond	Etat *		Emp	lois financés hors	SCSP	Global			
Catégories		N. Co. L. C. L.		En ETPT				En ETPT		Closal			
d'emplois	Nature des emplois		Budget initial	Dernier budget modifié	Compte Financier		Budget initial	Dernier budget modifié	Compte Financier	Budget initial	Dernier budget modifié	Compte Financie	
Enseignants,	Permanents	Titulaires	599,0	599,0	576,9					599,0	599,0	576,9	
enseignants- chercheurs,	i emianents	CDI	1,0	1,0	0,7					1,0	1,0	0,7	
chercheurs	Non permanents	CDD	120,0	120,0	130,8		36,0	36,0	34,4	156,0	156,0	165,2	
	S/total EC		720,0	720,0	708,4		36,0	36,0	34,4	756,0	756,0	742,8	
	ionnaires stagiaire nales supérieures									-	-	-	
BIATSS (personnels de bibliothèques, Permanents	Permanents	Titulaires	435,4	435,4	425,7					435,4	435,4	425,7	
ingénieurs, administratifs,	· cimanonio	CDI	32,6	32,6	32,7		15,0	15,0	21,1	47,6	47,6	53,8	
techniques et de service)	Non permanents	CDD	25,6	5,5	24,7		156,0	156,0	149,3	181,6	161,5	174,0	
	S/total Biatss		493,6	473,5	483,1		171,0	171,0	170,4	664,6	644,5	653,5	
	Totaux		1 213,6	1 193,5	1 191,5	(1)	207,0	207,0	204,8	1 420,6	1 400,5	1 396,3	
						_				Plafond global des emplois voté par le CA **	Plafond global des emplois voté par le CA **	Plafond global des emplois voté par le CA **	
Rappel du plaf	fond des emplois f Budget initial	ixé par l'Etat au			1 230,0	(3)							
de	fond des emplois f ernier Budget modi	fié			1 230,0	(3)							
	fond des emplois f Compte financier	ixé par l'Etat au			1 230,0	(3)							

Tableau 2 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal + Presses Universitaires de Rennes Autorisations budgétaires - Compte financier 2021

		Dépenses								
	Budg	udget initial Dernier Bud		dget Modifié	Compte F	inancier	Budget initial	Dernier Budget Modifié	Compte Financier	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	Montants	Montants	Montants	
Personnel	101 572 805	101 572 805	100 772 805	100 772 805	99 763 392	99 782 274	122 310 600	120 510 600	120 399 686	Recettes globalisées
dont contributions employeur au CAS Pension	29 593 425	29 593 425	29 353 425	29 353 425	29 082 791	29 082 791	97 418 833	98 836 796	99 724 927	Subvention pour charges de service public
							2 080 902	2 080 902	2 670 529	Autres financements de l'Etat
							1 196 520	1 196 520	1 272 843	Fiscalité affectée
Fonctionnement et intervention	21 198 974	19 836 004	19 348 974	17 986 004	15 197 644	12 916 938	10 259 737	7 041 774		Autres financements publics
							11 354 608	11 354 608	9 844 320	Recettes propres
							-		-	Recettes fléchées **
							-		-	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	11 822 316	7 282 016	11 822 316	6 282 016	10 929 951	5 188 875	-			Autres financements publics fléchés
							-	-	-	Recettes propres fléchées
Enveloppes* destinées à des contrats de recherche	-			•		-				
Personnel	-		-			•				
Fonctionnement	•		-	-		•				
Investissement	-		-	-		-				
OTAL DES DÉPENSES	134 594 095	128 690 825	131 944 095	125 040 825	125 890 986	117 888 088	122 310 600	120 510 600	120 399 686	TOTAL DES RECETTES
olde budgétaire (excédent)		-		-		2 511 598	6 380 225	4 530 225	-	Solde budgétaire (déficit)

Tableau 2 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal Autorisations budgétaires - Compte financier 2021

		Dépenses								
	Budget	initial	Dernier Bud	Dernier Budget Modifié		Financier	Budget initial	Dernier Budget Modifié	Compte Financier	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	Montants	Montants	Montants	
Personnel	100 692 805	100 692 805	99 892 805	99 892 805	98 894 426	98 913 309	120 095 550	118 295 550	118 277 851	Recettes globalisées
dont contributions employeur au CAS Pension	29 423 563	29 423 563	29 183 563	29 183 563	28 901 821	28 901 821	96 927 183	98 345 146	99 233 277	Subvention pour charges de service public
			-	-			2 080 902	2 080 902	2 670 529	Autres financements de l'Etat
			-	-			1 196 520	1 196 520	1 272 843	Fiscalité affectée
Fonctionnement et intervention	19 948 924	18 585 954	18 098 924	16 735 954	14 300 996	12 028 377	10 006 337	6 788 374	6 881 203	Autres financements publics
			-	-			9 884 608	9 884 608	8 219 999	Recettes propres
			-	-						
			-	-			-	1	-	Recettes fléchées **
			-	-						Financements de l'Etat fléchés
Investissement	11 737 316	7 197 016	11 737 316	6 197 016	10 921 274	5 159 299				Autres financements publics fléchés
										Recettes propres fléchées
Enveloppes* destinées à des contrats de recherche		-			-	-				
Personnel										
Fonctionnement										
Investissement										
TOTAL DES DÉPENSES	132 379 045	126 475 775	129 729 045	122 825 775	124 116 696	116 100 985	120 095 550	118 295 550	118 277 851	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (excédent)						2 176 866	6 380 225	4 530 225	-	Solde budgétaire (déficit)

Tableau 2 - Université Rennes 2 (0350937D) : Presses Universitaires de Rennes Autorisations budgétaires - Compte financier 2021

		Dépenses								
	Budget	initial	Dernier Bud	Dernier Budget Modifié		Compte Financier		Dernier Budget Modifié	Compte Financier	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	Montants	Montants	Montants	
Personnel	880 000	880 000	880 000	880 000	868 965	868 965	2 215 050	2 215 050	2 121 836	Recettes globalisées
dont contributions employeur au CAS Pension	169 862	169 862	169 862	169 862	180 970	180 970	491 650	491 650	491 650	Subvention pour charges de service public
			-				-	-	-	Autres financements de l'Etat
			-	-			-	-	-	Fiscalité affectée
Fonctionnement et intervention	1 250 050	1 250 050	1 250 050	1 250 050	896 648	888 561	253 400	253 400	5 864	Autres financements publics
			-				1 470 000	1 470 000	1 624 321	Recettes propres
			-	-			-	-	-	Recettes fléchées **
										Financements de l'Etat fléchés
Investissement	85 000	85 000	85 000	85 000	8 677	29 577				Autres financements publics fléchés
										Recettes propres fléchées
Enveloppes* destinées à des contrats de recherche	-	-			-	-				
Personnel										
Fonctionnement										
Investissement										
TOTAL DES DÉPENSES	2 215 050	2 215 050	2 215 050	2 215 050	1 774 290	1 787 103	2 215 050	2 215 050	2 121 836	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (excédent)		-		-		334 733	-	-	-	Solde budgétaire (déficit)

SOLDE BUDGETAIRE (excédent)

Tableau 3 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal + Presses Universitaires de Rennes Dépenses par destination et recettes par origine - Compte financier 2021

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT Tableau des dépenses par destination (obligatoire) Dépenses de l'organisme Fonctionnement et intervention Investissement AE = CP AE Formation initiale et continue (d) = (a) + (b) + (c) 37 974 372 37 974 372 1 013 309 909 734 119 846 79 012 39 107 527 38 963 118 D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence (a) 27 556 472 27 556 472 743 863 655 026 108 725 72 772 28 409 060 28 284 270 10 404 160 173 321 D102 - Formation initiale et continue de niveau Master (b) 10 404 160 178 019 11 121 6 240 10 588 602 10 588 419 96 125 109 865 D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat (c) 13 740 13 740 76 689 90 430 225 323 151 776 D105 - Bibliothèques et documentation 4 084 508 4 084 508 1 235 037 1 244 367 5 544 868 5 480 651 D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé 275 185 275 185 151 987 27 418 106 767 501 432 533 939 D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société 29 779 178 29 779 178 1 306 453 1 286 808 221 932 107 403 31 307 562 31 173 388 D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale D113 - Diffusion des savoirs et musées 1 307 954 1 307 954 896 648 888 561 8 677 29 577 2 213 278 2 226 091 D114 - Immobilier 2 690 635 2 690 635 6 302 895 4 505 365 8 947 024 3 085 253 17 940 554 10 281 253 D115 - Pilotage et support 22 596 193 2 876 677 1 190 971 1 524 059 26 574 169 22 615 076 2 787 005 27 015 811 Étudiants (h) = (e) + (f) + (g) 1 055 367 1 055 367 1 457 468 1 053 440 188 760 105 029 2 701 595 2 213 836 D201 - Aides directes aux étudiants (e) 943 468 943 468 205 704 198 368 15 365 640 1 164 538 1 142 476 D202 - Aides indirectes (f) 227 145 39 316 39 316 615 341 169 800 103 065 824 457 369 526 D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives (g) 72 583 72 583 636 422 627 927 3 594 1 324 712 600 701 834 15 197 644 12 916 938 10 929 951 5 188 875 117 888 088 99 763 392 99 782 274 125 890 986

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

		Recettes de l'organisme											
			Recettes globalisées			Recettes fléchées							
Budget	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	Total				
Subvention pour charges de service public	99 724 927					-		-	99 724 927				
Droits d'inscription					1 926 674	-	-	-	1 926 674				
Formation continue, diplômes propres et VAE					3 729 537	-	-	-	3 729 537				
Taxe d'apprentissage					1 736	-	-	-	1 736				
Contrats et prestations de recherche hors ANR				-	202 665	-	-	-	202 665				
Valorisation					1 923 562	-	-	-	1 923 562				
ANR investissements d'avenir				703 111		-	-	-	703 111				
ANR hors investissements d'avenir				517 267		-	-	-	517 267				
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				1 707 810		-	-	-	1 707 810				
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne				984 347		-	-	-	984 347				
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		2 670 529		2 974 531	258 344	-	-	-	5 903 404				
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs		-		-	108 891	-	-	-	108 891				
Autres recettes			1 272 843	-	1 692 912	-	-	-	2 965 754				
Total	99 724 927	2 670 529	1 272 843	6 887 067	9 844 320	-		-	120 399 686				

La liste des destination est susceptible d'être modifiée par le ministre chargé de l'enseignement supérieur

SOLDE BUDGETAIRE (déficit)	-
SOLDE BUDGETAIRE (deficit)	•

2 511 598

SOLDE BUDGETAIRE (excédent)

Tableau 3 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal Dépenses par destination et recettes par origine - Compte financier 2021

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT Tableau des dépenses par destination (obligatoire) Dépenses de l'organisme Fonctionnement et intervention Investissement AE = CP CP Formation initiale et continue (d) = (a) + (b) + (c) 37 974 372 37 974 372 1 013 309 909 734 119 846 79 012 39 107 527 38 963 118 D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence (a) 27 556 472 27 556 472 743 863 655 026 108 725 72 772 28 409 060 28 284 270 10 404 160 10 404 160 173 321 178 019 6 240 D102 - Formation initiale et continue de niveau Master (b) 11 121 10 588 602 10 588 419 D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat (c 13 740 13 740 96 125 76 689 109 865 90 430 225 323 151 776 D105 - Bibliothèques et documentation 4 084 508 4 084 508 1 235 037 1 244 367 5 544 868 5 480 651 D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé 275 185 275 185 198 829 151 987 27 418 106 767 501 432 533 939 D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société 29 779 178 29 779 178 1 306 453 1 286 808 221 932 107 403 31 307 562 31 173 388 D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale D113 - Diffusion des savoirs et musées 438 988 438 988 438 988 438 988 D114 - Immobilier 2 690 635 2 690 635 6 302 895 4 505 365 8 947 024 3 085 253 17 940 554 10 281 253 D115 - Pilotage et support 22 615 076 2 787 005 2 876 677 1 190 971 1 524 059 26 574 169 27 015 811 22 596 193 Étudiants (h) = (e) + (f) + (g) 1 055 367 1 055 367 1 457 468 1 053 440 188 760 105 029 2 701 595 2 213 836 D201 - Aides directes aux étudiants (e) 943 468 943 468 205 704 198 368 15 365 640 1 164 538 1 142 476 D202 - Aides indirectes (f) 103 065 39 316 39 316 615 341 227 145 169 800 824 457 369 526 D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives (g) 72 583 72 583 636 422 627 927 3 594 1 324 712 600 701 834 98 913 309 14 300 996 12 028 377 10 921 274 5 159 299 124 116 696 116 100 985 98 894 426

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

		Recettes de l'organisme										
			Recettes globalisées									
Budget	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	Total			
Subvention pour charges de service public	99 233 277								99 233 277			
Droits d'inscription					1 926 674				1 926 674			
Formation continue, diplômes propres et VAE					3 729 537				3 729 537			
Taxe d'apprentissage					1 736				1 736			
Contrats et prestations de recherche hors ANR					202 665				202 665			
Valorisation					357 613				357 613			
ANR investissements d'avenir				703 111					703 111			
ANR hors investissements d'avenir				517 267					517 267			
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				1 706 974					1 706 974			
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne				984 347					984 347			
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		2 670 529		2 969 503	219 074				5 859 105			
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs				-	106 741				106 741			
Autres recettes			1 272 843		1 675 960				2 948 803			
Total	99 233 277	2 670 529	1 272 843	6 881 203	8 219 999	-	-	-	118 277 851			

La liste des destination est susceptible d'être modifiée par le ministre chargé de l'enseignement supérieur

SOLDE BUDGETAIRE (déficit)	
SOLDE BUDGETAIRE (deficit)	-

2 176 866

Tableau 3 - Université Rennes 2 (0350937D) : Presses Universitaires de Rennes Dépenses par destination et recettes par origine - Compte financier 2021

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT Tableau des dépenses par destination (obligatoire) Dépenses de l'organisme Fonctionnement et intervention Investissement AE = CP CP ΑE Formation initiale et continue (d) = (a) + (b) + (c) D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence (a) D102 - Formation initiale et continue de niveau Master (b) D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat (c D105 - Bibliothèques et documentation D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale 868 965 868 965 896 648 888 561 8 677 29 577 1 774 290 1 787 103 D113 - Diffusion des savoirs et musées D114 - Immobilier D115 - Pilotage et support Étudiants (h) = (e) + (f) + (g) D201 - Aides directes aux étudiants (e) D202 - Aides indirectes (f) D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives (g) 888 561 1 774 290 1 787 103 Total SOLDE BUDGETAIRE (excédent) 334 733

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

					Recettes de l'organisme				
			Recettes globalisées		recettes de l'organisme	Recettes fléchées			
Budget	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	Total
Subvention pour charges de service public	491 650								491 650
Droits d'inscription					-				-
Formation continue, diplômes propres et VAE					-				-
Taxe d'apprentissage					-				-
Contrats et prestations de recherche hors ANR					-				-
Valorisation					1 565 950				1 565 950
ANR investissements d'avenir				-					-
ANR hors investissements d'avenir				-					-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				836					836
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne				-					-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		-		5 028	39 271				44 299
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs		-			2 150				2 150
Autres recettes				-	16 951				16 951
Total	491 650	-		5 864	1 624 321	-	-	-	2 121 836

La liste des destination est susceptible d'être modifiée par le ministre chargé de l'enseignement supérieur

SOLDE BUDGETAIRE (déficit)	
COLDE DODOLIAIRE (delicit)	

Tableau 4 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal + Presses Universitaires de Rennes Équilibre financier - Compte financier 2021

Besoins (utilisation de	s financements)			
	Budget initial	Dernier Budget Modifié	Compte Financier	
Solde budgétaire (déficit) * (D2)	6 380 225	4 530 225	-	1
dont solde budgétaire budget principal	6 380 225	4 530 225	-	1
dont solde budgétaire budget du SAIC	-	-	-	1
dont solde budgétaire FU				1
dont solde budgétaire BAI				1
dont solde budgétaire SIE				
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)			-	-
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice) (c1)	747 952	747 952	1 134 416	
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires) (e1)		486 000	433 774,38	
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1= D2+b1+c1+e1)	7 128 177	5 764 177	1 568 190	
de l'organisme (1- D2+D1+C1+e1)				
Variation de trésorerie (I)			3 354 837	١,
				1
dont Abondement de la trésorerie fléchée *** (a1)				١ (
			0.054.007	1
dont Abondement sur la trésorerie non fléchée (d1)		-	3 354 837	۱ ۱
TOTAL DES BESOINS (1 + I)	7 128 177	5 764 177	4 923 027	

		Finance	ments (couvertur	e des financements)
	Budget initial	Dernier Budget Modifié	Compte Financier	
ľ	-	-	2 511 598	Solde budgétaire (excédent) * (D1)
Ì	-	-	2 176 866	dont solde budgétaire budget principal
Ī	-	-	334 733	dont solde budgétaire budget du SAIC
				dont solde budgétaire FU
				dont solde budgétaire BAI
				dont solde budgétaire SIE
ı				
Ī				Nouveaux emprunts (capital) ;
				Remboursements de prêts (capital) ;
				Dépôts et cautionnements (b2)
	873 645	873 645	1 064 697	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice) (c2)
ŀ				(encaissements de l'exercice) (C2)
		486 000	1 346 732,63	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires) (e2)
t	873 645	1 359 645	4 923 027	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2=D1+b2+c2+e2)
u	6 254 532	4 404 532		Variation de trésorerie (II)
				1. (D. (D
u				dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée *** (a2)
u	6 254 532	4 404 532	-	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d2)
İ				
t	7 128 177	5 764 177	4 923 027	TOTAL DES FINANCEMENTS (2 + II)

Tableau 5 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal + Presses Universitaires de Rennes Opérations pour le compte de tiers - Compte financier 2021

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRAN

			Budge	et Initial	Dernier Bud	dget Modifié	Compte I	Financier
Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
BOURSES AMI	47310000	Recettes à transférer	274 100	457 600	274 100	457 600	359 200,00	453 575,00
PROJET COSTS	47310000	Recettes à transférer	132 490	112 708	132 490	112 708	58 346,61	46 339,60
CRISE SANITAIRE LIEE AU COVID	47310000	Recettes à transférer	58 025		58 025		0,00	-58 025,00
ANR DUNE-DESIR 16-DU	47310000	Recettes à transférer	93 337	93 337	93 337	93 337	0,00	0,00
CE 823744 MANAGLOBAL	47310000	Recettes à transférer		-		-	66 380,00	0,00
ANR-18-EUR-0007 CAPS	47310000	Recettes à transférer					7 560,00	0,00
CE_ADVICLIM	47310000	Recettes à transférer					222 453,29	222 138,89
CE ARGOS 2018-1789/0	47310000	Recettes à transférer					21 057,51	21 057,51
ANR-18-EURE-0022 DIG	47310000	Recettes à transférer					126 027,74	126 027,74
PERMIS DE CONDUIRE	47310000	Recettes à transférer					3 000,00	3 000,00
ARS PROMOTION SANTE	47310000	Recettes à transférer					5 281,00	10 881,00
TVA	44500000		190 000	210 000	190 000	210 000	265 109,84	239 701,79
Autres opérations pour comptes de				_			433 774.38	1 346 732.63
tiers							433 114,30	1 340 732,03
T	OTAL		747 952	873 645	747 952	873 645	1 568 190	2 411 429

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Budget initial	Dernier Budget Modifié	Compte Financier	PRODUITS	Budget initial	Dernier Budget Modifié	Compte Financier
Personnel	100 272 805	99 472 805	99 273 019	Subventions de l'Etat	101 355 135	101 355 135	101 946 845
dont charges de pensions civiles*	29 593 425	29 353 425	29 082 791	Fiscalité affectée	1 196 520	1 196 520	1 277 324
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	25 266 004	23 626 004	20 749 221	Autres subventions	8 421 832	6 621 832	4 421 423
Policilorinement (addie que les charges de personner) et intervention		23 020 004		Autres produits	14 885 792	14 885 792	13 272 068
TOTAL DES CHARGES (1)	125 538 809	123 098 809	120 022 240	TOTAL DES PRODUITS (2)	125 859 279	124 059 279	120 917 660
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	320 470	960 470	895 420	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-	-	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	125 859 279	124 059 279	120 917 660	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	125 859 279	124 059 279	120 917 660

^{*} Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS

Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Budget initial	Dernier Budget Modifié	Compte Financier
Résultat prévisionnel de l'exercice	320 470	960 470	895 420
(bénéfice (3) ou perte (-4)			
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	4 300 000	4 500 000	6 323 831
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	- 3 010 000	- 3 000 000	- 439 299
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	-	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-	-	-
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	-	-	- 3 249 112
= CAF ou IAF*	1 610 470	2 460 470	3 530 839

^{*} capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Budget initial	Dernier Budget Modifié	Compte Financier	RESSOURCES	Budget initial	Dernier Budget Modifié	Compte Financier
Insuffisance d'autofinancement*	•	-	-	Capacité d'autofinancement*	1 610 470	2 460 470	3 530 839
	7 282 016	6 282 016	5 083 015	Financement de l'actif par l'État	3 960 500	3 960 500	855 255
Investissements				Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	1 799 136	1 799 136	- 359 018
				Autres ressources	57 275	57 275	-
Remboursement des dettes financières	-	-	-	Augmentation des dettes financières	-	-	-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	7 282 016	6 282 016	5 083 015	TOTAL DES RESSOURCES (6)	7 427 381	8 277 381	4 027 076
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	145 365	1 995 365	-	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (5)-(6)			1 055 939

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Budget initial	Dernier Budget Modifié	Compte Financier
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	145 365	1 995 365	- 1 055 939
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	6 399 897	6 399 897	- 4 410 776
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *	- 6 254 532	- 4 404 532	3 354 837
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	13 670 733	15 520 733	12 469 429
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 2 084 431	- 2 084 431	- 12 895 104
Niveau de la TRESORERIE	15 755 164	17 605 164	25 364 533

Tableau 6 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal Situation patrimoniale - Compte financier 2021

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Budget initial	Dernier Budget Modifié	Compte Financier	PRODUITS	Budget initial	Dernier Budget Modifié	Compte Financier
Personnel	99 392 805	98 592 805	98 454 785	Subventions de l'Etat	100 863 485	100 863 485	101 455 195
dont charges de pensions civiles*	29 423 563	29 183 563	28 901 821	Fiscalité affectée	1 196 520	1 196 520	1 277 324
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	23 474 954	21 834 954	19 535 033	Autres subventions	8 168 432	6 368 432	4 414 609
Porticuormement (autre que les charges de personner) et intervention	23 474 934			Autres produits	12 895 792	12 895 792	11 250 555
TOTAL DES CHARGES (1)	122 867 759	120 427 759	117 989 817	TOTAL DES PRODUITS (2)	123 124 229	121 324 229	118 397 683
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	256 470	896 470	407 865	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	•	•	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	123 124 229	121 324 229	118 397 683	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	123 124 229	121 324 229	118 397 683

^{*} Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Budget initial	Dernier Budget Modifié	Compte Financier
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4)	256 470	896 470	407 865
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3 800 000	4 000 000	5 837 106
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	- 2 490 000	- 2 480 000	- 9 172
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- produits de cession d'éléments d'actifs			
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice			- 3 249 112
= CAF ou IAF*	1 566 470	2 416 470	2 986 687

^{*} capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Budget initial	Dernier Budget Modifié	Compte Financier	RESSOURCES	Budget initial	Dernier Budget Modifié	Compte Financier
Insuffisance d'autofinancement*	-	-	-	Capacité d'autofinancement*	1 566 470	2 416 470	2 986 687
	7 197 016	6 197 016	5 053 439	Financement de l'actif par l'État	3 960 500	3 960 500	855 255
Investissements				Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	1 799 136	1 799 136	- 359 018
				Autres ressources	57 275	57 275	-
Remboursement des dettes financières				Augmentation des dettes financières		-	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	7 197 016	6 197 016	5 053 439	TOTAL DES RESSOURCES (6)	7 383 381	8 233 381	3 482 924
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	186 365	2 036 365	-	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (5)-(6)	-	-	1 570 514

Tableau 6 - Université Rennes 2 (0350937D) : Presses Universitaires de Rennes Situation patrimoniale - Compte financier 2021

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Budget initial	Dernier Budget Modifié	Compte Financier	PRODUITS	Budget initial	Dernier Budget Modifié	Compte Financier
Personnel	880 000	880 000	818 234	Subventions de l'Etat	491 650	491 650	491 650
dont charges de pensions civiles*	169 862	169 862	180 970	Fiscalité affectée	-	-	-
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	1 791 050	1 791 050	1 214 188	Autres subventions	253 400	253 400	6 814
Porticuorinement (autre que les charges de personner) et intervention	1791000	1791030	1 2 14 100	Autres produits	1 990 000	1 990 000	2 021 513
TOTAL DES CHARGES (1)	2 671 050	2 671 050	2 032 422	TOTAL DES PRODUITS (2)	2 735 050	2 735 050	2 519 977
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	64 000	64 000	487 555	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-	-	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	2 735 050	2 735 050	2 519 977	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	2 735 050	2 735 050	2 519 977

^{*} Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Budget initial	Dernier Budget Modifié	Compte Financier
Résultat prévisionnel de l'exercice	64 000	64 000	487 555
(bénéfice (3) ou perte (-4)			
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	500 000	500 000	486 725
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	- 520 000	- 520 000	- 430 127
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- produits de cession d'éléments d'actifs			
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice			
= CAF ou IAF*	44 000	44 000	544 152

^{*} capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Budget initial	Dernier Budget Modifié	Compte Financier	RESSOURCES	Budget initial	Dernier Budget Modifié	Compte Financier
Insuffisance d'autofinancement*	ı	-	=	Capacité d'autofinancement*	44 000	44 000	544 152
				Financement de l'actif par l'État			
Investissements	85 000	85 000		Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat			
				Autres ressources			
Remboursement des dettes financières				Augmentation des dettes financières			
TOTAL DES EMPLOIS (5)	85 000	85 000	29 577	TOTAL DES RESSOURCES (6)	44 000	44 000	544 152
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	-	-	514 575	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (5)-(6)	41 000	41 000	

Tableau 7 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal + Presses Universitaires de Rennes

Plan de trésorerie - Compte financier 2021

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

							1						
(₭€)	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuell
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	22 009 695,56	37 573 684	28 459 850	20 868 680	36 872 180	29 719 249	20 924 338	46 417 947	39 373 495	31 200 320	39 149 065	31 090 298	25 364 53
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	25 166 919	656 059	1 197 692	24 825 856	1 947 158	2 371 513	35 272 013	977 370	3 102 638	17 514 445	2 156 304	5 211 719	120 399 68
Subvention pour charges de service public	24 212 348,00	0,00	0,00	24 212 349,00	0,00	872 077,00	33 817 285,00	0,00	0,00	15 722 737,00	0,00	888 131,00	99 724 92
Autres financements de l'Etat	120 647,80	50 287,99	-45 000,00	0,00	183 605,10	496 593,77	196 044,00	250,00	212 449,80	169 385,74	45 000,00	1 241 265,00	2 670 52
Fiscalité affectée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	850 133,64	0,00	0,00	422 709,00	0,00	1 272 84
Autres financements publics	405 089,93	101 740,75	751 315,41	133 188,00	1 258 691,91	478 674,71	842 965,20	35 494,00	611 286,76	316 782,59	684 793,91	1 267 043,74	6 887 06
Recettes propres	428 833,39	504 030,02	491 376,26	480 318,85	504 861,08	524 167,60	415 719,27	91 492,63	2 278 901,56	1 305 539,24	1 003 800,84	1 815 279,65	9 844 32
Recettes budgétaires fléchées	-	-	-	•	-	-	-	-	-	•	-	•	
Financements de l'Etat fléchés													
Autres financements publics fléchés													
Recettes propres fléchées													
Opérations non budgétaires		-	-	-	-	-			-	-	-	-	
Emprunts : encaissements en capital													
Prêts : encaissements en capital													
Dépôts et cautionnements													
Opérations gérées en comptes de tiers :	- 128 892	220 474	554 065	605 387	333 975	- 440 588	2 340 677	593 709	- 1 805 691	- 51 767	338 569	- 148 487	2 411 42
TVA encaissée	10 145	11 209	15 045	12 694	2 993	14 021	43 810	1 574	12 388	67 955	17 248	30 620	239 70
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements	-	44 465	102 960	800	201 673	-	2 500	500	- 17 308	109 200	222 453	157 752	824 99
Autres encaissements d'opérations gérées en comptes de tiers	- 139 037	164 800	436 061	591 892	129 310	- 454 610	2 294 366	591 635	- 1 800 771	- 228 922	98 868	- 336 859	1 346 73
A. TOTAL	25 038 027	876 533	1 751 757	25 431 242	2 281 133	1 930 925	37 612 690	1 571 079	1 296 947	17 462 677	2 494 873	5 063 232	122 811 11
DECAISSEMENTS													
Dépenses liées à des recettes globalisées	1 449 464	17 869 784	9 271 712	9 401 653	9 314 341	10 675 794	11 969 127	8 557 767	9 400 054	9 548 393	9 881 653	10 548 345	117 888 08
Personnel	28 967,25	16 354 260,35	8 019 380,72	8 245 084,54	8 143 140,44	8 604 573,70	9 899 026,51	8 359 975,61	7 424 219,70	8 314 273,17	8 161 663,99	8 227 708,25	99 782 27
Fonctionnement	1 028 510.96	1 076 305.48	1 115 360,14	882 369.53	884 261,39	1 107 429,73	1 261 302.20	167 137,75	1 520 628,48	924 555,29	1 083 100,48	1 865 976,80	12 916 93
Intervention													
Investissement	391 986	439 218	136 971	274 199	286 939	963 791	808 799	30 654	455 206	309 565	636 888	454 659	5 188 87
Dépenses liées à des recettes fléchées	00.000	100 2 10	100 07 1	211100	200 000	-	000 100	00 00 1	100 200	-	000 000	10 1 000	0 100 0.
Personnel	_	_	_	-	_		_	_		-	_	-	
Fonctionnement													
Intervention													
Investissement													
Opérations non budgétaires													
Emprunts : remboursements en capital	-	-	-	•	-	-		-	-	•	-		
Prêts : décaissements en capital													
Dépôts et cautionnements													
Opérations gérées en compte de tiers :	8 024 574	- 7 879 417	71 215	26 088	119 724	50 041	149 954	57 764	70 068	- 34 461	671 987	240 653	1 568 19
TVA décaissée	36 333,49	19 140,08	10 825,61	26 794,78	10 728,18	16 823,70	38 225,63	3 195,43	11 735,04	38 220,75	31 052,73	22 034,42	265 11
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements	7 703,50	18 442,50	4 800,00	3 722,24	74 853,87	4 100,00	45 645,12	0,00	13 392,00	39 187,13	481 498,17	175 961,62	869 30
Autres décaissements d'opérations gérées en comptes de tiers	7 980 537,34	-7 916 999,55	55 588,90	-4 428,56	34 142,03	29 117,50	66 083,35	54 568,66	44 940,57	-111 869,00	159 436,57	42 656,57	433 77
B. TOTAL	9 474 038	9 990 367	9 342 927	9 427 742	9 434 065	10 725 835	12 119 081	8 615 531	9 470 122	9 513 932	10 553 640	10 788 997	119 456 27
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	15 563 988	- 9 113 834	- 7 591 170	16 003 501	- 7 152 932	- 8 794 911	25 493 609	- 7 044 452	- 8 173 175	7 948 746	- 8 058 768	- 5 725 765	3 354 83
SOLDE CUMULE (1) + (2)	37 573 684	28 459 850	20 868 680	36 872 180	29 719 249	20 924 338	46 417 947	39 373 495	31 200 320	39 149 065	31 090 298	25 364 533	

Tableau 8 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal + Presses Universitaires de Rennes Opérations liées aux recettes fléchées - Compte financier 2021

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Antérieures à N non dénouées	N	N+1 et suivantes
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)			
Recettes fléchées (b)	•	-	-
			414
Financements de l'État fléchés		-	
Autres financements publics fléchés		-0	<u> </u>
Recettes propres fléchées	-		<u> </u>
Dépenses sur recettes fléchées (c)			-
Personnel	-	.05	
AE=CP		-	
Fonctionnement et intervention	6.0	_	-
AE		-	-
CP	<u>-</u>	-	-
Investissement	-	-	-
AE	-	-	-
CP	-	-	-
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	-	-	-

Tableau 9 - Université de Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal + Presses Universitaires de Rennes (PUR) Tableau des opérations pluriannuelles - Compte Financier 2021

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Exécution des autorisations d'engagement et de crédits de paiement

		Prévision
Opérations	Nature	Coût total de l'opération
Op. 1	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	
Total Contra	ts de recherche	16 756 563
Op. 2	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	
Total Contra	ts de fomation continue	17 244 405
Op. 3	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	
Total Progra	mmes pluriannuels d'investissement	14 121 161
Op. 4	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	
Total Vie étu	diante et de campus	4 202 097
	Ss total personnel Ss total fonctionnement et intervention Ss total investissement	- - -
Total		52 324 226

			Exécution			
consommées les années antérieures à	AE consommées en N	Total des AE consommées	consommés les années antérieures à	CP consommés en N	Total des CP consommés	Restes à payer
(2)	(3)	(4)<=(2)+(3)	(5)	(6)	(7) = (5) + (6)	(8)= (4)-(7)
4 403 911	2 307 861	6 711 772	4 403 911	2 307 861	6 711 772	-
1 508 682	791 181	2 299 863	1 457 985	747 357	2 205 342	94 521
403 521	122 403	525 924	312 482	177 865	490 347	35 577
6 316 114	3 221 445	9 537 559	6 174 378	3 233 083	9 407 461	130 098
805 757	576 389	1 382 146	805 757	576 389	1 382 146	-
58 227	97 324	155 551	50 092	72 770	122 862	32 689
90 549	320 574	411 123	36 345	278 818	315 163	95 960
954 533	994 287	1 948 820	892 194	927 977	1 820 171	128 649
		-			-	-
3 148	497 816	500 964	3 148	322 159	325 307	175 657
3 228 990	7 331 607	10 560 597	2 868 507	1 859 517	4 728 024	5 832 573
3 232 138	7 829 423	11 061 561	2 871 655	2 181 676	5 053 331	6 008 230
33 736	32 477	66 213	33 736	32 477	66 213	-
1 192 949	740 421	1 933 370	926 079	728 014	1 654 093	279 277
211 255	144 578	355 833	142 943	139 759	282 702	73 131
1 437 940	917 476	2 355 416	1 102 758	900 250	2 003 008	352 408
5 243 404	2 916 727	8 160 131	5 243 404	2 916 727	8 160 131	-
2 763 006	2 126 742	4 889 748	2 437 304	1 870 300	4 307 604	582 144
3 934 315	7 919 162	11 853 477	3 360 277	2 455 959	5 816 236	6 037 241
11 940 725	12 962 631	24 903 356	11 040 985	7 242 986	18 283 971	6 619 385

Prévision N+1 et suivantes							
Solde à engager	Solde à payer						
(9)= (1) - (4)	(10) = (1) - (7)						
7 219 004	7 349 102						
45.005.505	45 404 004						
15 295 585	15 424 234						
3 059 600	9 067 830						
3 059 600	9 067 830						
3 059 600 1 846 681	9 067 830						

B - Exécution des recettes

		Prévision
Opérations	Nature	Financement de l'opération
		(11)
	Financement de l'Etat*	1 425 839
Op. 1	Autres financements publics** Autres financements***	13 802 820
Total Contra	its de recherche	1 527 904 16 756 563
Total Collina	Financement de l'Etat*	10 730 303
Op. 2	Autres financements publics** Autres financements***	17 244 405
·	Autres financements***	
Total Contra	ts de formation continue	17 244 405
	Financement de l'Etat*	9 050 111
Op. 3	Autres financements publics**	5 057 550
	Autres financements***	13 500
Total Progra	mmes Pluriannuels d'investissement	14 121 161
l	Financement de l'Etat*	
Op. 4	Autres financements publics** Autres financements***	4 202 097
Total Vie étu	diante et de campus	4 202 097
	Ss total financement de l'Etat*	10 475 950
	Ss total autres financements publics**	40 306 872
	Ss total autres financements***	1 541 404
Total		52 324 226

Financements extérieurs							
des années antérieures à N	Encaissements réalisés en N						
(12)	(13)						
394 096 6 651 404 853 691	442 793 2 528 835 298 133						
7 899 191	3 269 761						
2 649 959	337 610						
2 649 959	337 610						
2 800 000	1 364 756						
2 106 987	1 190 012						
13 500							
4 920 487	2 554 768						
2 929 254	1 272 843						
2 929 254	1 272 843						
3 194 096	1 807 549						
14 337 604	5 329 300						
867 191	298 133						
18 398 891	7 434 982						
10 390 091	1 434 962						

ANNEXE 5 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal + Presses Universitaires de Rennes Synthèse budgétaire et comptable - Compte financier 2021

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

				Budget initial	Dernier Budget Modifié	Compte Financier		
	1	Niveau initial de restes à payer		5 588 048	5 588 048	5 588 048		
	2	Niveau initial du fonds de roulement		13 525 367	13 525 367	13 525 367		
Stocks	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-8 484 328	-8 484 328	-8 484 328			
initiaux	4	Niveau initial de la trésorerie		22 009 695	22 009 695	22 009 696		
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée	22 009 695	22 009 695	22 009 696			
	4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée		22 009 695	22 009 695	22 009 695,56		
	5	Autorisations d'engagement	torisations d'engagement					
	6	Résultat patrimonial		320 470	960 470	895 420		
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)						
	8	Variation du fonds de roulement		145 365	1 995 365	-1 055 939		
	9	Opérations bilancielles non budgétaires	SENS	0	0	0		
		Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+/-					
		Remboursement d'emprunt / prêt accordé	+					
		Cautionnements et dépôts	-	<u> </u>		0		
	10	Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	SENS	0	0	0		
	-	Variation des stocks	+/-					
		Production immobilisée	+					
		Charges sur créances irrécouvrables	-					
		Produits divers de gestion courante	+					
	11	Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS	6 525 590	6 525 590	-3 567 537		
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations	+/-	6 525 590	6 525 590	-3 567 537		
		sur exercices antérieurs Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations	.,-	0 323 330	0 020 000	-3 301 331		
Flux de		de l'exercice en cours	+/-					
l'année		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des						
		opérations sur exercices antérieurs	+/-					
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+/-					
		operations de rexercice en cours						
	12	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11		-6 380 225	-4 530 225	2 511 598		
	12.a	Recettes budgétaires		122 310 600	120 510 600	120 399 686		
	12.b	Crédits de paiement ouverts		128 690 825	125 040 825	117 888 088		
		·						
	13	Décalage du flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non		125 693	125 693	843 239		
		budgétaire						
	44	Verdetten de la tréa conta = 40, 40		0.054.500	4 40 4 500	2 254 227		
	14	Variation de la trésorerie = 12 - 13		-6 254 532	-4 404 532	3 354 837		
	14.a			0	0	0		
	14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée		-6 254 532	-4 404 532	3 354 837		
	15	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13		6 399 897	6 399 897	-4 410 776		
	16	Restes à payer		5 903 270	6 903 270	8 002 898		
	17	Niveau final de restes à payer		11 491 318	12 491 318	13 590 946		
Stocke	18	Niveau final du fonds de roulement		13 670 732	15 520 732	12 469 428		
Stocks	19	Niveau final du besoin en fonds de roulement	-2 084 431	-2 084 431	-12 895 104			
finaux	20	Niveau final de la trésorerie		15 755 163	17 605 163	25 364 532		
	20.a			10 700 100	17 000 100	23 304 332		
	20.b			15 755 163	17 605 163	25 364 532		
		Compatabilité buidatéaire						
		Comptabilité budgétaire Comptabilité générale						

26

Rapport Annuel

de Performances

de l'Établissement

2021

I – FORMATION INITIALE ET CONTINUE budget : 39,1 M€

Dans la continuité des objectifs présentés pour 2020, l'objectif principal de l'année 2021, décliné ci-dessous par mission, a été le suivi dans la durée de l'offre de formation instaurée à la rentrée universitaire 2017-2018, la préparation de la nouvelle offre de formation qui sera mise en œuvre dans le cadre de la prochaine accréditation (rentrée 2022 - cadrage et nouvelle offre de formation), et l'articulation avec les projets financés – en particulier ceux relevant du PIA NCU IDE@L et BRIO auxquels Rennes 2 est étroitement associé. Il conviendra d'y ajouter le bilan et l'analyse de la mise en œuvre des premiers dispositifs de la loi ORE (Parcoursup, accompagnement des étudiants "oui si"), et du nouvel arrêté de licence (directeur d'études, contrat pédagogique) effectivement mis en œuvre.

1. Formation initiale

1. Rendre lisible l'offre de formation et en permettre le suivi

La réussite des étudiants et l'attractivité de l'université sont indissociables de la capacité de présenter de façon lisible et raisonnée les cursus proposés. Le site web de l'université propose désormais une description simplifiée de l'offre de formation. L'effort de mise en cohérence des informations fournies sur le site avec celles délivrées sur les plateformes d'informations officielles (Parcoursup ; Trouvermonmaster, moncompteformation) a été poursuivi - en cohérence avec les projets menés dans les PIA NCU et BRIO auxquels l'université participe. Ce travail de longue haleine a permis en 2021 le développement de contenus enrichis (témoignage d'étudiant, valorisation de travaux, capsule vidéo par exemple) dans le catalogue de l'offre de formation Rennes 2 afin de répondre notamment au besoin d'information lié à la réforme du Bac.

Indicateurs:

- Formations faisant l'objet d'une fiche de description complète : l'ensemble de notre offre de formation fait l'objet d'une description dans notre catalogue en ligne. La phase d'enrichissement des fiches se poursuit maintenant en continu. L'année 2021 constitue une transition du fait de la nouvelle accréditation 2022-2027. Par ailleurs, le passage en distanciel de nombreuses séquences de valorisation de notre offre de formation a permit d'enrichir notre catalogue d'offre de formation de nouveaux contenus, à l'image des capsules vidéo de présentation des formations produites lors des salons et journées portes ouvertes.
- Nombre de connexions internet : 854 390 visites et 2 375 558 pages vues

2. Orienter et analyser les choix étudiants en licence pour améliorer leur réussite

L'offre de formation mise en œuvre en 2017-2018 rend possible des orientations des étudiants en cours de licence, soit au sein d'une même mention, soit en réorientation entre la licence 1 et la licence 2. Le cadrage de la nouvelle offre de formation s'est appuyé sur l'analyse des différents dispositifs d'orientation et de remédiation mis en place. Un bilan des modules de remédiation (loi ORE) a été effectué avec les directeurs d'étude et un nouveau cadre a été élaboré pour les étudiants de licence 1 couplant des dispositifs de tutorat, d'enseignement de remédiation et d'auto-formation des étudiants.

Le diplôme d'université "Rebonds" mis en œuvre pour les années 2019 à 2021 a accueilli à la fois des étudiants sans solution au terme de la procédure Parcoursup et des étudiants en réorientation au cours du premier semestre. Ce dispositif a pour vocation de permettre à des néo bacheliers de prendre une année de réflexion dans un environnement très accompagné pour découvrir l'enseignement supérieur et sa méthodologie spécifique, mieux se connaître et explorer les possibles en développant des compétences à s'orienter qui seront des atouts tout au long de la vie. Depuis la rentrée universitaire de septembre 2021, ce diplôme est remplacé par le diplôme interuniversitaire ORA organisé en partenariat avec Rennes 1.

Indicateurs:

Inscriptions aux différents parcours proposés : information détaillée par parcours non synthétisée à ce jour Taux d'abandon en L1 et comparatif avec N-1 : information non mobilisable à ce jour

Analyse des parcours d'orientation des étudiants du DU Rebonds : la promotion du DU Rebond était composé de 6 étudiants en 2020-2021. 3 d'entre eux ont intégré une formation du supérieur (2 BTS, 1 Licence générale) au terme du DU. 2 autres étudiants du DU sont actuellement en emploi avec des projets de formation en préparation.

3. Évaluer les formations

Parallèlement au travail d'enquête mené par l'OPEIP, l'amélioration de nos formations passe, pour toutes les formations de licence et de master, par la mise en place systématique de conseil de perfectionnement regroupant des membres de l'équipe pédagogique (enseignant.e et personnel BIATSS), des étudiant.e.s et des représentants des mondes socioprofessionnels auxquels cette formation se destine.

Comme annoncé, le cadrage des conseils de perfectionnement a été élaboré par le bureau de la CFVU puis voté par les conseils (CFVU, CAC, CA) en février-mars 2021. La mise en place de ces conseils a commencé au premier semestre 2021-2022 et se poursuivra tout au long de l'année universitaire de sorte qu'ils puissent fonctionner à la fin ce cette année universitaire (printemps 2022). L'évaluation des enseignements par les étudiant.e.s est imposée par l'arrêté de Licence mais sa mise en œuvre est encore trop hétérogène à l'échelle de l'établissement. Un travail de définition technique et de cadrage permettant le fonctionnement commun et généralisé à l'échelle de l'établissement a été amorcé en 2021. Le choix de l'outil technique permettant la mise en œuvre de l'évaluation a été arrêté après passage au COSSI, il s'agit du logiciel Evasys déjà déployé dans certaines universités. Le travail d'élaboration du dispositif (élaboration du questionnaire d'évaluation, périmètre et calendrier de mise en œuvre, utilisation des données), piloté par le pôle pilotage de la DEVU et le bureau de la CFVU, a démarré et a permis d'asseoir les principes de fonctionnement. Le travail sera finalisé au second semestre de l'année universitaire 2021-2022, pour une mise en œuvre test au premier semestre 2022-2023.

Indicateurs:

- Nombre de conseils de perfectionnement mis en place et faisant l'objet d'un compte-rendu : 8 conseils conformes au cadrage ont été présentés à la CFVU en 2021.
- Mise en place d'un cadre commun d'évaluation des enseignements et nombre d'évaluations réalisées (par niveau et filière) : le cadrage opérationnel n'étant pas achevé le dispositif n'est pas encore en place.

4. Amélioration des dispositifs de scolarités

Les procédures de scolarité ont été travaillées et clarifiées depuis 2019 (relevé de notes, suppléments aux diplômes, procédures d'inscriptions, jurys, examens). L'intégration des dispositifs de scolarité des étudiant.e.s suivant l'enseignement à distance dans les composantes a été effectuée. Cette intégration demande un travail de coordination entre composantes et d'harmonisation des pratiques qui devra se poursuivre.

La crise Covid a par ailleurs générée un ensemble de dispositifs spécifiques (déclaration session d'examens adhoc, enseignement en distanciel...) qui ont dû être cadrés et suivis au niveau des composantes et des services centraux.

Indicateur:

Nombre de procédures administratives actualisées et formalisées : 27

2. Vie des campus

1. Être attentif aux conditions de vie et d'études

L'université a pour objectif de faire de ses campus de véritables lieux de vie pour les étudiant.e.s. Il s'agit tout autant de favoriser l'engagement et les initiatives des étudiant.e.s que d'améliorer leurs conditions de vie et d'études. Au-delà du financement assuré par l'établissement, la Contribution Vie Étudiante et de Campus permet de soutenir ces objectifs

Indicateurs:

- Nombre de projets étudiants subventionnés et montant global (FSDIE et Budget participatif étudiant) et comparatif N-1 :

FSDIE

- 75 projets en 2021 pour un montant global de 228 004,98€
- 91 projets en 2020 pour un montant global de 254 239,76€

La baisse du nombre de projets et du montant global s'explique principalement par la crise sanitaire, limitant la réalisation d'initiatives par et pour les étudiant.e.s.

Budget Participatif:

- 10 projets en 2021 pour un montant global de 49 800 €
- 17 projets en 2020 pour un montant global de 59 680 €

La baisse du nombre de projets entre 2020 et 2021 provient essentiellement de la réalisation de projets d'envergure plus importante en 2021. Certains des projets financés sont toujours en cours de réalisation.

Total FSDIE + Budget Participatif:

- 85 projets en 2021 pour un montant global de 277 804,98 €
- 108 projets en 2020 pour un montant global de 313 919,76 €
- Nombre d'actions financées par la CVEC et montant global par champ en 2021 44 projets ont été financés en 2021 par la CVEC pour un total de 1 329 732,21 €.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES ETUDIANT·E·S	2	52 038 €
ACCUEIL & ACCOMPAGNEMENT	5	100 500 €
AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT CAMPUS	13	135 790,3 €
AUTRE VIE ETUDIANTE	7	112 757,41 €
CULTURE	3	140 781,20 €
FSDIE	1 versement finançant le fonds de roulement du FSDIE	336 656 €

SANTÉ	6	295 160 €
SPORT	7	156 049,30 €
Total	44	1 329 732,21 €

Note : il s'agit du montant programmé en 2021 à l'issue de la programmation initiale puis de la programmation rectificative. Le montant final pourra fluctuer, puisque les dépenses finales ont lieu dans le courant de l'année 2022.

Nombre d'emplois étudiants (vacations et services civiques) et comparatif N-1

- 2020-2021 : 577 contrats étudiants ont été conclus entre le 01/09/2020 et 31/08/2021 (nota : certains étudiants ont eu plusieurs contrats sur cette période, le nombre de 577 est le nombre de contrats signés au total).
- 350 étudiant.e.s ont bénéficié d'un emploi étudiant à l'université Rennes 2 en 2020.

2. Rénovation du patrimoine : 17,9 M€ (dont 8,9 M€ d'investissement)

L'établissement a poursuivi la mise en œuvre de son Projet de Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière validé par l'Etat pour la période 2016-2020.

L'établissement a pu débuter les études relatives aux crédits obtenus dans le cadre du CPER 2021/2027 et du plan de relance. Il a de plus réaliser sur ressources propres les études et les travaux prévus lors de la rédaction du PAPE 2021.

L'étude de l'Ad'AP (agenda d'accessibilité programmée) pour les bâtiments O, P, H, B a été réalisée, la mise en œuvre a débutée et se poursuit sur l'année 2022.

Indicateurs:

- État bâtimentaire

		Ventilation de l'état du	Ve	ntilation de	l'état du bâti	en 2021 et	en m² SHC	N		
Nom et adresse de l'implantation UR2	Type d'implantation	SHON totale en m²	SHON totale en m²	А	В	С	D	E	Observations (3)	
		(2)	(2)							
	Α	5 723	5 723			5 723				
	Amphis Sud	1 259	1 259		1 259					
	В	12 260	12 260			12 260				
	B' C	2 277 672	2 277 672		2 277 672					
	D	3 646	3 646	3 646	072					
	E	5 074	5 074	5 074					En cours de réhabilitation	
	F15-19	481	481					481		
	H	14 574	14 574			14574				
	G1-G2	1 972 134	1 972 134			1972 134				
CAMPUS VILLEJEAN	G3-G4	185	185			134		185		
Place du recteur Henri Le Moal 35043 RENNES	G5-12	539	539	539						
WOOD SOUTS REININES	L	11 115	11 115	11 115						
	M	1 692	1 692			1 692				
	N O	2 763 3 990	2 763 3 990		2 763	3 990				
	Р	4 291	4 291			4 291				
	EREVE	2 853	2 853		2 853					
	S	5 181	5 181	5 181						
	Salle de sport / Combat	894	894	894						
	CAP NORD	630	630	630						
	MSHB Préfa	1 057 189	1 057 189	1 057				189		
CAMPUS LA HARPE								109		
Avenue Charles Tillon 35044 RENNES	Bâtiment Principal Salle de	9 557	9 557		1476	8081				
33044 KENNES	gymnastique	1 217	1 217	1 217						
EXTENSION HALLE DES	Gymnase	1 743	1 743			1 743				
SPORTS 35 044 RENNES	Logement conciergerie	114	114		114					
	Garage	80	80		80					
	A	2 231	2 231			2 231				
CAMPUS MAZIER	В	2 172	2 172			2 172				
Avenue Antoine Mazier	C D	1 282 882	1 282 882	882		1 282				
22000 SAINT BRIEUC	Logement			002	447					
	conciergerie	117	117		117					
0)/41/405	Cafétéria	566	566	566						
GYMNASE UNIVERSITAIRE DE LA VALLEE Rue de Gernugan 22000 SAINT BRIEUC	Gymnase	2 437	2 437			2 437				
Total des	surfaces (en m² SHON)	105 850	105 849	30 802	11 611	62 581	0	855		
Répartiti	Répartition des surfaces (en %)		100%	29,10%	10,97%	59,12%	0,00%	0,81%		
Pourcentage de surfaces présentant un état correct A+B		100%	100%	40,0	07%					
(1) On distingue 3 catégories et (2) Cette surface doit être égale (3) Il convient de signaler l'âge	e à celle déclarée dans l'e	enquête surfa	ce pour les b	atiments po	our lesquels	l'établisse	ment assur	e les charg		

• Rénovation et gros entretien

Les travaux de réhabilitation du bâtiment E (CPER 2015-2020) ont débuté en avril 2021 et devront être terminés pour fin août 2022. L'objectif de ce projet de réhabilitation est d'arriver à un bâtiment répondant aux exigences du label EnerPHit, ce qui serait une première à l'échelle de Rennes Métropole.

La réalisation de ces travaux a nécessité l'implantation de 20 salles modulaires (salles K) afin de pallier à l'inaccessibilité des salles des cours présentes dans le bâtiment E.

En 2021, des travaux de gros entretien rendus possibles par la mobilisation de ressources propres ont été démarrés et/ou achevés :

- Remplacement des SSI (Systèmes de sécurité incendie) des bâtiments O, P, H et mise en place d'un SSS (système de sonorisation de sécurité) pour ces mêmes bâtiments et le bâtiment B
- Ravalement et isolation de la façade nord du bâtiment N
- Rénovation des ateliers techniques (bâtiment L)
- Poursuite du programme de maintenance des amphithéâtres (L1, L2, O1)

L'année 2021 a été une année prolifique pour la Direction des Ressources Immobilières de l'établissement car, malgré un contexte sanitaire difficile, les études listées ci-dessous ont été démarrées ou achevées sur l'exercice 2021 :

- Réhabilitation de l'amphi 4 Mazier,
- Mise en œuvre de l'Ad'AP (agenda d'accessibilité programmée) pour les bâtiments O, P, H, B.
- Réhabilitation énergétique du bâtiment H (financement Rennes Métropole et du plan de relance européen)
- Réhabilitation du bâtiment A phase de concertation. Financement CPER 2021/2027
- Audits énergétiques O/P/H/B*/MAZIER/C/N/M
- ESS CARGO
- Garage Pôle Espaces verts, déchets, voirie

Indicateurs:

- Bilan Fonds travaux UFR

Intitulé opération	- UFR	Bâtiment	Financement	Estimation ttc	Année 🗷	Commentaire
Salles de cours B - ouvrants + Occultation niv 200 EST	ALC	Bât B	Fond travaux	125 000,00 €	2021	Une tranche réalisée (60k€) les autres tranches sont supendues
remplacement ouvrants bureaux ens Ouest niv300	Sciences Sociales	Bât A	RP UFR	45 000,00 €	2021	annulé du fait de la réhabilitation prcohaine du bâtiment A
Aménagement cafétaria salle N109	Sciences Sociales	Bât N	RP UFR	20 000,00 €	2021	suspendu du fait de la réhabilitation prcohaine du bâtiment A
cloisonnement bureaux niveaux 100/200	Sciences Humaines	Bât S	Fond travaux	7 500,00 €	2021	réalisé

• *Stratégie patrimoniale*

Le travail de rationalisation et d'optimisation des surfaces se poursuit, le projet de réhabilitation du bâtiment E est propice à la réflexion sur l'optimisation des espaces de l'UFR Langues.

L'université Rennes 2 poursuit sa discussion avec l'université de Rennes 1 et le CROUS sur la mutualisation de locaux. Les résultats du plan de relance 2020 et du CPER 2021-2027 permettront d'avancer sur cette question au-fur-et-à-mesure de la réalisation des travaux.

La réhabilitation énergétique des bâtiments est au cœur de notre stratégie patrimoniale dans le but de réduire notre empreinte carbone pour atteindre l'objectif facteur 4 fixé par le gouvernement.

En 2021 l'établissement a mis en place un groupe de réflexion sur la stratégie immobilière lui permettant de travailler et d'orienter ses choix stratégiques sur l'évolution de ses campus à partir de différents scénarii. Ces derniers intègrent entres autres la question de la transition énergétique, ainsi que les politiques de la ville de Rennes et de Rennes Métropole, impactant les campus Villejean et La Harpe, et des collectivités territoriales des Côtes d'Armor pour le campus Mazier.

3. Politique d'accompagnement des usages et des usagers dans les fonctions documentaire et numérique

Au titre de l'expérimentation et de l'innovation pédagogiques mais aussi d'une hybridation croissante de nos enseignements, il s'agit tout à la fois de développer des outils ou des ressources pédagogiques au service de la réussite étudiante (NCU...), mais aussi d'aménager nos espaces pour faciliter ces évolutions (projets de tiers lieux, dispositifs de captation...).

Les moyens mis à disposition dans le cadre des financements des projets PIA (Cursus Ide@l et Hybride@l) doivent permettre d'améliorer l'usage pédagogique des moyens numériques.

Indicateurs:

- Données d'usages des dispositifs de classe virtuelle (VIA, enseignements synchrones ou asynchrones, ubicast/mediaserver): en 2021, concernant l'utilisation de VIA classique: on enregistre 9960 sessions soit 238 618 utilisateurs en cumulé. Concernant les supports vidéos visionnés dans un cadre pédagogique, près de 60 000 vidéos ont été visionnées entre septembre 2021 et janvier 2022 soit un total de plus de 21 000 heures. Sur cet ensemble on compte 1315 sessions en live.
- Validation et mise en œuvre des projets de Tiers Lieux (Mazier, Learning Lab): le projet de Mazier (Ty Maz) a été mené à son terme et inauguré en novembre 2021. Il présente 3 espaces: un espace d'expérimentation et d'innovation pédagogique, un espace vie étudiante (épicerie sociale et solidaire), un espace culturel et événementiel. Les projets de Learning Lab et de datalab dans la BUC sont bien engagés (financements obtenus, projets d'aménagements) mais la mise en œuvre est différée en raison des travaux de rénovation thermique et énergétique engagés au sein de la BL3 à compter de septembre 2022
- Nombre de modules ou de tests engagés sur les modules pour les projets NCU Ide@l ou Ecri+: sur la plateforme de test et d'évaluation gérée par Rennes 2 au titre du projet NCU Ecri+: 3046 étudiants ont fait une passation du test et obtenu une note entre janvier et décembre 2021, dont 1369 passations d'étudiants de Rennes 2 (les autres étudiants sont des étudiants d'autres établissements du consortium NCU Ecri+, notamment des étudiant.e.s des universités de Paris 3, Côte d'Azur, Grenoble, Paris Nanterre, Caen, Le Mans, Strasbourg, Toulouse 2, Aix-Marseille, Picardie.)

II – RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE budget : 31,8 M€

1. Mettre en œuvre la politique de la science ouverte et des archives ouvertes

- Poursuivre la mise en conformité avec les politiques européennes et la récente loi informatique
- Affirmer et consolider une politique d'archivage des données
- Assurer la meilleure visibilité de Rennes 2 dans les enquêtes bibliométriques
- Former les enseignants-chercheurs
- Une ingénieure a été recrutée et le portail Socle est opérationnel depuis décembre 2021.
- Faciliter l'accès aux données au travers d'un espace web bien identifié
- Doter l'établissement d'un portail qui regroupe et coordonne l'offre de services dans ce domaine.

Le portail SOcle de l'université Rennes 2 est un **guichet unique d'accompagnement** des enseignant.e.s-chercheur.euse.s et doctorant.e.s pour la mise en œuvre de pratiques ouvertes dans leurs travaux de recherche. Cette plateforme centralisée les accompagne à chaque étape de leurs recherches et les dirige si besoin vers les bons interlocuteurs de l'université ou les outils locaux et nationaux pertinents. Le portail SOcle fournit également un accès à des services de suivi et de conseil personnalisés, notamment d'aide à la rédaction de plans de gestion de données. Si nécessaire, SOcle oriente vers des offres de formation adaptées aux besoins en mobilisant le SCD, l'URFIST et la MSHB. Les ressources accessibles sur le portail sont organisées de sorte à décliner les principes de la science ouverte à chaque stade d'un projet de recherche, de sa préparation à la publication, diffusion et valorisation de ses résultats.

Dans la mesure où ce portail n'est fonctionnel que depuis décembre et qu'il a été présenté à la CR à cette même période ainsi qu'à la conférence des DU en janvier, nous ne disposons pas encore d'indicateurs renseignés relatifs à l'utilisation de ce nouveau site.

https://www.bu.univrennes2.fr/outil/all?f[0]=field_tool_type:1571

De manière corollaire un projet de SIGB commun est engagé à l'échelle de l'ensemble des bibliothèques du site rennais (UniR).

Indicateurs:

- Pourcentage de dépôt sous HAL:

Nombre total de dépôts 2021 : 3576 dont Dépôts avec fichier 1211 (33%), notices seules 2365 Nombre total de dépôts 2020 : 4901 dont Dépôts avec fichier 1368 (28%), notices seules 3533 soit une baisse de 12% (157) pour le dépôt avec fichiers, liée au Covid, et une baisse de 33% pour le dépôt de notices seules (en plus des conditions sanitaires, la vacance du poste de gestionnaire Hal au SCD pendant 6 mois début 2021 a vraisemblablement eu un impact sur le nombre total de dépôts) Différence globale : 1325 (28%)

- Données de l'évaluation bibliométrique entreprise par l'HCERES : données non disponibles
- Fréquence de consultation du portail et niveau de téléchargement des données : le portail n'a été mis en service qu'en janvier 2022, l'indicateur n'est donc pas pertinent pour 2021.
- Nombre de réunion du Copil Politique de données : 3
- Validation du projet et mise en œuvre du portail « données de la recherche Rennes 2 » : le portail *SOcle*, *Clés pour la science ouverte à Rennes 2* a été ouvert au public en décembre 2021.

Validation du scénario et mise en œuvre du projet SIGB d'UNIR : l'intégration du catalogue des écoles du site au SIGB de Rennes 1 est bien avancée désormais, le scénario de convergence des SIGB des universités de Rennes 1 et Rennes 2 (avec une offre de service associée) sera arrêté en mars 2022.

2. Développer une politique d'intégrité scientifique

- Mise en place fonctionnelle du comité d'intégrité (22 membres et un bureau) : : le comité d'intégrité scientifique est fonctionnel depuis janvier 2021. Il se réunit une fois par mois environ.
- Mise en place de la commission Intégrité Scientifique-Déontologie de la Recherche de Rennes 2 :
- Cette instance de réflexion et de proposition est animée par le Référent Intégrité Scientifique de Rennes 2 et s'est réunie deux fois en 2021. La composition de la commission a pu être finalisée, avec l'élection de trois enseignants-chercheurs par la commission de la Recherche et la désignation de deux doctorantes par le conseil des écoles doctorales, après un appel à candidatures. La commission est désormais au complet avec 20 membres. Lors de sa réunion de décembre, la CISDR a pu débattre des implications du décret du 3 décembre 2021, ainsi que des nouveaux référentiels d'évaluation du Hcéres, qui consacrent une part importante à l'intégrité scientifique. Enfin, la CISDR a décidé de participer en 2022 à l'élaboration de la charte de déontologie et d'intégrité scientifique de l'université.
- Mise en place d'un comité scientifique au niveau d'UniR :
- L'un des principaux travaux de la Commission Intégrité Scientifique-Déontologique de la Recherche à Rennes 2 en 2021 a été la discussion et la validation de la *Procédure pour le recueil et le traitement des signalements relatifs à l'intégrité scientifique commune aux universités Rennes 1 Rennes 2*, proposée par les RIS des deux universités. Après sa validation par le CA de l'université de Rennes 1 en décembre 2021 et par celui de l'université Rennes 2, prévue en mars 2022, les deux universités devraient ainsi disposer de la même procédure de traitement des signalements, qui devra être largement diffusée et publiée, conformément aux obligations du décret du 3 décembre 2021.
- Formation (HDR et doctorants) : mise en place d'une formation d'une journée.

Ces formations ont été mutualisées au niveau du site rennais. La formation est obligatoire pour tous les doctorants (103 inscrits en 2021) et fortement conseillée pour les nouveaux collègues HDR et les MCF ayant reçu l'autorisation de co-encadrer une thèse.

Indicateurs:

Nombre de dossiers traités par le CIE: 62

Nombre d'inscriptions aux formations consacrées à l'éthique : 103

Nombre d'enseignants-chercheurs accompagnés par le comité d'éthique, dont nombre d'attestations éthique délivrées : Fin 2021, 62 enseignants chercheurs ont été accompagnés par le CIS et 30 attestations d'éthiques ont été délivrées.

3. Dégager plus de temps pour la recherche

- Disposer de davantage de CRCT (actuellement : 7) : Le nombre de CRCT a été doublé du fait de l'octroi par le ministère en 2021 de 7 congés supplémentaires pour investissement dans les tâches pédagogiques ; ceci a

porté au nombre de 14 la possibilité d'obtenir un congé. Ces dispositifs ont permis de satisfaire la quasi-totalité des demandes. Ainsi un seul dossier n'a pas été retenu contrairement aux autres années au cours desquelles au moins 10 collègues n'obtenaient pas le congé souhaité.

- Accorder une décharge de 20 heures pour l'enseignant-chercheur qui s'investit dans la rédaction d'un projet européen

Indicateurs:

Nombre de CRCT supplémentaires : 7 Nombre de décharges accordées : 4

4. Impulser davantage d'interdisciplinarité au sein de l'établissement

L'interdisciplinarité est une dimension à cultiver au sein de l'université pour des raisons scientifiques mais également pour faciliter des dépôts de projets (ANR, projets européens). Pour ces raisons, il paraît nécessaire d'établir un maillage interdisciplinaire au niveau de l'établissement.

- Organiser des consultations, ceci afin de définir des axes transversaux,
- Flécher un budget spécifique pour financer des projets interdisciplinaires : séminaires, dépôt de projet,
- Obtenir des financements spécifiques pour des thèses interdisciplinaires (contrats établissement et dépôts de projets). Nous avons mis en place des mesures incitatives destinées à impulser une culture de l'interdisciplinarité plus affirmée, ceci afin de tendre vers une plus grande convergence scientifique entre les chercheurs. Concrètement afin de motiver les chercheurs qui le souhaitent, nous avons proposé des financements permettant la réalisation de séminaires et de projets de recherche articulés avec la stratégie de recherche régionale, impliquant des chercheurs appartenant à au moins deux unités de recherche de notre établissement. Dans le cadre notamment du dialogue stratégique de gestion, nous avons obtenu une enveloppe de 70 000 euros pour financer 3 projets interdisciplinaires (à hauteur de 20 000 euros chacun) et deux journées d'études interdisciplinaires.

Par ailleurs un projet interdisciplinaire, IRIS, auquel notre université a participé dans le cadre du PIA4, a été déposé sur la thématique de la transition environnementale. L'objectif est de développer dans le cadre d'une approche interdisciplinaire des solutions innovantes, ceci afin de contribuer à la soutenabilité des ressources, à la protection des écosystèmes et à la préservation de la santé humaine. Le projet n'a pas été retenu en 2021 mais il a été amélioré et redéposé en février 2022 sous le nom de IRIS-E.

Indicateurs:

Nombre de rencontres visant à impulser l'interdisciplinarité : 4 (CR et Conférences des DU)

Nombre de projets interdisciplinaires : 5 projets de recherche et 4 colloques Nombre de contrats doctoraux : 5 contrats doctoraux interdisciplinaires

5. Développer le rayonnement de l'université Rennes

Pour 2021, il s'agissait de poursuivre la politique de visibilité de l'établissement sur le plan national et international.

- Réaliser un état des lieux à partir des rapports Hcéres déposés en décembre 2020, afin de réaliser une cartographie nationale et internationale des collaborations. Ce bilan a été réalisé par la DRV.
- Créer un portail destiné à porter à la connaissance des universitaires la présentation des projets internationaux. L'élaboration de ce portail est en cours et portée par le service communication.
- Poursuivre une politique incitative auprès de la conférence des directeurs et directrices d'unités pour impulser une politique de dépôts de projet notamment européen. De façon à améliorer le dépôt de projets européens, plusieurs leviers (CR, conférences des DU, messages personnels) ont été activés pour solliciter davantage l'accompagnement de la 2PE. Les chiffres ci-dessous indiquent qu'il y a eu un véritable effet à ce niveau. Ainsi, en 2021 il y a eu :
- 5 interventions/réunions réalisées auprès des directeurs d'unité ou instance de l'UR2

- 26 rencontres avec les chercheurs et enseignants-chercheurs (26)
- 12 projets accompagnés en montage

Sur ces 12 projets accompagnés, 2 sont encore en évaluation et 4 ont été financés : 1 ANR JCJC, une Chaire Jean Monnet, un Partenariat de Coopération, un Erasmus Mundus Design Measure.

Par ailleurs dans le cadre du lancement d'Horizon Europe en Bretagne, organisé par les membres du réseau Noé Bretagne en janvier-février 2021, le pôle Europe de la DRV avait été très impliqué à la fois pour l'organisation de certains ateliers ("Horizon Europe, Kezako?"; "Opportunités en SHS"; "Co-contruction dans les projets européens") et dans la diffusion de l'information dans l'établissement pour mobiliser les chercheurs et enseignants-chercheurs de l'UR2.

Indicateurs:

Nombre de collaborations nationales et internationales : une cartographie a été réalisée par la DRV et le SRI. Nombre de dépôts de projets européens : 12

Classement International

L'objectif reste de faire apparaître l'université dans les classements internationaux. Pour ce faire, il s'agit d'identifier le classement le plus adapté aux spécificités de notre université. En ce sens, le classement « Time Higher Education » apparaît comme une cible privilégiée. Nous devons donc structurer la remontée des informations sur les secteurs de la formation, de la recherche, de la vie étudiante, mais aussi sur toutes les actions en lien avec la société. Pour y parvenir nous avons mis en œuvre le projet DATAVALO au travers d'un financement obtenu dans le cadre du dialogue stratégique de gestion. Ce projet vise à la création d'une plateforme informatique intégrant l'ensemble des données de la recherche, les contrats obtenus, les actions de valorisation avec le tiers secteur. Une première version de cette plateforme sera disponible en septembre 2022. Cette plateforme va nous permettre une analyse qualitative de nos actions en vue de l'intégration dans les classements.

• Augmenter la visibilité de nos équipes de recherche sur le plan national et international

Le rayonnement ne peut se faire sans une meilleure visibilité de nos équipes de recherche sur la plan national et international. Plusieurs actions étaient proposées pour l'année 2021 :

- optimiser les sites web des laboratoires afin d'avoir une page internationale pour chaque unité,
- encourager la mise en place de réseaux sociaux dans les laboratoires (comptes Twitter...) et demander aux unités de placer la marque UR2 en citant @UnivRennes_2 dans toutes les communications numériques. La visibilité de nos équipes passe également par des actions de valorisation des travaux scientifiques. Nous avons donc proposé la création d'une journée dédiée des recherches en SHS. Cette première journée de la recherche aura lieu le 9 juin prochain sur le thème « SHS et environnement ».

Indicateurs:

Nombre de sites web de laboratoires ayant créé leur page internationale : 5

Nombre de comptes créés par les laboratoires : 7

Retombées presse des activités de recherche : 250 articles font part de l'expertise d'enseignants-chercheurs ou Étudiants de l'université (soit 57 % de la couverture presse nationale)

Nombre d'articles parus dans The Conversation (adhésion en juin 2021) : 7 articles

• Mieux identifier pour mieux valoriser nos équipes

La communication est un élément central du rayonnement de l'établissement. Celle-ci ne peut se faire qu'en ayant des informations concrètes et pertinentes (prix, contrats de recherche, actions de promotions...) issues des laboratoires. Nous déployons une méthodologie spécifique permettant une remontée efficace de ces informations vers le service communication de l'établissement.

L'accent est porté sur la communication relative aux nombreux colloques organisés à Rennes. Le service de communication va mettre en place une procédure de diffusion de l'information pour diffuser plus largement.

- Mise en relation directe entre les services de communication et les directeurs et directrices d'unités de recherche : 17 RDV faits avec le service communication et les directions et équipes de communication des laboratoires.
- Création d'un webzine destiné à valoriser les éléments d'actualités de la recherche et de la formation, avec la contribution des chercheurs par des rédactions d'articles, le relais des articles parus sur The Conversation des chercheurs de l'université.
- Création d'un poste de chargée de communication éditoriale pour renforcer la valorisation, en plus du pôle éditorial, les activités des unités de recherche sur le site externe, dans la revue Palimpseste, dans le webzine et sur les réseaux sociaux.

Indicateurs:

Nombre d'articles du service communication : 55 articles au total dont 21 articles sur les projets de recherche Nombre d'éléments diffusés (colloques, conférences, séminaires) : 23 événements scientifiques avec soutien de la communication, dont 11 avec un communiqué de presse vers la presse généraliste et enseignement supérieur

Nombre d'ateliers d'aide à la vulgarisation scientifique via The Conversation : 4

Développement et meilleure visibilité du réseau étudiant et alumni

La visibilité de l'établissement nécessite d'avoir d'importants réseaux étudiants et des réseaux alumni identifiés. Nous voulons donc valoriser le rôle des étudiants dans la promotion des compétences scientifiques par leurs actions sur le territoire en développant les relations de parrainage alumni/étudiants et encourager les étudiants à créer un page Linkedin dédiée aux réseau alumni

Indicateur:

Nombre de parrainages alumni/étudiants réalisés

6. Développer l'ancrage socio-économique, culturel et sportif

Un des enjeux de la valorisation de l'établissement est associée à l'ancrage socio-économique, culturel et sportifs. Nous allons donc poursuivre certaines actions développées depuis quelques années, mais également proposer des nouveaux modèles économiques pour assurer le développement de l'établissement.

• Développement des liens avec les entreprises :

La SATT ouest est un partenaire de l'université dont nous venons de devenir actionnaire. Ce partenaire nous a permis d'accompagner cette année deux projets de transfert, l'un sur la création de la société MobiDeep et l'autre sur la maturation du projet SPEED. Nous avons également obtenu un trophée du campus d'innovation de Rennes, parrainé par la SATT, qui vient récompenser les travaux de Franck Multon dans le cadre de la Startup Moovency.

Indicateur:

Nombre de projets SHS portés par la SATT en 2021 : 2 projets (accompagnement de la création de la société Mobi Deep et concours scientifique de Mr Eric Le Breton (LIRIS) ; Projet SPEED porté par C. Matin (M2S).

- Recherches partenariales et mise en place de la mission « service universitaire à la collectivité SUC »
- Mise en place de la mission « service universitaire à la collectivité SUC » et du groupe inter-services « missions SUC » : cette mission consiste à rendre les ressources académiques à la disposition de la société civile et du « tiers-secteur de la recherche » (associations, collectivités, groupements professionnels, TPE/PME, etc.), ainsi qu'à impulser, structurer et valoriser les recherches partenariales,
- recrutement d'un ingénieur de l'intermédiation,
- mise en œuvre d'une page web Univer·Cité

- co-organisation des Assises du tiers secteur de la recherche, ATSR, (notamment avec l'ONG ALLISS – Alliance Science Société et le Collège coopératif de Bretagne) transformé en processus structurant.

Indicateurs:

Nombre de projets de recherche et/ou formations accompagnés par la mission : 11

Nombre de partenaires rencontrés : 60

Nombre de séminaires et groupes de travail partenariaux organisés : 37

Nombre de contributions et documents publiés sur le site de l'université sous l'onglet Univer·Cité : 1

Nombre de groupes de travail thématiques mobilisés dans le cadre de la structuration du processus des Assises du TSR : 13

• Mise en place d'un fonds de dotation

La nécessité de trouver des partenaires économiques est importante. Nous avons proposé en 2021 de créer un fond de dotation pour attirer des mécènes sur nos champs disciplinaires en art, culture, lettres et sport. Ce projet est en cours.

Développement de modèles économiques pour accompagner les plateformes

L'accompagnement de la maintenance et de la jouvence des plateformes de recherche (immermove, loustic, drônes, humanum, progedo, etc.) est en cours.

III – L'ORIENTATION, LA PROMOTION SOCIALE ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

1. Innovation dans le champ de la formation, la promotion sociale et l'insertion professionnelle

La nouvelle offre de formation s'est accompagnée de la mise en place d'un Service Universitaire de Pédagogie (SUP), service général dont l'objectif est de produire, d'expérimenter et de valoriser de nouveaux dispositifs pédagogiques au service des équipes pédagogiques et de la réussite des étudiant.e.s. En 2021, au terme d'une phase de construction difficile, une nouvelle direction a été mise en place. Cette arrivée constitue un élément de stabilisation important qui contribuera à asseoir le fonctionnement du SUP au sein de l'établissement. Par ailleurs, le transfert des activités de la CED, originellement attachée au SUP, vers les composantes a été mené. Il avait pour objectif de permettre de resserrer les activités du SUP vers ses missions d'accompagnement pédagogique, dans un contexte où l'évolution des pratiques pédagogiques – en particulier dans le cadre de la crise sanitaire - et la réussite de l'université aux appels à projets PIA du champ de la formation pèsent très fortement sur ce service. Ce transfert ne s'est pas fait sans difficultés et devra faire l'objet d'un bilan pour identifier les difficultés et les résoudre. Cela est d'autant plus nécessaire que la mise en œuvre de la prochaine accréditation doit s'accompagner d'une mise à plat de l'enseignement à distance dont le modèle (pédagogique et financier) est aujourd'hui peu satisfaisant. En revanche, en déchargeant le SUP d'une partie de sa charge, il a permis à ce service de se mobiliser très fortement dans l'accompagnement des enseignant.e.s qui, dans le contexte de la crise sanitaire, ont été contraints de mettre en œuvre des dispositifs pédagogiques « hybrides ». Cela a été particulièrement le cas dans le cadre du dispositif « soutien covid » financé par le projet PIA NCU Cursus Ide@l et le dispositif "Hybride@l" (plan de relance).

L'arrivée de la nouvelle direction, l'achèvement du projet PIA DUNE DESIR et la campagne d'emploi ont permis de résoudre une partie des difficultés préalablement rencontrées pour ce qui concerne la gestion des personnes recrutées au sein des projets PIA en tant que contractuelles mais ce travail devra être poursuivi. Dans le cadre de la préparation à la prochaine offre de formation, le service a été mobilisé pour accompagner les axes de transformation pédagogique définis dans le cadrage élaboré pour la prochaine accréditation. Ce travail a été facilité par la mise en place du pôle pilotage au sein de la DEVU. Un groupe de travail inter-services sur l'approche par compétences a été mis en place pour accompagner au mieux les équipes. Le travail sur l'hybridation, moins avancé, est lui aussi en cours. La mise en cohérence de ces dispositifs et la pérennisation de ceux d'entre eux qui sont actuellement financés sur projet ont fait l'objet d'une attention particulière. Dans le cadre du projet NCU Cursus Ide@l, le travail mené en concertation par les deux universités rennaises a

permis l'élaboration d'un cadrage Let M « majeure/mineure » destiné à faciliter la personnalisation des parcours des étudiants.

La transformation des pratiques pédagogiques s'accomplit au travers d'actions concurrentes de formation des personnels : journées thématiques ; formation continue des personnels ; formation « premier poste ». Ces actions de sensibilisation, de diffusion et de communication ont été menées malgré les conditions sanitaires difficiles. Une journée consacrée à l'approche par compétences en octobre 2021 a pu réunir, sous l'égide de Cursus Ide@l, les membres des deux universités et des écoles du site rennais.

Indicateurs:

Nombre de projets accompagnés par le SUP sur l'année : 69

Nombre de formations concernées : 54

Nombre d'actions de sensibilisation/diffusion/communication organisées : 3

Nombre de jours de formation des personnels, dont la formation « premier poste » : 35

2. Articulation formation initiale/formation continue

L'amélioration de l'articulation formation initiale/formation continue constitue un levier stratégique de transformation de nos pratiques qui passe par la modularisation des enseignements et la mise en place de stages courts fondés sur les domaines de spécialité des filières et des unités de recherche. Le développement de ces types de formation est facilité via l'approche par compétence au titre du renouvellement des formations accréditées. En parallèle, le service de formation continue finalise sa transformation en SFCA (service de formation continue et alternance) et poursuit la clarification de son offre de services aux composantes de notre établissement afin d'accroître le soutien aux équipes pédagogiques qui s'engagent dans le développement de la formation continue et de l'alternance

Indicateurs:

Nombre de cours modularisés suivis par les étudiants FI et FC : 18

Nombre d'étudiants FC : 1595 Nombre de stages courts : 21

Nombre de contrat d'apprentissage : 195

3. Mise en place de la Loi ORE

La loi ORE et les dispositifs réglementaires qui l'ont suivie – nouvel arrêté de licence et nouveau cadre national des formations en particulier – ont été accompagnés de moyens conséquents à la dépense desquels l'État, au travers d'enquêtes répétées (IGAENR ; Cour des Comptes) a accordé depuis 2019 une attention toute particulière. L'université doit de son côté faire en sorte que ces évaluations externes, sans devenir une fin en elles-mêmes, permettent de mieux évaluer la mise en place et – si cela est possible – l'efficacité des dispositifs mis en place.

L'analyse des inscriptions d'étudiants ayant candidaté via Parcoursup a révélé – même dans les filières en tension – un écart sensible entre nombre de réponses positives et nombre d'inscriptions effectives. Un paramétrage plus fin des outils Parcoursup a permis de réduire cet écart à la rentrée 2021, mais le travail devra être poursuivi.

Au titre du projet BRIO (PIA3), la liaison lycées/université est maintenant inscrite dans une dynamique régionale, qui vise à développer la compétence à s'orienter chez tous les lycéens. Dans ce cadre, en tenant compte des besoins spécifiques des composantes, les actions de liaison ont été diversifiées (immersion, amphis lycéens, échange de pratiques enseignant, etc.)

Indicateurs:

- Nombre d'actions en faveur de la liaison lycées/université (dispositifs d'orientation active et tests de positionnement) notamment dans le cadre du projet BRIO

En 2021, Les actions menées dans ce champ ont été largement perturbées par la crise sanitaire.

4 types d'action ont été portées par l'université Rennes 2 (campus Mazier, la Harpe et Villejean) en faveur de la liaison lycées universités :

- Journée portes ouvertes 2021 en distanciel pour Rennes et St Brieuc
- Immersions : 4 séquences des « Mercredi à Rennes 2 » (150 élèves accueillis),
- Amphis de lycéens : au regard des contraintes sanitaires cette action n'a pas été proposée en 2021

- Salons, forum et Webinaires :

Présence de Rennes 2 à 4 salons à distance entre décembre et janvier - Suparmor Saint-Brieuc en présentiel (décembre 2021), Azimut Brest (à distance), salon de l'étudiant à Rennes (à distance), Infosup Pontivy (à distance). La formule du salon en distanciel a généré une forte baisse de fréquentation. Des webinaires en ligne ont été proposés tout au long du mois de décembre afin de proposer des temps d'interaction entre nos futur.e.s étudiant.e.s et les chargé.e.s d'orientation du SUIO-IP. Ces webinaires ont rassemblé environ 140 participants Participation aux réunions d'informations des professeurs principaux (Mazier) : cette action a été largement perturbée en 2021 du fait du contexte sanitaire

Participations à des forums d'orientation organisés par les lycées : cette action a été largement perturbée en 2021 du fait du contexte sanitaire : 5 lycées dans les Côtes d'Armor et 2 lycées en Ille-et-Vilaine

Organisation d'une conférence en ligne relative à la poursuite d'études post-bac à l'intention des lycées d'Illeet-Vilaine (novembre 2021 – 3200 participants)

Forum réorientation – action NCU Ide@l

- Nombre d'entretiens avec le directeur.rice d'étude + nombre de contrats pédagogiques signés + Nombre de parcours d'accompagnement les données de cet indicateur ne sont pas consolidées à ce jour
- Analyse du ratio réponse positive/inscription : les données de cet indicateur ne sont pas consolidées à ce jour

La mise en place des contrats pédagogiques selon la loi ORE n'a pas pu se faire du fait de la situation de l'année 2021. Il en est de même pour les entretiens individuels qui ont pour une part été transformés en un suivi en ligne des étudiants en remédiation par les directeurs d'études.

En 2021, 747 étudiants ont bénéficié d'un accompagnement par le relais handicap.

4. Insertion professionnelle

En matière d'insertion professionnelle, notre université dispose aujourd'hui d'une expertise forte dont la valorisation doit se poursuivre à l'interne comme à l'externe. L'accompagnement du parcours de l'étudiant jusqu'à l'emploi, notamment pour les doctorants, s'appuie sur des dispositifs qui mettent en interaction les équipes pédagogiques avec les chargés de missions du SUIO-IP et les partenaires socio-économiques de l'établissement notamment via le projet Appui.

La structuration de notre présence dans les réseaux sociaux numériques a fait l'objet de développement particulier au travers du projet Résonances. Ce projet doit trouver des prolongements auprès de tous les acteurs de la formation de notre établissement.

Le renforcement de nos relations avec le monde socio-économique est un processus qui doit se renouveler en continu afin de s'adapter à l'évolution de nos projets de formation. Outre la réflexion autour du service à la collectivité, la stratégie de valorisation des compétences de nos étudiants doit traduire l'ambition de nos équipes pédagogiques notamment au travers de la valorisation des travaux des étudiants.

Indicateurs:

Nombre de rencontres/d'échanges avec les acteurs du monde socio-économique : 46

Nombre de conférences de professionnels : 47

Nombre d'engagements dans des réseaux et groupes de travail composés de professionnels : 8 (ex. Réseau des mentors de l'association Nos Quartiers ont du Talent, Groupe de travail Compétences piloté par l'Exploratoire, commission Mouvement des entreprises de France Ille-et-Vilaine, Groupe de travail Mixité/We Ker, Groupe de travail marché des créateurs et membre de jurys/ADIE)

Nombre de membres inscrits au réseau social Résonances : 10332 membres (au 22.02.22)

Nombre de projets d'entrepreneuriat étudiant :

13 étudiants avec le statut d'étudiant entrepreneur dont 2 qui suivent le Diplôme d'étudiant entrepreneur 162 étudiants sensibilisés à l'entrepreneuriat par des actions animées par PEPITE Bretagne au sein des formations

15 actions et interventions pilotées/co-organisées par le SUIO-IP (ex. Imagine ta startup, Intervention du réseau Bouge ta boîte, Table ronde d'entrepreneurs, Interventions de la Maison des professions libérales ou encore de la Maison des artistes)

5. Promotion sociale

Santé et sécurité

Dans le contexte de crise sanitaire qui s'est poursuivi en 2021, de nombreuses actions n'ont pas pu être menées comme prévu, pour certaines annulées ou reportées. Concernant ce qui a pu être réalisé :

- Poursuite de la politique de prévention des risques sanitaires selon la réglementation et les préconisations ministérielles et augmentation du suivi et de la fréquence des réunions CHSCT ;
- Report des travaux prévus avec le réseau des assistant.e.s de prévention ;
- Communication ciblée, au regard de la crise Covid, sur les aspects de prévention, de travail à distance, de reprise partielle ou non de l'activité, etc., en lien avec le CHSCT, le médecin du travail et la DRH ;
- Finalisation et transmission de la note en cas « d'agression physique et verbale » (suite à une demande préalable de collègues du CAC), la note a été préparée avec le DGS, la médecine du Travail, la DRH et la cellule juridique ;
- Maintien de formations dédiées à la santé et à la sécurité au travail à l'ensemble des personnels mais report de la plupart des sessions prévues en raison du contexte sanitaire

Indicateur:

Nombre de formations en santé et sécurité ainsi que le nombre d'actions de sensibilisation menées : 61

• Politique sociale et d'égalité à l'égard des étudiant.e.s

L'importance du nombre d'étudiant.e.s précaires ainsi que le fort taux de boursiers en augmentation constante (2019-2020 : 8117, 2020-2021 : 8734 étudiant.e.s boursièr.e.s) amènent à mener une politique plus active de promotion des actions de solidarité à l'égard de ces étudiant.e.s et à proposer une offre de soins de santé pour éviter le renoncement de suivi médical.

Indicateurs:

Nombre d'actes réalisés par le Service Santé des étudiants

- Nombre d'actes concernant des étudiant.e.s de l'université Rennes 2 pour l'année universitaire 2020-2021 : 13 323 actes / 36 437 actes (soit 36 % des actes)
- Nombre d'actes concernant des étudiant.e.s de l'université Rennes 2 pour l'année universitaire 2019-2020 : 14 799 actes / 38 945 actes (soit 38 % des actes)

Nombre de rendez-vous avec des assistantes sociales du SSE

- 2020-2021 : 5 392 entretiens réalisés par des assistant.e.s sociales de l'université et 435 réalisés par l'assistante sociale du Crous (uniquement STAPS). Total : 5 827.
- 2019-2020 : 2 185 entretiens réalisés par des assistant.e.s sociales de l'université (et 11 794 mails échangés) et 471 entretiens réalisés par l'assistante sociale du Crous (uniquement STAPS). Total : 2 656.

Ces données sont complexes à analyser du fait des confinements. En effet, les entretiens pouvant être difficiles à planifier, les assistant.e.s sociales ont pu communiquer par email avec des étudiant.e.s. Ces échanges d'emails ne constituent pas réellement des entretiens mais peuvent les remplacer ; de la même façon, ces échanges d'emails représentent une charge de travail importante pour les agents.

Nombre d'exonérations de frais d'inscription (étudiant.e.s communautaires et extra-communautaires)

- 2020-2021 : 767 remboursements individuels des frais d'inscription (dont 7 remboursements effectués suite à une « demande d'exonération exceptionnelle du Président »)

- 2019-2020 : 350 remboursements individuels des frais d'inscription (dont 2 remboursements effectués suite à une « demande d'exonération exceptionnelle du Président »)
 - Action sociale

Le contexte sanitaire vécu sur l'année 2021 n'a pas permis à l'établissement d'atteindre ses objectifs et ses ambitions en matière d'action sociale, pour autant nous poursuivrons une politique d'action sociale par du conseil, de l'accompagnement, des aides financières.

Il a fallu annuler une grande partie des activités de détente et des temps de convivialité afin de respecter les règles de distanciations sociales et sanitaires qui s'imposaient à nous. L'annulation de la fête de l'été, évènement devenu majeur dans la vie de l'établissement, a été compensé par une distribution de chèques Lire à l'ensemble des personnels, opération qui a d'ailleurs été bien accueillie.

L'après-midi récréatif de Nöel a cependant pu avoir lieu pour le bonheur et la joie des enfants et de leurs parents.

En raison du contexte sanitaire il n'a pas été possible de reprendre le travail sur la mise à disposition d'espaces pour les personnels en vue de favoriser la convivialité entre l'ensemble des personnels.

Il a également fallu reporter l'impulsion des associations des personnels pour un travail commun sur l'amélioration des services proposés.

Indicateurs : Ces données figureront dans le bilan social 2021, en cours de réalisation au moment de la rédaction du RAPE 2021.

Nombre de personnes bénéficiaires des prestations Nombre de personnes participant aux activités proposées Activités des associations de personnels Nombre d'actions menées en faveur des personnels

- Accompagnement du handicap
- Renforcer l'accompagnement du handicap par l'information, la sensibilisation, et le recrutement.
- Poursuivre la politique inclusive du handicap à travers une campagne de sensibilisation au sein de l'établissement.
- Poursuivre notre politique de recrutement de personnes en situation de handicap et diminuer par conséquent notre contribution au FIPHFP.

Indicateurs:

Taux de recrutement des personnes en situation de handicap : cette donnée sera disponible dans le bilan social 2021 en cours d'élaboration.

6. Politique de ressources humaines

Pilotage

Au regard du contexte sanitaire de l'année 2021 d'une part, et de la mise en place de nouvelles mesures réglementaires à fort impact pour les ressources humaines d'autre part (déploiement de la LPR notamment), la politique de GRH de l'établissement a dû être adaptée sur certains plans et révisée sur d'autres.

Si le renforcement du pôle de GPEC à la DRH a été finalisé, la décentralisation de la GRH dans une vision plus prospective n'a pas encore abouti. Concernant les possibilités de renforcement attendues par les équipes (en particulier pour l'enseignement, dans des filières toujours en tension), la campagne d'emplois n'a pas pu satisfaire les demandes récurrentes de renfort et le dialogue stratégique de gestion n'a permis qu'un « rattrapage » très limité. Dans le cadre des évolutions réglementaires, les changements attendus pour 2021-2022 n'ont pas été concrétisés (le régime indemnitaire des enseignants-chercheurs ne sera révisé qu'en 2022) et l'établissement a choisi d'anticiper, dès 2021, une révision de sa politique indemnitaire pour les personnels non enseignants, mais sur fonds propres (dans l'attente des dotations prévues à cet effet pour 2022, là encore).

Cette limitation des moyens, en termes de plafond d'emplois et de dotation récurrent, le retard dans le déploiement des moyens annoncés dans le cadre de la LPR, conjugués à une surcharge de travail et des conditions fortement dégradées par la crise sanitaire et le travail à distance (sur des périodes répétées) ont contribué à l'émergence de nombreuses tensions, d'insatisfaction pour les conditions de travail et d'absence de visibilité pour l'avenir.

• Emplois

En interne, la crise sanitaire et des changements organisationnels (à la présidence, à la direction générale des services) ont retardé la mise en œuvre des évolutions attendues ainsi que la préparation de la campagne d'emplois, même si, au dernier trimestre 2021, la poursuite de la politique pluriannuelle de GPEEC a été relancée, notamment du fait des annonces liées à la LPR. Les groupes de travail du comité de Pilotage RH ont pu reprendre : régime indemnitaire des BIATSS, avancement, mobilité, stratégie RH, etc. La programmation pluriannuelle des emplois est restée plus que jamais d'actualité, au regard des annonces arrivées en toute fin d'année 2021 (CPJ, repyramidage, RIPEC), qui auront une incidence sur la structure d'emplois de l'établissement et sur les modes de rémunération des agents. Les contraintes budgétaires restant toujours aussi fortes (augmentation de la masse salariale limitée à 1%, plafond d'emplois quasi atteint), l'accent a été mis sur des questions de rémunération (régimes indemnitaires) plus que d'emploi. Le « rattrapage » obtenu dans le cadre du dialogue stratégique de gestion n'a pu que très partiellement desserrer les contraintes sur les UFR, en termes de besoins pour l'enseignement, et n'a pas pu servir les attentes en termes d'emplois pérennes pour les BIATSS, sur des postes de titulaires, source là encore de multiples insatisfactions.

IV - LA DIFFUSION DE LA CULTURE HUMANISTE

1. Offre culturelle

L'offre culturelle de l'université remplit sa double mission de proposition culturelle plurielle de proximité pour l'ensemble des étudiants et des personnels, et de valorisation des compétences formation, professionnalisation et recherche d'un campus à très fort ancrage sur les disciplines traditionnelles de la culture humaniste. L'effort consenti par l'université en termes de financement de l'action culturelle est le levier principal d'une politique tarifaire de gratuité (expositions, projections, spectacle vivant, conférences grand public), de quasi gratuité ou de tarif très préférentiel. Cet élément est essentiel sur un campus dont le taux d'étudiants boursiers avoisine 50%. L'action culturelle de l'université a également vocation à attirer les publics du territoire, et tout particulièrement les publics des quartiers Villejean et Beauregard, mais également le public rennais en général.

Indicateurs:

- Nombre d'événements organisés (par type : expositions, spectacles, concerts, autres) : 11 expositions, 7 spectacles, 5 concerts, 13 conférences et tables rondes, 3 projections, 2 ateliers, 6 visites d'exposition, 3 évènements en ligne
- Nombre d'actions engageant des services autres que le service culturel, des départements, des composantes : 15
- Nombre d'actions culturelles dédiées aux personnels : 9
- Nombre d'événements avec actions de médiation et politique tarifaire pour publics du quartier : environ 15 (les Mardis en ligne et en présentiel avec la collaboration du quartier, les expositions extérieures ou tournées vers l'extérieur, les journées du patrimoine, les concerts du midi gratuits).
- Nombre d'actions culturelles gratuites (par type : exposition, projection, concert, autres) : la totalité des actions menées
- Nombre de visiteurs/participants de l'ensemble des activités culturelles de l'université : 6800 (pas de comptage hors exposition)

2. Promotion de la culture scientifique propre aux sciences humaines et sociales

Indicateurs:

- Nombre d'articles dans la revue *Palimpseste* : 30
- Nombre de pages (interviewes et présentation des recherches) sur le site web de l'université : 11
- Nombre de colloque et journée d'études sur le campus ouverts au grand public : : 5 (4 colloques : Psychocriminologie et victimologie + War Memories + Dune Desir + Louis Guilloux + 1 journée d'études légendaire fées)
- Nombre de conférences en relation avec les recherches : 23 manifestations scientifiques prévues en 2021, dont 17 colloques initialement prévus en 2020, reportés, et 6 nouveaux.

3. Mission égalité

Malgré la crise sanitaire, la mission égalité est restée une priorité de l'établissement tout au long de l'année 2021. Le plan d'action égalité professionnelle a été voté dans les instances en février 2021 et les différents groupes de travail du comité de Pilotage RH ont intégré, dans les différentes Lignes Directrices de Gestion, la dimension « égalité » comme partie intégrante de la stratégie de gestion des ressources humaines. Les objectifs en termes de parité ont été renforcés par les travaux menés, en parallèle, dans les différents projets liés aux évolutions réglementaires de la LPR (avancement, repryramidage, stratégie RH, etc.) et doivent permettre d'opérationnaliser, à moyen terme, les efforts de l'établissement en termes de rééquilibrage, en particulier pour la carrière des femmes.

En parallèle, la mission égalité a vu sa reconnaissance accrue avec la nomination d'une référente (dans l'immédiat sur une quotité de 25% de son temps de travail) et un relais administratif désormais clairement identifié au sein de l'établissement et pour les partenariats extérieurs (référent.e.s égalité sur le site rennais, au niveau régional et national).

La prévention et le traitement des discriminations, violences, harcèlements sexuel et sexiste sont restés une priorité, même si les outils de communication internes n'ont pas encore pu être tous mis à jour ou mis en visibilité (pages « égalité », observatoire).

Une enquête nationale (« Acadiscri ») a été lancée pour recenser les inégalités de traitement et les conditions d'étude et de travail dans l'enseignement supérieur et la recherche, pilotée par les universités Paris-Nanterre et Côté d'Azur, à laquelle participe Rennes 2 à côté d'autres établissements français ; le volet « personnels » a été lancé en 2021 (471 questionnaires soit 18% de retours complets exploitables ; le volet « étudiant.e.s », lancé début 2022, est à venir).

Au sein du groupe inter-établissements rennais, l'université Rennes 2 a poursuivi les campagnes de prévention et les actions de formation, la convention avec SOS Victimes 35 (pour l'accompagnement psychologique et juridique des victimes) a été reconduite et des contacts ont été établis avec de nouvelles associations en vue de partenariats à développer. Une convention régionale et académique pour l'égalité dans le système éducatif en Bretagne (2021-2024) a été finalisée et une nouvelle convention a été mise en place avec le CNRS pour une formation en ligne « Inégalités femmes-hommes dans la recherche ». En parallèle, et malgré la crise sanitaire, les « mardis de l'égalité » ont été maintenus en 2021 et l'édition 2021-2022 a pu reprendre en présence, avec une diffusion en ligne doublée et mise à disposition en différé sur le site de l'Aire d'U (https://www.lairedu.fr/collection/mardis-de-legalite/).

Indicateurs:

- Évolution de la structuration de la mission : création d'un quart de temps dédié à la mission égalité et appui sur un réseau de personnes ressources identifiées dans les services supports.
- Fréquentation des Mardis de l'Égalité et retransmissions sur l'Aire Du : 150 à 180 vues.
- Mise en place de nouveaux dispositifs, dont :
 - participation au festival Festisol (conférence en ligne regards croisés : accès à la santé des femmes en France, en Afrique et en Amérique latine)
 - partenariat INA au documentaire en ligne "Le travail au féminin": 565 visionnages
 - participation à la semaine de la mixité avec le SUIO-IP
 - exposition photos sur le "travail invisible des femmes"

- actions de sensibilisation au handicap (dont la création d'un dispositif de découverte du braille avec l'Edulab de Rennes 2 / réseau des Fablabs, présenté au village des sciences)

4. Développement durable

L'établissement promeut une politique de gestion de l'établissement écoresponsable et favorise l'ancrage territorial du campus grâce à l'expérimentation de projets de développement durable (DD) et d'économie sociale et solidaire (ESS) en lien avec les réseaux associatifs et les collectivités locales. Il innove et expérimente des actions visant à préserver, sur les campus, les milieux naturels et en améliorer la qualité paysagère et la biodiversité.

Pour 2021, l'université s'est engagée sur :

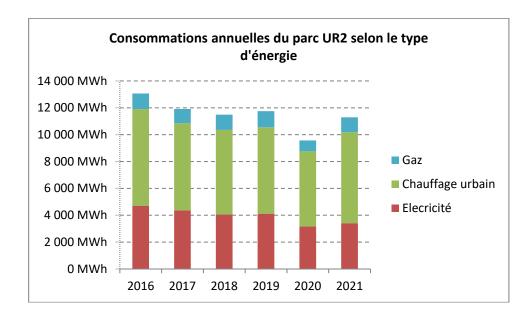
- la poursuite de la mise en œuvre du plan d'actions DD&RS de l'établissement
- la poursuite de la mise en œuvre du plan d'actions du PDE : journée de la mobilité, réparation vélos, nouveaux stationnements vélos, service d'auto-partage, borne de recharge véhicules électriques...
- l'organisation de l'évènement inter-services Verdoyons 2021 au mois de novembre
- l'élaboration du projet Empreinte carbone des laboratoires : présentation aux DU et référents DD des labos du projet et de la méthodologie GES 1 point 5
- le projet ESS CARGO : finalisation du projet bâti, poursuite de la mise en place du travail de l'association ESS CARGO & Cie.

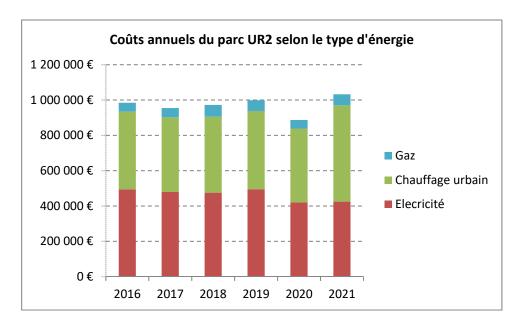
Indicateurs:

- Consommation énergétique :

Notre consommation d'énergie globale a retrouvé les niveaux de 2019. Notre consommation d'électricité est en baisse mais notre consommation de chauffage augmente de 5% par rapport à 2019 et son coût augmente de 23%. Notre consommation de gaz est stable.

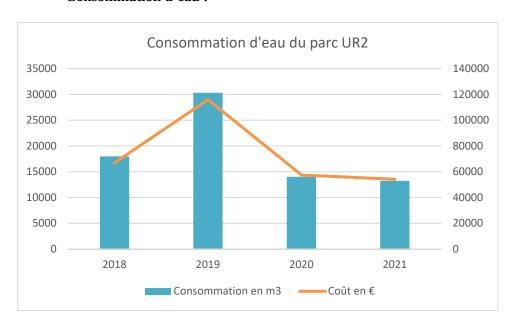
(En attente de données pour le mois de décembre 2021)





(En attente de données pour le mois de décembre 2021)

- Consommation d'eau :



(En attente de données pour le mois de décembre 2021)

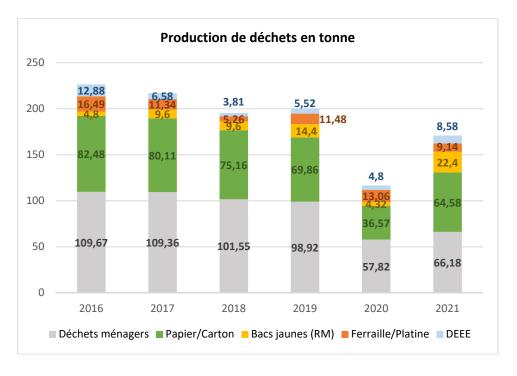
Nous notons une baisse sensible des consommations d'eau depuis 2020 par rapport à 2018, l'année 2019 n'étant pas représentative (importante fuite d'eau).

- Production de déchets :

Cette année 2021 a été encore perturbée par la crise sanitaire mais moins durement que l'année 2020. Notre production de déchets augmente mais sans atteindre le niveau pré-Covid. Il faudra attendre les prochaines années pour voir si cette tendance à la baisse se confirme.

Déchets totaux : 172 tonnes

100% de déchets triés 80% de déchets valorisés (valorisation matière + énergétique)



- Déplacements :

Nombre de personnels ayant bénéficiés de la prime Transport en 2021 : 415 personnes Budget 2021 de la participation employeur de la prime Transport : 80 631 € Nombre d'abonnements PDM en déc 2021 : 93 abonnements

2 sessions Entretien vélos des personnels: 158 vélos révisés / 37 nouvelles personnes

- Budget Développement Durable 2021 :

	Budg	Coût TTC	Subventions		
	Label Imprim'Vert	mars-21	Droit d'usage	156,00	
Déchets	CITEO	avr-21	Eco-contribution sur Papiers 2020	685,98	
			Total Déchets	841,98	
	Journée de la mobilité	sept-21	animations, communication	1 603,31	
	Borne recharge véhi élect	sept-21	2 prises, installation, signalétique	10 007,83	1 920,00
PDE	2 abris vélos PNRV	févr-21	62 places	37 650,17	18 825,09
FUE	Citiz RM	année	1 abonnement mensuel + frais	2 092,22	
	Réparation vélos personnels	année	2 sessions / 9 jours	4 090,50	
			Total PDE	55 444,03	20 745,09
Biodiversité	Mangeoires connectées	mai-21		450,00	
biodiversite			Total Biodiversité	450,00	
	Borne réparation vélo Mazier	mai-21	Station de réparation vélo	2 104,80	
CVEC	Borne recharge USB La Harpe	déc-21	Borne IIo + fauteuil	3 342,95	
			Total CVEC	5 447,75	
	Adhésion CIRSES	janv-21	Adhésion	450,00	
	Convention Atout Clauses 2021	janv-21	Subvention	3 762,00	
DD général	Communication	sept-21	Flyers DD Welcom Packs	891,45	
	Verdoyons 2021	nov-21	animations, communication	1 863,58	
			Total DD général	6 967,03	
		•	Total	69 150,79	20 745,09
	Total Dép	enses 20)21	48 405	,70

V – PARTICIPATION À LA CONSTRUCTION DE L'ESPACE EUROPÉEN DE L'ESR

En 2021, l'université avons continué à mettre en œuvre la politique et les actions liées à la politique de l'établissement votée en 2017. La crise sanitaire a ralenti de nombreux projets liés à l'international, en rendant les mobilités des étudiant.e.s et personnels difficiles voire impossibles vers certains pays Hors Europe.

Le groupe de travail Europe mis en place à l'automne 2020 a conduit à la création d'un label interne à la rentrée 2021, « Cap sur l'Europe » https://www.univ-rennes2.fr/article/cap-sur-leurope-nouveau-programme-devenements-rennes-2.

L'objectif attendu vise à créer des manifestations dédiées et à rendre visibles les manifestations existantes au sein de l'établissement autour de la thématique de l'Europe (conférences, tables-rondes, colloques, diffusions de films, expositions etc.). La crise sanitaire a fortement réduit le nombre de manifestations organisées mais le label a pu être lancé avec une charte graphique dédiée créée par le service Communication.

Indicateurs:

Nombre de manifestations organisées : 2 manifestations spécifiques Cap sur l'Europe, et 10 regroupées sous le label Cap sur l'Europe.

Nombre de projets européens déposés : 12

Dans le cadre de la préparation de la nouvelle offre de formation, un parcours européen optionnel valorisé par une labellisation spécifique a été élaboré. Il permettra aux étudiant.e.s se suivre, dans le cadre des enseignements transversaux, des enseignements obligatoires consacrés à l'histoire et aux institutions européennes et des enseignements choisis librement par les étudiant.e.s au sein des UEO. Ce parcours comprendra également de façon obligatoire l'enseignement de deux langues et une mobilité (longue ou courte). Le succès éventuel à l'appel à projet eMERGE permettra de mettre en place des enseignements mutualisés avec les universités partenaires. Ce parcours sera mis en œuvre à partir de la rentrée universitaire 2022-2023. Ce projet concernera également les outils nécessaires à l'harmonisation des pratiques européennes (les mobilités hybrides et la transition numérique, la reconnaissance des *soft skills*, la carte d'étudiant européenne, etc.).

Deux appels à projet, à savoir le Label « Bienvenue en France » et « l'Initiative Universités européennes » nous ont fortement mobilisés en 2021 et continueront à guider nos actions en 2022. Les deux projets s'intègrent de manière cohérente dans notre politique d'établissement.

1. <u>Label Bienvenue en France</u>: Titulaire depuis octobre 2019 du label Bienvenue en France pour la qualité de la prise en charge de ses étudiant.e.s internationaux, l'université Rennes 2 s'est engagée par cette reconnaissance (2 étoiles) à poursuivre le déploiement des actions qui favorisent la préparation des étudiant.e.s au séjour en France, leur intégration sur le campus et à la vie universitaire, les échanges entre étudiant.e.s internationaux et étudiant.e.s locaux.

Pour répondre aux critères du référentiel Bienvenue en France, l'université Rennes 2 a renforcé le developpement de ressources adaptées :

- Création du Service Vie Etudiante (SVE) au sein de l'université avec un point d'information qui a récemment été installé au bâtiment l'EREVE dédié à la vie étudiante https://intranet.univ-rennes2.fr/sve/info/accueil-point-infos-vie-etudiante. Les étudiant.e.s peuvent y recevoir des informations pratiques sur la vie du campus ainsi que des renseignements sur les démarches administratives. Les étudiant.e.s internationaux font partie des utilisateurs réguliers de ce service qui a pour vocation à favoriser le renforcement des liens entre tous les étudiants. Le SVE coordonne également la mise en place du Buddy System (parrainage étudiant) qui sera effectif à la rentrée 2022.
- Un accompagnement spécifiquement adapté aux besoins des étudiants internationaux en programmes d'échange est assuré en complément par le SRI. De même pour les étudiants inscrits pour une formation en FLE, qui sont pris en charge par le Cirefe.
- Un accès facilité à l'information via le stand « International Desk » ouvert à la rentrée 2019, les sites internet dédiés en français/anglais mis à jour régulièrement et les nouvelles ressources électroniques dynamiques proposées depuis la rentrée 2021.

- Un guichet multi-service d'accueil assuré par le CMI tout au long de l'année pour l'accompagnement aux démarches administratives (Titres de séjour, CPAM, CAF, logement, banque, etc).
- Plusieurs événements de rentrée (cf. sites web UR2, CMI, CIREFE) sont organisés sur le site rennais à l'initiative du CMI, de la ville de Rennes, de l'ESN et de chaque établissement d'enseignement supérieur. La situation sanitaire a nécessité des adaptations dans les formats mais les événements ont bien eu lieu. L'université Rennes 2 propose, via son service culturel chargé de mettre en œuvre la politique culturelle de l'établissement, une saison culturelle pluridisciplinaire et ouverte à tous les publics notamment les étudiant.e.s internationaux : https://www.univ-rennes2.fr/campus/saison-culturelle
- Le bureau logement du CMI, initialement dédié à l'accompagnement des chercheur.e.s internationaux et des doctorant.e.s, a été étendu depuis la rentrée 2020 à l'ensemble des étudiant.e.s pour répondre aux exigences du label. Désormais, le CMI gère toutes les demandes logement des étudiant.e.s en collaboration avec toutes les structures présentes à Rennes (CROUS, structures privées et associatives, foyer de jeunes travailleurs, familles françaises, etc.). Pour la prochaine rentrée, le CMI étudie pour le compte des établissements du site rennais, la possibilité d'élargir l'accompagnement au logement via une affiliation à des plateformes de services : les offres de Studapart et de ErasmusPlay (https://erasmusplay.com.fr) sont en cours d'instruction pour un arbitrage d'ici la rentrée 2022.
- Le dispositif d'accueil s'appuie également sur la mobilisation et la valorisation des initiatives des étudiants en lien avec les associations étudiantes et notamment l'ESN. Régulièrement, le CMI, le Cirefe, le service culturel proposent des évènements culturels organisés pour la promotion de la multi-culturalité et de la rencontre entre étudiant.e.s étrangers et français (cf. agendas culturels du CMI, Cirefe et Service Culturel).

Indicateur:

1500 étudiants sont passés par le stand International Desk à la rentrée 2021 et ont reçu l'information sur le Buddy System de Rennes 2.

Nombre d'utilisateurs/étudiants Rennes 2 de l'Application LEEVE (outil pour favoriser la mise en relation des étudiants locaux et internationaux) : donnée non communiquée.

- 2. <u>Initiative Universités européennes</u> (IUE) : le projet eMERGE porté par Rennes 2 n'a pas été retenu par la Commission européenne en juillet 2020. Par contre, le rapport d'évaluation positif et le score proche du seuil requis ont incité les membres du consortium à consolider leur projet en vue d'un troisième APP (IUE). Ainsi, dans l'intervalle, deux projets européens de plus modeste envergure ont été déposés et obtenus :
 - a) Un partenariat stratégique (KA2) intitulé TRIP, porté par l'université de Limerick sur l'internationalisation@home
 - b) Un projet de préparation d'un Master Mundus « European Design Measures », porté par l'université Rennes 2

Un nouvel appel à projets, l'Initiative Universités européennes (IUE), a été annoncé pendant l'été 2021 et les membres du consortium eMERGE se sont rapidement organisés pour répondre à cet appel et améliorer le dossier de candidature initiale. De nouveaux partenaires ont été intégrés (l'université de Burgos, Espagne, à la place de St Jacques de Compostelle, ainsi que l'université de Neapolis, Chypre) afin de rééquilibrer le consortium au niveau géographique. Le projet sera déposé en mars 2022. L'université de Limerick a pris le relais en tant que coordinateur du projet (mission précédemment portée par l'université Rennes 2) pour des raisons stratégiques (aucune alliance européenne n'est portée par une université irlandaise pour l'instant). Rennes 2 continue à être très impliquée et porte le Work Package consacré au multilinguisme et à la vie des campus intitulé « Connecting Campuses and Communities through Languages and Cultures ». Ce dossier implique plusieurs services en plus du SRI (notamment le service communication, DSG, DRV, DEVU, SFCA, CREA, SUIO-IP, SUP, service culturel) ainsi que plusieurs collègues enseignantt.e.s-chercheur.e.s, notamment de l'UFR Langues.

Indicateur:

dépôt d'un projet de partenariat stratégique : fait. Le projet TRIP est porté par l'University of Limerick (Irlande), en partenariat avec Rennes 2, Europa-Universitat Flensburg (Allemagne), Univerzita Mateja Bela V Banskej Bystrici (Slovaquie) et Universidad Complutense de Madrid (Espagne).

1. Internationalisation des formations

La réflexion se poursuit sur la mise en place à la rentrée 2022 d'un parcours européen optionnel en Licence par le biais des UEO, en lien avec le projet de création d'université européenne et la politique d'internationalisation de Rennes 2. Cette réflexion concerne également les outils nécessaires à l'harmonisation des pratiques européennes (les mobilités hybrides et la transition numérique, la reconnaissance des soft skills, la carte d'étudiant européenne, etc).

La crise sanitaire a rendu encore plus pertinente la stratégie d'internationalisation des formations et en particulier l'Internationalisation at Home (I@H), afin d'offrir une expérience internationale pour celles et ceux qui ne pourront ou qui ne voudront pas partir en mobilité de stage, d'étude ou d'assistanat.

Le dispositif EMILE (cours dispensés en langue étrangère) déjà en place, s'est poursuivi, avec un accompagnement de chaque enseignant volontaire par un linguiste et une rémunération x 1,5 pendant les 2 premières années de la mise en place du cours EMILE.

En lien avec le dispositif EMILE, un projet pilote, qui vise à créer des binômes (enseignant de langue et enseignant d'une autre discipline) afin de co-construire et co-enseigner un cours dans la prochaine maquette, a été déployé en 2021. Le financement a été obtenu dans le cadre de l'appel à projets Bienvenue en France. Un financement obtenu dans le cadre du Dialogue Stratégique de Gestion a permis de lancer un nouveau dispositif « Internationalisation@Home – développer les collaborations à distance ». Ainsi, une ingénieure pédagogique dédiée à l'internationalisation a pu être recrutée pour l'année 2022 et le premier appel à manifestation d'intérêt a été diffusé. Un accompagnement personnalisé sera proposé aux enseignants intéressés ainsi qu'une rémunération à hauteur de 18h dans le référentiel. Il s'agit de proposer des cours co-enseignés avec un partenaire international et impliquant une interaction entre les étudiants. Ces collaborations particulièrement inclusives sont fortement encouragées dans le cadre de l'internationalisation at home et s'appuient sur les outils numériques. Le dispositif a été lancé début février 2022 avec un appel à manifestation d'intérêt et un sondage visant à faire une cartographie complète des collaborations existantes. Des ateliers de présentation et de sensibilisation seront organisés par l'ingénieure pédagogique au cours de l'année 2022 et une plateforme de retour d'expériences pour donner de la visibilité à ces collaborations et créer de l'émulation sera créée.

Des stages intensifs gratuits de préparation à la mobilité, inities en 2018 en allemand et en portugais seront poursuivis pour inciter les étudiants à partir en mobilité d'échange. Le dispositif est fortement apprécié par les étudiants et concerne désormais 4 langues (allemand, espagnol, italien, portugais). Le SRI recense actuellement les demandes pour éventuellement ouvrir à d'autres langues en 2022.

L'université a continué à favoriser l'échange entre étudiant.e.s internationaux et rennais en proposant des rencontres café-Babel et en favorisant la constitution de « tandems » étudiants via le CIREFE. La plateforme ESN pour le Buddy System a été testée avant de convenir d'utiliser une solution interne à l'université dans le respect de la RGPD.

L'université d'été FLE organisée par le CIREFE a pu se dérouler en hybride pendant le mois d'août 2021 : la première quinzaine en distanciel, la deuxième quinzaine en présentiel.

Indicateurs:

- Nombre de binômes "EMILE" mis en place : 4 en 2021 (contre 3 en 2020)
- Nombre de cours initiés en format « collaboration à distance » : dispositif lancé en février 2022
- Nombre d'étudiant.e.s concerné.e.s par les stages "Mobilité" : 72 au total dont 14 en allemand, 29 en italien, 2 en portugais et 27 en espagnol

2. Internationalisation de la recherche

- Poursuite de la politique de l'internationalisation de la recherche :

- Reconduction du dispositif de fonds d'aide à la traduction,
- Rapprochement de la plateforme 2PE et visites par la VP Recherche dans les AG des laboratoires de recherche, accompagnée de l'ingénieure de projets dédiés aux SHS, afin d'impulser une nouvelle dynamique dans le montage des projets européens,
- Valorisation des Chaires Internationales,
- Diffusion de la plaquette recherche en langue anglaise.
- Privilégier le dépôt de projets européens :
 - Favoriser les boost-Europe,
 - Accompagner le dépôt de projets européens toutes catégories confondues.

Indicateur:

Nombre de projets européens déposés/obtenus : 6 projets déposés en recherche, dont 1 obtenu, 2 refusés, 3 en cours d'évaluation

3. Formation des personnels

Des stages intensifs de langue anglaise en immersion, qui devaient avoir lieu en juin 2020 pour 26 agents (essentiellement des enseignants souhaitant s'engager dans l'enseignement en anglais et des non enseignants susceptibles d'être en contact avec les étudiants internationaux) seront reprogrammés en juin 2022 en fonction de l'évolution de la crise sanitaire afin de renforcer leurs capacités linguistiques et interculturelles (financement obtenu en partie par l'appel à projet Bienvenue en France).

Indicateur:

- Nombre de personnels participant aux stages intensifs d'anglais : 23 dont 12 personnels administratifs et 11 enseignant.e.s

4. Communication et valorisation internationales

Il s'agissaitt de poursuivre et de renforcer des efforts de communication sur l'international :

- Améliorer l'attractivité de Rennes 2 par la mise en lien entre étudiant.e.s (locaux et internationaux) via une plateforme virtuelle d'échanges,
- Renforcer la communication partenariale avec les étudiant.e.s et enseignant.e.s-chercheur.e.s internationaux déjà intégrés à des projets partagés,
- Editorialisation des recherches et innovation pédagogique : Nombre total d'articles écrits sur les projets de recherche internationaux / les partenaires européens / l'innovation pédagogique sur le site international : 22 articles en 2021 → 14 sur la recherche + 6 avec des partenaires européens + 2 sur l'innovation pédagogique.

Et sur le site FR : nombre total d'articles écrits sur les projets de recherche internationaux / les partenaires européens / l'innovation pédagogique : 25 articles en 2021.

- Mise en avant de l'Europe en lien avec la priorité politique : création de « Rendez-vous Europe » et informations web sur les projets européens en cours ou en construction dans les différents services.

Indicateurs:

Nombre total de visites du site international en 2021 : 22 819 (chiffre approximatif car le DSI a confirmé qu'un problème technique avait entraîné une perte de données sur une période d'environ 3 mois). En 2020, par exemple, le nombre de consultations était plus proche de 28 000.

Nombre de visites de la section "recherche" du site international en 2021 (hors articles) : 1,472 visites au total

Sur le site en français, nombre de visites "Venir étudier en France": 5 711

VI – LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

1. Poursuite de la structuration des différents partenariats

La mise en œuvre de projets structurants a renforcé l'émergence de partenaires privilégiés.

La poursuite du projet eMERGE a permis d'approfondir les relations avec les partenaires et facilite la préparation de nouvelles actions à différents niveaux (bilatéral et au-delà) avec les 7 partenaires européens dont 6 en dehors de la France.

D'autres partenariats stratégiques ont été consolidés, notamment dans le cadre des EUR Digisports et CAPS.

Des partenaires privilégiés en Afrique et en Asie (et en particulier du Sud-Est) ont été consolidés via la recherche et la formation :

- Poursuite de la coopération avec l'UCAD au Sénégal avec le projet européen de recherche MANAGLOBAL et le partenariat Erasmus MIC en cours d'élargissement (UCAC Sénégal, Université de Bangui Centrafrique, UMG Guinée Conakry et UJKZ Burkina Faso) dans le cadre d'un nouvel AAP (dépôt fin février 2022)
- La mise en place d'un parcours Europe-Asie en LEA résulte également d'une étroite coopération avec des universités au Vietnam (Foreign Trade University de Hanoi -FTUH) et au Cambodge (URDSE). En effet, l'expérience acquise avec le Master Commerce et Relations Economiques Europe-Asie (CREEA), délocalisé à la Foreign Trade University de Hanoi, a permis de mettre en perspective le nouveau parcours proposé en LEA.
- Le projet Erasmus MIC avec l'URDSE au Cambodge s'est achevé en juin dernier et nous espérons pouvoir le reconduire sous une forme différente conformément aux exigences du nouvel AAP. C'est également dans le cadre de cet AAP MIC qu'une action spécifique de coopération (projet visant la formation) est proposée avec les universités malaisiennes UUMKL et USM, partenaires déjà très actifs en recherche.

Indicateurs:

Nombre de partenariats privilégiés de l'établissement : plus d'une vingtaine de partenaires sont identifiés et avec lesquels des projets structurants sont mis en œuvre (projet d'Universités Européennes, Bi-diplomation, projets KA2 Erasmus, projets MIC Erasmus, Projet RISE (H2020), EUR, etc.

2. Collaborations scientifiques internationales

- Promotion des chaires entrantes (12 à 24 par an) : La crise sanitaire a fortement impacté l'accueil des chercheurs internationaux : aucune mobilité en 2021 et 8 chercheurs attendus en 2022.
- Création de mobilités sortantes pour les enseignant.e.s-cherheur.e.s (bourses de mobilités)

A N N E X E AU COMPTE FINANCIER 2021

AGENCE COMPTABLE RENNES 2

4 mars 2022 Université Rennes 2



SOMMAIRE

Préa	imbule	2
l.	Faits caractéristiques, comparabilité des comptes, principes comptables et méthodes d'évaluation	2
1.	Faits caractéristiques ayant une incidence sur les comptes.	2
a)		
b		
2.	Principe, règle et méthodes comptables	
a)	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
b	Comptabilisation des immobilisations corporelles	4
c)		
ď	·	
e)	Les créances	5
_ f)		
II.	Notes relatives aux postes de bilan	
1.	Actif immobilisé	
a)	· · · ·	
b	•	
2.	L'actif circulant	
a)		
b		
c)		
3.	La trésorerie	9
4.	Les capitaux propres	
5.	Tableau des emplois et ressources de l'exercice	
a)		
b	Tableau de financement 2	11
6.	Les Provisions	
7.	Les dettes	
Ш.	Note relative aux postes du compte de résultat	
1.	Les produits	
a)		
b	•	
2.	Les Charges	
а		
b	·	
3.	Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	17
4.	<u>CAF</u>	
IV.	Autres informations	18
1.	Effectif 2021	
2.	Evènements postérieurs à la clôture	18
3.	Tableau des résultats des 5 derniers exercices	19



ANNEXE

Préambule

L'université de Rennes 2 appartient à la catégorie d'établissements publics instituée par la loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 : les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) au sens de l'article L 711.1 du Code de l'Education Nationale.

La comptabilité générale est tenue par l'Agent Comptable en application de l'instruction codificatrice M9 de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP).

La Loi n° 2007-1199 du 10 août 2007, relative aux libertés et responsabilités des universités, a modifié le Code de l'Education Nationale avec de nouvelles responsabilités pour les établissements d'enseignement supérieur en matière budgétaire, de gestion des ressources humaines, et de suivi de la masse salariale.

Le Décret n° 2010-1652 du 28 décembre 2010 modifiant les décrets 2008-618 du 27 juin 2008 et 94-39 du 14 janvier 1994 a défini les règles budgétaires et financières applicables aux EPSCP bénéficiant des responsabilités et compétences élargies, tel est le cas de l'université de Rennes 2.

Le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 portant règlement général sur la comptabilité publique s'applique à l'université de Rennes 2, établissement public de l'Etat. Ce texte réaffirme notamment le principe de séparation des ordonnateurs et des comptables, ainsi que celui de la responsabilité des comptables publics.

I. Faits caractéristiques, comparabilité des comptes, principes comptables et méthodes d'évaluation.

1. Faits caractéristiques ayant une incidence sur les comptes.

a) Corrections d'erreurs

Au cours de l'exercice 2021, plusieurs anomalies ont été constatées sur les immobilisations. Les corrections ont été apportées en impactant le compte de « report à nouveau » pour les sommes qui auraient dû concerner les exercices antérieurs. Ces corrections sont sans incidence sur le résultat de l'exercice 2021.

Impacts au compte 119

- ➤ La principale correction d'un montant de 226 k€ porte sur 622 fiches immobilisations, pour lesquelles la durée d'amortissement était paramétrée sur 8 ans au lieu de 5. Cela a diminué à tort les dotations des exercices antérieurs.
- ▶ 97 immobilisations acquises en 2010 ont été paramétrées avec un amortissement sur 50 ans au lieu de 5 ans, ce qui a eu pour conséquence de maintenir à tort une valeur nette comptable en réduisant nettement le montant des dotations aux amortissements annuelles. Ces immobilisations auraient dû être totalement amorties depuis plusieurs années. Les valeurs résiduelles ont donc été réintégrées en amortissements sur 2021 avec un impact global de 89k€.



- ➤ 28 immobilisations ont été comptabilisées sur un compte d'immobilisations mises à disposition, sur lequel les dotations étaient neutralisées, et compensées par une reprise équivalente. Cette neutralisation n'avait pas lieu d'être ; les immobilisations ont donc été ré-imputées sur le bon compte comptable annulant ainsi cette neutralisation. L'impact de la correction est de 10 k€.
- Les autres corrections avec effet sur le compte 119, concernent des erreurs détectées sur des immobilisations pour un montant total de 3,5 k€.

Impacts au compte 110

- La principale correction d'un montant de 119 k€ correspond à une partie de la subvention perçue en 2017 de la Région Bretagne, pour la réhabilitation de l'amphi Renan. Cette part de la subvention aurait dû être comptabilisée en fonctionnement en raison de la nature des dépenses qu'elle finance. La correction a donc été appliquée en 2021, avec la comptabilisation d'un avoir au compte 1312, neutralisé par une écriture au compte 110-Report à nouveau créditeur.
- > 9 immobilisations acquises en 2016 étaient financées par Rennes Métropole. Cependant, les paramètres étaient incorrects et aucune reprise de subvention n'a été comptabilisée. Les corrections ont été apportées en 2021, avec un impact de 11 k€.
- Les autres corrections ayant impacté le compte 110, concernent des corrections sur les reprises de subvention qui ont dues être augmentées, dans le cadre par exemple des immobilisations neutralisées à tort et donc non reprises, ou celles comportant des erreurs de durée (cf. compte 119). Le montant total de ces corrections s'élève à 6,7 k€.

Synthèse des corrections

Étiquettes de lignes		11000000	11900000	Total général
Amortissement exceptionnel généré à tort			556	556
Correction 2019	-	97	32	- 65
Neutralisation - Impact reprise	-	3 179		- 3 179
Correction BAT L	-	25	1 396	1 370
Correction RENAN - Comptabilisation recettes	-	118 573		- 118 573
Correction Renan-Reprise des immos		0	1 561	1 561
Neutralisation à tort Dot. Amortissements			10 236	10 236
Correction matériel 2016 - Reprises subventions	-	10 794		- 10 794
Mobilier amorti sur 50 ans			25 309	25 309
Matériel informatique & audiovisuel amorti sur 50 ans			63 835	63 835
Correction durée 8 ans au lieu de 5 - Impact reprise subv	-	3 428		- 3 428
Correction durée 8 ans au lieu de 5 - Impact dotation		0	226 090	226 090
Total général	-	136 097	329 016	192 919

b) Retraitement du coefficient de TVA

La régularisation du coefficient définitif de taxation 2020 a été effectuée en avril 2021, avec le nouveau coefficient calculé à 5,83 %. Ce coefficient est celui appliqué de manière provisoire sur l'ensemble de l'exercice 2021.



2. Principe, règle et méthodes comptables.

Les comptes annuels de l'Université de Rennes 2, Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP), sont établis selon les principes comptables repris par l'instruction comptable commune M9 et dans le recueil des normes comptables de l'Etat modifié.

L'exercice comptable a une durée de 12 mois et recouvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021

L'annexe porte sur les comptes agrégés de l'Université de Rennes2 qui intègrent la gestion du budget annexe du SAIC (Service à comptabilité Industrielle et Commerciale) des PUR « Presses Universitaires de Rennes ».

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

a) Comptabilisation des immobilisations incorporelles

Conformément aux instructions de la Direction Générale des Finances Publiques, tout bien dont le coût unitaire est supérieur à 500 € HT est inscrit à l'actif

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition comprenant :

- Le prix d'achat après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement,
- > Tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les immobilisations incorporelles comprennent :

- ✓ Les logiciels qui sont amortis sur 3 ans.
- ✓ Les autres immobilisations incorporelles, amorties sur 5 ans.

b) Comptabilisation des immobilisations corporelles

Coût d'entrée

Conformément aux instructions de la Direction Générale des Finances Publiques, tout bien dont le coût unitaire est supérieur à 500 € HT est inscrit à l'actif.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition comprenant :

- Le prix d'achat après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement,
- > Tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

L'approche par composants est appliquée sur tout le patrimoine immobilier présent à l'actif du bilan de l'Université.



Malgré les dispositions prévues par la norme 6 « Les immobilisations corporelles » du recueil des Normes des établissements publics, applicables aux EPSCP, l'établissement a fait le choix de poursuivre l'application de la méthode par composants pour la décomposition du patrimoine immobilier, qui avait été mise en place afin de se conformer à l'instruction budgétaire et comptable M93.

Durées et modes d'amortissements

Les amortissements économiquement justifiés correspondant à la dépréciation des dits biens sont calculés selon le mode linéaire prorata temporis à partir de la date de mise en service.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes (durée d'utilité) :

Immobilisations corporelles et incorporelles (hors constructions)

miniophisations to portines et intorportines (nors toristi actions)					
Catégorie	Comptes	Durée d'amortissement			
Immobilisations corp					
Aménagement de terrains	212	25 ans			
Installations techniques	21516 et 21517	10 ans			
Matériels scientifiques	2153	8 ans			
Outillages	2155	5 ans			
Matériels d'enseignement	21567	8 ans			
Agencements et améjnagement du matériel, out.	21577	10 ans			
Collections	216	10 ans			
Installations générales et agencements	2181	5 à 10 ans			
Matériel de transport	2182	5 ans			
Matériel de bureau	2183	8 ans			
Mobilier	2184	10 ans			
Matériel informatique	2183	5 ans			
Autres matériels divers	2188	5 ans			

Patrimoine Immobilier - Amortissement par composants						
	Durée d'amortissement	%				
Structure						
Gros œuvre - Maçonnerie	50 ans	80%				
Charpente	30 ans	8076				
Clos						
Menuiseries extérieures	25 ans	4%				
Bardage, isolation extérieure, ravalement	25 0115	470				
Couvert						
Etanchéité (Toiture traditionnelle, toiture terasse)	25 ans	2%				
Equipements techniques						
Installations climatiques (chauffage, ventilation, climatisation)	15 ans	5%				
Ascenceur	13 8112	3%				
Aménagements extérieurs et intérieurs	s					
Terrassements VRD, Espaces verts et travaux second œuvre						
intérieur (Peinture, cloisonnement, menuiserie intérieure,	25 ans	8%				
revêtement de sol, plomberie, metallerie)						
Electricité	Electricité					
Courants fort, informatique, anti-intrusion, contrôle d'accès	10 ans	1%				

c) Stocks et en-cours

Méthode d'évaluation des stocks : le prix de revient est calculé sur la base du coût d'impression et de la mise en page. Un inventaire est effectué une fois par an.

Une dépréciation de la valeur brute des stocks est constatée en fonction de la date d'édition des ouvrages et par comparaison avec le niveau de stocks et des ventes réalisées au cours de l'exercice.

d) Disponibilités

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale. L'Université de Rennes 2 dispose d'un compte DFT « Dépôts de Fonds au Trésor » ouvert auprès de la DRFIP « Direction Régionale des Finances Publiques d'Ille et Vilaine ».

e) Les créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



f) La TVA

L'Université de Rennes 2 applique les dispositions de l'instruction fiscale 3 A-4-08 du 13 juin 2008. Pour les dépenses, trois secteurs d'activités ont été crées:

- ✓ un secteur taxé : activité recherche uniquement Chiffre d'affaires soumis à TVA et les dépenses ouvrent droit à déduction totale.
- ✓ un secteur exonéré : activité d'enseignement uniquement (Formation initiale et continue) : Recettes sans collecte de TVA et pas de droit à déduction sur les dépenses.
- ✓ un secteur mixte qui permet en matière de dépenses d'appliquer un coefficient de déduction de la TVA, dès lors que la dépense ne peut être rattachée aux autres secteurs.

Pour les recettes, seuls sont assujettis à la TVA les produits avec contrepartie directe.

II. Notes relatives aux postes de bilan

1. Actif immobilisé

a) Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Les immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont les logiciels acquis ou fabriqués. La valeur brute de ces immobilisations est de 2 808 319 €. Après amortissements pour dépréciation, leur valeur nette comptable est de 110 347 €.

Les immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les terrains, les constructions, les installations techniques, le matériel et l'outillage et des immobilisations dites « en cours » non mises en service au 31 décembre 2021. Les immobilisations corporelles en cours comprennent notamment, des travaux sur les bâtiments de l'université pour lesquelles la réception n'a pas été prononcée à la clôture de l'exercice.

La valeur brute de ces immobilisations s'élève à 147 680 452 €. Après prise en compte des amortissements, la valeur nette comptable est de 86 602 312 €.

Les immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées de dépôts et consignations. La valeur nette de ces immobilisations s'élève à 700 €.



La variation des immobilisations incorporelles, corporelles et financières entre 2020 et 2021 est la suivante

Immobilisations	Balance d'entrée 2021	Acquisitions	Cessions/Mises au rebut	Transferts postes à postes	Solde exercice 2021
Immobilisations incorporelles	2 723 251	85 068	-	-	2 808 319
205 : Concessions, brevets, licences, logiciels,	2 601 469	73 268		10 450	2 685 187
208 : Autres immobilisations incorporelles	111 332	855			112 187
232 : Immobilisations incorporelles en-cours logiciel	10 450	10 945		- 10 450	10 945
Immobilisations corporelles	142 919 991	4 997 947	- 237 486	-	147 680 452
211 : Terrains	6 985 170				6 985 170
212 : Aménagements et agencements de terrains	818 570	26 522			845 093
213/214 : Constructions et agencements	102 496 312	185 070		680 912	103 362 294
215 : Installations techniques, matériels et outillage	2 470 027	369 141		80 413	2 919 581
216 : Collections	148 889	67 388			216 277
218 : Autres immobilisations corporelles	29 474 358	1 405 405	- 237 486	33 027	30 675 304
231 : Immobilisations corporelles en cours	514 685	2 413 670		- 794 351	2 134 004
238 : Avances versées s/ immobilisations	44.004	520.750			F 42 720
corporelles	11 981	530 750			542 730
Immobilisations financières	700	-	-	-	700
275 : Dépôts et cautionnements versés	700	-		-	700
Total Immobilisations	145 643 942	5 083 015	- 237 486	-	150 489 472

Les diminutions d'actifs correspondent aux sorties d'inventaire votées en conseil d'administration, et concernent principalement des matériels informatiques devenus obsolètes et mis au rebut.

b) Tableau des amortissements, immobilisations incorporelles et corporelles

La variation des amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles est la suivante :

Amortissements	Balance d'entrée 2021	Augmentation	Diminution	Solde exercice 2021
Immobilisations incorporelles	2 649 225	48 748	-	2 697 972
2805 : Concessions, brevets, licences, logiciels,	2 543 891	45 298		2 589 189
2808 : Autres immobilisations incorporelles	105 333	3 450		108 783
Immobilisations corporelles	56 027 750	5 287 169	- 236 780	61 078 140
2812 : Agencements de terrains	602 016	32 791		634 807
2813/2814 : Constructions	28 111 726	3 295 092		31 406 818
2815 : Installations techniques, matériels et outillage	2 179 538	132 250		2 311 788
2816 : Collections	99 184	-	-	99 184
2818 : Autres immobilisations corporelles	25 035 288	1 827 036	- 236 780	26 625 544
Total Amortissements	58 676 975	5 335 917	- 236 780	63 776 112



2. L'actif circulant

L'actif circulant comprend les stocks, les créances et les charges constatées d'avance.

a) Les stocks

Les stocks sont constitués des ouvrages édités par les Presses Universitaires de Rennes.

Nature des stocks	Balance entrée 2021	Variation des stocks en diminution		Clôture 2021
355- Produits finis	1 144 731	-	35 200	1 109 531
Total	1 144 731	-	35 200	1 109 531

b) Les créances

Les créances sur les entités publiques s'élèvent à 274 768 €. Elles sont composées de financements à recevoir.

Les créances clients et comptes rattachés s'élèvent à 11 001 753€. Ce montant est composé de :

- ✓ 2 064 274€ de créances à recouvrer (dont 386 859 € de créances douteuses)
- ✓ 9 332 027€ de produits à recevoir.
- ✓ 394 549 € de dépréciations de créances.

Les produits à recevoir au 4181 au 31/12/2021 concernent des prestations à facturer pour des mises à disposition de personnel et le rattachement à l'exercice des opérations afférentes au suivi des conventions à l'avancement.

Nature des produits à recevoir	2021	2020
Clients - Factures à établir (4181)	9 332 028	9 647 289
Autres subventions d'exploitations (44871)	4 542	4 542
Autres subventions d'exploitations (44877)	20 361	23 122
TOTAL	9 356 931	9 674 953

Les autres créances comprennent les avances versées sur commandes, et les comptes de régularisations.

L'antériorité des créances est la suivante :

	Etat des créances 2021							
	Type de compte	Montant net au bilan	à moins d'un an	à plus d'un an				
S	Créances rattachées à des participations	-	-	-				
SE	Prêts	-	-	-				
A	Autres créances immobilisées	700	-	700				
CRE,	Créances clients et comptes rattachés	11 396 302	11 396 302	-				
Ŭ	Créances sur les redevables (fiscalité affectée)	-	-	-				
	Créances diverses	269 816	269 816	-				
	Charges constatées d'avance	198 270	198 270	-				
	Total créances	11 865 088	11 864 388	700				



c) Les charges constatées d'avance

Il s'agit de diverses charges de fonctionnement initialement comptabilisées sur l'exercice 2021 mais qui relèvent de l'exercice 2022 (ou suivants). Ces charges concernent principalement des dépenses de maintenance et d'abonnement et s'élèvent à 198 270 €.

Charges constatées d'avance	2021	2020
Charges d'exploitation : Abonnements, maintenance, licences	198 270	180 256
TOTAL des charges constatées d'avance	198 270	180 256

3. La trésorerie

La trésorerie nette de l'établissement est composée des éléments suivants :

Rubrique/ Situation et mouvements	Situation au 31.12.2021	Situation au 31.12.2020	
Disponibilités	25 576 258	22 279 451	
5112/5115/5117 - CB et Chèques	14 178	13 346	
5151-Compte au Trésor	25 543 888	22 260 107	
5159- Réglements en cours de traitement	13 621	2 236	
531- Caisse	4 572	3 761	
Trésorerie passive	- 211 726	- 269 755	
545-Régie de recettes	- 210 738	- 250 968	
585-Virements internes de fonds	- 988	- 18 787	
Total	25 364 533	22 009 696	

Le tableau retraçant les flux de trésorerie de l'exercice se décompose comme ci-dessous :

Tableau des flux de trésorerie	2021	2020
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
RESULTAT NET	895 420	1 183 186
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité	2 265 195	1 930 787
Amortissements et provisions, hors provisions sur actif circulant	2 265 195	1 930 787
Plus-values de cession	-	-
Engagements à réaliser	-	-
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	4 824 595	2 413 074
Stocks	31 102	22 349
Créances clients et comptes rattachés	- 218 518	141 021
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	- 145 998	475 634
Autres comptes	5 158 009	1 774 071
TOTAL (I)	7 985 210	5 527 048
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
ENCAISSEMENTS	-	-
Cessions d'immobilisations incorporelles	-	-
Cessions d'immobilisations corporelles	-	-
Cessions d'immobilisations financières	-	-
Autres opérations		
DECAISSEMENTS	5 083 015	2 920 608
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	85 068	37 689
Acquisitions d'immobilisations corporelles	4 997 947	2 882 919
Acquisitions d'immbilisations financières	-	-
Autres opérations	-	-
TOTAL (II)	- 5 083 015	- 2 920 608
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENTS		
ENCAISSEMENTS	496 237	2 522 558
Dotations en capitaux propres	496 237	2 522 558
Emissions d'emprunts	-	-
Autres opérations	-	-
DECAISSEMENTS	-	1 050
Remboursements d'emprunts	-	-
Autres opérations		1 050
TOTAL (III)	496 237	2 521 508
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS GERES POUR LE COMPTE D'ORGANISMES TIERS		
ENCAISSEMENTS	2 118 189	1 384 849
DECAISSEMENTS	2 161 784	1 350 479
TOTAL (IV)	- 43 595	34 370
VARIATION DE TRESORERIE (V=I+II+III+IV)	3 354 837	5 162 317
TRESORERIE A L'OUVERTURE	22 009 696	16 847 378
Conseil d'admininistration plénier du 04TRESORERIE ALACLOTURE	† 25 364 533	xe22)009 696 d



4. Les capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres de l'exercice 2021 est le suivant :

N° de compte	Capitaux Propres (en €)	BE 2021	Augmentation	Diminution	Amortissement des financements d'actifs	Affectation du résultat	Virement de compte à compte	Correction erreur	2021
101	Financements non rattachés à des actifs déterminés - Etat	1 235 093	855 255	- 940 206		-			1 150 141
1041	Financements de l'actifs par l'état - Rattachés	96 844 726	940 206	- 23 969					97 760 963
1049	Reprise résultat financements actifs - Etat	- 27 588 590		23 969	- 2 697 384			- 411	- 30 262 417
10682	Réserves facultative	19 283 148				1 183 186			20 466 334
110	Report à nouveau - Solde créditeur	1 780 880						- 192 919	1 587 961
131	Subventions d'equipement non rattachées	2 181 719	1 581 572	- 2 847 475				- 118 573	797 243
134	Financements rattachés à des actifs	8 307 816	906 886	- 26 315				-	9 188 387
1349	Reprise résultat financement rattachés	- 4 743 884		26 315	- 558 337			1973	- 5 273 934
	Total des capitaux propres avant résultat	97 300 908	4 283 919	- 3 787 681	- 3 255 721	1 183 186	-		95 414 678
120	Résultat de l'exercice - solde créditeur	1 183 186	895 420			- 1 183 186			895 420
	Total des capitaux propres après résultat	98 484 093	5 179 339	- 3 787 681	- 3 255 721	-			96 310 098

Les fonds propres comprennent les financements reçus, les réserves, les reports à nouveau et le résultat de l'exercice.

Les financements reçus

Les financements reçus comprennent également les subventions reçues dans le cadre de projet prévoyant des financements d'immobilisations acquises par l'université. Les sommes sont rattachées aux immobilisations correspondantes afin de neutraliser l'impact des dotations aux amortissements, par leur reprise.

Les réserves

Les réserves correspondent aux résultats des exercices précédents.

Le report à nouveau

Le report à nouveau de 2021 s'élève à 1 587 961 €. Il est constitué des opérations de régularisations intervenues sur l'exercice mais qui concernent les exercices comptables précédents. Au cours de l'exercice 2021, ce sont des corrections d'amortissements et de reprises de subventions qui ont été comptabilisées à ce compte.

Le résultat de l'exercice

Le résultat 2021 (recettes de fonctionnement – dépenses de fonctionnement) est un excédent de 895 420 €. Le résultat de l'exercice et les reports à nouveau seront affectés aux réserves lors de l'approbation des comptes par le Conseil d'administration.



5. Tableau des emplois et ressources de l'exercice

a) Tableau de financement 1

Variation du Fonds de Roulement Net Global						
EMPLOIS	2021	2020	RESSOURCES	2021	2020	
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé	5 083 015,19	2 920 608	Capacité d'autofinancement	3 530 839	3 123 767	
Immobilisations incorporelles	85 068	37 689				
Immobilisations corporelles	4 997 947	2 882 919	Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé :	-	-	
Immobilisations financières (a)	-					
			Cessions d'immobilisations	-		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (b)	-	-	Incorporelles	-	-	
			Corporelles	-	-	
Réduction des capitaux propres	-	-	Financières	-	-	
Remboursement de dettes financières (c)	-	1 050	Augmentation des capitaux propres	496 237	2 522 432	
			Augmentation de dotations	496 237	-	
			Augmentation des autres capitaux propres		2 522 432	
			Correction ressources	-	-	
			Augmentation des dettes financières	-		
TOTAL DES EMPLOIS	5 083 015	2 921 658	TOTAL DES RESSOURCES	4 027 076	5 646 200	
Variation du FRNG (ressource nette)		2 724 542	Variation du FRNG (emploi net)	- 1 055 939		

b) Tableau de financement 2

Voucetion du foude de veulement uet elebel		Exercice N-1		
Variation du fonds de roulement net global	Besoins (1)	Dégagement (2)	Solde (2-1)	Solde
Variation des actifs d'exploitation :				
Stocks en cours	-	35 200		
Avances et acomptes versés sur commandes	-	11 440		
Créances client, comptes rattachés et autres créances d'expl. (a)	-	309 581		
Variation des dettes d'exploitation :				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	2 488 367		
Dettes fournisseurs, comptes rattachés et autres dettes d'expl. (b)	-	1 724 038		
TOTAUX	-	4 568 625		
A - Variation nette "Exploitation" (c)			4 568 625	1 677 268
VARIATIONS "HORS EXPLOITATION"				
Variation des autres débiteurs (a) (d)	-	105 585		
Variation des autres créditeurs (b)	263 435	-		
TOTAUX	263 435	105 585		
B - Variation nette "Hors exploitation" (c)			- 157 849	760 508
TOTAL (A + B)				
Besoin de l'exercice en fonds de roulement				
ou				
Dégagement net de fond de roulement dans l'exercice			4 410 776	2 437 776
VARIATIONS "TRESORERIE"				
Variation des disponibilités	3 303 221	-		
Variation des concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	51 616	-		
TOTAUX	3 354 837	-		
C - Variation nette "Trésorerie" (c)			- 3 354 837	- 5 162 317
VARIATIONS DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL				
TOTAL (A+B+C)				
Emploinet			-	- 2 724 542
Ou				
Ressource nette			1 055 939	_

- (a) Y compris charges constatées d'avance selon leur affectation à l'exploitation ou non
- (b) Y compris produits constatés d'avance selon leur affectation à l'exploitation ou non
- (c) Les montants sont affectés du signe + lorsque les dégagements l'emportent sur les besoins et du signe dans le cas contraire
- (d) Y compris valeurs mobilières de placement



6. Les Provisions

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges liés à l'activité de l'établissement que des évènements survenus au cours de l'exercice ou en cours à la date de clôture rendent probables quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance peuvent demeurer incertaines.

N° de compte	Intitulé	Balance d'entrée 2021	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Solde exercice 2021
Pr	ovisions pour risques et charges	1 563 904	511 908	- 17 684	2 058 129
1511	Provisions pour litiges	1 000	372 752		373 752
1516	Provisions perte de contrat	11 667		- 11 667	-
1518	Provision pour risques autres	14 282	-	-	14 282
1582	Provision pour CET	1 536 955	139 157	- 6 017	1 670 095
	Provisions pour dépréciation	444 337	794 334	- 424 111	814 561
395	Provision pour dépréciation des stocks	424 111	420 012	- 424 111	420 012
4911	Provision pour dépréciation clients	20 227	374 322		394 549
	Total	2 008 242	1 306 242	- 441 794	2 872 690

La provision pour Compte Epargne Temps (CET), est relativement stable par rapport à 2020 et concerne la valorisation des jours de congés épargnés sur CET pour lesquels aucune demande d'indemnisation n'a été formulée. Ces jours de congés maintenus par le personnel sur leurs comptes épargne-temps font l'objet d'une provision pour risques et charges, compte tenu du caractère incertain de la date à laquelle les jours seront finalement utilisés par le personnel. La dette s'établit à 7 467 jours et concerne près de 328 agents. Elle est évaluée sur la base du coût journalier individuel de chaque agent.

7. Les dettes

Les dettes non financières

Il s'agit des sommes enregistrées en comptabilité au 31 décembre mais pas encore mises en paiement, des charges à payer sur la masse salariale, des avances et acomptes perçus, des produits encaissés mais non encore rapprochés avec un titre de recette et des produits constatés d'avance qui doivent être sortis du résultat de 2021 pour impacter les résultats 2022 ou suivants, afin de respecter le principe de rattachement des recettes au bon exercice comptable.

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 1 940 023 €. Sur ce montant, 1 907 535€, soit 98%, concernent des comptabilisations pour les factures non parvenues au 31 décembre 2021 sur des livraisons de biens et services intervenues en 2021.

Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 2 908 429 € dont 2 892 985 € soit 99% concernent des charges à payer de personnel. Les charges à payer vis-à-vis du personnel (C/4282 & C/4286) sont composées de :

- ✓ Charges à payer heures complémentaires : 937K€, correspond aux heures effectuées entre septembre et décembre 2021 qui seront payées sur 2022.
- ✓ Charge à payer pour CET : 185K€ Comprend les sommes dues aux agents pour lesquelles une demande d'indemnisation a été faite.



- ✓ Charges à payer pour vacations horaires : 203K€
- ✓ Charges à payer pour congés payés : 1 145K€ Cette provision concerne à la fois les contractuels et les titulaires BIATSS et est estimé sur la base du solde de jours de congés restant au 31 décembre 2021, valorisé sur la base du coût individuel de chaque agent.
- ✓ Charges à payer pour allocation forfaitaire de télétravail : 14K€ concerne les sommes dues au titre de l'allocation forfaitaire de télétravail accordée à chaque agent à hauteur de 2,5 € par jour de télétravail effectif. Le 1^{er} versement, pour la période de septembre à décembre 2021 interviendra au 1^{er} trimestre 2022.
- ✓ Charges à payer PRES/PES : 407K€ cette somme correspond au montant dû au titre de la prime de recherche et d'enseignement supérieur et à la prime d'enseignement supérieur, pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2021 dont le paiement interviendra au mois de février 2022.

Charges à payer	2021	2020
Fournisseurs - Factures non parvenues C/4081	1 622 287	1 562 848
Charges à payer fournisseurs C/40811	165 072	260 190
Charges à payer fournisseurs immo C/4084	120 176	231 263
Charges à payer congés payés C/4282	1 145 476	1 098 753
Charges à payer personnel C/4286	1 747 509	940 070
Total des charges à Payer	4 800 520	4 093 123

Les avances et acomptes perçus s'élèvent à 16 354 108 €. Il s'agit essentiellement des avances perçues au titre des conventions pluriannuelles. Ces sommes seront définitivement titrées lorsque toutes les conditions prévues au contrat seront réalisées.

Les autres dettes non financières de 1 989 717,15 € retracent les sommes encaissées et non encore rapprochées d'un titre de recettes. Ces sommes abondent la trésorerie mais n'impactent pas le résultat comptable de l'exercice.

La ligne « **produits constatés d'avance** » comptabilise les recettes à reporter sur l'exercice 2022 au titre du bon rattachement à l'exercice. Pour 2021, ces produits sont de 2 676 745 €. Ce montant est constitué de :

Nature des produits constatés d'avance	2021	2020
Formation continue	362 266	642 422
Conventions pluriannuelles	1 377 668	1 141 796
Divers	326 592	212 337
SAIC	610 219	260 100
TOTAL	2 676 745	2 256 655

Il s'agit de produits ayant été comptabilisés en 2021 qui doivent être rattachés à 2022 ou aux exercices suivants.



Depuis le 1^{er} janvier 2019, il n'y a plus de rattachement à l'exercice pour les produits relatifs aux droits d'inscriptions.

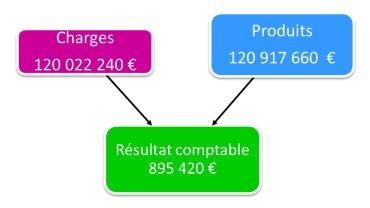
Les produits relatifs aux conventions pluriannuelles ou à la formation continue représentent le chiffre d'affaires ou les subventions comptabilisées en avance par rapport aux prestations/réalisation des dépenses.

L'antériorité des dettes est la suivante :

	Etat des dettes 2021							
	Туре de compte	Montant net au bilan	à moins d'un an	à plus d'un an				
	Emprunts et dettes financières divers	-	-	-				
ES	Avance et acomptes reçus sur commandes	16 354 108	16 354 108	-				
DETTI	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 778 646	1 778 646	-				
	Dettes fiscales et sociales	2 908 429	2 908 429					
	Dettes valeurs immobilisées et cptes rattachés	161 376	161 376	-				
	Dettes diverses	1 989 717	1 989 717	-				
	Produits constatés d'avance	2 676 745	2 676 745	-				
	Total Dettes	25 869 023	25 869 023	-				

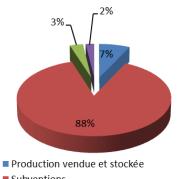
Note relative aux postes du compte de résultat III.

Le résultat de l'exercice 2021 s'élève à 895 420 €.



1. Les produits

Répartition des produits



- Subventions
- Reprises sur amortissements et provisions



a) Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'établissement comprend les postes suivants :

Chiffres d'Affaires	Exercice 2021	Exercice 2020
Vente de produits résiduels (703)	1 263	2 116
Travaux (704)	31 000	-
Etudes (705)	97 462	123 179
Droits Universitaires (70621 et 70622)	1 784 886	1 822 381
Redevances (70623)	1 317 088	1 439 196
Prestations de formation continue (70624)	1 675 615	1 011 211
VAE (70625)	62 324	34 237
Formation en apprentissage (70626)	667 162	156 241
Colloques (70661)	12 417	12 238
Prestations de recherches (70662)	122 288	304 937
Ventes de publications (70664)	1 611 989	713 450
Prestations de services (70682)	318 451	369 087
Locations diverses (7083)	61 656	80 007
Mise à disposition de personnel (7084)	792 024	454 994
Port et frais accessoires (7085)	4 034	2 875
Autres produits annexes (7088)	9 643	541
TOTAL	8 569 302	6 526 689

- ✓ Les droits d'inscription sont depuis 2019 constatés intégralement lors de l'encaissement des droits universitaires.
- ✓ Les prestations de formation continue sont prises en charge lors de l'émission de la facture à la signature du contrat. Un produit constaté d'avance est ensuite comptabilisé à la clôture de l'exercice en fonction de l'avancement de la formation.
- ✓ La taxe d'apprentissage est titrée à hauteur des dépenses réalisées au cours de l'exercice.
- ✓ Les subventions d'exploitation sont titrées dès réception de l'avis d'attribution.
- ✓ Depuis le 1^{er} janvier 2014, les produits liés à des contrats (hors contrat s'étalant sur l'année universitaire) sont comptabilisés en fin d'exercice, en produit à recevoir, le produit étant égal aux dépenses effectuées dans l'année. Cette méthode de comptabilisation s'applique aux recettes d'investissement comme de fonctionnement.
- ✓ Les produits liés aux contrats signés avant l'exercice 2014, ainsi que ceux liés aux contrats s'étalant sur l'année universitaire sont comptabilisées selon la méthode de l'avancement. Un pourcentage d'avancement est défini à chaque clôture et est appliqué à cette recette afin d'enregistrer un produit constaté d'avance « PCA » ou un produit à recevoir « PAR »

On note cette année une forte augmentation des recettes propres de 2M€ par rapport à 2020. Ces augmentations concernent principalement les postes suivants :

- Les prestations de formation continue de 1,675M€ (1M€ en 2020),
- La formation en apprentissage pour 667K€ (156K€),
- La vente de publication des PUR de 1,6M€ (713K€ en 2020),
- La mise à disposition de personnel pour 792K€ (455K€ en 2020.



b) Produits d'exploitation

Les subventions d'exploitation se répartissent de la façon suivante :

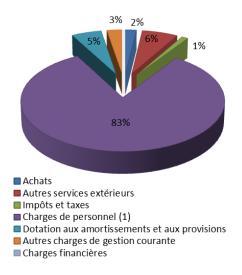
Subventions et produits assimilés	Exercice 2021	Exercice 2020	
	Montant	Montant	
Subventions de fonctionnement - Etat	101 946 845	99 319 443	
Ministère de tutelle (7411)	99 993 304	97 599 794	
Autres ministères (74128)	770 044	936 161	
ANR (7413)	1 183 497	783 488	
Subventions de fonctionnement - Collectivités, organismes publics et org. Internat.	4 244 704	4 479 864	
Région (7442)	902 152	1 304 392	
Département (7443)	- 5 109	91 152	
Communes et groupements de communes (7444)	469 089	259 211	
Union Européenne (7446)	982 792	855 703	
Organismes internationaux (7447)	12 000	59 431	
Autres collectivités et organismes publics (7448)	1 510 298	1 151 477	
Autres (7488)	373 481	758 498	
Autres produits sans contrepartie directe	181 201	16 423	
Dons et legs (746)	176 720	200	
Produits versements libératoires ouvrant droit à exo. Taxe apprentissage (7481)	4 481	16 223	
TOTAL	106 372 749	103 815 730	

Les autres produits d'exploitation

Autres produits de gestion	Exercice 2021	Exercice 2020
	Montant	Montant
Redevances pour concessions, brevets, licences (751)	135 594	148 559
Revenus des immeubles (752)	-	2 649
Taxes affectées (757)	1 272 843	1 299 518
Autres produits de gestion courante (758)	911 818	250 490
TOTAL	2 320 254	1 701 217

2. Les Charges

Répartition des charges





a) Les charges d'exploitation

Charges d'exploitation	2021	2020
Achats et variations de stocks (60)	2 331 660	2 243 131
Services extérieurs (61)	2 957 992	2 522 039
Autres services extérieurs (62)	4 622 457	4 177 665
Charges diverses (63 hors 633 et 65)	3 238 650	2 647 745
Impôts, taxes (633P)	1 273 206	1 244 534
TOTAL	14 423 965	12 835 114

a) Les Dépenses de personnel

Charges de personnel	2021	2020
Salaires et traitements, cours complémentaires (641)	59 127 822	56 493 911
Charges sociales (645,647)	40 145 197	39 576 653
TOTAL	99 273 019	96 070 564

L'année 2021 enregistre de nouveau une augmentation des dépenses de personnel de 3 202 k€. En 2020 l'augmentation était de 1 591k€ par rapport à 2019.

Ces charges s'entendent hors charges de personnel extérieur (compte 621) et impôts, taxes sur rémunération (compte 633). En effet, les dépenses des comptes 633 "Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations", sont inscrites en crédits de paiement de l'enveloppe de personnel en comptabilité budgétaire, mais comprises en charges de fonctionnement en droits constatés, conformément à l'instruction M9.

3. Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations et provisions

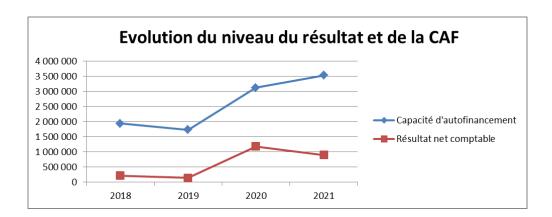
Dotations aux provisions et amortissements	2021	2020
Dotations immobilisations incorporelles et corporelles (6811)	5 020 083	4 802 007
Dotation aux provisions pour risques et charges (6815)	509 414	198 962
Dotation aux provisions pour dépréciation des actifs (6817)	794 334	424 111
Total des dotations	6 323 831	5 425 080
Reprise sur amortissements - immobilisations incorporelles et corporelles (7813)	3 249 112	3 069 774
Reprises sur provisions pour risques et charges de fonctionnement (7815)	15 189	282
Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs (7817)	424 111	414 442
Total des reprises	3 688 412	3 484 498



4. CAF

La capacité d'autofinancement (CAF) correspond à l'ensemble des ressources financières générées par les opérations de gestion de l'établissement et dont il pourrait disposer pour couvrir ses besoins financiers.

C.A.F ou I.A.F à partir du Résultat Net	2018	2019	2020	2021
Résultat net comptable (bénéfice ou perte)	216 091	140 259	1 183 186	895 420
+ Dotations aux amortissements et provisions	5 379 132	6 499 168	5 425 080	6 323 831
+ VNC des immobilisations cédées (656)				
- Reprises sur amortissements et provisions (78)		-4 912 855	-3 484 498	-3 688 412
- Produits sur cessions d'éléments d'actifs (756)	-3 175			
= Capacité d'autofinancement (ou insuffisance d'autofinancement)	1 937 558	1 726 572	3 123 767	3 530 839



IV. Autres informations

1. Effectif 2021

	ETP 31/12/2021	ETPT (moyenne 2021)	
PERSONNELS ENSEIGNANTS	786	735	
Dont personnels fonctionnaires	600	585	
Dont personnels contractuels	186	150	
PERSONNELS NON ENSEIGNANTS	703	663,95	
Dont personnels fonctionnaires	455	439,7	
Dont personnels contractuels	248	224,25	
	1489	1399	

2. Evènements postérieurs à la clôture

Aucun événement post-clôture n'est intervenu



3. Tableau des résultats des 5 derniers exercices

Nature des indications	2017	2018	2019	2020	2021
Dotation en fin d'exercice	92 057 583 €	94 299 887 €	95 329 989 €	97 599 794 €	99 993 304 €
Dotation initiale					
Complément de dotation					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	8 471 670 €	7 837 246 €	8 417 122 €	6 526 689 €	8 569 302 €
Résultat avant impôt et charges calculées	2 594 833 €	1 940 733 €	1 726 572 €	3 123 767 €	3 530 839 €
(amortissements et provisions)	2 594 855 €	1940 /33 €	1/205/2€	3 123 /6/ €	3 530 839 €
Impôts sur les bénéfices (le cas échéant)					
Résultat après impôt et charges calculées	1 071 604 6	216 091 €	140.250.6	1 102 106 6	90F 420 £
(amortissements et provisions)	1 071 694 €	216 091 €	140 259 €	1 183 186 €	895 420 €
Capacité d'autofinancement	2 594 833 €	1 937 558 €	1 726 572 €	3 123 767 €	3 530 839 €
Personnel	1310	1342	1483	1484	1489
Effectif moyen des salariés employés pendant					
l'exercice					
Montant de la masse salariale de l'exercice	53 552 889 €	55 459 207 €	56 817 263 €	57 738 445 €	60 401 028 €
Montant des sommes versés au titre des avantages					
sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres	36 993 420 €	37 941 300 €	38 881 548 €	39 576 653 €	40 145 197 €
sociales, etc)					





Université Rennes 2

Compte Financier 2021





Sommaire des états comptables

•	Balance provisoire	р 3
•	Balance définitive	p 26
•	Bilan (Agrégé, Principal, Saic)	p 49
•	Compte de résultat (Agrégé, Principal, Saic)	p 58
•	Évolution de la situation patrimoniale	p 67
•	Soldes intermédiaires de gestion	p 72
•	Tableau de financement 1	p 75
•	Tableau de financement 2	p 77
•	Plan de trésorerie	p 79
•	Tableau des flux de trésorerie	p 80
•	Balance des comptes de valeurs inactives	p 81
•	Tableau de synthèse budgétaire et comptable	p 83

Document interactif:

- → Un clic sur le titre pour retourner au début de l'état
- → Un clic sur le logo pour revenir au sommaire

3



Balance Provisoire

Exercice 2021

2021

Année

BALANCE PROVISOIRE

Date 09.02.2022

09:39:48 Heure

Période 01 à 14						Pag	re 4	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bila d'entrée	n Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
10100000-Financements non rattachés à des actifs Etat	0.	2 598 681,54	2 598 681,54	1 235 092,66	2 513 729,98	3 748 822,64	0,00	1 150 141,10
10411000-Contr et financt actifs m à dispo étabs-Etat	0.	00 10 121,63	10 121,63	87 377 058,03	0,00	87 377 058,03	0,00	87 366 936,40
10412000-Contr et financt actifs remis propriété étabs-Etat	6,	97 842,96	849,93	0,00	10 964,59	10 964,59	0,00	10 114,66
10413100-Financt autres actifs-Etat	0,	560 777,26	560 777,26	9 407 041,59	1 477 015,14	10 884 056,73	0,00	10 323 279,47
10413200-Financt autres actifs-ANR IA	0.	0,00	0,00	55 783,11	0,00	55 783,11	0,00	55 783,11
10413800-Financt autres actifs-autres Etat	0,	0,00	0,00	4 849,82	0,00	4 849,82	0,00	4 849,82
10491000-Reprise résultat mise à disposition - Etat	22 619 038	2 324 103,99	24 943 142,19	0,00	10 678,09	10 678,09	24 932 464,10	0,00
10492000-Reprise résultat remis en propriété - Etat	36 454	73 17 291,35	53 746,08	0,00	11 626,25	11 626,25	42 119,83	0,00
10493100-Reprise résultat autres actifs- Etat	4 881 687	84 426 491,27	5 308 179,11	0,00	74 448,18	74 448,18	5 233 730,93	0,00
10493200-Reprise résultat autres actifs- ANR IA	46 559	2 692,99	49 252,28	0,00	0,00	0,00	49 252,28	0,00
10493800-Reprise résultat autres actifs- autres Etat	4 849,	82 0,00	4 849,82	0,00	0,00	0,00	4 849,82	0,00
10682000-Reserve facultative-etablissement	0,	00 145 936,41	145 936,41	19 283 147,70	1 329 122,29	20 612 269,99	0,00	20 466 333,58
11000000-Report à nouveau (solde crediteur)	0,	1 929 791,86	1 929 791,86	1 780 880,14	1 736 872,85	3 517 752,99	0,00	1 587 961,13
11900000-Report a nouveau (solde debiteur)	0,	00 1 458 623,19	1 458 623,19	0,00	1 458 623,19	1 458 623,19	0,00	0,00
12000000-Resultat de l'exercice (solde crediteur)	0,	00 4 779 289 196,26	4 779 289 196,26	1 329 122,29	4 777 960 073,97	4 779 289 196,26	0,00	0,00
12900000-Resultat de l'exercice	145 936	1 440 658,31	1 586 594,72	0,00	1 586 594,72	1 586 594,72	0,00	0,00

2021

Année

BALANCE PROVISOIRE

Date

09.02.2022

2021						11100	arc 03.03.	
Période 01 à 14						Pag	ge 5	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bila d'entrée	n Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
(solde debiteur)								
13120000-Financements Régions non rattachés	0	3 130 902,05	3 130 902,05	1 999 400,53	1 450 451,67	3 449 852,20	0,00	318 950,15
13130000-Financements Départements non rattachés	0	2 645,08	2 645,08	0,00	2 645,08	2 645,08	0,00	0,00
13140000-Financements Communes non rattachées	0	1 398 652,49	1 398 652,49	95 751,69	1 555 923,25	1 651 674,94	0,00	253 022,45
13150000-Financements Autres coll non rattachés	0	9 586,80	9 586,80	0,00	9 586,80	9 586,80	0,00	0,00
13160000-Financements Union européenne non rattachés	0	,00 11 230,99	11 230,99	376,79	12 616,43	12 993,22	0,00	1 762,23
13170000-Financements Autres organismes non rattachées	0	.00 164 715,00	164 715,00	86 190,14	301 479,93	387 670,07	0,00	222 955,07
13180000-Financements Autres	0	98 840,65	98 840,65	0,00	99 393,38	99 393,38	0,00	552,73
13412000-Financements Régions rattachés à des actifs	0	.00 168 130,29	168 130,29	3 707 555,66	547 254,23	4 254 809,89	0,00	4 086 679,60
13413000-Financements Départements rattachés à des actifs	0	2 645,08	2 645,08	311 746,20	3 967,62	315 713,82	0,00	313 068,74
13414000-Financements Communes rattachés à des actifs	0	12 010,68	12 010,68	2 275 617,36	430 979,01	2 706 596,37	0,00	2 694 585,69
13415000-Financements Autres coll. rattachés à des actifs	0	1 135,00	1 135,00	227 640,07	0,00	227 640,07	0,00	226 505,07
13416000-Financements Union Europ. rattachés à des actifs	0	5 861,60	5 861,60	822 865,76	950,20	823 815,96	0,00	817 954,36
13417000-Financements Autres org. rattachés à des actifs	0	21 366,37	21 366,37	411 292,90	60 435,20	471 728,10	0,00	450 361,73
13418000-Financements Autres rattachés à des actifs	0	1 098,59	1 098,59	551 098,23	49 232,20	600 330,43	0,00	599 231,84
13492000-Reprise résult finan Régions rattachés actifs	1 962 652	.50 282 815,49	2 245 467,99	0,00	52 249,70	52 249,70	2 193 218,29	0,00

2021

Année

incorporelles

BALANCE PROVISOIRE

Date 09.02.2022

Heure 09:39:48

Période 01 à 14						Pag	e 6	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
13493000-Reprise résult finan Départements rattachés actifs	175 030,93	23 719,90	198 750,83	0,00	0,00	0,00	198 750,83	0,00
13494000-Reprise résult finan Communes rattachés actifs	1 235 019,94	190 777,37	1 425 797,31	0,00	10 382,56	10 382,56	1 415 414,75	0,00
13495000-Reprise résult finan Autres coll. rattachés actifs	183 094,41	10 405,02	193 499,43	0,00	1 135,00	1 135,00	192 364,43	0,00
13496000-Reprise résult finan Union Europ rattachés actifs	801 036,72	2 308,49	803 345,21	0,00	5 861,60	5 861,60	797 483,61	0,00
13497000-Reprise résult finan Autres org rattachés actifs	201 354,00	73 537,67	274 891,67	0,00	7 028,39	7 028,39	267 863,28	0,00
13498000-Reprise résult finan Autres rattachés actifs	185 695,45	23 142,86	208 838,31	0,00	0,00	0,00	208 838,31	0,00
15110000-Provisions pour litiges	0,00	0,00	0,00	1 000,00	372 751,95	373 751,95	0,00	373 751,95
15160000-Provisions pour perte sur contrat	0,00	20 838,92	20 838,92	11 666,89	9 172,03	20 838,92	0,00	0,00
15180000-Autres provisions pour risques	0,00	0,00	0,00	14 281,93	0,00	14 281,93	0,00	14 281,93
15820000-Provisions pour CET	0,00	6 016,93	6 016,93	1 536 955,25	139 156,50	1 676 111,75	0,00	1 670 094,82
16510000-Depots	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18100000-Comptes de liaison des établissements	0,00	2 705 253 273,24	2 705 253 273,24	0,00	2 705 253 273,24	2 705 253 273,24	0,00	0,00
18510000-Opération de trésorerie SAIC	1 161 871,63	4 203 537,45	5 365 409,08	1 161 871,63	4 203 537,45	5 365 409,08	1 689 743,74	1 689 743,74
20531000-Logiciels acquis ou sous-traités	2 528 666,16	52 810,54	2 581 476,70	0,00	442,45	442,45	2 581 034,25	0,00
20532000-Logiciels créés	65 355,66	0,00	65 355,66	0,00	0,00	0,00	65 355,66	0,00
20580000-Autres conces° et dts similaires, brevets, lic., m	7 447,22	36 294,00	43 741,22	0,00	4 944,00	4 944,00	38 797,22	0,00
20800000-Autres immobilisations	111 332,16	855,00	112 187,16	0,00	0,00	0,00	112 187,16	0,00

2021

Année

BALANCE PROVISOIRE

Date 09.02.2022

Aimee 2021			_			1100	05.55.	10
Période 01 à 14						Pag	ge 7	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bila d'entrée	n Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
21116000-Terrains nus mis à disposition	5 141 930,	0,00	5 141 930,00	0,00	0,00	0,00	5 141 930,00	0,00
21155600-Terrains bâtis- ens immob admin et com màd	1 843 240,	0,00	1 843 240,00	0,00	0,00	0,00	1 843 240,00	0,00
21227000-Agencement terrains aménagés acquis	7 699,	02 79 567,20	87 266,22	0,00	53 044,80	53 044,80	34 221,42	0,00
21255700-Agencement terr bâtis ens immob admin/com acquis	810 871,	46 0,00	810 871,46	0,00	0,00	0,00	810 871,46	0,00
21315600-Construction bâtiment admin/com màd	79 969 967,	0,00	79 969 967,00	0,00	0,00	0,00	79 969 967,00	0,00
21315700-Construction bâtiment admin/com acquis	1 250 487,	22 0,00	1 250 487,22	0,00	0,00	0,00	1 250 487,22	0,00
21351700-Construction agencement bâtiments indus acquis	28 449,	79 0,00	28 449,79	0,00	0,00	0,00	28 449,79	0,00
21355600-Construction agencement bâtiments admin màd	669 621,	28 0,00	669 621,28	0,00	0,00	0,00	669 621,28	0,00
21355700-Construction agencement bâtiments admin acquis	20 441 612,	1 951 066,31	22 392 678,31	0,00	1 122 734,67	1 122 734,67	21 269 943,64	0,00
21355800-Construction agencement bâtiments admin autres	15 389,	97 0,00	15 389,97	0,00	0,00	0,00	15 389,97	0,00
21358000-Construction agencement autres ens immo	23 905,	20 81 484,81	105 390,01	0,00	43 834,64	43 834,64	61 555,37	0,00
21455600-Const sol autrui agencement admin màd	45 359,	35 0,00	45 359,35	0,00	0,00	0,00	45 359,35	0,00
21455700-Const sol autrui agencement admin acquis	51 519,	89 0,00	51 519,89	0,00	0,00	0,00	51 519,89	0,00
21511600-Installations complexes màd sol propre	9 545,	28 0,00	9 545,28	0,00	0,00	0,00	9 545,28	0,00
21511700-Installations	684 069,	69 113 629,63	797 699,32	0,00	11 694,26	11 694,26	786 005,06	0,00

Année 2021 BALANCE PROVISOIRE

Date 09.02.2022

Période 01 à 14				•		Pag	je 8	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
complexes acquis sol propre								
21511800-Installations complexes autres sol propre	9 601,22	0,00	9 601,22	0,00	0,00	0,00	9 601,22	0,00
21531700-Installations spécifiques acquis sol propre	3 550,00	0,00	3 550,00	0,00	0,00	0,00	3 550,00	0,00
21535700-Installations spécifiques acquis sol autrui	25 051,77	0,00	25 051,77	0,00	0,00	0,00	25 051,77	0,00
21546000-Matériel mis à disposition	454,48	0,00	454,48	0,00	0,00	0,00	454,48	0,00
21547000-Matériel acquis	1 148 585,16	591 668,23	1 740 253,39	0,00	273 374,38	273 374,38	1 466 879,01	0,00
21548000-Matériel autre	10 814,27	0,00	10 814,27	0,00	0,00	0,00	10 814,27	0,00
21557000-Outillage acquis TECH	241 313,27	40 866,60	282 179,87	0,00	17 856,00	17 856,00	264 323,87	0,00
21558000-Outillage autre	2 265,11	0,00	2 265,11	0,00	0,00	0,00	2 265,11	0,00
21567000-Matériel d'enseignement acquis	251 027,86	6 313,69	257 341,55	0,00	0,00	0,00	257 341,55	0,00
21568000-Matériel d'enseignement autre	8 017,96	0,00	8 017,96	0,00	0,00	0,00	8 017,96	0,00
21577000-Agencements & aménag du mat & outil acquis	75 730,92	0,00	75 730,92	0,00	0,00	0,00	75 730,92	0,00
21600000-Collections	148 888,72	67 388,33	216 277,05	0,00	0,00	0,00	216 277,05	0,00
21816000-Install génér, agncts, amngts divers màd	26 341,64	1 388,25	27 729,89	0,00	2 776,50	2 776,50	24 953,39	0,00
21817000-Install génér, agncts, amngts divers acquis	498 438,64	10 000,00	508 438,64	0,00	0,00	0,00	508 438,64	0,00
21818000-Install génér, agncts, amngts divers autres	45 447,88	0,00	45 447,88	0,00	0,00	0,00	45 447,88	0,00
21827000-Matériel de transport acquis	278 168,79	3 168,76	281 337,55	0,00	503,85	503,85	280 833,70	0,00
21831700-Matériel de bureau acquis	71 679,55	2 068,15	73 747,70	0,00	0,00	0,00	73 747,70	0,00
21831800-Matériel de bureau	4 669 980,77	0,00	4 669 980,77	0,00	0,00	0,00	4 669 980,77	0,00

BALANCE PROVISOIRE

Date 09.02.2022

Haura 00.30.48

Annee	2021										неи.	re 09:39:4	Ö
Période	01 à 14										Page	e 9	
Numéros et	libellés	des bilans	Débits	Bilan	Débits	Débits	Total	Crédits Bilan	Crédits	Crédits T	otal	Soldes	
			d'en	trée	Opérations de			d'entrée	Opérations d	е		Montant débit	

Période 01 à 14		Page 9										
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit				
autre												
21832600-Matériel informatique mis à disposition	95 680,96	10 078,38	105 759,34	0,00	30 041,86	30 041,86	75 717,48	0,00				
21832700-Matériel informatique acquis	13 694 011,44	1 440 796,81	15 134 808,25	0,00	633 929,09	633 929,09	14 500 879,16	0,00				
21832800-Matériel informatique autre	249 542,54	6 403,48	255 946,02	0,00	4 417,16	4 417,16	251 528,86	0,00				
21846000-Mobilier mis à disposition	232 261,55	0,00	232 261,55	0,00	0,00	0,00	232 261,55	0,00				
21847000-Mobilier acquis	2 160 500,57	138 924,66	2 299 425,23	0,00	78 661,79	78 661,79	2 220 763,44	0,00				
21848000-Mobilier autre	52 952,14	0,00	52 952,14	0,00	0,00	0,00	52 952,14	0,00				
21886000-Matériel divers mis à disposition	60 287,61	3 878,68	64 166,29	0,00	8 106,50	8 106,50	56 059,79	0,00				
21887000-Matériels divers acquis	5 843 483,50	288 621,87	6 132 105,37	0,00	124 586,62	124 586,62	6 007 518,75	0,00				
21888000-Matériels divers autres	1 495 579,93	205 656,19	1 701 236,12	0,00	27 015,68	27 015,68	1 674 220,44	0,00				
23130000-Immobilisations en cours constructions	479 713,40	7 741 563,60	8 221 277,00	0,00	6 128 476,56	6 128 476,56	2 092 800,44	0,00				
23150000-Immobilisations en cours installat° techn.	0,00	21 370,00	21 370,00	0,00	0,00	0,00	21 370,00	0,00				
23180000-Immobilisations en cours-autres	34 971,88	339 520,96	374 492,84	0,00	354 659,09	354 659,09	19 833,75	0,00				
23251000-Logiciels sous-traités en cours	10 450,00	32 835,60	43 285,60	0,00	32 340,40	32 340,40	10 945,20	0,00				
23252000-Logiciels créés en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
23810000-Avances versées sur immobilisations corporelles	11 980,50	573 611,96	585 592,46	0,00	42 862,09	42 862,09	542 730,37	0,00				
27510000-Depôts	700,00	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	700,00	0,00				
28053100-Amortissement-	0,00	0,00	0,00	2 482 455,95	32 253,06	2 514 709,01	0,00	2 514 709,01				

2021

Année

BALANCE PROVISOIRE

Date 09.02.2022

09:39:48 Heure

								- ·
Période 01 à 14						Pag	ge 10	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bila d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
Logiciels acquis et sous-traités								
28053200-Amortissement- Logiciels créés	0,0	0,00	0,00	53 988,29	4 259,85	58 248,14	0,00	58 248,14
28058000-Amt brevets, licences, marq., proc., droits & val.	0,0	0,00	0,00	7 447,22	8 784,89	16 232,11	0,00	16 232,11
28080000-Amortissement autres immobilisat° incorporelles	0,0	0,00	0,00	105 333,07	3 449,98	108 783,05	0,00	108 783,05
28122700-Amort- Agencement terrains aménagés acquis	0,0	0,00	0,00	5 856,35	667,14	6 523,49	0,00	6 523,49
28125570-Amort-Agcment terr bâtis ens immo admin/com acquis	0,0	0,00	0,00	596 159,33	32 124,32	628 283,65	0,00	628 283,65
28131560-Amort- Construction bâtiment admin/com màd	0,0	0,00	0,00	22 235 567,28	2 297 655,44	24 533 222,72	0,00	24 533 222,72
28131570-Amort- Construction bâtiment admin/com acquis	0,0	0,00	0,00	261 295,45	25 171,34	286 466,79	0,00	286 466,79
28135170-Amort-Construct° agcment bâtiments indus acquis	0,0	0,00	0,00	7 131,94	2 844,98	9 976,92	0,00	9 976,92
28135560-Amort- Construction agencement bâtiments admin màd	0,0	0,00	0,00	248 409,76	30 052,23	278 461,99	0,00	278 461,99
28135570-Amort-Construct° agcment bâtiments admin acquis	0,0	0 89 326,04	89 326,04	5 315 570,22	1 020 989,47	6 336 559,69	0,00	6 247 233,65
28135580-Amort-Construct° agcment bâtiments admin autres	0,0	0,00	0,00	6 128,43	871,23	6 999,66	0,00	6 999,66
28135800-Amort- Construction agencement autres ens immo	0,0	0,00	0,00	1 364,74	2 099,13	3 463,87	0,00	3 463,87
28145560-Amort- Const sol autrui agencement admin màd	0,0	0,00	0,00	20 411,73	2 267,97	22 679,70	0,00	22 679,70
28145570-Amort- Const sol	0,0	0,00	0,00	15 845,95	2 466,44	18 312,39	0,00	18 312,39
28151160-Amort- Installations complexes màd sol propre	0,0	0,00	0,00	8 590,76	954,52	9 545,28	0,00	9 545,28

Année 2021 BALANCE PROVISOIRE

Date 09.02.2022

Heure 09:39:48

11111100			_			11100	05.55.	10
Période 01 à 14						Pag	je 11	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice		Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
28151170-Amort- Installations complexes acquis sol propre	0,00	0,00	0,00	667 377,28	13 341,16	680 718,44	0,00	680 718,44
28151180-Amort- Installations complexes autres sol propre	0,00	0,00	0,00	6 079,01	960,12	7 039,13	0,00	7 039,13
28153170-Amort- Installations spécifiques acquis sol propre	0,00	0,00	0,00	1 686,25	443,75	2 130,00	0,00	2 130,00
28153570-Amort- Installations spécifiques acquis sol autrui	0,00	0,00	0,00	9 797,82	3 131,48	12 929,30	0,00	12 929,30
28154700-Amort- Matériel acquis	0,00	0,00	0,00	990 653,27	80 851,58	1 071 504,85	0,00	1 071 504,85
28154800-Amort- Matériel autre	0,00	0,00	0,00	3 975,47	1 015,41	4 990,88	0,00	4 990,88
28155700-Amort- Outillage acquis	0,00	0,00	0,00	206 812,89	19 694,13	226 507,02	0,00	226 507,02
28155800-Amort- Outillage autre	0,00	0,00	0,00	2 265,11	0,00	2 265,11	0,00	2 265,11
28156700-Amort- Matériel d'enseignement acquis	0,00	0,00	0,00	218 232,71	8 325,79	226 558,50	0,00	226 558,50
28156800-Amort- Matériel d'enseignement autre	0,00	0,00	0,00	2 612,20	1 002,24	3 614,44	0,00	3 614,44
28157700-Amort- Agencements & aménag du mat & outil acquis	0,00	0,00	0,00	61 455,18	2 529,59	63 984,77	0,00	63 984,77
28160000-Amort- Collections	0,00	0,00	0,00	99 183,73	0,00	99 183,73	0,00	99 183,73
28181600-Amort- Install génér, agncts, amngts divers màd	0,00	2 111,62	2 111,62	26 009,20	1 055,81	27 065,01	0,00	24 953,39
28181700-Amort- Install génér, agncts, amngts divers acquis	0,00	0,00	0,00	446 638,49	18 379,10	465 017,59	0,00	465 017,59
28181800-Amort- Install génér, agncts, amngts divers autres	0,00	0,00	0,00	39 522,11	2 773,74	42 295,85	0,00	42 295,85
28182700-Amort- Matériel de transport acquis	0,00	0,00	0,00	263 636,85	7 961,67	271 598,52	0,00	271 598,52
28183170-Amort- Matériel de bureau acquis	0,00	0,00	0,00	65 110,64	1 606,21	66 716,85	0,00	66 716,85
28183180-Amort- Matériel de	0,00	0,00	0,00	4 669 980,77	0,00	4 669 980,77	0,00	4 669 980,77

2021

Année

BALANCE PROVISOIRE

Date

09.02.2022

Heure

09:39:48

11111100 2021						11100	03.03.	
Période 01 à 14						Pag	ge 12	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
bureau autre								
28183260-Amort- Matériel informatique mis à disposition	0,0	12 319,63	12 319,63	74 232,03	5 964,08	80 196,11	0,00	67 876,48
28183270-Amort- Matériel informatique acquis	0,0	282 831,36	282 831,36	11 116 501,88	1 271 579,39	12 388 081,27	0,00	12 105 249,91
28183280-Amort- Matériel informatique autre	0,0	30,91	30,91	207 991,86	12 766,22	220 758,08	0,00	220 727,17
28184600-Amort- Mobilier mis à disposition	0,0	0,00	0,00	209 035,49	23 226,06	232 261,55	0,00	232 261,55
28184700-Amort- Mobilier acquis	0,0	0,00	0,00	1 349 314,02	166 259,68	1 515 573,70	0,00	1 515 573,70
28184800-Amort- Mobilier autre	0,0	0,00	0,00	52 952,14	0,00	52 952,14	0,00	52 952,14
28188600-Amort- Matériel divers mis à disposition	0,0	3 557,94	3 557,94	54 739,41	1 702,35	56 441,76	0,00	52 883,82
28188700-Amort- Matériels divers acquis	0,0	6 250,62	6 250,62	5 478 381,81	186 484,14	5 664 865,95	0,00	5 658 615,33
28188800-Amort- Matériels divers autres	0,0	0,00	0,00	981 240,87	197 599,60	1 178 840,47	0,00	1 178 840,47
35510000-Produits finis (ou groupe) A	1 144 730,7	1 109 530,52	2 254 261,26	0,00	1 144 730,74	1 144 730,74	1 109 530,52	0,00
39551000-Provisions dépréciation-Prdts finis (ou groupe) A	0,0	424 110,50	424 110,50	424 110,50	420 012,12	844 122,62	0,00	420 012,12
40110000-Fournisseurs-Achats de biens ou presta.de services	5 741,9	14 386 125,94	14 391 867,84	22,24	14 383 132,78	14 383 155,02	8 712,82	0,00
40410000-Fournisseurs d'immobilisations	0,0	5 652 879,37	5 652 879,37	0,00	5 652 879,37	5 652 879,37	0,00	0,00
40470000-Fournisseurs d'immobilisat°-retenues garantie	0,0	25 910,89	25 910,89	37 439,08	29 672,36	67 111,44	0,00	41 200,55
40810000-Fournisseurs - Factures non parvenues	0,0	27 760 177,58	27 760 177,58	1 823 037,75	27 724 498,72	29 547 536,47	0,00	1 787 358,89

2021

Année

BALANCE PROVISOIRE

Date 09.02.2022

Période 01 à 14		-		<u>, </u>		Pag	e 13	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
40840000-Fournisseurs-Fact non parvenu.Immo non auxiliarisé	0,00	11 090 554,53	11 090 554,53	231 263,10	10 979 467,41	11 210 730,51	0,00	120 175,98
40910000-Fournisseurs - Avances versées sur commandes	11 740,00	40 940,00	52 680,00	0,00	52 380,00	52 380,00	300,00	0,00
41110000-Clients Ventes de biens ou prestations de services	1 508 709,45	84 122 546,05	85 631 255,50	0,00	83 953 839,93	83 953 839,93	1 677 415,57	0,00
41200000-Clients Etudiants, élèves, stagiaires	6 000,00	9 126 679,57	9 132 679,57	0,00	9 132 679,57	9 132 679,57	0,00	0,00
41300000-Clts-effets à rec / vte de bien ou prest de svces	0,00	5 008,00	5 008,00	0,00	5 008,00	5 008,00	0,00	0,00
41600000-Clients douteux ou litigieux	15 785,75	393 874,35	409 660,10	0,00	22 801,25	22 801,25	386 858,85	0,00
41810000-Clients Factures à établir	9 647 289,09	9 332 027,77	18 979 316,86	0,00	9 647 289,09	9 647 289,09	9 332 027,77	0,00
41910000-Clients - Avances reçues sur commande en cours	0,00	8 491 792,36	8 491 792,36	13 865 741,73	10 980 159,10	24 845 900,83	0,00	16 354 108,47
42100000-Personnel Rémunérations dues	0,00	165 941 045,69	165 941 045,69	0,00	165 941 045,69	165 941 045,69	0,00	0,00
42500000-Personnel Avances et acomptes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
42820000-Personnel Dettes provisionnées pour congés payés	0,00	1 098 752,52	1 098 752,52	1 098 752,52	1 145 476,10	2 244 228,62	0,00	1 145 476,10
42860000-Personnel-autres charges a payer	0,00	940 069,56	940 069,56	940 069,56	1 747 508,81	2 687 578,37	0,00	1 747 508,81
43110000-Sécurité Sociale Cotisation Patronale	0,00	11 327,06	11 327,06	2 588,42	11 847,67	14 436,09	0,00	3 109,03
43740000-Cotisations de retraite complémentaire	0,00	1 601,17	1 601,17	0,00	1 601,17	1 601,17	0,00	0,00
43780000-Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
44110000-Financements	126 458,81	2 285 834,94	2 412 293,75	0,00	2 412 293,75	2 412 293,75	0,00	0,00

Année 2021 BALANCE PROVISOIRE

Date 09.02.2022

Période 01 à 14						Pag	re 14	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
44170000-Subventions	475 649,64	276 982 689,93	277 458 339,57	0,00	277 208 474,65	277 208 474,65	249 864,92	0,00
44191000-Avances sur financements et subventions	0,00	805 231,98	805 231,98	79 000,00	726 231,98	805 231,98	0,00	0,00
44330000-Créance/etat compensat réduction charges sociales	405 417,69	405 417,69	810 835,38	0,00	810 835,38	810 835,38	0,00	0,00
44352000-Aide de l'Etat versée par l'ASP contrats aidés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
44520000-Tva due intra-communautaire	0,00	22 493,33	22 493,33	0,00	22 493,33	22 493,33	0,00	0,00
44551000-TVA à décaisser	1,32	338 798,47	338 799,79	0,72	351 134,46	351 135,18	460,08	12 795,47
44562000-TVA déductible sur immobilisations	0,00	108 371,85	108 371,85	0,00	108 371,85	108 371,85	0,00	0,00
44566000-TVA déductible sur autres biens et services	0,00	139 113,77	139 113,77	0,00	139 113,77	139 113,77	0,00	0,00
44567000-Crédit de TVA à reporter	0,00	71 258,22	71 258,22	0,00	71 257,93	71 257,93	0,29	0,00
44571000-TVA collectée	0,00	189 764,74	189 764,74	0,00	189 764,74	189 764,74	0,00	0,00
44583000-Remboursement de tva demandé	0,00	67 847,13	67 847,13	0,00	67 847,13	67 847,13	0,00	0,00
44860000-État autr coll. publiques - Charges a payer	0,00	240 696,00	240 696,00	13 132,00	227 564,00	240 696,00	0,00	0,00
44871000-Financements à recevoir	4 542,07	0,00	4 542,07	0,00	0,00	0,00	4 542,07	0,00
44877000-Subventions à recevoir	23 121,63	5 521,76	28 643,39	0,00	8 282,64	8 282,64	20 360,75	0,00
46300000-Autres cpts débiteurs TR demand de revers à recouv	8 988,89	1 139 840,66	1 148 829,55	0,00	1 133 962,76	1 133 962,76	14 866,79	0,00
46630000-Virements à réimputer	0,00	218 467,29	218 467,29	2 026,72	217 813,19	219 839,91	0,00	1 372,62
46640000-Excédents de versement à rembourser	0,00	1 107 205,88	1 107 205,88	136,00	1 134 027,25	1 134 163,25	0,00	26 957,37
46710000-Aide à la mobilité internationale	0,00	718 084,00	718 084,00	213 725,00	813 159,00	1 026 884,00	0,00	308 800,00

2021 Année

BALANCE PROVISOIRE

Date 09.02.2022

Période 01 à 14						Pag	e 15	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
46740000-Taxe d'apprentissage	3 002,51	56 295,84	59 298,35	0,00	59 298,35	59 298,35	0,00	0,00
46780000-Autres	0,89	5,47	6,36	45,99	21,76	67,75	0,84	62,23
47110000-Recettes perçues avant émission de titres	0,00	3 914 913,00	3 914 913,00	0,00	3 914 913,00	3 914 913,00	0,00	0,00
47130000-Recettes perçues avant émission de titre	0,00	5 297 785,90	5 297 785,90	28 684,00	5 269 101,90	5 297 785,90	0,00	0,00
47180000-Autres recettes à classer	0,00	3 153 863,97	3 153 863,97	93 135,23	4 690 551,79	4 783 687,02	0,00	1 629 823,05
47181000-Autres recettes à régulariser Compensation légale	0,00	118 823 970,94	118 823 970,94	587 210,78	118 236 804,02	118 824 014,80	0,00	43,86
47210000-Dépenses payées avant ordonnancement	28 126,41	185 490,19	213 616,60	0,00	161 315,79	161 315,79	52 300,81	0,00
47250000-Depenses des regisseurs a verifier	0,00	11 917,26	11 917,26	0,00	11 917,26	11 917,26	0,00	0,00
47280000-Autres dépenses à régulariser	19 014,44	207 738 322,03	207 757 336,47	0,00	207 756 478,22	207 756 478,22	858,25	0,00
47310000-Recettes à transférer	0,00	854 581,27	854 581,27	34 662,39	842 566,76	877 229,15	0,00	22 647,88
47350000-Dépenses à transférer	0,00	1 642 480,82	1 642 480,82	199 949,90	1 515 808,92	1 715 758,82	0,00	73 278,00
47400000-Compte d'attente	0,00	99,00	99,00	0,00	99,00	99,00	0,00	0,00
47800000-Autres comptes transitoires	0,00	0,11	0,11	6,67	4,32	10,99	0,00	10,88
48600000-Charges constatées d'avance	180 255,73	198 269,96	378 525,69	0,00	180 255,73	180 255,73	198 269,96	0,00
48700000-Produits constatés d'avance	0,00	2 850 275,18	2 850 275,18	2 848 275,18	2 678 745,23	5 527 020,41	0,00	2 676 745,23
49110000-Dépréciations Clients divers	0,00	0,00	0,00	20 226,93	374 321,92	394 548,85	0,00	394 548,85
51120000-Cheques bancaires a encaisser	0,00	1 606 637,90	1 606 637,90	237,62	1 606 400,28	1 606 637,90	0,00	0,00
51150000-Cartes bancaires a l'encaissement	0,00	3 186 469,54	3 186 469,54	320,30	3 186 149,24	3 186 469,54	0,00	0,00

Conseil d'admininistration plénier du 04 mars 2022 - Point 4 - annexe 3 à la délibération n° 19 - 2022

Etablissement université

BALANCE PROVISOIRE

Date 09.02.2022

Heure 09:39:48

Aimee 2021			_			1100	07.37.4	
Période 01 à 14						Pag	re 16	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
51170000-Chèques impayés	13 903,96	18 891,98	32 795,94	0,00	18 617,76	18 617,76	14 178,18	0,00
51510000-Compte au tresor	22 260 107,45	124 036 225,90	146 296 333,35	0,00	120 752 445,74	120 752 445,74	25 543 887,61	0,00
51590000-Règlements en cours de traitement	2 235,89	190 661 106,87	190 663 342,76	0,00	190 649 722,06	190 649 722,06	13 620,70	0,00
53100000-Caisse	3 761,48	142 844,11	146 605,59	0,00	142 033,75	142 033,75	4 571,84	0,00
54300000-Régies # Opérations de dépenses	0,00	19 375,25	19 375,25	0,00	19 375,25	19 375,25	0,00	0,00
54500000-Régies # Opérations de recettes	0,00	3 414 550,73	3 414 550,73	250 968,40	3 374 319,83	3 625 288,23	0,00	210 737,50
58500000-Virements internes de fonds	0,00	328 919,82	328 919,82	18 786,90	311 121,07	329 907,97	0,00	988,15
60225000-Fournitures de bureau	0,00	176,76	176,76	0,00	176,76	176,76	0,00	0,00
60611000-Electricite	0,00	479 385,40	479 385,40	0,00	0,01	0,01	479 385,39	0,00
60612000-Carburants et lubrifiants	0,00	14 321,40	14 321,40	0,00	0,05	0,05	14 321,35	0,00
60613000-Gaz	0,00	64 621,13	64 621,13	0,00	0,07	0,07	64 621,06	0,00
60614000-Chauffage sur reseau	0,00	564 943,37	564 943,37	0,00	6 166,36	6 166,36	558 777,01	0,00
60617000-Eau	0,00	68 800,15	68 800,15	0,00	0,04	0,04	68 800,11	0,00
60630000-Fournitures d'entretien et de petit equipement	0,00	587 450,91	587 450,91	0,00	177 656,64	177 656,64	409 794,27	0,00
60640000-Fournitures administratives	0,00	408 941,09	408 941,09	0,00	106 860,18	106 860,18	302 080,91	0,00
60650000-Linge, vetements de travail	0,00	17 392,47	17 392,47	0,00	170,04	170,04	17 222,43	0,00
60660000-Animaux	0,00	4 828,08	4 828,08	0,00	0,00	0,00	4 828,08	0,00
60670000-Fournitures, materiels enseignement, recherche	0,00	103 257,24	103 257,24	0,00	13 826,11	13 826,11	89 431,13	0,00
60680000-Autres matières et fournitures non stockées	0,00	94 015,58	94 015,58	0,00	8 064,76	8 064,76	85 950,82	0,00
60700000-Achats de marchandises	0,00	236 421,93	236 421,93	0,00	40,00	40,00	236 381,93	0,00

Conseil d'admininistration plénier du 04 mars 2022 - Point 4 - annexe 3 à la délibération n° 19 - 2022

Etablissement université

BALANCE PROVISOIRE

Période 01 à 14

Page 17

Période 01 à 14						Pag	re 17	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
60800000-Frais accessoires d'achat	0,00	126,37	126,37	0,00	61,21	61,21	65,16	0,00
61320000-Locations immobilieres	0,00	149 402,69	149 402,69	0,00	2 554,79	2 554,79	146 847,90	0,00
61350000-Locations mobilieres	0,00	869 129,43	869 129,43	0,00	304 739,50	304 739,50	564 389,93	0,00
61400000-Charges locatives et de copropriété	0,00	69 764,86	69 764,86	0,00	4 554,17	4 554,17	65 210,69	0,00
61520000-Entretien et réparations sur biens immobiliers	0,00	625 244,83	625 244,83	0,00	96 000,42	96 000,42	529 244,41	0,00
61550000-Entretien et réparations sur biens mobiliers	0,00	338 877,11	338 877,11	0,00	38 759,71	38 759,71	300 117,40	0,00
61560000-Entretien et réparations sur Maintenance	0,00	308 003,18	308 003,18	0,00	123 973,47	123 973,47	184 029,71	0,00
61610000-Multirisques	0,00	31 629,50	31 629,50	0,00	6 317,77	6 317,77	25 311,73	0,00
61620000-Assurance obligatoire dommage-construction	0,00	1 324,40	1 324,40	0,00	44,73	44,73	1 279,67	0,00
61630000-Assurance transport	0,00	20 243,41	20 243,41	0,00	10 101,89	10 101,89	10 141,52	0,00
61680000-Autres assurances	0,00	895,85	895,85	0,00	0,00	0,00	895,85	0,00
61700000-Etudes et recherches	0,00	123 672,63	123 672,63	0,00	1 995,00	1 995,00	121 677,63	0,00
61830000-Documentation technique et bibliothèques	0,00	1 094 634,35	1 094 634,35	0,00	123 033,34	123 033,34	971 601,01	0,00
61850000-Frais de colloques, seminaires, conférence s	0,00	47 712,03	47 712,03	0,00	10 467,38	10 467,38	37 244,65	0,00
62142000-Personnel mis à disposition de l'établissement	0,00	469 016,32	469 016,32	0,00	8 912,46	8 912,46	460 103,86	0,00
62220000-Commissions et courtages sur ventes	0,00	150,51	150,51	0,00	74,31	74,31	76,20	0,00
62260000-Honoraires	0,00	104 835,06	104 835,06	0,00	8 030,50	8 030,50	96 804,56	0,00
62280000-Divers frais intermédiaire et honoraires	0,00	450 499,89	450 499,89	0,00	63 017,81	63 017,81	387 482,08	0,00

Conseil d'admininistration plénier du 04 mars 2022 - Point 4 - annexe 3 à la délibération n° 19 - 2022

Etablissement université

BALANCE PROVISOIRE

Date 09.02.2022

Heure 09:39:48

Période 01 à 14

Période 01 à 14						Pag	je 18	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
62310000-Annonces et insertions	0,00	22 999,28	22 999,28	0,00	1 080,00	1 080,00	21 919,28	0,00
62330000-Foires et expositions	0,00	5 058,30	5 058,30	0,00	0,00	0,00	5 058,30	0,00
62340000-Cadeaux	0,00	3 865,84	3 865,84	0,00	1 789,88	1 789,88	2 075,96	0,00
62360000-Catalogues et imprimés	0,00	32 453,07	32 453,07	0,00	221,51	221,51	32 231,56	0,00
62370000-Publications	0,00	118 729,79	118 729,79	0,00	17 710,98	17 710,98	101 018,81	0,00
62380000-Divers	0,00	288 379,91	288 379,91	0,00	52 429,13	52 429,13	235 950,78	0,00
62410000-Transports sur achats	0,00	9 746,20	9 746,20	0,00	80,56	80,56	9 665,64	0,00
62450000-Voyages d'études, visites et sorties pédagogiques	0,00	37 005,77	37 005,77	0,00	8 124,21	8 124,21	28 881,56	0,00
62470000-Transports collectifs du personnel	0,00	4 111,82	4 111,82	0,00	297,94	297,94	3 813,88	0,00
62480000-Divers transport	0,00	1 516,77	1 516,77	0,00	106,62	106,62	1 410,15	0,00
62510000-Voyages et déplacements	0,00	2 165,38	2 165,38	0,00	598,96	598,96	1 566,42	0,00
62540000-Frais d'inscription aux colloques	0,00	70 663,40	70 663,40	0,00	23 620,58	23 620,58	47 042,82	0,00
62550000-Frais de demenagement	0,00	2 253,60	2 253,60	0,00	0,00	0,00	2 253,60	0,00
62560000-Missions personnels	0,00	602 924,98	602 924,98	0,00	43 295,19	43 295,19	559 629,79	0,00
62570000-Frais réceptions	0,00	147 691,98	147 691,98	0,00	12 103,60	12 103,60	135 588,38	0,00
62600000-Frais postaux et frais de télécommunications	0,00	274 531,34	274 531,34	0,00	5 724,60	5 724,60	268 806,74	0,00
62780000-Autres frais et commissions	0,00	14 062,21	14 062,21	0,00	34,00	34,00	14 028,21	0,00
62810000-Concours divers	0,00	136 439,93	136 439,93	0,00	7 150,00	7 150,00	129 289,93	0,00
62830000-Format° continue du personnel de l'etablissement	0,00	348 122,91	348 122,91	0,00	43 936,25	43 936,25	304 186,66	0,00
62840000-Frais de recrutement du personnel	0,00	1 184,50	1 184,50	0,00	0,00	0,00	1 184,50	0,00
62850000-Prestations extérieures de gardiennage	0,00	450 936,43	450 936,43	0,00	4 438,08	4 438,08	446 498,35	0,00

Conseil d'admininistration plénier du 04 mars 2022 - Point 4 - annexe 3 à la délibération n° 19 - 2022

Etablissement université

BALANCE PROVISOIRE

Date 09.02.2022

Heure 09:39:48

Période 01 à 14						Pag	e 19	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
62860000-Prestation extérieure de nettoyage	0,00	924 968,13	924 968,13	0,00	0,02	0,02	924 968,11	0,00
62870000-Prestations extérieures d'informatique	0,00	138 966,35	138 966,35	0,00	7 495,98	7 495,98	131 470,37	0,00
62885000-Facturat. P.A.F effect. par les serv. Déconcent.	0,00	94 067,00	94 067,00	0,00	46 076,48	46 076,48	47 990,52	0,00
62888000-Autres frais divers	0,00	260 866,67	260 866,67	0,00	39 407,14	39 407,14	221 459,53	0,00
63310000-Impôt et taxe - versement de transport	0,00	1 622 442,46	1 622 442,46	0,00	603 873,37	603 873,37	1 018 569,09	0,00
63320000-Allocation logement	0,00	405 602,01	405 602,01	0,00	150 964,71	150 964,71	254 637,30	0,00
63530000-Impots indirects	0,00	1 415,13	1 415,13	0,00	0,00	0,00	1 415,13	0,00
63580000-Autres droits	0,00	4 152,60	4 152,60	0,00	1 107,60	1 107,60	3 045,00	0,00
63730000-Contribution FIPHFP	0,00	51 349,59	51 349,59	0,00	0,00	0,00	51 349,59	0,00
63780000-Taxes diverses	0,00	4 573,50	4 573,50	0,00	0,00	0,00	4 573,50	0,00
64111000-Rémunérations principales	0,00	77 399 997,92	77 399 997,92	0,00	28 527 334,85	28 527 334,85	48 872 663,07	0,00
64112100-Rémunérations accessoires indexées	0,00	8 578 895,00	8 578 895,00	0,00	3 239 999,88	3 239 999,88	5 344 262,51	5 367,39
64112200-Rémunérations accessoires non indexées	0,00	249 614,16	249 614,16	0,00	100 403,68	100 403,68	149 210,48	0,00
64120000-Congés payés	0,00	1 230 637,40	1 230 637,40	0,00	1 134 910,85	1 134 910,85	106 700,48	10 973,93
64131000-Primes et gratifications indexées	0,00	1 668 868,95	1 668 868,95	0,00	622 030,82	622 030,82	1 046 838,13	0,00
64132000-Primes et gratifications non indexées	0,00	694 565,12	694 565,12	0,00	178 691,90	178 691,90	515 873,22	0,00
64141000-Indemnités et avantages divers	0,00	1 474,45	1 474,45	0,00	543,93	543,93	930,52	0,00
64142000-Indemnité compensatrice à la hausse de la CSG	0,00	4 717 320,34	4 717 320,34	0,00	1 756 773,71	1 756 773,71	2 960 546,63	0,00

Année

2021

BALANCE PROVISOIRE

Date 09.02.2022 Heure 09:39:48

Période 01 à 14						Pag	re 20	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
64150000-Supplément familial	0,00	792 288,14	792 288,14	0,00	308 504,80	308 504,80	483 783,34	0,00
64191000-Abattement indemnitaire	0,00	201 109,23	201 109,23	0,00	537 754,46	537 754,46	0,00	336 645,23
64510000-Cotisations d'assurance-maladie	0,00	8 608 194,48	8 608 194,48	0,00	3 211 792,13	3 211 792,13	5 396 402,35	0,00
64531100-Pensions civiles	0,00	46 100 541,38	46 100 541,38	0,00	17 017 750,44	17 017 750,44	29 082 790,94	0,00
64532000-Cotisations patronales CNRACL	0,00	96 462,78	96 462,78	0,00	35 270,49	35 270,49	61 192,29	0,00
64534000-CNAV	0,00	1 985 926,24	1 985 926,24	0,00	756 026,94	756 026,94	1 229 899,30	0,00
64535100-RAFP	0,00	389 281,28	389 281,28	0,00	113 957,09	113 957,09	275 324,19	0,00
64535200-IRCANTEC	0,00	823 786,43	823 786,43	0,00	314 894,60	314 894,60	508 891,83	0,00
64540000-Cotisations à Pôle emploi	0,00	781 701,10	781 701,10	0,00	295 065,90	295 065,90	486 635,20	0,00
64580000-Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	4 503 254,40	4 503 254,40	0,00	1 675 037,73	1 675 037,73	2 828 216,67	0,00
64710000-Prestations directes	0,00	139 111,70	139 111,70	0,00	52 179,53	52 179,53	86 932,17	0,00
64740000-Oeuvres sociales	0,00	78 593,20	78 593,20	0,00	2 278,16	2 278,16	76 315,04	0,00
64750000-Médecine du travail, pharmacie	0,00	138 554,55	138 554,55	0,00	25 957,29	25 957,29	112 597,26	0,00
64800000-Autres charges de personnel	0,00	2 583,98	2 583,98	0,00	2 583,98	2 583,98	0,00	0,00
65110000-Redev.concess°, brevets, licences, marques, proc.	0,00	704 646,11	704 646,11	0,00	129 739,04	129 739,04	574 907,07	0,00
65160000-Droits d'auteurs et de reproduction	0,00	177 541,75	177 541,75	0,00	26 457,33	26 457,33	151 084,42	0,00
65180000-Autres droits et valeurs similaires	0,00	27 136,93	27 136,93	0,00	1 015,55	1 015,55	26 121,38	0,00
65200000-Contrôle financier	0,00	46 076,48	46 076,48	0,00	46 076,48	46 076,48	0,00	0,00
65780000-Autres charges spécifiques	0,00	2 071 515,75	2 071 515,75	0,00	87 133,53	87 133,53	1 984 382,22	0,00

BALANCE PROVISOIRE

Date 09.02.2022 Heure 09:39:48

Période 01 à 14						Pag	e 21	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
65812000-Pénalités, amendes fiscales ou pénales	0,00	40,78	40,78	0,00	0,00	0,00	40,78	0,00
65830000-Charges gestion - annulation TR exerc. antérieur	0,00	340 718,65	340 718,65	0,00	3 416,06	3 416,06	337 302,59	0,00
65880000-Autres charges diverses	0,00	108 303,28	108 303,28	0,00	3 874,66	3 874,66	104 428,62	0,00
66600000-Pertes de change pour opérations financières	0,00	2 000,08	2 000,08	0,00	575,35	575,35	1 424,73	0,00
68110000-Dotation amort immo incorporelles et corporelles	0,00	5 036 969,57	5 036 969,57	0,00	16 886,36	16 886,36	5 020 083,21	0,00
68151000-Dotations aux prov pour risques charges de fonct	0,00	511 908,45	511 908,45	0,00	2 494,86	2 494,86	509 413,59	0,00
68170000-Dotations aux prov pour dép des actifs circulants	0,00	794 334,04	794 334,04	0,00	0,00	0,00	794 334,04	0,00
70300000-Ventes de produits résiduels	0,00	0,00	0,00	0,00	1 263,05	1 263,05	0,00	1 263,05
70400000-Travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	31 000,00	31 000,00	0,00	31 000,00
70500000-Etudes	0,00	445 426,16	445 426,16	0,00	542 887,88	542 887,88	0,00	97 461,72
70621100-Drts de scolar aux diplômes nationaux - nationaux	0,00	303 492,75	303 492,75	0,00	2 065 396,05	2 065 396,05	0,00	1 761 903,30
70622000-Droits des diplômes propres à chaque établissement	0,00	1 093,00	1 093,00	0,00	24 076,00	24 076,00	0,00	22 983,00
70623000-Redevances	0,00	637 256,14	637 256,14	0,00	1 954 343,92	1 954 343,92	0,00	1 317 087,78
70624000-Prestations de formation continue	0,00	369 835,13	369 835,13	0,00	2 045 450,07	2 045 450,07	0,00	1 675 614,94
70625000-validation des acquis de l'expérience (VAE)	0,00	7 031,26	7 031,26	0,00	69 354,78	69 354,78	0,00	62 323,52
70626000-formation en apprentissage	0,00	104 970,89	104 970,89	0,00	772 132,54	772 132,54	0,00	667 161,65
70661000-Colloques	0,00	10 756,00	10 756,00	0,00	23 173,46	23 173,46	0,00	12 417,46
70662000-Prestations de	0,00	215 681,85	215 681,85	0,00	337 970,07	337 970,07	0,00	122 288,22

Année

2021

BALANCE PROVISOIRE

Date 09.02.2022

Période 01 à 14						Pag	ge 22	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
recherche								
70664000-Ventes de publications	0,0	685 355,26	685 355,26	0,00	2 297 343,92	2 297 343,92	0,00	1 611 988,66
70682000-autres prestations de services	0,0	2 157,45	2 157,45	0,00	320 608,10	320 608,10	0,00	318 450,65
70830000-Locations diverses	0,0	0,00	0,00	0,00	61 656,45	61 656,45	0,00	61 656,45
70840000-Mise a disposition de personnel facturee	0,0	0,00	0,00	0,00	792 024,29	792 024,29	0,00	792 024,29
70850000-Ports et frais accessoires factures aux clients	0,0	5,00	5,00	0,00	4 039,35	4 039,35	0,00	4 034,35
70880000-Autres produits d'activites annexes	0,0	0,00	0,00	0,00	9 642,99	9 642,99	0,00	9 642,99
71355000-Variation des stocks de produits finis	0,0	1 144 730,74	1 144 730,74	0,00	1 109 530,52	1 109 530,52	35 200,22	0,00
74111100-Ministère de tutelle principale- SCSP	0,0	1 013 012,00	1 013 012,00	0,00	100 332 521,31	100 332 521,31	0,00	99 319 509,31
74111200-Ministère de tutelle secondaire- SCSP	0,0	22 102,59	22 102,59	0,00	0,00	0,00	22 102,59	0,00
74118000-Ministère de tutelle - autres subventions	0,0	64 641,45	64 641,45	0,00	760 538,37	760 538,37	0,00	695 896,92
74128000-Autres ministères - autres subventions	0,0	180 333,08	180 333,08	0,00	950 377,03	950 377,03	0,00	770 043,95
74131100-ANR Investissements d'avenir	0,0	934 266,97	934 266,97	0,00	1 156 408,89	1 156 408,89	0,00	222 141,92
74131200-ANR Hors investissements d'avenir	0,0	1 104 898,92	1 104 898,92	0,00	2 066 253,91	2 066 253,91	0,00	961 354,99
74420000-Subventions de la région	0,0	1 248 867,53	1 248 867,53	0,00	2 151 019,47	2 151 019,47	0,00	902 151,94
74430000-Subventions du département	0,0	38 562,53	38 562,53	0,00	33 454,00	33 454,00	5 108,53	0,00
74440000-Subv des communes et	0,0	280 414,89	280 414,89	0,00	749 503,72	749 503,72	0,00	469 088,83

Année

2021

BALANCE PROVISOIRE

Date 09.02.2022

Période 01 à 14						Pag	je 23	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice		Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
groupements de communes								
74460000-Subventions union européenne	0,00	1 657 670,14	1 657 670,14	0,00	2 640 462,62	2 640 462,62	0,00	982 792,48
74470000-Subventions d'organismes internationaux	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00	15 500,00	15 500,00	0,00	12 000,00
74480000-Subv autres collectivites publ & organismes publ	0,00	1 383 871,41	1 383 871,41	0,00	2 894 169,30	2 894 169,30	0,00	1 510 297,89
74600000-Dons et legs	0,00	1 250,00	1 250,00	0,00	177 969,63	177 969,63	0,00	176 719,63
74810000-Pdts versts liberatoires ouvrant droit exone. TA	0,00	0,00	0,00	0,00	4 481,24	4 481,24	0,00	4 481,24
74880000-Autres subventions	0,00	1 080 067,28	1 080 067,28	0,00	1 453 548,40	1 453 548,40	0,00	373 481,12
75110000-Redev. concess°, brevets, licences, marques#	0,00	201 307,84	201 307,84	0,00	320 960,15	320 960,15	0,00	119 652,31
75160000-Droits d'auteur et de reproduction	0,00	90,00	90,00	0,00	16 031,39	16 031,39	0,00	15 941,39
75710000-Taxes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	1 272 842,64	1 272 842,64	0,00	1 272 842,64
75830000-Pdts gest° cour provenant annul paiement exc. ant.	0,00	2 120,73	2 120,73	0,00	283 374,47	283 374,47	0,00	281 253,74
75840000-Autres produits contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00	375 866,94	375 866,94	0,00	375 866,94
75880000-Autres produits	0,00	69 020,89	69 020,89	0,00	323 717,82	323 717,82	0,00	254 696,93
76380000-Revenus sur créances diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	45,92	45,92	0,00	45,92
76600000-Gains de change pour opérations financières	0,00	0,29	0,29	0,00	413,67	413,67	0,00	413,38
76880000-Autres produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	1 683,50	1 683,50	0,00	1 683,50
78130000-Q-part reprise Financ.	0,00	14 343,21	14 343,21	0,00	3 263 455,68	3 263 455,68	0,00	3 249 112,47

Conseil d'admininistration plé Etablissement université	nier du 04 mars	2022 - Point 4 - a	annexe 3 à la dé	ibération n° 19 -	2022	Dat	te 09.02.2	2022
Année 2021			BALANCE	PROVISO	IRE	Неи	re 09:39:	48
Période 01 à 14						Pag	je 24	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
rattachés actifs pt.expl								
78151000-Reprises sur prov pour risques charges de fonct	0,00	0,00	0,00	0,00	15 188,96	15 188,96	0,00	15 188,96
78170000-Reprises dépréciations des actifs circulants	0,00	0,00	0,00	0,00	424 110,50	424 110,50	0,00	424 110,50
86100000-Comptes de position : titres & val en portefeuille	3 390,80	0,00	3 390,80	0,00	649,10	649,10	2 741,70	0,00
86200000-Cptes de posit-titre & valeur chez correspondant	0,00	649,10	649,10	0,00	649,10	649,10	0,00	0,00
86300000-Comptes de prise en charge	0,00	649,10	649,10	3 390,80	0,00	3 390,80	0,00	2 741,70
89000000-Bilan d'ouverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
89100000-Bilan de clôture	0,00	1 571 806,90	1 571 806,90	0,00	1 571 806,90	1 571 806,90	0,00	0,00

Conseil d'admininistrat Etablissement université	ion plénier du 04	4 mars 2022 - Point 4 - annexe 3 à la délibération n° 19 - 2022					Date 09.02.2022		
Année 2021			BALANCE	PROVIS	OIRE	н	Heure 09:39:48		
Période 01 à 14						P	age 25		
Récapitulatif Classes	Débits Balance d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Balance d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes débiteurs	Soldes Créditeurs	
Total classe 1	33 640 288,84	7 505 324 403,03	7 538 964 691,87	133 688 286,37	7 502 749 212,67	7 636 437 499,04	37 226 094,20	134 698 901,37	
Total classe 2	145 643 942,38	14 238 259,81	159 882 202,19	58 676 974,96	14 491 867,68	73 168 842,64	150 489 471,68	63 776 112,13	
Total classe 3	1 144 730,74	1 533 641,02	2 678 371,76	424 110,50	1 564 742,86	1 988 853,36	1 109 530,52	420 012,12	
Total classe 4	12 469 846,22	967 996 220,99	980 466 067,21	22 119 131,91	972 746 118,80	994 865 250,71	11 946 839,77	26 346 023,27	
Total classe 5	22 280 008,78	323 415 022,10	345 695 030,88	270 313,22	320 060 184,98	320 330 498,20	25 576 258,33	211 725,65	
Total classe 6	0,00	182 436 918,88	182 436 918,88	0,00	62 414 679,25	62 414 679,25	120 375 226,18	352 986,55	
Total classe 7	0,00	13 228 133,38	13 228 133,38	0,00	134 145 792,97	134 145 792,97	62 411,34	120 980 070,93	
Total classe 8	3 390,80	1 573 105,10	1 576 495,90	3 390,80	1 573 105,10	1 576 495,90	2 741,70	2 741,70	
Total général	215 182 207,76	9 009 745 704,31	9 224 927 912,07	215 182 207,76	9 009 745 704,31	9 224 927 912,07	346 788 573,72	346 788 573,72	

Balance définitive

Exercice 2021

2021

Année

BALANCE DEFINITIVE

Date 15.02.2022

11:09:39 Heure

11111100 2021						11100	11.05.0	, ,
Période 01 à 15						Pag	je 27	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bil d'entrée			Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
10100000-Financements non rattachés à des actifs Etat		0,00 2 598 681,54	2 598 681,54	1 235 092,66	2 513 729,98	3 748 822,64	0,00	1 150 141,10
10411000-Contr et financt actifs m à dispo étabs-Etat		0,00 10 121,63	10 121,63	87 377 058,03	0,00	87 377 058,03	0,00	87 366 936,40
10412000-Contr et financt actifs remis propriété étabs-Etat		6,97 842,96	849,93	0,00	10 964,59	10 964,59	0,00	10 114,66
10413100-Financt autres actifs-Etat		0,00 560 777,26	560 777,26	9 407 041,59	1 477 015,14	10 884 056,73	0,00	10 323 279,47
10413200-Financt autres actifs-ANR IA		0,00	0,00	55 783,11	0,00	55 783,11	0,00	55 783,11
10413800-Financt autres actifs-autres Etat		0,00	0,00	4 849,82	0,00	4 849,82	0,00	4 849,82
10491000-Reprise résultat mise à disposition - Etat	22 619 03	8,20 2 324 103,99	24 943 142,19	0,00	10 678,09	10 678,09	24 932 464,10	0,00
10492000-Reprise résultat remis en propriété - Etat	36 45	4,73 17 291,35	53 746,08	0,00	11 626,25	11 626,25	42 119,83	0,00
10493100-Reprise résultat autres actifs- Etat	4 881 68	7,84 426 491,27	5 308 179,11	0,00	74 448,18	74 448,18	5 233 730,93	0,00
10493200-Reprise résultat autres actifs- ANR IA	46 55	9,29 2 692,99	49 252,28	0,00	0,00	0,00	49 252,28	0,00
10493800-Reprise résultat autres actifs- autres Etat	4 84	9,82 0,00	4 849,82	0,00	0,00	0,00	4 849,82	0,00
10682000-Reserve facultative-etablissement		0,00 145 936,41	145 936,41	19 283 147,70	1 329 122,29	20 612 269,99	0,00	20 466 333,58
11000000-Report à nouveau (solde crediteur)		0,00 1 929 791,86	1 929 791,86	1 780 880,14	1 736 872,85	3 517 752,99	0,00	1 587 961,13
11900000-Report a nouveau (solde debiteur)		0,00 1 458 623,19	1 458 623,19	0,00	1 458 623,19	1 458 623,19	0,00	0,00
12000000-Resultat de l'exercice (solde crediteur)		0,00 5 697 912 630,43	5 697 912 630,43	1 329 122,29	5 697 478 928,10	5 698 808 050,39	0,00	895 419,96
12900000-Resultat de l'exercice	145 93	6,41 1 440 658,31	1 586 594,72	0,00	1 586 594,72	1 586 594,72	0,00	0,00

2021

BALANCE DEFINITIVE

Date 15.02.2022

Heure 11:09:39

Dámiodo 01 à 15

Année

Période 01 à 15						Pag	e 28	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
(solde debiteur)								
13120000-Financements Régions non rattachés	0,00	3 130 902,05	3 130 902,05	1 999 400,53	1 450 451,67	3 449 852,20	0,00	318 950,15
13130000-Financements Départements non rattachés	0,00	2 645,08	2 645,08	0,00	2 645,08	2 645,08	0,00	0,00
13140000-Financements Communes non rattachées	0,00	1 398 652,49	1 398 652,49	95 751,69	1 555 923,25	1 651 674,94	0,00	253 022,45
13150000-Financements Autres coll non rattachés	0,00	9 586,80	9 586,80	0,00	9 586,80	9 586,80	0,00	0,00
13160000-Financements Union européenne non rattachés	0,00	11 230,99	11 230,99	376,79	12 616,43	12 993,22	0,00	1 762,23
13170000-Financements Autres organismes non rattachées	0,00	164 715,00	164 715,00	86 190,14	301 479,93	387 670,07	0,00	222 955,07
13180000-Financements Autres non rattachés	0,00	98 840,65	98 840,65	0,00	99 393,38	99 393,38	0,00	552,73
13412000-Financements Régions rattachés à des actifs	0,00	168 130,29	168 130,29	3 707 555,66	547 254,23	4 254 809,89	0,00	4 086 679,60
13413000-Financements Départements rattachés à des actifs	0,00	2 645,08	2 645,08	311 746,20	3 967,62	315 713,82	0,00	313 068,74
13414000-Financements Communes rattachés à des actifs	0,00	12 010,68	12 010,68	2 275 617,36	430 979,01	2 706 596,37	0,00	2 694 585,69
13415000-Financements Autres coll. rattachés à des actifs	0,00	1 135,00	1 135,00	227 640,07	0,00	227 640,07	0,00	226 505,07
13416000-Financements Union Europ. rattachés à des actifs	0,00	5 861,60	5 861,60	822 865,76	950,20	823 815,96	0,00	817 954,36
13417000-Financements Autres org. rattachés à des actifs	0,00	21 366,37	21 366,37	411 292,90	60 435,20	471 728,10	0,00	450 361,73
13418000-Financements Autres rattachés à des actifs	0,00	1 098,59	1 098,59	551 098,23	49 232,20	600 330,43	0,00	599 231,84
13492000-Reprise résult finan Régions rattachés actifs	1 962 652,50	282 815,49	2 245 467,99	0,00	52 249,70	52 249,70	2 193 218,29	0,00

Année

2021

BALANCE DEFINITIVE

Date 15.02.2022

Heure 11:09:39

Période 01 à 15						Pag	e 29	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
13493000-Reprise résult finan Départements rattachés actifs	175 030,93	23 719,90	198 750,83	0,00	0,00	0,00	198 750,83	0,00
13494000-Reprise résult finan Communes rattachés actifs	1 235 019,94	190 777,37	1 425 797,31	0,00	10 382,56	10 382,56	1 415 414,75	0,00
13495000-Reprise résult finan Autres coll. rattachés actifs	183 094,41	10 405,02	193 499,43	0,00	1 135,00	1 135,00	192 364,43	0,00
13496000-Reprise résult finan Union Europ rattachés actifs	801 036,72	2 308,49	803 345,21	0,00	5 861,60	5 861,60	797 483,61	0,00
13497000-Reprise résult finan Autres org rattachés actifs	201 354,00	73 537,67	274 891,67	0,00	7 028,39	7 028,39	267 863,28	0,00
13498000-Reprise résult finan Autres rattachés actifs	185 695,45	23 142,86	208 838,31	0,00	0,00	0,00	208 838,31	0,00
15110000-Provisions pour litiges	0,00	0,00	0,00	1 000,00	372 751,95	373 751,95	0,00	373 751,95
15160000-Provisions pour perte sur contrat	0,00	20 838,92	20 838,92	11 666,89	9 172,03	20 838,92	0,00	0,00
15180000-Autres provisions pour risques	0,00	0,00	0,00	14 281,93	0,00	14 281,93	0,00	14 281,93
15820000-Provisions pour CET	0,00	6 016,93	6 016,93	1 536 955,25	139 156,50	1 676 111,75	0,00	1 670 094,82
16510000-Depots	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18100000-Comptes de liaison des établissements	0,00	3 216 937 971,62	3 216 937 971,62	0,00	3 216 937 971,62	3 216 937 971,62	0,00	0,00
18510000-Opération de trésorerie SAIC	1 161 871,63	4 203 537,45	5 365 409,08	1 161 871,63	4 203 537,45	5 365 409,08	1 689 743,74	1 689 743,74
20531000-Logiciels acquis ou sous-traités	2 528 666,16	52 810,54	2 581 476,70	0,00	442,45	442,45	2 581 034,25	0,00
20532000-Logiciels créés	65 355,66	0,00	65 355,66	0,00	0,00	0,00	65 355,66	0,00
20580000-Autres conces° et dts similaires, brevets, lic., m	7 447,22	36 294,00	43 741,22	0,00	4 944,00	4 944,00	38 797,22	0,00
20800000-Autres immobilisations incorporelles	111 332,16	855,00	112 187,16	0,00	0,00	0,00	112 187,16	0,00

Conseil d'admininistration plénier du 04 mars 2022 - Point 4 - annexe 3 à la délibération n° 19 - 2022

Etablissement université

BALANCE DEFINITIVE

Date 15.02.2022

Heure 11:09:39

1						1100		
Période 01 à 15						Pag	je 30	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice		Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
21116000-Terrains nus mis à disposition	5 141 930,0	0,00	5 141 930,00	0,00	0,00	0,00	5 141 930,00	0,00
21155600-Terrains bâtis- ens immob admin et com màd	1 843 240,0	0,00	1 843 240,00	0,00	0,00	0,00	1 843 240,00	0,00
21227000-Agencement terrains aménagés acquis	7 699,0	79 567,20	87 266,22	0,00	53 044,80	53 044,80	34 221,42	0,00
21255700-Agencement terr bâtis ens immob admin/com acquis	810 871,4	0,00	810 871,46	0,00	0,00	0,00	810 871,46	0,00
21315600-Construction bâtiment admin/com màd	79 969 967,0	0,00	79 969 967,00	0,00	0,00	0,00	79 969 967,00	0,00
21315700-Construction bâtiment admin/com acquis	1 250 487,2	0,00	1 250 487,22	0,00	0,00	0,00	1 250 487,22	0,00
21351700-Construction agencement bâtiments indus acquis	28 449,7	0,00	28 449,79	0,00	0,00	0,00	28 449,79	0,00
21355600-Construction agencement bâtiments admin màd	669 621,2	0,00	669 621,28	0,00	0,00	0,00	669 621,28	0,00
21355700-Construction agencement bâtiments admin acquis	20 441 612,0	1 951 066,31	22 392 678,31	0,00	1 122 734,67	1 122 734,67	21 269 943,64	0,00
21355800-Construction agencement bâtiments admin autres	15 389,9	7 0,00	15 389,97	0,00	0,00	0,00	15 389,97	0,00
21358000-Construction agencement autres ens immo	23 905,2	81 484,81	105 390,01	0,00	43 834,64	43 834,64	61 555,37	0,00
21455600-Const sol autrui agencement admin màd	45 359,3	5 0,00	45 359,35	0,00	0,00	0,00	45 359,35	0,00
21455700-Const sol autrui agencement admin acquis	51 519,8	9 0,00	51 519,89	0,00	0,00	0,00	51 519,89	0,00
21511600-Installations complexes màd sol propre	9 545,2	0,00	9 545,28	0,00	0,00	0,00	9 545,28	0,00
21511700-Installations	684 069,6	113 629,63	797 699,32	0,00	11 694,26	11 694,26	786 005,06	0,00

Conseil d'admininistration plénier du 01 mars 2022 - Point 4 - annexe 3 à la délibération n° 19 - 2022

Etablissement université

Année 2021

BALANCE DEFINITIVE

Date 15.02.2022

Heure 11:09:39

Annee 2021					L V 111	Heu	re 11:09:	39
Période 01 à 15						Pag	re 31	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
complexes acquis sol propre								
21511800-Installations	9 601,22	0,00	9 601,22	0,00	0,00	0,00	9 601,22	0,00
complexes autres sol propre								
21531700-Installations	3 550,00	0,00	3 550,00	0,00	0,00	0,00	3 550,00	0,00
spécifiques acquis sol propre								
21535700-Installations	25 051,77	0,00	25 051,77	0,00	0,00	0,00	25 051,77	0,00
spécifiques acquis sol autrui								
21546000-Matériel mis à	454,48	0,00	454,48	0,00	0,00	0,00	454,48	0,00
disposition								
21547000-Matériel acquis	1 148 585,16	591 668,23	1 740 253,39	0,00	273 374,38	273 374,38	1 466 879,01	0,00
21548000-Matériel autre	10 814,27	0,00	10 814,27	0,00	0,00	0,00	10 814,27	0,00
21557000-Outillage acquis TECH	241 313,27	40 866,60	282 179,87	0,00	17 856,00	17 856,00	264 323,87	0,00
21558000-Outillage autre	2 265,11	0,00	2 265,11	0,00	0,00	0,00	2 265,11	0,00
21567000-Matériel	251 027,86	6 313,69	257 341,55	0,00	0,00	0,00	257 341,55	0,00
d'enseignement acquis								
21568000-Matériel	8 017,96	0,00	8 017,96	0,00	0,00	0,00	8 017,96	0,00
d'enseignement autre								
21577000-Agencements & aménag	75 730,92	0,00	75 730,92	0,00	0,00	0,00	75 730,92	0,00
du mat & outil acquis								
21600000-Collections	148 888,72	67 388,33	216 277,05	0,00	0,00	0,00	216 277,05	0,00
21816000-Install génér, agncts,	26 341,64	1 388,25	27 729,89	0,00	2 776,50	2 776,50	24 953,39	0,00
amngts divers màd								
21817000-Install génér, agncts,	498 438,64	10 000,00	508 438,64	0,00	0,00	0,00	508 438,64	0,00
amngts divers acquis								
21818000-Install génér, agncts,	45 447,88	0,00	45 447,88	0,00	0,00	0,00	45 447,88	0,00
amngts divers autres								
21827000-Matériel de transport	278 168,79	3 168,76	281 337,55	0,00	503,85	503,85	280 833,70	0,00
acquis								
21831700-Matériel de bureau	71 679,55	2 068,15	73 747,70	0,00	0,00	0,00	73 747,70	0,00
acquis								
21831800-Matériel de bureau	4 669 980,77	0,00	4 669 980,77	0,00	0,00	0,00	4 669 980,77	0,00

2021

Année

BALANCE DEFINITIVE

Date 15.02.2022

11:09:39 Heure

Période 01 à 15						Pag	ge 32	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
autre								
21832600-Matériel informatique mis à disposition	95 680,96	10 078,38	105 759,34	0,00	30 041,86	30 041,86	75 717,48	0,00
21832700-Matériel informatique acquis	13 694 011,44	1 440 796,81	15 134 808,25	0,00	633 929,09	633 929,09	14 500 879,16	0,00
21832800-Matériel informatique autre	249 542,54	6 403,48	255 946,02	0,00	4 417,16	4 417,16	251 528,86	0,00
21846000-Mobilier mis à disposition	232 261,55	0,00	232 261,55	0,00	0,00	0,00	232 261,55	0,00
21847000-Mobilier acquis	2 160 500,57	138 924,66	2 299 425,23	0,00	78 661,79	78 661,79	2 220 763,44	0,00
21848000-Mobilier autre	52 952,14	0,00	52 952,14	0,00	0,00	0,00	52 952,14	0,00
21886000-Matériel divers mis à disposition	60 287,61	3 878,68	64 166,29	0,00	8 106,50	8 106,50	56 059,79	0,00
21887000-Matériels divers acquis	5 843 483,50	288 621,87	6 132 105,37	0,00	124 586,62	124 586,62	6 007 518,75	0,00
21888000-Matériels divers autres	1 495 579,93	205 656,19	1 701 236,12	0,00	27 015,68	27 015,68	1 674 220,44	0,00
23130000-Immobilisations en cours constructions	479 713,40	7 741 563,60	8 221 277,00	0,00	6 128 476,56	6 128 476,56	2 092 800,44	0,00
23150000-Immobilisations en cours installat° techn.	0,00	21 370,00	21 370,00	0,00	0,00	0,00	21 370,00	0,00
23180000-Immobilisations en cours-autres	34 971,88	339 520,96	374 492,84	0,00	354 659,09	354 659,09	19 833,75	0,00
23251000-Logiciels sous-traités en cours	10 450,00	32 835,60	43 285,60	0,00	32 340,40	32 340,40	10 945,20	0,00
23252000-Logiciels créés en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23810000-Avances versées sur immobilisations corporelles	11 980,50	573 611,96	585 592,46	0,00	42 862,09	42 862,09	542 730,37	0,00
27510000-Depôts	700,00	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	700,00	0,00
28053100-Amortissement-	0,00	0,00	0,00	2 482 455,95	32 253,06	2 514 709,01	0,00	2 514 709,01

2021

Année

BALANCE DEFINITIVE

Date 15.02.2022

Heure 11:09:39

Période 01 à 15						Pag		
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
Logiciels acquis et sous-traités								
28053200-Amortissement- Logiciels créés	0,00	0,00	0,00	53 988,29	4 259,85	58 248,14	0,00	58 248,14
28058000-Amt brevets, licences, marq., proc., droits & val.	0,00	0,00	0,00	7 447,22	8 784,89	16 232,11	0,00	16 232,11
28080000-Amortissement autres immobilisat° incorporelles	0,00	0,00	0,00	105 333,07	3 449,98	108 783,05	0,00	108 783,05
28122700-Amort- Agencement terrains aménagés acquis	0,00	0,00	0,00	5 856,35	667,14	6 523,49	0,00	6 523,49
28125570-Amort-Agcment terr bâtis ens immo admin/com acquis	0,00	0,00	0,00	596 159,33	32 124,32	628 283,65	0,00	628 283,65
28131560-Amort- Construction bâtiment admin/com màd	0,00	0,00	0,00	22 235 567,28	2 297 655,44	24 533 222,72	0,00	24 533 222,72
28131570-Amort- Construction bâtiment admin/com acquis	0,00	0,00	0,00	261 295,45	25 171,34	286 466,79	0,00	286 466,79
28135170-Amort-Construct° agcment bâtiments indus acquis	0,00	0,00	0,00	7 131,94	2 844,98	9 976,92	0,00	9 976,92
28135560-Amort- Construction agencement bâtiments admin màd	0,00	0,00	0,00	248 409,76	30 052,23	278 461,99	0,00	278 461,99
28135570-Amort-Construct° agcment bâtiments admin acquis	0,00	89 326,04	89 326,04	5 315 570,22	1 020 989,47	6 336 559,69	0,00	6 247 233,65
28135580-Amort-Construct° agcment bâtiments admin autres	0,00	0,00	0,00	6 128,43	871,23	6 999,66	0,00	6 999,66
28135800-Amort- Construction agencement autres ens immo	0,00	0,00	0,00	1 364,74	2 099,13	3 463,87	0,00	3 463,87
28145560-Amort- Const sol	0,00	0,00	0,00	20 411,73	2 267,97	22 679,70	0,00	22 679,70
28145570-Amort- Const sol autrui agencement admin acquis	0,00	0,00	0,00	15 845,95	2 466,44	18 312,39	0,00	18 312,39
28151160-Amort- Installations complexes mad sol propre	0,00	0,00	0,00	8 590,76	954,52	9 545,28	0,00	9 545,28

2021

Année

BALANCE DEFINITIVE

Date 15.02.2022

11:09:39 Heure

Période 01 à 15						Pag	ge 34	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
28151170-Amort- Installations complexes acquis sol propre	0,00	0,00	0,00	667 377,28	13 341,16	680 718,44	0,00	680 718,44
28151180-Amort- Installations complexes autres sol propre	0,00	0,00	0,00	6 079,01	960,12	7 039,13	0,00	7 039,13
28153170-Amort- Installations spécifiques acquis sol propre	0,00	0,00	0,00	1 686,25	443,75	2 130,00	0,00	2 130,00
28153570-Amort- Installations spécifiques acquis sol autrui	0,00	0,00	0,00	9 797,82	3 131,48	12 929,30	0,00	12 929,30
28154700-Amort- Matériel acquis	0,00	0,00	0,00	990 653,27	80 851,58	1 071 504,85	0,00	1 071 504,85
28154800-Amort- Matériel autre	0,00	0,00	0,00	3 975,47	1 015,41	4 990,88	0,00	4 990,88
28155700-Amort- Outillage	0,00	0,00	0,00	206 812,89	19 694,13	226 507,02	0,00	226 507,02
28155800-Amort- Outillage autre	0,00	0,00	0,00	2 265,11	0,00	2 265,11	0,00	2 265,11
28156700-Amort- Matériel d'enseignement acquis	0,00	0,00	0,00	218 232,71	8 325,79	226 558,50	0,00	226 558,50
28156800-Amort- Matériel d'enseignement autre	0,00	0,00	0,00	2 612,20	1 002,24	3 614,44	0,00	3 614,44
28157700-Amort- Agencements & aménag du mat & outil acquis	0,00	0,00	0,00	61 455,18	2 529,59	63 984,77	0,00	63 984,77
28160000-Amort- Collections	0,00	0,00	0,00	99 183,73	0,00	99 183,73	0,00	99 183,73
28181600-Amort- Install génér, agncts, amngts divers màd	0,00	2 111,62	2 111,62	26 009,20	1 055,81	27 065,01	0,00	24 953,39
28181700-Amort- Install génér, agncts, amngts divers acquis	0,00	0,00	0,00	446 638,49	18 379,10	465 017,59	0,00	465 017,59
28181800-Amort- Install génér, agncts, amngts divers autres	0,00	0,00	0,00	39 522,11	2 773,74	42 295,85	0,00	42 295,85
28182700-Amort- Matériel de transport acquis	0,00	0,00	0,00	263 636,85	7 961,67	271 598,52	0,00	271 598,52
28183170-Amort- Matériel de bureau acquis	0,00	0,00	0,00	65 110,64	1 606,21	66 716,85	0,00	66 716,85
28183180-Amort- Matériel de	0,00	0,00	0,00	4 669 980,77	0,00	4 669 980,77	0,00	4 669 980,77

2021

Année

BALANCE DEFINITIVE

Date 15.02.2022

11:09:39 Heure

11111100 2021						1		, ,
Période 01 à 15						Pag	ge 35	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilar d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
bureau autre								
28183260-Amort- Matériel informatique mis à disposition	0,0	0 12 319,63	12 319,63	74 232,03	5 964,08	80 196,11	0,00	67 876,48
28183270-Amort- Matériel informatique acquis	0,0	0 282 831,36	282 831,36	11 116 501,88	1 271 579,39	12 388 081,27	0,00	12 105 249,91
28183280-Amort- Matériel informatique autre	0,0	0 30,91	30,91	207 991,86	12 766,22	220 758,08	0,00	220 727,17
28184600-Amort- Mobilier mis à disposition	0,0	0,00	0,00	209 035,49	23 226,06	232 261,55	0,00	232 261,55
28184700-Amort- Mobilier acquis	0,0	0,00	0,00	1 349 314,02	166 259,68	1 515 573,70	0,00	1 515 573,70
28184800-Amort- Mobilier autre	0,0	0,00	0,00	52 952,14	0,00	52 952,14	0,00	52 952,14
28188600-Amort- Matériel divers mis à disposition	0,0	3 557,94	3 557,94	54 739,41	1 702,35	56 441,76	0,00	52 883,82
28188700-Amort- Matériels divers acquis	0,0	6 250,62	6 250,62	5 478 381,81	186 484,14	5 664 865,95	0,00	5 658 615,33
28188800-Amort- Matériels divers autres	0,0	0,00	0,00	981 240,87	197 599,60	1 178 840,47	0,00	1 178 840,47
35510000-Produits finis (ou groupe) A	1 144 730,7	1 109 530,52	2 254 261,26	0,00	1 144 730,74	1 144 730,74	1 109 530,52	0,00
39551000-Provisions dépréciation-Prdts finis (ou groupe) A	0,0	0 424 110,50	424 110,50	424 110,50	420 012,12	844 122,62	0,00	420 012,12
40110000-Fournisseurs-Achats de biens ou presta.de services	5 741,9	0 14 386 125,94	14 391 867,84	22,24	14 383 132,78	14 383 155,02	8 712,82	0,00
40410000-Fournisseurs d'immobilisations	0,0	5 652 879,37	5 652 879,37	0,00	5 652 879,37	5 652 879,37	0,00	0,00
40470000-Fournisseurs d'immobilisat°-retenues garantie	0,0	0 25 910,89	25 910,89	37 439,08	29 672,36	67 111,44	0,00	41 200,55
40810000-Fournisseurs - Factures non parvenues	0,0	0 27 760 177,58	27 760 177,58	1 823 037,75	27 724 498,72	29 547 536,47	0,00	1 787 358,89

2021 Année

BALANCE DEFINITIVE

Date 15.02.2022

11:09:39 Heure

11111100 2021						11100	11.00.	
Période 01 à 15						Pag	ge 36	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bila d'entrée	Débits Opérations de l'exercice		Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
40840000-Fournisseurs-Fact non parvenu.Immo non auxiliarisé	0,0	11 090 554,53	11 090 554,53	231 263,10	10 979 467,41	11 210 730,51	0,00	120 175,98
40910000-Fournisseurs - Avances versées sur commandes	11 740,0	40 940,00	52 680,00	0,00	52 380,00	52 380,00	300,00	0,00
41110000-Clients Ventes de biens ou prestations de services	1 508 709,4	84 122 546,05	85 631 255,50	0,00	83 953 839,93	83 953 839,93	1 677 415,57	0,00
41200000-Clients Etudiants, élèves, stagiaires	6 000,0	9 126 679,57	9 132 679,57	0,00	9 132 679,57	9 132 679,57	0,00	0,00
41300000-Clts-effets à rec / vte de bien ou prest de svces	0,0	5 008,00	5 008,00	0,00	5 008,00	5 008,00	0,00	0,00
41600000-Clients douteux ou litigieux	15 785,7	393 874,35	409 660,10	0,00	22 801,25	22 801,25	386 858,85	0,00
41810000-Clients Factures à établir	9 647 289,0	9 332 027,77	18 979 316,86	0,00	9 647 289,09	9 647 289,09	9 332 027,77	0,00
41910000-Clients - Avances reçues sur commande en cours	0,0	8 491 792,36	8 491 792,36	13 865 741,73	10 980 159,10	24 845 900,83	0,00	16 354 108,47
42100000-Personnel Rémunérations dues	0,0	165 941 045,69	165 941 045,69	0,00	165 941 045,69	165 941 045,69	0,00	0,00
42500000-Personnel Avances et acomptes	0,0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
42820000-Personnel Dettes provisionnées pour congés payés	0,0	1 098 752,52	1 098 752,52	1 098 752,52	1 145 476,10	2 244 228,62	0,00	1 145 476,10
42860000-Personnel-autres charges a payer	0,0	940 069,56	940 069,56	940 069,56	1 747 508,81	2 687 578,37	0,00	1 747 508,81
43110000-Sécurité Sociale Cotisation Patronale	0,0	00 11 327,06	11 327,06	2 588,42	11 847,67	14 436,09	0,00	3 109,03
43740000-Cotisations de retraite complémentaire	0,0	1 601,17	1 601,17	0,00	1 601,17	1 601,17	0,00	0,00
43780000-Divers	0,0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
44110000-Financements	126 458,8		2 412 293,75	0,00	2 412 293,75	2 412 293,75	0,00	0,00

2021

Année

01 à 15

BALANCE DEFINITIVE

15.02.2022 Date

Heure 11:09:39

Période Page 37 Numéros et libellés des bilans Débits Bilan Débits Débits Total Crédits Bilan Crédits Crédits Total Soldes Soldes d'entrée Opérations de d'entrée Opérations de Montant débit Montant l'exercice l'exercice crédit 0.00 249 864.92 44170000-Subventions 475 649.64 276 982 689.93 277 458 339.57 277 208 474.65 277 208 474.65 0.00 44191000-Avances sur 79 000,00 0,00 0,00 0,00 805 231,98 805 231,98 726 231,98 805 231,98 financements et subventions 44330000-Créance/etat compensat 405 417,69 405 417,69 810 835,38 0.00 810 835,38 810 835,38 0.00 0,00 réduction charges sociales 44352000-Aide de l'Etat versée 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0.00 par l'ASP contrats aidés 44520000-Tva due 0,00 22 493,33 22 493,33 0,00 22 493,33 22 493,33 0,00 0,00 intra-communautaire 1,32 44551000-TVA à décaisser 338 798,47 338 799.79 0,72 351 134,46 351 135,18 460.08 12 795,47 44562000-TVA déductible sur 0.00 108 371,85 108 371.85 0.00 108 371.85 108 371.85 0.00 0.00 immobilisations 44566000-TVA déductible sur 0.00 139 113,77 139 113,77 0.00 139 113,77 139 113,77 0.00 0,00 autres biens et services 44567000-Crédit de TVA à 0.00 71 258.22 71 258.22 0.00 71 257.93 71 257.93 0.29 0.00 reporter 44571000-TVA collectée 0,00 189 764,74 189 764,74 0,00 189 764,74 189 764,74 0,00 0.00 44583000-Remboursement de tva 0.00 0.00 67 847,13 67 847.13 0.00 67 847,13 67 847.13 0.00 demandé 44860000-État autr coll. 0.00 240 696,00 240 696.00 13 132,00 227 564,00 240 696,00 0.00 0,00 publiques - Charges a payer 4 542,07 4 542.07 0.00 0.00 44871000-Financements à 0.00 0.004 542,07 0.00 recevoir 0.00 44877000-Subventions à recevoir 23 121,63 5 521,76 28 643,39 8 282,64 8 282,64 20 360,75 0.00 8 988.89 1 148 829,55 0.00 1 133 962.76 46300000-Autres cpts débiteurs 1 139 840.66 1 133 962.76 14 866,79 0.00 TR demand de revers à recouv 46630000-Virements à réimputer 0.00 0,00 218 467,29 218 467,29 2 026,72 217 813,19 219 839,91 1 372,62 46640000-Excédents de versement 0.00 1 107 205,88 1 107 205.88 0.00 26 957,37 136,00 1 134 027,25 1 134 163,25 à rembourser 46710000-Aide à la mobilité 0.00 718 084,00 718 084,00 213 725,00 813 159,00 1 026 884,00 0,00 308 800,00 internationale

Année 2021 BALANCE DEFINITIVE

Date 15.02.2022

Heure 11:09:39

Période 01 à 15			·		•	Pag	e 38	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
46740000-Taxe d'apprentissage	3 002,51	56 295,84	59 298,35	0,00	59 298,35	59 298,35	0,00	0,00
46780000-Autres	0,89	5,47	6,36	45,99	21,76	67,75	0,84	62,23
47110000-Recettes perçues avant émission de titres	0,00	3 914 913,00	3 914 913,00	0,00	3 914 913,00	3 914 913,00	0,00	0,00
47130000-Recettes perçues avant émission de titre	0,00	5 297 785,90	5 297 785,90	28 684,00	5 269 101,90	5 297 785,90	0,00	0,00
47180000-Autres recettes à classer	0,00	3 153 863,97	3 153 863,97	93 135,23	4 690 551,79	4 783 687,02	0,00	1 629 823,05
47181000-Autres recettes à régulariser Compensation légale	0,00	118 823 970,94	118 823 970,94	587 210,78	118 236 804,02	118 824 014,80	0,00	43,86
47210000-Dépenses payées avant ordonnancement	28 126,41	185 490,19	213 616,60	0,00	161 315,79	161 315,79	52 300,81	0,00
47250000-Depenses des regisseurs a verifier	0,00	11 917,26	11 917,26	0,00	11 917,26	11 917,26	0,00	0,00
47280000-Autres dépenses à régulariser	19 014,44	207 738 322,03	207 757 336,47	0,00	207 756 478,22	207 756 478,22	858,25	0,00
47310000-Recettes à transférer	0,00	854 581,27	854 581,27	34 662,39	842 566,76	877 229,15	0,00	22 647,88
47350000-Dépenses à transférer	0,00	1 642 480,82	1 642 480,82	199 949,90	1 515 808,92	1 715 758,82	0,00	73 278,00
47400000-Compte d'attente	0,00	99,00	99,00	0,00	99,00	99,00	0,00	0,00
47800000-Autres comptes transitoires	0,00	0,11	0,11	6,67	4,32	10,99	0,00	10,88
48600000-Charges constatées d'avance	180 255,73	198 269,96	378 525,69	0,00	180 255,73	180 255,73	198 269,96	0,00
48700000-Produits constatés d'avance	0,00	2 850 275,18	2 850 275,18	2 848 275,18	2 678 745,23	5 527 020,41	0,00	2 676 745,23
49110000-Dépréciations Clients divers	0,00	0,00	0,00	20 226,93	374 321,92	394 548,85	0,00	394 548,85
51120000-Cheques bancaires a encaisser	0,00	1 606 637,90	1 606 637,90	237,62	1 606 400,28	1 606 637,90	0,00	0,00
51150000-Cartes bancaires a l'encaissement	0,00	3 186 469,54	3 186 469,54	320,30	3 186 149,24	3 186 469,54	0,00	0,00

2021

Année

BALANCE DEFINITIVE

15.02.2022 Date

Heure 11:09:39

Période 01 à 15 Page Numéros et libellés des bilans Débits Bilan Débits Débits Total Crédits Bilan Crédits Crédits Total Soldes Soldes d'entrée Opérations de d'entrée Opérations de Montant débit Montant l'exercice l'exercice crédit 13 903.96 32 795.94 0.00 51170000-Chèques impayés 18 891.98 18 617.76 18 617.76 14 178.18 0.00 51510000-Compte au tresor 22 260 107.45 146 296 333,35 0.00 120 752 445.74 25 543 887,61 0,00 124 036 225,90 120 752 445,74 51590000-Règlements en cours de 2 235,89 190 661 106.87 190 663 342,76 0.00 190 649 722.06 190 649 722.06 13 620,70 0.00 traitement 53100000-Caisse 3 761,48 142 844,11 146 605,59 0,00 142 033,75 142 033,75 4 571,84 0.00 0.00 19 375,25 0.00 19 375.25 0.00 54300000-Régies # Opérations de 19 375,25 19 375,25 0.00 dépenses 0.00 3 414 550.73 0.00 54500000-Régies # Opérations de 3 414 550.73 250 968.40 3 374 319.83 3 625 288.23 210 737.50 recettes 58500000-Virements internes de 0.00 328 919.82 329 907.97 0.00 328 919.82 18 786.90 311 121.07 988.15 fonds 0.00 176,76 176,76 0.00 176,76 176,76 0.00 0,00 60225000-Fournitures de bureau 0,00 60611000-Electricite 0.00 479 385,40 479 385,40 479 385,40 479 385,40 0.00 0.00 0.00 0,00 0,00 60612000-Carburants et 14 321,40 14 321,40 14 321,40 14 321,40 0,00 lubrifiants 0.00 0.00 60613000-Gaz 0.0064 621.13 64 621.13 64 621.13 64 621.13 0.00 0.00 0.00 0.00 60614000-Chauffage sur reseau 564 943.37 564 943.37 564 943.37 564 943.37 0.00 60617000-Eau 0.00 68 800,15 68 800.15 0.00 68 800,15 68 800,15 0.00 0.00 0.00 587 450,91 0.00 60630000-Fournitures 0.00 587 450,91 587 450,91 587 450,91 0.00 d'entretien et de petit equipement 60640000-Fournitures 0.00 408 941,09 408 941,09 0,00 408 941,09 408 941,09 0,00 0,00 administratives 60650000-Linge, vetements de 0.0017 392.47 17 392.47 0.00 17 392.47 17 392.47 0.00 0.00 travail 60660000-Animaux 0.00 4 828.08 4 828.08 0.00 4 828.08 4 828.08 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0,00 60670000-Fournitures, materiels 103 257,24 103 257,24 103 257,24 103 257,24 enseignement, recherche 60680000-Autres matières et 0,00 94 015,58 94 015,58 0,00 94 015,58 94 015,58 0,00 0.00 fournitures non stockées 60700000-Achats de marchandises 0.00 236 421,93 236 421,93 0,00 236 421,93 236 421,93 0,00 0.00

BALANCE DEFINITIVE

Date 15.02.2022

Heure 11:09:39

Page

Période 01 à 15

2021

intermédiaire et honoraires

Année

Numéros et libellés des bilans Débits Bilan Débits Débits Total Crédits Bilan Crédits Crédits Total Soldes Soldes d'entrée Opérations de d'entrée Opérations de Montant débit Montant l'exercice l'exercice crédit 60800000-Frais accessoires 0.00 126.37 0.00 126.37 0.00 126,37 126,37 0,00 d'achat 0,00 0.00 61320000-Locations immobilieres 149 402.69 149 402,69 0.00 149 402.69 149 402.69 0.00 61350000-Locations mobilieres 0.00 869 129,43 869 129,43 0.00 869 129,43 869 129,43 0.00 0.00 61400000-Charges locatives et 0,00 69 764,86 69 764,86 0,00 69 764,86 69 764,86 0,00 0.00 de copropriété 61520000-Entretien et 0.00 625 244,83 625 244,83 0.00 625 244,83 625 244,83 0.00 0,00 réparations sur biens immobiliers 61550000-Entretien et 0.00338 877,11 338 877.11 0.00338 877,11 338 877.11 0.00 0,00 réparations sur biens mobiliers 61560000-Entretien et 0.00 308 003,18 308 003.18 0.00 308 003,18 308 003,18 0.00 0,00 réparations sur Maintenance 0.00 31 629,50 31 629,50 0.00 31 629,50 31 629,50 0.00 0,00 61610000-Multirisques 61620000-Assurance obligatoire 0.00 1 324,40 1 324.40 0.00 1 324,40 1 324,40 0.00 0.00 dommage-construction 61630000-Assurance transport 0,00 20 243,41 20 243,41 0,00 20 243,41 20 243,41 0,00 0.00 895,85 61680000-Autres assurances 0.00 895,85 0.00 895,85 895,85 0.00 0,00 0.00 0.00 61700000-Etudes et recherches 0.00 123 672,63 123 672,63 123 672,63 123 672,63 0.00 61830000-Documentation 0.00 1 094 634.35 1 094 634.35 0.00 1 094 634,35 1 094 634,35 0.00 0.00 technique et bibliothèques 61850000-Frais de 0.00 47 712.03 47 712.03 0.00 47 712.03 47 712.03 0.00 0.00 colloques, seminaires, conférence 62142000-Personnel mis à 0.00 0.00 469 016,32 0.00 0.00 469 016.32 469 016.32 469 016.32 disposition de l'établissement 62220000-Commissions et 0.00 150,51 0,00 0.00 150,51 150,51 150,51 0.00 courtages sur ventes 62260000-Honoraires 0,00 104 835,06 104 835,06 0,00 104 835,06 104 835,06 0,00 0,00 62280000-Divers frais 450 499,89 0,00 450 499,89 0,00 0.00 450 499,89 450 499,89 0.00

2021 Année

BALANCE DEFINITIVE

Date 15.02.2022

Heure 11:09:39

Période 01 à 15		•			-	Pag		
Numéros et libellés des bilans		Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
62310000-Annonces et insertions	0,00	22 999,28	22 999,28	0,00	22 999,28	22 999,28	0,00	0,00
62330000-Foires et expositions	0,00	5 058,30	5 058,30	0,00	5 058,30	5 058,30	0,00	0,00
62340000-Cadeaux	0,00	3 865,84	3 865,84	0,00	3 865,84	3 865,84	0,00	0,00
62360000-Catalogues et imprimés	0,00	32 453,07	32 453,07	0,00	32 453,07	32 453,07	0,00	0,00
62370000-Publications	0,00	118 729,79	118 729,79	0,00	118 729,79	118 729,79	0,00	0,00
62380000-Divers	0,00	288 379,91	288 379,91	0,00	288 379,91	288 379,91	0,00	0,00
62410000-Transports sur achats	0,00	9 746,20	9 746,20	0,00	9 746,20	9 746,20	0,00	0,00
62450000-Voyages d'études, visites et sorties pédagogiques	0,00	37 005,77	37 005,77	0,00	37 005,77	37 005,77	0,00	0,00
62470000-Transports collectifs du personnel	0,00	4 111,82	4 111,82	0,00	4 111,82	4 111,82	0,00	0,00
62480000-Divers transport	0,00	1 516,77	1 516,77	0,00	1 516,77	1 516,77	0,00	0,00
62510000-Voyages et déplacements	0,00	2 165,38	2 165,38	0,00	2 165,38	2 165,38	0,00	0,00
62540000-Frais d'inscription aux colloques	0,00	70 663,40	70 663,40	0,00	70 663,40	70 663,40	0,00	0,00
62550000-Frais de demenagement	0,00	2 253,60	2 253,60	0,00	2 253,60	2 253,60	0,00	0,00
62560000-Missions personnels	0,00	602 924,98	602 924,98	0,00	602 924,98	602 924,98	0,00	0,00
62570000-Frais réceptions	0,00	147 691,98	147 691,98	0,00	147 691,98	147 691,98	0,00	0,00
62600000-Frais postaux et frais de télécommunications	0,00	274 531,34	274 531,34	0,00	274 531,34	274 531,34	0,00	0,00
62780000-Autres frais et commissions	0,00	14 062,21	14 062,21	0,00	14 062,21	14 062,21	0,00	0,00
62810000-Concours divers	0,00	136 439,93	136 439,93	0,00	136 439,93	136 439,93	0,00	0,00
62830000-Format° continue du personnel de l'etablissement	0,00	348 122,91	348 122,91	0,00	348 122,91	348 122,91	0,00	0,00
62840000-Frais de recrutement du personnel	0,00	1 184,50	1 184,50	0,00	1 184,50	1 184,50	0,00	0,00
62850000-Prestations extérieures de gardiennage	0,00	450 936,43	450 936,43	0,00	450 936,43	450 936,43	0,00	0,00

Année

BALANCE DEFINITIVE 2021

Date 15.02.2022

Heure 11:09:39

						1		
Période 01 à 15						Pa	ge 42	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
62860000-Prestation extérieure de nettoyage	0,0	924 968,13	924 968,13	0,00	924 968,13	924 968,13	0,00	0,00
62870000-Prestations extérieures d'informatique	0,0	138 966,35	138 966,35	0,00	138 966,35	138 966,35	5 0,00	0,00
62885000-Facturat. P.A.F effect. par les serv. Déconcent.	0,0	94 067,00	94 067,00	0,00	94 067,00	94 067,00	0,00	0,00
62888000-Autres frais divers	0,0	260 866,67	260 866,67	0,00	260 866,67	260 866,67	7 0,00	0,00
63310000-Impôt et taxe - versement de transport	0,0	1 622 442,46	1 622 442,46	0,00	1 622 442,46	1 622 442,40	5 0,00	0,00
63320000-Allocation logement	0,0	405 602,01	405 602,01	0,00	405 602,01	405 602,03	0,00	0,00
63530000-Impots indirects	0,0	1 415,13	1 415,13	0,00	1 415,13	1 415,13	0,00	0,00
63580000-Autres droits	0,0	4 152,60	4 152,60	0,00	4 152,60	4 152,60	0,00	0,00
63730000-Contribution FIPHFP	0,0	51 349,59	51 349,59	0,00	51 349,59	51 349,59	0,00	0,00
63780000-Taxes diverses	0,0	4 573,50	4 573,50	0,00	4 573,50	4 573,50	0,00	0,00
64111000-Rémunérations principales	0,0	77 399 997,92	77 399 997,92	0,00	77 399 997,92	77 399 997,92	0,00	0,00
64112100-Rémunérations accessoires indexées	0,0	8 584 262,39	8 584 262,39	0,00	8 584 262,39	8 584 262,39	0,00	0,00
64112200-Rémunérations accessoires non indexées	0,0	249 614,16	249 614,16	0,00	249 614,16	249 614,10	5 0,00	0,00
64120000-Congés payés	0,0	1 241 611,33	1 241 611,33	0,00	1 241 611,33	1 241 611,33	3 0,00	0,00
64131000-Primes et gratifications indexées	0,0	1 668 868,95	1 668 868,95	0,00	1 668 868,95	1 668 868,95	5 0,00	0,00
64132000-Primes et gratifications non indexées	0,0	694 565,12	694 565,12	0,00	694 565,12	694 565,12	2 0,00	0,00
64141000-Indemnités et avantages divers	0,0	1 474,45	1 474,45	0,00	1 474,45	1 474,43	5 0,00	0,00
64142000-Indemnité compensatrice à la hausse de la CSG	0,0	4 717 320,34	4 717 320,34	0,00	4 717 320,34	4 717 320,34	1 0,00	0,00

2021

Année

BALANCE DEFINITIVE

Date 15.02.2022

11:09:39 Heure

						1,,,,	11.09.0	· -
Période 01 à 15						Pag	je 43	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
64150000-Supplément familial	0,0	792 288,14	792 288,14	0,00	792 288,14	792 288,14	0,00	0,00
64191000-Abattement indemnitaire	0,0	537 754,46	537 754,46	0,00	537 754,46	537 754,46	0,00	0,00
64510000-Cotisations d'assurance-maladie	0,0	8 608 194,48	8 608 194,48	0,00	8 608 194,48	8 608 194,48	0,00	0,00
64531100-Pensions civiles	0,0	46 100 541,38	46 100 541,38	0,00	46 100 541,38	46 100 541,38	0,00	0,00
64532000-Cotisations patronales CNRACL	0,0	96 462,78	96 462,78	0,00	96 462,78	96 462,78	0,00	0,00
64534000-CNAV	0,0	1 985 926,24	1 985 926,24	0,00	1 985 926,24	1 985 926,24	0,00	0,00
64535100-RAFP	0,0	389 281,28	389 281,28	0,00	389 281,28	389 281,28	0,00	0,00
64535200-IRCANTEC	0,0	823 786,43	823 786,43	0,00	823 786,43	823 786,43	0,00	0,00
64540000-Cotisations à Pôle emploi	0,0	781 701,10	781 701,10	0,00	781 701,10	781 701,10	0,00	0,00
64580000-Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	4 503 254,40	4 503 254,40	0,00	4 503 254,40	4 503 254,40	0,00	0,00
64710000-Prestations directes	0,0	139 111,70	139 111,70	0,00	139 111,70	139 111,70	0,00	0,00
64740000-Oeuvres sociales	0,0	78 593,20	78 593,20	0,00	78 593,20	78 593,20	0,00	0,00
64750000-Médecine du travail, pharmacie	0,0	138 554,55	138 554,55	0,00	138 554,55	138 554,55	0,00	0,00
64800000-Autres charges de personnel	0,0	2 583,98	2 583,98	0,00	2 583,98	2 583,98	0,00	0,00
65110000-Redev.concess°, brevets, licences, marques, proc.	0,00	704 646,11	704 646,11	0,00	704 646,11	704 646,11	0,00	0,00
65160000-Droits d'auteurs et de reproduction	0,0	177 541,75	177 541,75	0,00	177 541,75	177 541,75	0,00	0,00
65180000-Autres droits et valeurs similaires	0,00	27 136,93	27 136,93	0,00	27 136,93	27 136,93	0,00	0,00
65200000-Contrôle financier	0,0	46 076,48	46 076,48	0,00	46 076,48	46 076,48	0,00	0,00
65780000-Autres charges spécifiques	0,00	2 071 515,75	2 071 515,75	0,00	2 071 515,75	2 071 515,75	0,00	0,00
_		-	•	•		•		

2021

Année

BALANCE DEFINITIVE

Date 15.02.2022

Heure 11:09:39

Période 01 à 15		_				Pag	je 44	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
65812000-Pénalités, amendes fiscales ou pénales	0,00	40,78	40,78	0,00	40,78	40,78	0,00	0,00
65830000-Charges gestion - annulation TR exerc. antérieur	0,00	340 718,65	340 718,65	0,00	340 718,65	340 718,65	0,00	0,00
65880000-Autres charges diverses	0,00	108 303,28	108 303,28	0,00	108 303,28	108 303,28	0,00	0,00
66600000-Pertes de change pour opérations financières	0,00	2 000,08	2 000,08	0,00	2 000,08	2 000,08	0,00	0,00
68110000-Dotation amort immo incorporelles et corporelles	0,00	5 036 969,57	5 036 969,57	0,00	5 036 969,57	5 036 969,57	0,00	0,00
68151000-Dotations aux prov pour risques charges de fonct	0,00	511 908,45	511 908,45	0,00	511 908,45	511 908,45	0,00	0,00
68170000-Dotations aux prov pour dép des actifs circulants	0,00	794 334,04	794 334,04	0,00	794 334,04	794 334,04	0,00	0,00
70300000-Ventes de produits résiduels	0,00	1 263,05	1 263,05	0,00	1 263,05	1 263,05	0,00	0,00
70400000-Travaux	0,00	31 000,00	31 000,00	0,00	31 000,00	31 000,00	0,00	0,00
70500000-Etudes	0,00	542 887,88	542 887,88	0,00	542 887,88	542 887,88	0,00	0,00
70621100-Drts de scolar aux diplômes nationaux - nationaux	0,00	2 209 152,55	2 209 152,55	0,00	2 209 152,55	2 209 152,55	0,00	0,00
70622000-Droits des diplômes propres à chaque établissement	0,00	25 033,00	25 033,00	0,00	25 033,00	25 033,00	0,00	0,00
70623000-Redevances	0,00	2 021 162,28	2 021 162,28	0,00	2 021 162,28	2 021 162,28	0,00	0,00
70624000-Prestations de formation continue	0,00	2 045 450,07	2 045 450,07	0,00	2 045 450,07	2 045 450,07	0,00	0,00
70625000-validation des acquis de l'expérience (VAE)	0,00	69 354,78	69 354,78	0,00	69 354,78	69 354,78	0,00	0,00
70626000-formation en apprentissage	0,00	829 319,94	829 319,94	0,00	829 319,94	829 319,94	0,00	0,00
70661000-Colloques	0,00	23 173,46	23 173,46	0,00	23 173,46	23 173,46	0,00	0,00
70662000-Prestations de	0,00	337 970,07	337 970,07	0,00	337 970,07	337 970,07	0,00	0,00

2021

Année

BALANCE DEFINITIVE

Date 11:09:39

15.02.2022

Heure

Période 01 à 15						Pag	ge 45	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
recherche								
70664000-Ventes de publications	0,00	2 297 343,92	2 297 343,92	0,00	2 297 343,92	2 297 343,92	0,00	0,00
70682000-autres prestations de services	0,00	320 608,10	320 608,10	0,00	320 608,10	320 608,10	0,00	0,00
70830000-Locations diverses	0,00	61 656,45	61 656,45	0,00	61 656,45	61 656,45	0,00	0,00
70840000-Mise a disposition de personnel facturee	0,00	792 024,29	792 024,29	0,00	792 024,29	792 024,29	0,00	0,00
70850000-Ports et frais accessoires factures aux clients	0,00	4 039,35	4 039,35	0,00	4 039,35	4 039,35	0,00	0,00
70880000-Autres produits d'activites annexes	0,00	9 642,99	9 642,99	0,00	9 642,99	9 642,99	0,00	0,00
71355000-Variation des stocks de produits finis	0,00	1 144 730,74	1 144 730,74	0,00	1 144 730,74	1 144 730,74	0,00	0,00
74111100-Ministère de tutelle principale- SCSP	0,00	100 332 521,31	100 332 521,31	0,00	100 332 521,31	100 332 521,31	0,00	0,00
74111200-Ministère de tutelle secondaire- SCSP	0,00	22 102,59	22 102,59	0,00	22 102,59	22 102,59	0,00	0,00
74118000-Ministère de tutelle - autres subventions	0,00	760 538,37	760 538,37	0,00	760 538,37	760 538,37	0,00	0,00
74128000-Autres ministères - autres subventions	0,00	950 377,03	950 377,03	0,00	950 377,03	950 377,03	0,00	0,00
74131100-ANR Investissements d'avenir	0,00	1 156 408,89	1 156 408,89	0,00	1 156 408,89	1 156 408,89	0,00	0,00
74131200-ANR Hors investissements d'avenir	0,00	2 066 253,91	2 066 253,91	0,00	2 066 253,91	2 066 253,91	0,00	0,00
74420000-Subventions de la région	0,00	2 151 019,47	2 151 019,47	0,00	2 151 019,47	2 151 019,47	0,00	0,00
74430000-Subventions du département	0,00	38 562,53	38 562,53	0,00	38 562,53	38 562,53	0,00	0,00
74440000-Subv des communes et	0,00	749 503,72	749 503,72	0,00	749 503,72	749 503,72	0,00	0,00

2021

Année

BALANCE DEFINITIVE

Date 15.02.2022

Heure 11:09:39

Période 01 à 15						Pag	re 46	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
groupements de communes								
74460000-Subventions union européenne	0,0	2 640 462,62	2 640 462,62	0,00	2 640 462,62	2 640 462,62	0,00	0,00
74470000-Subventions d'organismes internationaux	0,0	15 500,00	15 500,00	0,00	15 500,00	15 500,00	0,00	0,00
74480000-Subv autres collectivites publ & organismes publ	0,0	2 894 169,30	2 894 169,30	0,00	2 894 169,30	2 894 169,30	0,00	0,00
74600000-Dons et legs	0,0	177 969,63	177 969,63	0,00	177 969,63	177 969,63	0,00	0,00
74810000-Pdts versts liberatoires ouvrant droit exone. TA	0,0	4 481,24	4 481,24	0,00	4 481,24	4 481,24	0,00	0,00
74880000-Autres subventions	0,0	1 453 548,40	1 453 548,40	0,00	1 453 548,40	1 453 548,40	0,00	0,00
75110000-Redev. concess°, brevets, licences, marques#	0,0	320 960,15	320 960,15	0,00	320 960,15	320 960,15	0,00	0,00
75160000-Droits d'auteur et de reproduction	0,0	16 031,39	16 031,39	0,00	16 031,39	16 031,39	0,00	0,00
75710000-Taxes affectées	0,0	1 272 842,64	1 272 842,64	0,00	1 272 842,64	1 272 842,64	0,00	0,00
75830000-Pdts gest° cour provenant annul paiement exc. ant.	0,0	283 374,47	283 374,47	0,00	283 374,47	283 374,47	0,00	0,00
75840000-Autres produits contentieux	0,0	375 866,94	375 866,94	0,00	375 866,94	375 866,94	0,00	0,00
75880000-Autres produits	0,0	323 717,82	323 717,82	0,00	323 717,82	323 717,82	0,00	0,00
76380000-Revenus sur créances diverses	0,0	45,92	45,92	0,00	45,92	45,92	0,00	0,00
76600000-Gains de change pour opérations financières	0,0	413,67	413,67	0,00	413,67	413,67	0,00	0,00
76880000-Autres produits financiers	0,0	1 683,50	1 683,50	0,00	1 683,50	1 683,50	0,00	0,00
78130000-Q-part reprise Financ.	0,0	3 263 455,68	3 263 455,68	0,00	3 263 455,68	3 263 455,68	0,00	0,00

Conseil d'admininistration plé Etablissement université	nier du 04 mars	2022 - Point 4 - a	annexe 3 à la dé	ibération n° 19 -	2022	Dat	e 15.02.2	2022
Année 2021			BALANCE	DEFINIT	[VE	Неч	re 11:09:3	39
Période 01 à 15						Pag	re 47	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice		Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
rattachés actifs pt.expl								
78151000-Reprises sur prov pour risques charges de fonct	0,00	15 188,96	15 188,96	0,00	15 188,96	15 188,96	0,00	0,00
78170000-Reprises dépréciations des actifs circulants	0,00	424 110,50	424 110,50	0,00	424 110,50	424 110,50	0,00	0,00
86100000-Comptes de position : titres & val en portefeuille	3 390,80	0,00	3 390,80	0,00	649,10	649,10	2 741,70	0,00
86200000-Cptes de posit-titre & valeur chez correspondant	0,00	649,10	649,10	0,00	649,10	649,10	0,00	0,00
86300000-Comptes de prise en charge	0,00	649,10	649,10	3 390,80	0,00	3 390,80	0,00	2 741,70
89000000-Bilan d'ouverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
89100000-Bilan de clôture	0,00	1 571 806,90	1 571 806,90	0,00	1 571 806,90	1 571 806,90	0,00	0,00

Conseil d'admininistrat Etablissement université Année 2021 Période 01 à 15	tion plénier du 04	BALANCE DEFINITIVE			H	ate 15.02. eure 11:09:		
	Débits Balance d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Balance d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes débiteurs	Soldes Créditeurs
Total classe 1	33 640 288,84	8 935 632 535,58	8 969 272 824,42	133 688 286,37	8 933 952 765,18	9 067 641 051,55	37 226 094,20	135 594 321,33
Total classe 2	145 643 942,38	14 238 259,81	159 882 202,19	58 676 974,96	14 491 867,68	73 168 842,64	150 489 471,68	63 776 112,13
Total classe 3	1 144 730,74	1 533 641,02	2 678 371,76	424 110,50	1 564 742,86	1 988 853,36	1 109 530,52	420 012,12
Total classe 4	12 469 846,22	967 996 220,99	980 466 067,21	22 119 131,91	972 746 118,80	994 865 250,71	11 946 839,77	26 346 023,27
Total classe 5	22 280 008,78	323 415 022,10	345 695 030,88	270 313,22	320 060 184,98	320 330 498,20	25 576 258,33	211 725,65
Total classe 6	0,00	182 789 905,43	182 789 905,43	0,00	182 789 905,43	182 789 905,43	0,00	0,00
Total classe 7	0,00	134 476 923,57	134 476 923,57	0,00	134 476 923,57	134 476 923,57	0,00	0,00
Total classe 8	3 390,80	1 573 105,10	1 576 495,90	3 390,80	1 573 105,10	1 576 495,90	2 741,70	2 741,70
Total général	215 182 207,76	10 561 655 613,60	10 776 837 821,36	215 182 207,76	10 561 655 613,60	10 776 837 821,36	226 350 936,20	226 350 936,20



Bilan comptable (avant répartition)

Exercice 2021 Agrégé

Etablissementd'androierisistéation plénier du Système Pde 4 base 3 à la délibéra Date 195.2022 2022

Année 2021 BILAN COMPTABLE (Avant répartition) Heure 11:15:12

Période 01 à 15 (Avant répartition) Page 50

ACTIF Brut ACTIF IMMOBILISE	Amortissements & dépréciation (à déduire)		Net
ACTIF IMMOBILISE			
	-2 697 972,3		
Immobilisations incorporelles 2 808 3		1 110 347,18	74 026,67
Immobilisations corporelles 147 680 4.	52,19 -61 078 139,83	2 86 602 312,37	86 892 240,75
Terrains 7 830 2	62,88 -634 807,14	4 7 195 455,74	7 201 724,80
Constructions 103 362 2	-31 406 817,69	9 71 955 475,82	74 384 586,20
Installations techniques, matériels et outillage 2 919 5	-2 311 787,72	2 607 792,78	290 489,04
Collections 216 2	77,05 -99 183,73	3 117 093,32	49 704,99
Biens historiques et culturels			
Autres immobilisations corporelles 30 675 30	-26 625 543,5	4 049 760,15	4 439 069,94
Immobilisations mises en concession			
Immobilisations corporelles en cours 2 134 0	´	2 134 004,19	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Avances et acomptes sur commandes 542.7.	30,37	542 730,37	11 980,50
Immobilisations grêvées de droits			
Immobilisations corporelles (biens vivants)			
Immobilisations financières 7	00,00	700,00	700,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE 150 489 4	71,68 -63 776 112,1	3 86 713 359,55	86 966 967,42
ACTIF CIRCULANT			
Stocks 1 109 5.	30,52 -420 012,1	2 689 518,40	720 620,24
Créances 11 666 1	·	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	12 063 625,71
	· 1	274 768,03	1 035 189,84
Créances sur des entités publiques des organismes internationaux et Commission européenne	70,03	274 700,03	1 033 107,04
Créances clients et comptes rattachés 11 396 3	2,19 -394 548,8	5 11 001 753,34	11 157 557,36
Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)			3 002,51
1	00,00	300,00	11 740,00
Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)			
	52,05	-5 252,05	-143 864,00
Charges constatées d'avance (dont Primes de remboursement des emprunts)	59,96	198 269,96	180 255,73
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS 12 973 9 TRESORERIE)	-814 560,9	7 12 159 357,68	12 964 501,68
TRESORERIE			
Valaurs mobiliàres de placement			
Valeurs mobilières de placement Disponibilités 25 365 5.	20.02	25.265.520.92	22 020 402 40
1 ^	38,15	25 365 520,83 -988,15	22 028 482,46 -18 786,90
Aures	50,13	-900,13	-16 /60,90
TOTAL TRESORERIE 25 364 5.	32,68	25 364 532,68	22 009 695,56
Comptes de régularisation			
Ecarts de conversion Actif			
TOTAL GENERAL 188 827 9.	23,01 -64 590 673,10	0 124 237 249,91	121 941 164,66

Etablissemento antivieris liste tion plénier du **Système** P**de** 4 **base** 3 à la délibéra Date 195.2022 2022

Année 2021 BILAN COMPTABLE
(Avant répartition) Heure 11:15:12

Période 01 à 15

PASSIF	Exercice 2021	Exercice 2020
FONDS PROPRES		
Financements reçus	73 360 383,76	76 236 879,74
Financements de l'actif - Etat	68 648 687,60	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Financement de l'actif par des tiers	4 711 696,16	5 745 651,38
Fonds propres des fondations	,	,
Ecarts de réévaluation		
Réserves	20 466 333,58	19 283 147,70
Report à nouveau	1 587 961,13	1 780 880,14
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	895 419,96	1 183 185,88
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES	96 310 098,43	98 484 093,46
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	388 033,88	26 948,82
Provisions pour charges	1 670 094,82	1 536 955,25
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 058 128,70	1 563 904,07
	2 030 120,70	1 303 704,07
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires		
Emprunts souscrits auprès des établissements financiers		
Dettes financières et autres emprunts		
TOTAL DETTES FINANCIERES		
DETTES NON FINANCIERES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 940 022,60	2 086 020,27
Dettes fiscales et sociales	2 908 429,33	2 054 541,90
Avances et acomptes recus	16 354 108,47	13 944 741,73
Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)	,	Ź
Autres dettes non financières	1 989 717,15	959 588,05
Produits constatés d'avance	2 676 745,23	2 848 275,18
TOTAL DETTES NON FINANCIERES	25 869 022,78	21 893 167,13
TRESORERIE		
Autres éléments de trésorerie passive		
TOTAL TRESORERIE		
Comptes de régularisation		
Ecarts de conversion Passif		
TOTAL GENERAL	124 237 249,91	121 941 164,60



Bilan comptable (avant répartition)

Exercice 2021 1010 - Université Rennes 2

Etablissementd'androierisistéation plénier du **Système** P**de** 4 **base** 3 à la délibéra Date 196.2022 2022

Année 2021 BILAN COMPTABLE
(Avant répartition) Heure 14:29:23

Période 01 à 15

		Exercice 2021		Exercice 2020
ACTIF	Brut	Amortissements & dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	2 732 879,49	-2 646 059,78	86 819,71	61 649,31
Immobilisations corporelles	147 532 208,74	-60 955 688,49	86 576 520,25	86 868 162,50
Terrains	7 830 262,88	-634 807,14	7 195 455,74	7 201 724,80
Constructions	103 353 013,21	-31 403 932,69	71 949 080,52	74 377 891,32
Installations techniques, matériels et outillage	2 910 061,25	-2 302 268,47	607 792,78	290 489,04
Collections	216 277,05	-99 183,73	117 093,32	49 704,99
Biens historiques et culturels				
Autres immobilisations corporelles	30 545 859,79	-26 515 496,46	4 030 363,33	4 421 686,57
Immobilisations mises en concession				
Immobilisations corporelles en cours	2 134 004,19		2 134 004,19	514 685,28
Avances et acomptes sur commandes	542 730,37		542 730,37	11 980,50
Immobilisations grêvées de droits				
Immobilisations corporelles (biens vivants)				
Immobilisations financières	700,00		700,00	700,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	150 265 788,23	-63 601 748,27	86 664 039,96	86 930 511,81
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Créances	11 252 486,08	-394 548,85	10 857 937,23	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Créances sur des entités publiques des organismes internationaux et Commission européenne	274 268,03		274 268,03	ĺ
Créances clients et comptes rattachés	10 989 644,17	-394 548,85	10 595 095,32	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)				3 002,51
Avances et acomptes versés sur commandes	300,00		300,00	11 740,00
Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)				
Créances sur les autres débiteurs	-11 726,12		-11 726,12	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Charges constatées d'avance (dont Primes de remboursement des emprunts)	197 127,42		197 127,42	179 233,31
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	11 449 613,50	-394 548,85	11 055 064,65	11 866 226,89
TRESORERIE				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	25 365 520,83		25 365 520,83	22 020 402 40
Autres	25 365 320,83 -988,15		-988,15	
Aunes	-900,13		-900,13	-10 700,90
TOTAL TRESORERIE	25 364 532,68		25 364 532,68	22 009 695,56
Comptes de régularisation	-1 689 743,74		-1 689 743,74	
Ecarts de conversion Actif	Ź		,	<u> </u>
TOTAL GENERAL	185 390 190,67	-63 996 297,12	121 393 893,55	119 644 562,63

Etablissementd and virginistic ation plénier du Système Pde 4 base 3 à la délibéra Date 196.20222022

Année 2021 BILAN COMPTABLE Heure 14:29:23

nnée 2021 BILAN COMPTABLE (Avant répartition)

Ecarts de conversion Passif

TOTAL GENERAL

Période Page 54 Exercice 2021 Exercice 2020 PASSIF FONDS PROPRES Financements reçus 73 360 383,76 76 236 879,74 Financements de l'actif - Etat 68 648 687,60 70 491 228,36 Financement de l'actif par des tiers 4 711 696,16 5 745 651,38 Fonds propres des fondations Ecarts de réévaluation Réserves 18 879 928,10 17 550 805.81 Report à nouveau 1 587 961,13 1 780 880,14 Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte) 407 865,42 1 329 122,29 Provisions réglementées TOTAL FONDS PROPRES 94 236 138,41 96 897 687,98 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES Provisions pour risques 323 751.95 12,666.89 Provisions pour charges 1 635 710.93 1 496 554,43 TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES 1 959 462,88 1 509 221,32 **DETTES FINANCIERES** Emprunts obligataires Emprunts souscrits auprès des établissements financiers Dettes financières et autres emprunts TOTAL DETTES FINANCIERES **DETTES NON FINANCIERES** Dettes fournisseurs et comptes rattachés 1 925 378,24 2 053 917,97 Dettes fiscales et sociales 2 876 560,72 2 000 396,15 Avances et acomptes reçus 16 354 108,47 13 944 741,73 Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention) Autres dettes non financières 1 975 718,76 959 587,58 Produits constatés d'avance 2 066 526,07 2 279 009,90 TOTAL DETTES NON FINANCIERES 25 198 292,26 21 237 653,33 TRESORERIE Autres éléments de trésorerie passive TOTAL TRESORERIE Comptes de régularisation

119 644 562,63

121 393 893,55



Bilan comptable (avant répartition)

Exercice 2021 **1020 - SAIC**

Etablissementd'androierisistéation plénier du **Système** P**de** 4 **base** 3 à la délibéra Date 196.2022 2022

Année 2021 BILAN COMPTABLE
(Avant répartition) Heure 14:30:16
Page 53

Page 53

		Exercice 2021		Exercice 2020
ACTIF	Brut	Amortissements & dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	75 440,00	-51 912,53	23 527,47	12 377,36
Immobilisations corporelles	148 243,45	-122 451,33	25 792,12	24 078,25
Terrains				
Constructions	9 280,30	,	6 395,30	6 694,88
Installations techniques, matériels et outillage	9 519,25	-9 519,25		
Collections				
Biens historiques et culturels	120 442 00	110.047.00	10.206.02	17 202 27
Autres immobilisations corporelles Immobilisations mises en concession	129 443,90	-110 047,08	19 396,82	17 383,37
Immobilisations mises en concession Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur commandes				
Immobilisations grêvées de droits				
Immobilisations corporelles (biens vivants)				
Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	223 683,45	-174 363,86	49 319,59	36 455,61
ACTIF CIRCULANT				
Stocks	1 109 530,52	-420 012,12	689 518,40	720 620,24
Créances	413 632,93		413 632,93	376 633,02
Créances sur des entités publiques des organismes internationaux et Commission européenne	500,00		500,00	8 166,66
Créances clients et comptes rattachés	406 658,02		406 658,02	368 383,03
Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)				
Créances sur les autres débiteurs	6 474,91		6 474,91	83,33
Charges constatées d'avance (dont Primes de remboursement des emprunts)	1 142,54		1 142,54	1 022,42
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	1 524 305,99	-420 012,12	1 104 293,87	1 098 275,68
TRESORERIE				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Autres				
TOTAL TRESORERIE				
Comptes de régularisation	1 689 743,74		1 689 743,74	1 161 871,63
Ecarts de conversion Actif				
TOTAL GENERAL	3 437 733,18	-594 375,98	2 843 357,20	2 296 602,92

Etablissemento antivieris liste tion plénier du **Système** P**de** 4 **base** 3 à la délibéra Date 196.2022 2022

Année 2021 BILAN COMPTABLE
(Avant répartition) Heure 14:30:16
Page 54

Période 01 à 15

PASSIF	Exercice 2021	Exercice 2020
FONDS PROPRES		
Financements reçus		
Financements de l'actif - Etat		
Financement de l'actif par des tiers		
Fonds propres des fondations		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	1 586 405,48	1 732 341,89
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	487 554,54	-145 936,41
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES	2 073 960,02	1 586 405,48
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	64 281,93	14 281,93
Provisions pour charges	34 383,89	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	Í	,
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	98 665,82	54 682,75
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires		
Emprunts souscrits auprès des établissements financiers		
Dettes financières et autres emprunts		
TOTAL DETTES FINANCIERES		
DETTES NON FINANCIERES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 644,36	32 102,30
Dettes fiscales et sociales	31 868,61	54 145,75
Avances et acomptes reçus		
Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)		
Autres dettes non financières	13 999,23	1,36
Produits constatés d'avance	610 219,16	569 265,28
TOTAL DETTES NON FINANCIERES	670 731,36	655 514,69
TRESORERIE		
Autres éléments de trésorerie passive		
TOTAL TRESORERIE		
Comptes de régularisation		
Ecarts de conversion Passif		
TOTAL GENERAL	2 843 357,20	2 296 602,92

58

Compte de résultat

Exercice 2021

Agrégé

Etablissementd'andrientsistéation plénier du **Système** P**de** 4 **base** 3 à la délibéra Date ° 195.2022 2022 Année 2021 **COMPTE DE RESULTAT** Heure 11:56:55

Période 01 à 14 Page 59

Charges (hors taxes)	Exercice 2021	Exercice 2020
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats	236 447,09	279 126,58
Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme	9 675 661,21	8 663 708,57
Charges de personnel	99 273 019,07	96 070 563,68
Salaires, traitements et rémunérations divers	59 127 821,83	56 493 910,70
Charges sociales	39 869 352,77	39 239 601,08
Intéressement et participation		
Autres charges de personnel	275 844,47	337 051,90
Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)	4 511 856,69	,
Dotation aux amort, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés	6 323 830,84	5 425 079,54
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	120 020 814,90	114 330 756,90
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositif d'intervention pour compte propre		
Transfert aux ménages		
Transferts aux entreprises		
Transferts aux collectivités territoriales		
Transferts aux autres entités		
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de l'organisme		
Dotations aux provisions et dépréciations		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION		
Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	120 020 814,90	114 330 756,90
CHARGES FINANCIÈRES		
Charges d'intérêt		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Pertes de change	1 424,73	1 952,23
Autres charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions financières		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	1 424,73	1 952,23
Impôts sur les sociétés		
RESULTAT DE L'ACTIVITE (BENEFICE)	895 419,96	1 183 185,88
TOTAL CHARGES	120 917 659,59	115 515 895,01

Etabli*ssemen*itd'andivirisistéation plénier du **Système** P**de** 4 **base** 3 à la délibéra Année

2021 01 à 14

TOTAL PRODUITS

Darte 195.20222022 COMPTE DE RESULTAT Heure 11:56:55

120 917 659,59

60

Période Page Exercice 2020 Produits (hors taxes) Exercice 2021 PRODUITS DE FONCTIONNEMENT Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés) 107 645 591.74 105 115 247,49 Subventions pour charges de service public 99 297 406,72 97 167 628,54 Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités 6 898 622,75 6 647 900,52 Subventions de certaines charges d'intervention provenant de l'Etat et entités publiques Dons et legs 176 719,63 200,00 Produits de la fiscalité affectée 1 272 842,64 1 299 518,43 Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité) 9 581 513,12 6 915 707,34 Ventes de biens ou prestations de services 8 569 302,03 6 526 689,15 Produits de cessions d'éléments d'actif Autres produits de gestion 1 047 411,31 401 698,41 Production stockée et immobilisée -35 200,22 -12 680,22 Produits perçus en vertu d'un contrat concourant à la réalisation d'un service public Autres produits 3 688 411,93 3 484 498,17 Reprises sur amortissements, dépréciations etprovisions (produits de 439 299,46 414 723,99 fonctionnement) Reprises du financement rattaché à un actif 3 249 112,47 3 069 774,18 Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations) TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT 120 915 516,79 115 515 453,00 PRODUITS FINANCIERS Produits des participations et des prêts Produits nets sur cessions des immobilisations financières Intérêts sur créances non immobilisées 45,92 Produits des valeurs mobilières de placement Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement Gains de change 413,38 442,01 Autres produits financiers 1 683,50 Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières TOTAL PRODUITS FINANCIERS 2 142,80 442,01 RESULTAT DE L'ACTIVITE (PERTE)

115 515 895,01



Compte de résultat

Exercice 2021

1010 - Université Rennes 2

Etablissement d'andriver is istéation plénier du Système Pde 4 base 3 à la délibéra Date 125.2022.2022

Année 2021 COMPTE DE RESULTAT Heure 11:57:29

2021			110010 11:07:29
Période 01 à 14			Page 62
Charge	s (hors taxes)	Exercice 2021	Exercice 2020
CHARGES DE FONCTIONNEM	ENT		
Achats		65,16	181,68
Conso marchandises et appro, réalis l'organisme	sation travaux et conso directe service par	9 274 375,35	8 315 098,53
Charges de personnel		98 454 784,61	95 251 936,33
Salaires, traitements et rémunération	ons divers	58 625 022,09	55 965 954,06
Charges sociales		39 553 918,05	38 948 930,37
Intéressement et participation			
Autres charges de personnel		275 844,47	337 051,90
	lont pertes pour créances irrécouvrables)	4 422 105,38	3 782 495,40
Dotation aux amort, dépréciations, p cédés	provisions et valeurs nettes comptables actifs	5 837 106,11	4 990 761,61
TOTAL CHARGES DE FONCTION	ONNEMENT	117 988 436,61	112 340 473,55
Dispositif d'intervention pour compte Transfert aux ménages Transferts aux entreprises Transferts aux collectivités territors Transferts aux autres entités Charges résultant de la mise en jeu de Dotations aux provisions et déprécie	iales de la garantie de l'organisme ations NTION		
Engagements à réaliser sur fonds dé	ates (Fondations)		
TOTAL CHARGES DE FONCTION	ONNEMENT ET D'INTERVENTION	117 988 436,61	112 340 473,55
CHARGES FINANCIÈRES Charges d'intérêt Charges nettes sur cessions de valeu Pertes de change Autres charges financières Dotations aux amortissements, dépre	ers mobilières de placement éciations et aux provisions financières	1 380,88	1 546,58
TOTAL CHARGES FINANCIÈR	ES	1 380,88	1 546,58
Impôts sur les sociétés			
RESULTAT DE L'ACTIVITE	E (BENEFICE)	407 865,42	1 329 122,29
TOTAL CHARGES		118 397 682,91	113 671 142,42

Etablissementd'antroprisistéation plénier du **Système** P**de** 4 **base** 3 à la délibéra Date 195.2022 2022 Année 2021 **COMPTE DE RESULTAT** Heure 11:57:29

Période 01 à 14 Page 63

Produits (hors taxes)	Exercice 2021	Exercice 2020
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)	107 147 127,56	104 417 995,89
Subventions pour charges de service public	98 805 756,72	96 675 978,54
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	6 893 958,57	6 442 298,92
Subventions de certaines charges d'intervention provenant de l'Etat et entités publiques		
Dons et legs	174 569,63	200,00
Produits de la fiscalité affectée	1 272 842,64	1 299 518,43
Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)	7 990 151,50	6 182 694,39
Ventes de biens ou prestations de services Produits de cessions d'éléments d'actif	6 971 267,40	5 806 349,11
Autres produits de gestion	1 018 884,10	376 345,28
Production stockée et immobilisée		
Produits perçus en vertu d'un contrat concourant à la réalisation d'un service public		
Autres produits	3 258 284,50	3 070 056,46
Reprises sur amortissements, dépréciations etprovisions (produits de fonctionnement)	9 172,03	282,28
Reprises du financement rattaché à un actif	3 249 112,47	3 069 774,18
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	118 395 563,56	113 670 746,74
PRODUITS FINANCIERS		
Produits des participations et des prêts		
Produits nets sur cessions des immobilisations financières		
Intérêts sur créances non immobilisées	45,92	
Produits des valeurs mobilières de placement	- 7-	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Gains de change	389,93	395,68
Autres produits financiers	1 683,50	3,00
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières	1 005,50	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	2 119,35	395,68
RESULTAT DE L'ACTIVITE (PERTE)		
TOTAL PRODUITS	118 397 682,91	113 671 142,42

Compte de Résultat

Exercice 2021

1020 - SAIC

Etablissementd'androientsistés tion plénier du Système Pde 4 base 3 à la délibéra (Date ° 195.20222022 Année 2021 COMPTE DE RESULTAT Heure 11:58:08

Période 01 à 14			Page 65
Charges	(hors taxes)	Exercice 2021	Exercice 2020
CHARGES DE FONCTIONNEME	NT		
Achats		236 381,93	278 944,90
	tion travaux et conso directe service par	401 285,86	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
Charges de personnel		818 234,46	818 627,35
Salaires, traitements et rémunération	ns divers	502 799,74	527 956,64
Charges sociales		315 434,72	290 670,71
Intéressement et participation			
Autres charges de personnel			
	ont pertes pour créances irrécouvrables)	89 751,31	109 783,13
Dotation aux amort, dépréciations, pr cédés	ovisions et valeurs nettes comptables actifs	486 724,73	434 317,93
TOTAL CHARGES DE FONCTIO	NNEMENT	2 032 378,29	1 990 283,35
CHARGES D'INTERVENTION Dispositif d'intervention pour compte Transfert aux ménages Transferts aux entreprises Transferts aux collectivités territoria Transferts aux autres entités Charges résultant de la mise en jeu de Dotations aux provisions et dépréciat TOTAL CHARGES D'INTERVEN Engagements à réaliser sur fonds déd TOTAL CHARGES DE FONCTIO	lles e la garantie de l'organisme ions TION	2 032 378,29	1 990 283,35
CHARGES FINANCIÈRES Charges d'intérêt Charges nettes sur cessions de valeur, Pertes de change Autres charges financières Dotations aux amortissements, dépréc		43,85	405,65
TOTAL CHARGES FINANCIÈRE	SS	43,85	405,65
Impôts sur les sociétés			
RESULTAT DE L'ACTIVITE	(BENEFICE)	487 554,54	
TOTAL CHARGES		2 519 976,68	1 990 689,00

Etabli & sæmentd'andrivieris istéation plénier du Système Pde 4 base 3 à la délibéra (Date ° 195.20222022)
Année 2021 COMPTE DE RESULTAT Heure 11:58:08 Année 2021

Heure 11:58:08

Période 01 à 14 Page 66

Période 01 á 14		Page 66	
Produits (hors taxes)	Exercice 2021	Exercice 2020	
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT			
Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)	498 464,18	697 251,60	
Subventions pour charges de service public	491 650,00	491 650,00	
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	4 664,18	205 601,60	
Subventions de certaines charges d'intervention provenant de l'Etat et entités publiques			
Dons et legs	2 150,00		
Produits de la fiscalité affectée			
Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)	1 591 361,62	733 012,95	
Ventes de biens ou prestations de services	1 598 034,63	720 340,04	
Produits de cessions d'éléments d'actif			
Autres produits de gestion	28 527,21	25 353,13	
Production stockée et immobilisée	-35 200,22	-12 680,22	
Produits perçus en vertu d'un contrat concourant à la réalisation d'un service public			
Autres produits	430 127,43	414 441,71	
Reprises sur amortissements, dépréciations etprovisions (produits de fonctionnement)	430 127,43	414 441,71	
Reprises du financement rattaché à un actif			
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)			
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	2 519 953,23	1 844 706,26	
PRODUITS FINANCIERS			
Produits des participations et des prêts			
Produits nets sur cessions des immobilisations financières			
Intérêts sur créances non immobilisées			
Produits des valeurs mobilières de placement			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Gains de change	23,45	46,33	
Autres produits financiers			
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières			
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	23,45	46,33	
RESULTAT DE L'ACTIVITE (PERTE)		145 936,41	
TOTAL PRODUITS	2 519 976,68	1 990 689,00	



Évolution de la situation patrimoniale en droit constaté

Exercice 2021

Cons Etablissem	seil d'admininistration plénier du 0 ent université	mars 2022 - Point 4 - Compte	de resultat	Date	28.02.2022
Année	2021			Heure	10:43:59
Période	001 à 014			Page	68

Période 001 à 014		Page	68
CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Personnel	70 190 228,13	Subventions de l'Etat	101 946 844,50
Personnel (charge de pension civil)	29 082 790,94	Fiscalité affectée	1 277 323,88
Fonctionnement et intervention	20 749 220,56	Autres subventions	4 421 423,36
		Autres produits	13 272 067,85
TOTAL DES CHARGES	120 022 239,63	TOTAL DES PRODUITS	120 917 659,59
Résultat : Bénéfices	895 419,96	Résultat : Perte	0,00
Total équilibre	120 917 659,59	Total équilibre	120 917 659,59

Conseil d'admininistration plénier du O Etablissement université Année 2021 Période 001 à 014	mars 2022 - Point 4 - annexe 3 à la délibération n° 19 - 2022 CAF	Date 28.02.2022 Heure 10:43:59 Page 69
	RUBRIQUES	Montants
Résultat prévisionnel de l'exercice		895 419,96
Dotations aux amortissements , déprécia	ations et provisions	6 323 830,84
Reprises sur amortissements , dépréciat	cions et provisions	- 439 299,46
Valeur nette comptable des éléments d'a	actifs cédés	0,00
Produits de cession d'éléments d'actifs	s cédés	0,00
Quote-part des subventions d'investisse	ement virée au résultat de l'exercice	-3 249 112,47
CAF ou IAF		3 530 838,87

Conseil d'admininistration plénier du 01 mars 2022 - Point 4 - annexe 3 à la délibération n° 19 - 2022

Etablissement université

Année 2021

Période 001 à 014

Evolution de la situation patrimoniale en droit constaté - tableau 1

Date 28.02.2022

Heure 10:43:59

Période 001 à 014	en droit con	State - tableau 1	70
EMPLOIS	Montants	RESSOURCES	Montants
Insuffisance d'autofinancement	0,00	Capacité d'autofinancement	3 530 838,87
		Financement de l'actif par l'état	855 254 , 84
Investissements	5 083 015,19	Financement de l'actif par des tiers autres que l'état	- 359 017,51
		Autres ressources	0,00
Remboursement des dettes financières	0,00	Augmentation des dettes financières	0,00
TOTAL DES EMPLOIS	5 083 015,19	TOTAL DES RESSOURCES	4 027 076,20
Apport au fonds de roulement	0,00	Prélèvement sur fonds de roulement	1 055 938,99

Conseil d'admininistration plénier du O Etablissement université	mars 2022 - Point 4 - annexe 3 à la délibération n° 19 - 2022	Date	28.02.2022
Année 2021	Evolution de la situation patrimoniale en droit constaté - tableau 2	Heure	10:43:59
Période 001 à 014	en droit constate - tableau 2	Page	71
	RUBRIQUES		Montants
Variation du FONDS DE ROULEMENT : APPOI	RT ou PRELEVEMENT		-1 055 938,99
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEM	ENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)		-4 410 776,11
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT	ou PRELEVEMENT		3 354 837,12
Niveau du FONDS DE ROULEMENT			12 469 428,55
Niveau du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT			-12 895 104,13
Niveau de la trésorerie			25 364 532,68

72

Soldes intermédiaires de gestion Exercice 2021

Conseil d'admininistration plénier du 04 mars 2022 - Point 4 - annexe 3 à la délibération n° 19 - 2022 Etablissement université Date 15.02.2022 Soldes intermédiaires de gestion Heure Exercice 2021 Exercice comp. 2020 12:14:06 Période 01 à 14 Période comp. 01 à 14 Page Produits Montant Charges Montant Soldes intermédiaires de N - 1gestion Ventes et prestations de 8 569 302 .03 Achats 2 331 659 ,65 services (C.A.) Production stockée -35 200 .22 Services extérieurs 2 957 992 .10 0.00 Autres services extérieurs Production immobilisée 4 162 352 ,69 (sauf personnel extérieur) Valeur ajoutée - 917 902 .63 -2 101 905 .89 -917 902,63 charges de personnel (y c. le Valeur ajoutée 99 733 122 ,93 personnel extérieur) Subventions d'exploitation 101 946 844 50 Impôts, taxes et versements 1 273 206 .39 assimilés s/rémunérations Subventions d'exploitation 3 871 222,61 Autres impôts, taxes et 60 383 .22 versements assimilés Collectivités Publiques et Organismes Internationaux Fonds, Dons / legs et autres 554 681 .99 subventions d'exploitation Excédent (ou insuffisance) 4 033 381 .30 4 388 133 .93 brut(e) d'exploitation Excédent(ou insuffisance) 4388133,93 Autres charges 3 178 267 .08 brut(e) d'exploitation Reprises sur amortissements et 3 688 411 .93 Dotations aux amortissements 6 323 830 .84 provisions et provisions Transfert de charges 00.0 d'exploitation Autres produits 2 320 253 .95 00.0 Quotepart des subv. d'inv. virée au résultat de l'ex. Résultat d'exploitation 894 701 .89 1 184 696 .10 Résultat d'exploitation 894 701,89 Charges financières 1 424 .73 Produits financiers 2 142 .80 Résultat courant 895 419 .96 1 183 185 .88 Produits exceptionnels 0,00 Charges exceptionnelles 0.00 Résultat exceptionnel 00.0 0.00

Conseil d'adminir Etablissement univers	nistration plé sité	nier du 04 mars	3 2022 - Point 4 - annexe 3 à la délibér	ation n° 19 - 20	22	Date	15.02.2	022
Exercice 2021	Exercice c	omp. 2020	Soldes interméd	diaires	de gestion	Heure	12:14:0	6
Période 01 à 14	Période co	mp. 01 à 14				Page	74	
Produits		Montant	Charges	Montant	Soldes intermédiaires gestion	s de	N	N - 1
Résultat courant		895 419 ,96						
Résultat exceptionne	1	0,00						
					Résultat net (bénéfice perte)	e ou	895 419 ,96	1 183 185 ,88
			Impôt sur les bénéfices et impôts assimilés	0,00				
					Résultat net après im (bénéfice ou perte)	pôts	895 419 ,96	1 183 185 ,88

75

Tableau de financement en compte (I) Exercice 2021

Conseil d'admini Etablissement univer	nistration plénier sité	du 04 mars 2022 -	Point 4 - annexe 3 à la d	délibération n° 19 - 2022	Date 15	5.02.2022
Exercice 2021	Exercice comp.		Tableau	de financement I	Heure 12	2:15:35
Période 001 à 014	Période comp.	01 à 14			Page	76
EMPLOIS	3	Exercice N	Exercice N-1	RESSOURCES	Exercice N	Exercice N-1
				Capacité d'autofinancement de l'exercice	3 530 838,87	3 123 767,25
Acquisition d'élémen	ts de l'actif	5 083 015,1	.9 2 920 607,89	Cessions ou réductions d'éléments	0,00	0,00
immobilisé				de l'actif immobilisé		
Immobilisations inco	rporelles	85 068,2	37 689,01	Cessions d'immobilisations	0,00	0,00
Immobilisations corp	orelles	4 997 946,9	2 882 918,88			
Immobilisations fina	ncières	0,0	0,00	Cessions ou réductions d'immobilisations financières	0,00	0,00
				Augmentation des capitaux propres	496 237,33	2 522 432,40
Charges à répartir s	ur plusieurs	0,0	0,00	Augmentation de dotations	0,00	0,00
exercices						
Réduction de capitau	x propres	0,0	0,00	Augmentation des autres capitaux propres	496 237,33	2 522 432,40
Remboursement de det financières	tes	0,0	1 050,00	Correction Ressources	0,00	
				Augmentation des dettes financières	0,00	0,00
TOTAL DES E	MPLOIS	5 083 015,1	9 2 921 657,89	TOTAL DES RESSOURCES	4 027 076,20	5 646 199,65
Variation du fonds net global (ressou		0,0	2 724 541,76	Variation du fonds de roulement net global (emploi net)	1 055 938,99	0,00

77

Tableau de Financement II

Exercice 2021

Etablissement univer Exercice 2021	exercice comp. 2020	Mahlass de financement II		2.2022 7:05			
Période 01 à 14	Période comp. 01 à 14					Page 78	
Varia	tion du fonds de roulement net	global			Exercice N		Exercice N-1
				Besoins (1)	Dégagement (2)	Solde (2-1)	Solde
	VARIATIONS "EXPLOITATION"						
Variation des actifs d'	exploitation :						
Stock et en cours				0,00	35 200 , 22		
Avances et acomptes	versés sur commandes			0,00	11 440,00		
Créances client, com	otes rattachés et autres créances	d'exploitation (a)		0,00	309 580,57		
Variation des dettes d'	exploitation :						
Avances et acomptes	reçus sur commandes en cours			0,00	2 488 366,74		
Dettes fournisseurs,	comptes rattachés et autres dette	es d'exploitation (b)		0,00	1 724 037,80		
TOTAUX				0,00	4 568 625,33		
A. Variation nette "I	Exploitation" (c)					4 568 625,33	1 677 268,19
	VARIATIONS "HORS EXPLOITATION"						
Variation des autres	débiteurs (a) (d)			0,00	105 585,48		
Variation des autres	créditeurs (b)			263 434 , 70	0,00		
TOTAUX				263 434 , 70	105 585 , 48		
B. Variation nette "I	Hors exploitation" (c)					-157 849,22	760 507 , 54
TOTAL (A+B)							
Besoin de l'exercice	en fonds de roulement					0,00	0,00
Ou							
Dégagement net de foi	nd de roulement dans l'exercice					4 410 776,11	2 437 775,73
	VARIATIONS "TRESORERIE"						
Variation des dispon	ibilités			3 303 221,41	0,00		
Variation des concou	rs bancaires courants et soldes cr	éditeurs de banque		51 615,71	0,00		
TOTAUX				3 354 837,12	0,00		
C. Variation Nette "	Trésorerie" (c)					-3 354 837,12	-5 162 317,49
VARI	ATIONS DU FONDS DE ROULEMENT NET	GLOBAL					
TOTAL (A+B+C)							
Emploi Net						0,00	2 724 541,76
Ou							
Ressource nette						1 055 938,99	0,00

⁽a) Y compris charges constatées d'avance selon leur affectation à l'exploitation ou non

⁽b) Y compris produits constatés d'avance selon leur affectation à l'exploitation ou non

⁽c) Les montants sont affectés du signe + lorsque les dégagements l'emportent sur les besoins et du signe - dans le cas contraire

⁽d) Y compris valeurs mobilières de placement

 Périmètre financier : Rennes 2 (principal+SAIC)
 Exercice : 2021

 Société(s) : Rennes 2 (hors SAIC)
 Unité des montants : Euros

SAIC Edition

Plan de Trésorerie réalisé

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle
SOLDE INITIAL (début de mois)	22 009 695,56	37 573 684,03	28 459 849,61	20 868 679,81	36 872 180,32	29 719 248,78	20 924 338,13	46 417 946,91	39 373 494,81	31 200 319,70	39 149 065,21	31 090 297,69	
dont placements													
ENCAISSEMENTS													
Recettes budg,taires globalis,es	25 166 919,12	656 058,76	1 197 691,67	24 825 855,85	1 947 158,09	2 371 513,08	35 272 013,47	977 370,27	3 102 638,12	17 514 444,57	2 156 303,75	5 211 719,39	120 399 686,14
Subvention pour charges de service public	24 212 348,00	0,00		24 212 349,00	0,00	872 077,00	33 817 285,00	0,00		15 722 737,00	0,00	888 131,00	99 724 927,00
Autres financements de l'Etat	120 647,80	50 287,99	-45 000,00	0,00		496 593,77	196 044,00		212 449,80	169 385,74	45 000,00	1 241 265,00	2 670 529,20
Fiscalité affectée	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	1 272 842,64
Autres financements publics	405 089,93	101 740,75	751 315,41	133 188,00		478 674,71	842 965,20		611 286,76	316 782,59			6 887 066,91
Recettes propres	428 833,39	504 030,02	491 376,26	480 318,85	504 861,08	524 167,60	415 719,27	91 492,63	2 278 901,56	1 305 539,24	1 003 800,84	1 815 279,65	9 844 320,39
Recettes budg,taires fl,ch,es	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Financements de l'Etat fléchés	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Autres financements publics fléchés	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes propres fléchées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Op,rations non budg,taires	0,00	0,00	0,00	.,	.,	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts : encaissements en capital	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Prêts : encaissements en capital	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts et cautionnements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Op,rations g,r,es en compte de tiers	-128 892,45	220 474,12	554 065,15	605 386,58	333 975,40	-440 588,43	2 340 676,79	593 708,77	-1 805 691,30	-51 767,15	338 568,94	-148 487,26	2 411 429,16
TVA encaissée	10 144,60	11 209,10	15 044,56	12 694,24	2 993,24	14 021,47	43 810,44	1 573,62	12 387,64	67 955,17	17 247,82	30 619,89	239 701,79
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements	0,00	44 464,60	102 960,00	800,00	201 672,56	0,00	2 500,00	500,00	-17 307,56	109 200,00	222 453,29	157 751,85	824 994,74
Autres encaissements d'opérations gérées en compte de tiers	-139 037,05	164 800,42	436 060,59	591 892,34	129 309,60	-454 609,90	2 294 366,35	591 635,15	-1 800 771,38	-228 922,32	98 867,83	-336 859,00	1 346 732,63
TOTAL	25 038 026,67	876 532,88	1 751 756,82	25 431 242,43	2 281 133,49	1 930 924,65	37 612 690,26	1 571 079,04	1 296 946,82	17 462 677,42	2 494 872,69	5 063 232,13	122 811 115,30
DECAISSEMENTS													
Enveloppes hors recettes fl,ch,es	1 449 463,87	17 869 784,27	9 271 712,11	9 401 653,46	9 314 340,95	10 675 794,10	11 969 127,38	8 557 767,05	9 400 054,32	9 548 393,03	9 881 652,74	10 548 344,53	117 888 087,81
Personnel	28 967,25	16 354 260,35	8 019 380,72	8 245 084,54	8 143 140,44	8 604 573,70	9 899 026,51	8 359 975,61	7 424 219,70	8 314 273,17	8 161 663,99	8 227 708,25	99 782 274,23
Fonctionnement	1 028 510,96	1 076 305,48	1 115 360,14	882 369,53	884 261,39	1 107 429,73	1 261 302,20	167 137,75	1 520 628,48	924 555,29	1 083 100,48	1 865 976,80	12 916 938,23
Investissement	391 985,66	439 218,44	136 971,25	274 199,39	286 939,12	963 790,67	808 798,67	30 653,69	455 206,14	309 564,57	636 888,27	454 659,48	5 188 875,35
D,penses sur recettes fl,ch,es	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Op,rations non budg,taires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts : remboursements en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts : décaissements en capital	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Dépôts et cautionnements	0,00	0,00	0,00	-,	.,	0,00	0,00	-77	0,00	0,00		0,00	0,00
Op,rations g,r,es en compte de tiers	-	-7 879 416,97	71 214,51	26 088,46		50 041,20	149 954,10		70 067,61	-34 461,12		-	1 568 190,37
TVA décaissée	36 333,49	19 140,08	10 825,61	26 794,78	10 728,18	16 823,70	38 225,63	3 195,43	11 735,04	38 220,75	31 052,73	22 034,42	265 109,84
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements	7 703,50	18 442,50	4 800,00	3 722,24	74 853,87	4 100,00	45 645,12		13 392,00	39 187,13	481 498,17	175 961,62	869 306,15
Autres décaissements d'opérations gérées en compte de tiers	7 980 537,34	·	55 588,90	-4 428,56	34 142,03	29 117,50	66 083,35		44 940,57	-111 869,00	159 436,57	42 656,57	433 774,38
TOTAL	9 474 038,20	9 990 367,30	9 342 926,62	9 427 741,92	9 434 065,03	10 725 835,30	12 119 081,48	8 615 531,14	9 470 121,93	9 513 931,91	10 553 640,21	10 788 997,14	119 456 278,18
SOLDE DU MOIS	15 563 988,47	-9 113 834,42	-7 591 169,80	16 003 500,51	-7 152 931,54	-8 794 910,65	25 493 608,78	-7 044 452,10	-8 173 175,11	7 948 745,51	-8 058 767,52	-5 725 765,01	3 354 837,12
SOLDE CUMULE	37 573 684,03	28 459 849,61	20 868 679,81	36 872 180,32	29 719 248,78	20 924 338,13	46 417 946,91	39 373 494,81	31 200 319,70	39 149 065,21	31 090 297,69	25 364 532,68	
												sorerie fléchée	0,00
										dont tré	sorerie sur op. r	on budgétaires	843 238,79

Date: 05/01/2022

Société(s) : 1010, 1020 Exercices N : 2021 et N-1 : 2020 Périodes N : 001 à 014 et N-1 : 001 à 014

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS A L'ACTIVITÉ		
RESULTAT NET	895 419,96	1 183 185,88
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité	2 265 195,37	1 930 787,42
Amortissements et provisions, hors provisions sur actif circulant	2 265 195,37	1 930 787,42
Plus-values de cession	0,00	0,00
Engagements à réaliser	0,00	0,00
ariation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	4 824 594,77	2 413 074,23
Stocks	31 101,84	22 349,01
Créances clients et comptes rattachés	-218 517,90	141 020,64
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-145 997,67	475 633,62
Autres comptes	5 158 008,50	1 774 070,96
TOTAL (I)	7 985 210,10	5 527 047,53
LUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		
NCAISSEMENTS	0,00	0,00
Cessions d'immobilisations incorporelles	0,00	0,00
Cessions d'immobilisations corporelles	0,00	0,00
Cessions d'immobilisations financières	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
ÉCAISSEMENTS	5 083 015,19	2 920 607,89
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	85 068,29	37 689,01
Acquisitions d'immobilisations corporelles	4 997 946,90	2 882 918,88
Acquisitions d'immobilisations financières	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
TOTAL (II)	-5 083 015,19	-2 920 607,89
LUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
NCAISSEMENTS	496 237,33	2 522 557,56
Dotations en capitaux propres	496 237,33	2 522 557,56
Emissions d'emprunts	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
ÉCAISSEMENTS	0,00	1 050,00
Remboursements d'emprunts	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	1 050,00
TOTAL (III)	496 237,33	2 521 507,56
LUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS GÉRÉES POUR LE COMPTE D'ORGANISMES TIERS		
NCAISSEMENTS	2 118 189,23	1 384 849,03
ÉCAISSEMENTS	2 161 784,35	1 350 478,74
TOTAL (IV)	-43 595,12	34 370,29
VARIATION DE TRÉSORERIE (V=I+II+III+IV)	3 354 837,12	5 162 317,49
TRÉSORERIE A L'OUVERTURE		16 847 378,07
	000 000,00	-0 0 0.0,07

Date de l'extraction : 15.02.2022

81



Balance Générale des comptes de valeurs inactives

Exercice 2021

Conseil d'admininistration plénier du 04 mars 2022 - Point 4 - annexe 3 à la délibération n° 19 - 2022

Année 2021

Période 01 à 14

Conseil d'admininistration plénier du 04 mars 2022 - Point 4 - annexe 3 à la délibération n° 19 - 2022

Balance Générale des comptes de valeurs inactives

Date 16.02.2022

Heure 10:41:41

Page 82

	COMPTES		DEBITS			CREDITS SOLDES			DES
Numéro	Libellé	Bilan d'entrée	Opérations de l'exercice	Total	Bilan d'entrée	Opérations de l'exercice	Total	Montant débit	Montant Crédit
86100000	Comptes de position : titres & val en portefeuille	3 390,80	0,00	3 390,80	0,00	-649,10	-649,10	2 741,70	0,00
86200000	Cptes de posit-titre & valeur chez correspondant	0,00	649,10	649,10	0,00	-649,10	-649,10	0,00	0,00
86300000	Comptes de prise en charge	0,00	649,10	649,10	-3 390,80	0,00	-3 390,80	0,00	-2 741,70
	Total classe 8	3 390,80	1 298,20	4 689,00	-3 390,80	-1 298,20	-4 689,00	2 741,70	-2 741,70

Périmètre financier : Rennes 2 (principal+SAIC) Exercice: 2021 Période : 1 à 14

Tableau de synthèse budgétaire et comptable (réalisé)

Stocks
initiaux
miliaax

Flux de l'année

		Réalisé N
1	Niveau initial de restes à payer	5 588 048,00
2	Niveau initial du fonds de roulement	13 525 367,54
3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-8 484 328,02
4	Niveau initial de la trésorerie	22 009 695,56
4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée	0,00
4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	22 009 695,56

2	Niveau initial du fonds de roulement	13 525 367,
3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-8 484 328
4	Niveau initial de la trésorerie	22 009 695
4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée	0
4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	22 009 695

6	Résultat patrimonial	895 419,96
7	Capacité d'autofinancement (CAF)	3 530 838,87
8	Variation du fonds de roulement	-1 055 938,99

9	Opérations bilancielles non budgétaires	SENS	0,00
	Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+	0,00
	Remboursement d'emprunt / prêt accordé	-	0,00
	Cautionnements et dépôts	+/-	0,00

10	Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	SENS	-91 249,07
19.	Variation de stocks	+/-	-35 200,22
	Charges sur créances irrécouvrables	-	-337 302,59
	Produits divers de gestion courante	+	281 253,74

11	Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS	-3 476 288,25
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+/-	-1 627 560,23
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours		-1 292 694,44
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+/-	-23 111,07
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+/-	-532 922,51

12	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	2 511 598,33
12.a	Recettes budgétaires	120 399 686,14
12.b	Crédits de paiement ouverts	117 888 087,81

13	Flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	843 238,79
14	Variation de la trésorerie = 12 + 13	3 354 837,12

۱	14	Variation de la trésorerie = 12 + 13	3 354 837,12
	14.a	dont variation de la trésorerie fléchée	0,00
	14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée	3 354 837,12

15	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 - 13	-4 410 776,11

16	Restes à payer	8 002 898,16

Stocks finaux	18	Niveau final du fonds de roulement
	19	Niveau final du besoin en fonds de roulement
	20	Niveau final de la trésorerie
	20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée

Référentiel Plan de Trésorerie : PLAN_TRESO_REAL_1010_2021_NSOC_20220110_1734_R2-DEC21.XML

Niveau final de restes à payer

20.b dont niveau final de la trésorerie non fléchée

Date d'arrêté : 31/12 - Définitif

Date: 16.02.2022

13 590 946,16 12 469 428,55 -12 895 104,13 25 364 532,68 0,00 25 364 532,68



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ RENNES 2 Séance du 04 mars 2022

Délibération n° 20 - 2022

4 - Compte Financier

4-2 - Approbation du Rapport annuel de performance (RAPE) 2021

Membres en exercice: 36

Votants: 24

Ne prend pas part au vote: 0

Abstention: 0

Contre: 0

Pour: 24

RENNES 2

LA PRÉSIDENTE

La Présidente

Christine RIVALAN GUEGO

Document en annexe : rapport annuel de performance 2021

Le rapport annuel de performance 2021 est adopté à l'unanimité

Rapport Annuel

de Performances

de l'Établissement

2021

budget: 39,1 M€

I – FORMATION INITIALE ET CONTINUE

Dans la continuité des objectifs présentés pour 2020, l'objectif principal de l'année 2021, décliné ci-dessous par mission, a été le suivi dans la durée de l'offre de formation instaurée à la rentrée universitaire 2017-2018, la préparation de la nouvelle offre de formation qui sera mise en œuvre dans le cadre de la prochaine accréditation (rentrée 2022 - cadrage et nouvelle offre de formation), et l'articulation avec les projets financés – en particulier ceux relevant du PIA NCU IDE@L et BRIO auxquels Rennes 2 est étroitement associé. Il conviendra d'y ajouter le bilan et l'analyse de la mise en œuvre des premiers dispositifs de la loi ORE (Parcoursup, accompagnement des étudiants "oui si"), et du nouvel arrêté de licence (directeur d'études, contrat pédagogique) effectivement mis en œuvre.

1. Formation initiale

1. Rendre lisible l'offre de formation et en permettre le suivi

La réussite des étudiants et l'attractivité de l'université sont indissociables de la capacité de présenter de façon lisible et raisonnée les cursus proposés. Le site web de l'université propose désormais une description simplifiée de l'offre de formation. L'effort de mise en cohérence des informations fournies sur le site avec celles délivrées sur les plateformes d'informations officielles (Parcoursup ; Trouvermonmaster, moncompteformation) a été poursuivi - en cohérence avec les projets menés dans les PIA NCU et BRIO auxquels l'université participe. Ce travail de longue haleine a permis en 2021 le développement de contenus enrichis (témoignage d'étudiant, valorisation de travaux, capsule vidéo par exemple) dans le catalogue de l'offre de formation Rennes 2 afin de répondre notamment au besoin d'information lié à la réforme du Bac.

Indicateurs:

- Formations faisant l'objet d'une fiche de description complète : l'ensemble de notre offre de formation fait l'objet d'une description dans notre catalogue en ligne. La phase d'enrichissement des fiches se poursuit maintenant en continu. L'année 2021 constitue une transition du fait de la nouvelle accréditation 2022-2027. Par ailleurs, le passage en distanciel de nombreuses séquences de valorisation de notre offre de formation a permit d'enrichir notre catalogue d'offre de formation de nouveaux contenus, à l'image des capsules vidéo de présentation des formations produites lors des salons et journées portes ouvertes.
- Nombre de connexions internet : 854 390 visites et 2 375 558 pages vues

2. Orienter et analyser les choix étudiants en licence pour améliorer leur réussite

L'offre de formation mise en œuvre en 2017-2018 rend possible des orientations des étudiants en cours de licence, soit au sein d'une même mention, soit en réorientation entre la licence 1 et la licence 2. Le cadrage de la nouvelle offre de formation s'est appuyé sur l'analyse des différents dispositifs d'orientation et de remédiation mis en place. Un bilan des modules de remédiation (loi ORE) a été effectué avec les directeurs d'étude et un nouveau cadre a été élaboré pour les étudiants de licence 1 couplant des dispositifs de tutorat, d'enseignement de remédiation et d'auto-formation des étudiants.

Le diplôme d'université "Rebonds" mis en œuvre pour les années 2019 à 2021 a accueilli à la fois des étudiants sans solution au terme de la procédure Parcoursup et des étudiants en réorientation au cours du premier semestre. Ce dispositif a pour vocation de permettre à des néo bacheliers de prendre une année de réflexion dans un environnement très accompagné pour découvrir l'enseignement supérieur et sa méthodologie spécifique, mieux se connaître et explorer les possibles en développant des compétences à s'orienter qui seront des atouts tout au long de la vie. Depuis la rentrée universitaire de septembre 2021, ce diplôme est remplacé par le diplôme interuniversitaire ORA organisé en partenariat avec Rennes 1.

Indicateurs:

Inscriptions aux différents parcours proposés : information détaillée par parcours non synthétisée à ce jour Taux d'abandon en L1 et comparatif avec N-1 : information non mobilisable à ce jour

Analyse des parcours d'orientation des étudiants du DU Rebonds : la promotion du DU Rebond était composé de 6 étudiants en 2020-2021. 3 d'entre eux ont intégré une formation du supérieur (2 BTS, 1 Licence générale) au terme du DU. 2 autres étudiants du DU sont actuellement en emploi avec des projets de formation en préparation.

3. Évaluer les formations

Parallèlement au travail d'enquête mené par l'OPEIP, l'amélioration de nos formations passe, pour toutes les formations de licence et de master, par la mise en place systématique de conseil de perfectionnement regroupant des membres de l'équipe pédagogique (enseignant.e et personnel BIATSS), des étudiant.e.s et des représentants des mondes socioprofessionnels auxquels cette formation se destine.

Comme annoncé, le cadrage des conseils de perfectionnement a été élaboré par le bureau de la CFVU puis voté par les conseils (CFVU, CAC, CA) en février-mars 2021. La mise en place de ces conseils a commencé au premier semestre 2021-2022 et se poursuivra tout au long de l'année universitaire de sorte qu'ils puissent fonctionner à la fin ce cette année universitaire (printemps 2022). L'évaluation des enseignements par les étudiant.e.s est imposée par l'arrêté de Licence mais sa mise en œuvre est encore trop hétérogène à l'échelle de l'établissement. Un travail de définition technique et de cadrage permettant le fonctionnement commun et généralisé à l'échelle de l'établissement a été amorcé en 2021. Le choix de l'outil technique permettant la mise en œuvre de l'évaluation a été arrêté après passage au COSSI, il s'agit du logiciel Evasys déjà déployé dans certaines universités. Le travail d'élaboration du dispositif (élaboration du questionnaire d'évaluation, périmètre et calendrier de mise en œuvre, utilisation des données), piloté par le pôle pilotage de la DEVU et le bureau de la CFVU, a démarré et a permis d'asseoir les principes de fonctionnement. Le travail sera finalisé au second semestre de l'année universitaire 2021-2022, pour une mise en œuvre test au premier semestre 2022-2023.

Indicateurs:

- Nombre de conseils de perfectionnement mis en place et faisant l'objet d'un compte-rendu : 8 conseils conformes au cadrage ont été présentés à la CFVU en 2021.
- Mise en place d'un cadre commun d'évaluation des enseignements et nombre d'évaluations réalisées (par niveau et filière) : le cadrage opérationnel n'étant pas achevé le dispositif n'est pas encore en place.

4. Amélioration des dispositifs de scolarités

Les procédures de scolarité ont été travaillées et clarifiées depuis 2019 (relevé de notes, suppléments aux diplômes, procédures d'inscriptions, jurys, examens). L'intégration des dispositifs de scolarité des étudiant.e.s suivant l'enseignement à distance dans les composantes a été effectuée. Cette intégration demande un travail de coordination entre composantes et d'harmonisation des pratiques qui devra se poursuivre.

La crise Covid a par ailleurs générée un ensemble de dispositifs spécifiques (déclaration session d'examens adhoc, enseignement en distanciel...) qui ont dû être cadrés et suivis au niveau des composantes et des services centraux.

Indicateur:

Nombre de procédures administratives actualisées et formalisées : 27

2. Vie des campus

1. Être attentif aux conditions de vie et d'études

L'université a pour objectif de faire de ses campus de véritables lieux de vie pour les étudiant.e.s. Il s'agit tout autant de favoriser l'engagement et les initiatives des étudiant.e.s que d'améliorer leurs conditions de vie et d'études. Au-delà du financement assuré par l'établissement, la Contribution Vie Étudiante et de Campus permet de soutenir ces objectifs

Indicateurs:

- Nombre de projets étudiants subventionnés et montant global (FSDIE et Budget participatif étudiant) et comparatif N-1 :

FSDIE

- 75 projets en 2021 pour un montant global de 228 004,98€
- 91 projets en 2020 pour un montant global de 254 239,76€

La baisse du nombre de projets et du montant global s'explique principalement par la crise sanitaire, limitant la réalisation d'initiatives par et pour les étudiant.e.s.

Budget Participatif:

- 10 projets en 2021 pour un montant global de 49 800 €
- 17 projets en 2020 pour un montant global de 59 680 €

La baisse du nombre de projets entre 2020 et 2021 provient essentiellement de la réalisation de projets d'envergure plus importante en 2021. Certains des projets financés sont toujours en cours de réalisation.

Total FSDIE + Budget Participatif:

- 85 projets en 2021 pour un montant global de 277 804,98 €
- 108 projets en 2020 pour un montant global de 313 919,76 €
- Nombre d'actions financées par la CVEC et montant global par champ en 2021 44 projets ont été financés en 2021 par la CVEC pour un total de 1 329 732,21 €.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES ETUDIANT·E·S	2	52 038 €
ACCUEIL & ACCOMPAGNEMENT	5	100 500 €
AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT CAMPUS	13	135 790,3 €
AUTRE VIE ETUDIANTE	7	112 757,41 €
CULTURE	3	140 781,20 €
FSDIE	1 versement finançant le fonds de roulement du FSDIE	336 656 €

SANTÉ	6	295 160 €
SPORT	7	156 049,30 €
Total	44	1 329 732,21 €

Note : il s'agit du montant programmé en 2021 à l'issue de la programmation initiale puis de la programmation rectificative. Le montant final pourra fluctuer, puisque les dépenses finales ont lieu dans le courant de l'année 2022.

Nombre d'emplois étudiants (vacations et services civiques) et comparatif N-1

- 2020-2021 : 577 contrats étudiants ont été conclus entre le 01/09/2020 et 31/08/2021 (nota : certains étudiants ont eu plusieurs contrats sur cette période, le nombre de 577 est le nombre de contrats signés au total).
- 350 étudiant.e.s ont bénéficié d'un emploi étudiant à l'université Rennes 2 en 2020.

2. Rénovation du patrimoine : 17,9 M€ (dont 8,9 M€ d'investissement)

L'établissement a poursuivi la mise en œuvre de son Projet de Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière validé par l'Etat pour la période 2016-2020.

L'établissement a pu débuter les études relatives aux crédits obtenus dans le cadre du CPER 2021/2027 et du plan de relance. Il a de plus réaliser sur ressources propres les études et les travaux prévus lors de la rédaction du PAPE 2021.

L'étude de l'Ad'AP (agenda d'accessibilité programmée) pour les bâtiments O, P, H, B a été réalisée, la mise en œuvre a débutée et se poursuit sur l'année 2022.

Indicateurs:

- État bâtimentaire

	Ventilation de l'état du	Ve	ntilation de						
Nom et adresse de l'implantation UR2	Type d'implantation	SHON totale en m²	SHON totale en m²	А	В	С	D	E	Observations (3)
		(2)	(2)						
	Α	5 723	5 723			5 723			
	Amphis Sud	1 259	1 259		1 259				
	В	12 260	12 260			12 260			
	B' C	2 277 672	2 277 672		2 277 672				
	D	3 646	3 646	3 646	072				
	E	5 074	5 074	5 074					En cours de réhabilitation
	F15-19	481	481					481	
	H	14 574	14 574			14574			
	G1-G2	1 972 134	1 972 134			1972 134			
CAMPUS VILLEJEAN	G3-G4	185	185			134		185	
Place du recteur Henri Le Moal 35043 RENNES	G5-12	539	539	539					
WOOD SOUTS REININES	L	11 115	11 115	11 115					
	M	1 692	1 692			1 692			
	N O	2 763 3 990	2 763 3 990		2 763	3 990			
	Р	4 291	4 291			4 291			
	EREVE	2 853	2 853		2 853				
	S	5 181	5 181	5 181					
	Salle de sport / Combat	894	894	894					
	CAP NORD	630	630	630					
	MSHB Préfa	1 057 189	1 057 189	1 057				189	
CAMPUS LA HARPE								109	
Avenue Charles Tillon 35044 RENNES	Bâtiment Principal Salle de	9 557	9 557		1476	8081			
33044 KENNES	gymnastique	1 217	1 217	1 217					
EXTENSION HALLE DES	Gymnase	1 743	1 743			1 743			
SPORTS 35 044 RENNES	Logement conciergerie	114	114		114				
	Garage	80	80		80				
	A	2 231	2 231			2 231			
CAMPUS MAZIER	В	2 172	2 172			2 172			
Avenue Antoine Mazier	C D	1 282 882	1 282 882	882		1 282			
22000 SAINT BRIEUC	Logement			002	447				
	conciergerie	117	117		117				
0)/41/405	Cafétéria	566	566	566					
GYMNASE UNIVERSITAIRE DE LA VALLEE Rue de Gernugan 22000 SAINT BRIEUC	Gymnase	2 437	2 437			2 437			
Total des	surfaces (en m² SHON)	105 850	105 849	30 802	11 611	62 581	0	855	
Répartition des surfaces (en %)		100%	100%	29,10%	10,97%	59,12%	0,00%	0,81%	
Pourcentage de surfaces présentant un état correct A+B		100%	100%	40,0	07%				
(2) Cette surface doit être égale	(1) On distingue 3 catégories exhaustives d'implantations : campus, site universitaire (autre qu'un campus) et bâtiment isolé (implanté dans la ville mais non intégré à un ensemble universi (2) Cette surface doit être égale à celle déclarée dans l'enquête surface pour les bâtiments pour lesquels l'établissement assure les charges du propriétaire (1) (3) Il convient de signaler l'âge et les caractères particuliers du ou des bâtiment(s) : monument classé, bâtiment provisoire, IGH, technicité liée à l'activité, etc.								

• Rénovation et gros entretien

Les travaux de réhabilitation du bâtiment E (CPER 2015-2020) ont débuté en avril 2021 et devront être terminés pour fin août 2022. L'objectif de ce projet de réhabilitation est d'arriver à un bâtiment répondant aux exigences du label EnerPHit, ce qui serait une première à l'échelle de Rennes Métropole.

La réalisation de ces travaux a nécessité l'implantation de 20 salles modulaires (salles K) afin de pallier à l'inaccessibilité des salles des cours présentes dans le bâtiment E.

En 2021, des travaux de gros entretien rendus possibles par la mobilisation de ressources propres ont été démarrés et/ou achevés :

- Remplacement des SSI (Systèmes de sécurité incendie) des bâtiments O, P, H et mise en place d'un SSS (système de sonorisation de sécurité) pour ces mêmes bâtiments et le bâtiment B
- Ravalement et isolation de la façade nord du bâtiment N
- Rénovation des ateliers techniques (bâtiment L)
- Poursuite du programme de maintenance des amphithéâtres (L1, L2, O1)

L'année 2021 a été une année prolifique pour la Direction des Ressources Immobilières de l'établissement car, malgré un contexte sanitaire difficile, les études listées ci-dessous ont été démarrées ou achevées sur l'exercice 2021 :

- Réhabilitation de l'amphi 4 Mazier,
- Mise en œuvre de l'Ad'AP (agenda d'accessibilité programmée) pour les bâtiments O, P, H, B.
- Réhabilitation énergétique du bâtiment H (financement Rennes Métropole et du plan de relance européen)
- Réhabilitation du bâtiment A phase de concertation. Financement CPER 2021/2027
- Audits énergétiques O/P/H/B*/MAZIER/C/N/M
- ESS CARGO
- Garage Pôle Espaces verts, déchets, voirie

Indicateurs:

- Bilan Fonds travaux UFR

Intitulé opération	UFR -	Bâtiment -	Financement	Estimation ttc	Année 🗷	Commentaire
Salles de cours B - ouvrants + Occultation niv 200 EST	ALC	Bât B	Fond travaux	125 000,00 €	2021	Une tranche réalisée (60k€) les autres tranches sont supendues
remplacement ouvrants bureaux ens Ouest niv300	Sciences Sociales	Bât A	RP UFR	45 000,00 €	2021	annulé du fait de la réhabilitation prcohaine du bâtiment A
Aménagement cafétaria salle N109	Sciences Sociales	Bât N	RP UFR	20 000,00 €	2021	suspendu du fait de la réhabilitation prcohaine du bâtiment A
cloisonnement bureaux niveaux 100/200	Sciences Humaines	Bât S	Fond travaux	7 500,00 €	2021	réalisé

• *Stratégie patrimoniale*

Le travail de rationalisation et d'optimisation des surfaces se poursuit, le projet de réhabilitation du bâtiment E est propice à la réflexion sur l'optimisation des espaces de l'UFR Langues.

L'université Rennes 2 poursuit sa discussion avec l'université de Rennes 1 et le CROUS sur la mutualisation de locaux. Les résultats du plan de relance 2020 et du CPER 2021-2027 permettront d'avancer sur cette question au-fur-et-à-mesure de la réalisation des travaux.

La réhabilitation énergétique des bâtiments est au cœur de notre stratégie patrimoniale dans le but de réduire notre empreinte carbone pour atteindre l'objectif facteur 4 fixé par le gouvernement.

En 2021 l'établissement a mis en place un groupe de réflexion sur la stratégie immobilière lui permettant de travailler et d'orienter ses choix stratégiques sur l'évolution de ses campus à partir de différents scénarii. Ces derniers intègrent entres autres la question de la transition énergétique, ainsi que les politiques de la ville de Rennes et de Rennes Métropole, impactant les campus Villejean et La Harpe, et des collectivités territoriales des Côtes d'Armor pour le campus Mazier.

3. Politique d'accompagnement des usages et des usagers dans les fonctions documentaire et numérique

Au titre de l'expérimentation et de l'innovation pédagogiques mais aussi d'une hybridation croissante de nos enseignements, il s'agit tout à la fois de développer des outils ou des ressources pédagogiques au service de la réussite étudiante (NCU...), mais aussi d'aménager nos espaces pour faciliter ces évolutions (projets de tiers lieux, dispositifs de captation...).

Les moyens mis à disposition dans le cadre des financements des projets PIA (Cursus Ide@l et Hybride@l) doivent permettre d'améliorer l'usage pédagogique des moyens numériques.

Indicateurs:

- Données d'usages des dispositifs de classe virtuelle (VIA, enseignements synchrones ou asynchrones, ubicast/mediaserver): en 2021, concernant l'utilisation de VIA classique: on enregistre 9960 sessions soit 238 618 utilisateurs en cumulé. Concernant les supports vidéos visionnés dans un cadre pédagogique, près de 60 000 vidéos ont été visionnées entre septembre 2021 et janvier 2022 soit un total de plus de 21 000 heures. Sur cet ensemble on compte 1315 sessions en live.
- Validation et mise en œuvre des projets de Tiers Lieux (Mazier, Learning Lab): le projet de Mazier (Ty Maz) a été mené à son terme et inauguré en novembre 2021. Il présente 3 espaces: un espace d'expérimentation et d'innovation pédagogique, un espace vie étudiante (épicerie sociale et solidaire), un espace culturel et événementiel. Les projets de Learning Lab et de datalab dans la BUC sont bien engagés (financements obtenus, projets d'aménagements) mais la mise en œuvre est différée en raison des travaux de rénovation thermique et énergétique engagés au sein de la BL3 à compter de septembre 2022
- Nombre de modules ou de tests engagés sur les modules pour les projets NCU Ide@l ou Ecri+: sur la plateforme de test et d'évaluation gérée par Rennes 2 au titre du projet NCU Ecri+: 3046 étudiants ont fait une passation du test et obtenu une note entre janvier et décembre 2021, dont 1369 passations d'étudiants de Rennes 2 (les autres étudiants sont des étudiants d'autres établissements du consortium NCU Ecri+, notamment des étudiant.e.s des universités de Paris 3, Côte d'Azur, Grenoble, Paris Nanterre, Caen, Le Mans, Strasbourg, Toulouse 2, Aix-Marseille, Picardie.)

II – RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE budget : 31,8 M€

1. Mettre en œuvre la politique de la science ouverte et des archives ouvertes

- Poursuivre la mise en conformité avec les politiques européennes et la récente loi informatique
- Affirmer et consolider une politique d'archivage des données
- Assurer la meilleure visibilité de Rennes 2 dans les enquêtes bibliométriques
- Former les enseignants-chercheurs
- Une ingénieure a été recrutée et le portail Socle est opérationnel depuis décembre 2021.
- Faciliter l'accès aux données au travers d'un espace web bien identifié
- Doter l'établissement d'un portail qui regroupe et coordonne l'offre de services dans ce domaine.

Le portail SOcle de l'université Rennes 2 est un **guichet unique d'accompagnement** des enseignant.e.s-chercheur.euse.s et doctorant.e.s pour la mise en œuvre de pratiques ouvertes dans leurs travaux de recherche. Cette plateforme centralisée les accompagne à chaque étape de leurs recherches et les dirige si besoin vers les bons interlocuteurs de l'université ou les outils locaux et nationaux pertinents. Le portail SOcle fournit également un accès à des services de suivi et de conseil personnalisés, notamment d'aide à la rédaction de plans de gestion de données. Si nécessaire, SOcle oriente vers des offres de formation adaptées aux besoins en mobilisant le SCD, l'URFIST et la MSHB. Les ressources accessibles sur le portail sont organisées de sorte à décliner les principes de la science ouverte à chaque stade d'un projet de recherche, de sa préparation à la publication, diffusion et valorisation de ses résultats.

Dans la mesure où ce portail n'est fonctionnel que depuis décembre et qu'il a été présenté à la CR à cette même période ainsi qu'à la conférence des DU en janvier, nous ne disposons pas encore d'indicateurs renseignés relatifs à l'utilisation de ce nouveau site.

https://www.bu.univrennes2.fr/outil/all?f[0]=field_tool_type:1571

De manière corollaire un projet de SIGB commun est engagé à l'échelle de l'ensemble des bibliothèques du site rennais (UniR).

Indicateurs:

- Pourcentage de dépôt sous HAL :

Nombre total de dépôts 2021 : 3576 dont Dépôts avec fichier 1211 (33%), notices seules 2365 Nombre total de dépôts 2020 : 4901 dont Dépôts avec fichier 1368 (28%), notices seules 3533 soit une baisse de 12% (157) pour le dépôt avec fichiers, liée au Covid, et une baisse de 33% pour le dépôt de notices seules (en plus des conditions sanitaires, la vacance du poste de gestionnaire Hal au SCD pendant 6 mois début 2021 a vraisemblablement eu un impact sur le nombre total de dépôts) Différence globale : 1325 (28%)

- Données de l'évaluation bibliométrique entreprise par l'HCERES : données non disponibles
- Fréquence de consultation du portail et niveau de téléchargement des données : le portail n'a été mis en service qu'en janvier 2022, l'indicateur n'est donc pas pertinent pour 2021.
- Nombre de réunion du Copil Politique de données : 3
- Validation du projet et mise en œuvre du portail « données de la recherche Rennes 2 » : le portail *SOcle*, *Clés pour la science ouverte à Rennes 2* a été ouvert au public en décembre 2021.

Validation du scénario et mise en œuvre du projet SIGB d'UNIR : l'intégration du catalogue des écoles du site au SIGB de Rennes 1 est bien avancée désormais, le scénario de convergence des SIGB des universités de Rennes 1 et Rennes 2 (avec une offre de service associée) sera arrêté en mars 2022.

2. Développer une politique d'intégrité scientifique

- Mise en place fonctionnelle du comité d'intégrité (22 membres et un bureau) : : le comité d'intégrité scientifique est fonctionnel depuis janvier 2021. Il se réunit une fois par mois environ.
- Mise en place de la commission Intégrité Scientifique-Déontologie de la Recherche de Rennes 2 : Cette instance de réflexion et de proposition est animée par le Référent Intégrité Scientifique de Rennes 2 et s'est réunie deux fois en 2021. La composition de la commission a pu être finalisée, avec l'élection de trois enseignants-chercheurs par la commission de la Recherche et la désignation de deux doctorantes par le conseil des écoles doctorales, après un appel à candidatures. La commission est désormais au complet avec 20

des écoles doctorales, après un appel à candidatures. La commission est désormais au complet avec 20 membres. Lors de sa réunion de décembre, la CISDR a pu débattre des implications du décret du 3 décembre 2021, ainsi que des nouveaux référentiels d'évaluation du Hcéres, qui consacrent une part importante à l'intégrité scientifique. Enfin, la CISDR a décidé de participer en 2022 à l'élaboration de la charte de déontologie et d'intégrité scientifique de l'université.

- Mise en place d'un comité scientifique au niveau d'UniR :

L'un des principaux travaux de la Commission Intégrité Scientifique-Déontologique de la Recherche à Rennes 2 en 2021 a été la discussion et la validation de la *Procédure pour le recueil et le traitement des signalements relatifs à l'intégrité scientifique commune aux universités Rennes 1 - Rennes 2*, proposée par les RIS des deux universités. Après sa validation par le CA de l'université de Rennes 1 en décembre 2021 et par celui de l'université Rennes 2, prévue en mars 2022, les deux universités devraient ainsi disposer de la même procédure de traitement des signalements, qui devra être largement diffusée et publiée, conformément aux obligations du décret du 3 décembre 2021.

- Formation (HDR et doctorants) : mise en place d'une formation d'une journée.

Ces formations ont été mutualisées au niveau du site rennais. La formation est obligatoire pour tous les doctorants (103 inscrits en 2021) et fortement conseillée pour les nouveaux collègues HDR et les MCF ayant reçu l'autorisation de co-encadrer une thèse.

Indicateurs:

Nombre de dossiers traités par le CIE: 62

Nombre d'inscriptions aux formations consacrées à l'éthique : 103

Nombre d'enseignants-chercheurs accompagnés par le comité d'éthique, dont nombre d'attestations éthique délivrées : Fin 2021, 62 enseignants chercheurs ont été accompagnés par le CIS et 30 attestations d'éthiques ont été délivrées.

3. Dégager plus de temps pour la recherche

- Disposer de davantage de CRCT (actuellement : 7) : Le nombre de CRCT a été doublé du fait de l'octroi par le ministère en 2021 de 7 congés supplémentaires pour investissement dans les tâches pédagogiques ; ceci a

porté au nombre de 14 la possibilité d'obtenir un congé. Ces dispositifs ont permis de satisfaire la quasi-totalité des demandes. Ainsi un seul dossier n'a pas été retenu contrairement aux autres années au cours desquelles au moins 10 collègues n'obtenaient pas le congé souhaité.

- Accorder une décharge de 20 heures pour l'enseignant-chercheur qui s'investit dans la rédaction d'un projet européen

Indicateurs:

Nombre de CRCT supplémentaires : 7 Nombre de décharges accordées : 4

4. Impulser davantage d'interdisciplinarité au sein de l'établissement

L'interdisciplinarité est une dimension à cultiver au sein de l'université pour des raisons scientifiques mais également pour faciliter des dépôts de projets (ANR, projets européens). Pour ces raisons, il paraît nécessaire d'établir un maillage interdisciplinaire au niveau de l'établissement.

- Organiser des consultations, ceci afin de définir des axes transversaux,
- Flécher un budget spécifique pour financer des projets interdisciplinaires : séminaires, dépôt de projet,
- Obtenir des financements spécifiques pour des thèses interdisciplinaires (contrats établissement et dépôts de projets). Nous avons mis en place des mesures incitatives destinées à impulser une culture de l'interdisciplinarité plus affirmée, ceci afin de tendre vers une plus grande convergence scientifique entre les chercheurs. Concrètement afin de motiver les chercheurs qui le souhaitent, nous avons proposé des financements permettant la réalisation de séminaires et de projets de recherche articulés avec la stratégie de recherche régionale, impliquant des chercheurs appartenant à au moins deux unités de recherche de notre établissement. Dans le cadre notamment du dialogue stratégique de gestion, nous avons obtenu une enveloppe de 70 000 euros pour financer 3 projets interdisciplinaires (à hauteur de 20 000 euros chacun) et deux journées d'études interdisciplinaires.

Par ailleurs un projet interdisciplinaire, IRIS, auquel notre université a participé dans le cadre du PIA4, a été déposé sur la thématique de la transition environnementale. L'objectif est de développer dans le cadre d'une approche interdisciplinaire des solutions innovantes, ceci afin de contribuer à la soutenabilité des ressources, à la protection des écosystèmes et à la préservation de la santé humaine. Le projet n'a pas été retenu en 2021 mais il a été amélioré et redéposé en février 2022 sous le nom de IRIS-E.

Indicateurs:

Nombre de rencontres visant à impulser l'interdisciplinarité : 4 (CR et Conférences des DU)

Nombre de projets interdisciplinaires : 5 projets de recherche et 4 colloques Nombre de contrats doctoraux : 5 contrats doctoraux interdisciplinaires

5. Développer le rayonnement de l'université Rennes

Pour 2021, il s'agissait de poursuivre la politique de visibilité de l'établissement sur le plan national et international.

- Réaliser un état des lieux à partir des rapports Hcéres déposés en décembre 2020, afin de réaliser une cartographie nationale et internationale des collaborations. Ce bilan a été réalisé par la DRV.
- Créer un portail destiné à porter à la connaissance des universitaires la présentation des projets internationaux. L'élaboration de ce portail est en cours et portée par le service communication.
- Poursuivre une politique incitative auprès de la conférence des directeurs et directrices d'unités pour impulser une politique de dépôts de projet notamment européen. De façon à améliorer le dépôt de projets européens, plusieurs leviers (CR, conférences des DU, messages personnels) ont été activés pour solliciter davantage l'accompagnement de la 2PE. Les chiffres ci-dessous indiquent qu'il y a eu un véritable effet à ce niveau. Ainsi, en 2021 il y a eu :
- 5 interventions/réunions réalisées auprès des directeurs d'unité ou instance de l'UR2

- 26 rencontres avec les chercheurs et enseignants-chercheurs (26)
- 12 projets accompagnés en montage

Sur ces 12 projets accompagnés, 2 sont encore en évaluation et 4 ont été financés : 1 ANR JCJC, une Chaire Jean Monnet, un Partenariat de Coopération, un Erasmus Mundus Design Measure.

Par ailleurs dans le cadre du lancement d'Horizon Europe en Bretagne, organisé par les membres du réseau Noé Bretagne en janvier-février 2021, le pôle Europe de la DRV avait été très impliqué à la fois pour l'organisation de certains ateliers ("Horizon Europe, Kezako?"; "Opportunités en SHS"; "Co-contruction dans les projets européens") et dans la diffusion de l'information dans l'établissement pour mobiliser les chercheurs et enseignants-chercheurs de l'UR2.

Indicateurs:

Nombre de collaborations nationales et internationales : une cartographie a été réalisée par la DRV et le SRI. Nombre de dépôts de projets européens : 12

Classement International

L'objectif reste de faire apparaître l'université dans les classements internationaux. Pour ce faire, il s'agit d'identifier le classement le plus adapté aux spécificités de notre université. En ce sens, le classement « Time Higher Education » apparaît comme une cible privilégiée. Nous devons donc structurer la remontée des informations sur les secteurs de la formation, de la recherche, de la vie étudiante, mais aussi sur toutes les actions en lien avec la société. Pour y parvenir nous avons mis en œuvre le projet DATAVALO au travers d'un financement obtenu dans le cadre du dialogue stratégique de gestion. Ce projet vise à la création d'une plateforme informatique intégrant l'ensemble des données de la recherche, les contrats obtenus, les actions de valorisation avec le tiers secteur. Une première version de cette plateforme sera disponible en septembre 2022. Cette plateforme va nous permettre une analyse qualitative de nos actions en vue de l'intégration dans les classements.

• Augmenter la visibilité de nos équipes de recherche sur le plan national et international

Le rayonnement ne peut se faire sans une meilleure visibilité de nos équipes de recherche sur la plan national et international. Plusieurs actions étaient proposées pour l'année 2021 :

- optimiser les sites web des laboratoires afin d'avoir une page internationale pour chaque unité,
- encourager la mise en place de réseaux sociaux dans les laboratoires (comptes Twitter...) et demander aux unités de placer la marque UR2 en citant @UnivRennes_2 dans toutes les communications numériques. La visibilité de nos équipes passe également par des actions de valorisation des travaux scientifiques. Nous avons donc proposé la création d'une journée dédiée des recherches en SHS. Cette première journée de la recherche aura lieu le 9 juin prochain sur le thème « SHS et environnement ».

Indicateurs:

Nombre de sites web de laboratoires ayant créé leur page internationale : 5

Nombre de comptes créés par les laboratoires : 7

Retombées presse des activités de recherche : 250 articles font part de l'expertise d'enseignants-chercheurs ou Étudiants de l'université (soit 57 % de la couverture presse nationale)

Nombre d'articles parus dans The Conversation (adhésion en juin 2021) : 7 articles

• Mieux identifier pour mieux valoriser nos équipes

La communication est un élément central du rayonnement de l'établissement. Celle-ci ne peut se faire qu'en ayant des informations concrètes et pertinentes (prix, contrats de recherche, actions de promotions...) issues des laboratoires. Nous déployons une méthodologie spécifique permettant une remontée efficace de ces informations vers le service communication de l'établissement.

L'accent est porté sur la communication relative aux nombreux colloques organisés à Rennes. Le service de communication va mettre en place une procédure de diffusion de l'information pour diffuser plus largement.

- Mise en relation directe entre les services de communication et les directeurs et directrices d'unités de recherche : 17 RDV faits avec le service communication et les directions et équipes de communication des laboratoires.
- Création d'un webzine destiné à valoriser les éléments d'actualités de la recherche et de la formation, avec la contribution des chercheurs par des rédactions d'articles, le relais des articles parus sur The Conversation des chercheurs de l'université.
- Création d'un poste de chargée de communication éditoriale pour renforcer la valorisation, en plus du pôle éditorial, les activités des unités de recherche sur le site externe, dans la revue Palimpseste, dans le webzine et sur les réseaux sociaux.

Indicateurs:

Nombre d'articles du service communication : 55 articles au total dont 21 articles sur les projets de recherche Nombre d'éléments diffusés (colloques, conférences, séminaires) : 23 événements scientifiques avec soutien de la communication, dont 11 avec un communiqué de presse vers la presse généraliste et enseignement supérieur

Nombre d'ateliers d'aide à la vulgarisation scientifique via The Conversation : 4

Développement et meilleure visibilité du réseau étudiant et alumni

La visibilité de l'établissement nécessite d'avoir d'importants réseaux étudiants et des réseaux alumni identifiés. Nous voulons donc valoriser le rôle des étudiants dans la promotion des compétences scientifiques par leurs actions sur le territoire en développant les relations de parrainage alumni/étudiants et encourager les étudiants à créer un page Linkedin dédiée aux réseau alumni

Indicateur:

Nombre de parrainages alumni/étudiants réalisés

6. Développer l'ancrage socio-économique, culturel et sportif

Un des enjeux de la valorisation de l'établissement est associée à l'ancrage socio-économique, culturel et sportifs. Nous allons donc poursuivre certaines actions développées depuis quelques années, mais également proposer des nouveaux modèles économiques pour assurer le développement de l'établissement.

• Développement des liens avec les entreprises :

La SATT ouest est un partenaire de l'université dont nous venons de devenir actionnaire. Ce partenaire nous a permis d'accompagner cette année deux projets de transfert, l'un sur la création de la société MobiDeep et l'autre sur la maturation du projet SPEED. Nous avons également obtenu un trophée du campus d'innovation de Rennes, parrainé par la SATT, qui vient récompenser les travaux de Franck Multon dans le cadre de la Startup Moovency.

Indicateur:

Nombre de projets SHS portés par la SATT en 2021 : 2 projets (accompagnement de la création de la société Mobi Deep et concours scientifique de Mr Eric Le Breton (LIRIS) ; Projet SPEED porté par C. Matin (M2S).

- Recherches partenariales et mise en place de la mission « service universitaire à la collectivité SUC »
- Mise en place de la mission « service universitaire à la collectivité SUC » et du groupe inter-services « missions SUC » : cette mission consiste à rendre les ressources académiques à la disposition de la société civile et du « tiers-secteur de la recherche » (associations, collectivités, groupements professionnels, TPE/PME, etc.), ainsi qu'à impulser, structurer et valoriser les recherches partenariales,
- recrutement d'un ingénieur de l'intermédiation,
- mise en œuvre d'une page web Univer·Cité

- co-organisation des Assises du tiers secteur de la recherche, ATSR, (notamment avec l'ONG ALLISS – Alliance Science Société et le Collège coopératif de Bretagne) transformé en processus structurant.

Indicateurs:

Nombre de projets de recherche et/ou formations accompagnés par la mission : 11

Nombre de partenaires rencontrés : 60

Nombre de séminaires et groupes de travail partenariaux organisés : 37

Nombre de contributions et documents publiés sur le site de l'université sous l'onglet Univer·Cité : 1

Nombre de groupes de travail thématiques mobilisés dans le cadre de la structuration du processus des Assises du TSR : 13

• Mise en place d'un fonds de dotation

La nécessité de trouver des partenaires économiques est importante. Nous avons proposé en 2021 de créer un fond de dotation pour attirer des mécènes sur nos champs disciplinaires en art, culture, lettres et sport. Ce projet est en cours.

Développement de modèles économiques pour accompagner les plateformes

L'accompagnement de la maintenance et de la jouvence des plateformes de recherche (immermove, loustic, drônes, humanum, progedo, etc.) est en cours.

III - L'ORIENTATION, LA PROMOTION SOCIALE ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

1. Innovation dans le champ de la formation, la promotion sociale et l'insertion professionnelle

La nouvelle offre de formation s'est accompagnée de la mise en place d'un Service Universitaire de Pédagogie (SUP), service général dont l'objectif est de produire, d'expérimenter et de valoriser de nouveaux dispositifs pédagogiques au service des équipes pédagogiques et de la réussite des étudiant.e.s. En 2021, au terme d'une phase de construction difficile, une nouvelle direction a été mise en place. Cette arrivée constitue un élément de stabilisation important qui contribuera à asseoir le fonctionnement du SUP au sein de l'établissement. Par ailleurs, le transfert des activités de la CED, originellement attachée au SUP, vers les composantes a été mené. Il avait pour objectif de permettre de resserrer les activités du SUP vers ses missions d'accompagnement pédagogique, dans un contexte où l'évolution des pratiques pédagogiques – en particulier dans le cadre de la crise sanitaire - et la réussite de l'université aux appels à projets PIA du champ de la formation pèsent très fortement sur ce service. Ce transfert ne s'est pas fait sans difficultés et devra faire l'objet d'un bilan pour identifier les difficultés et les résoudre. Cela est d'autant plus nécessaire que la mise en œuvre de la prochaine accréditation doit s'accompagner d'une mise à plat de l'enseignement à distance dont le modèle (pédagogique et financier) est aujourd'hui peu satisfaisant. En revanche, en déchargeant le SUP d'une partie de sa charge, il a permis à ce service de se mobiliser très fortement dans l'accompagnement des enseignant.e.s qui, dans le contexte de la crise sanitaire, ont été contraints de mettre en œuvre des dispositifs pédagogiques « hybrides ». Cela a été particulièrement le cas dans le cadre du dispositif « soutien covid » financé par le projet PIA NCU Cursus Ide@l et le dispositif "Hybride@l" (plan de relance).

L'arrivée de la nouvelle direction, l'achèvement du projet PIA DUNE DESIR et la campagne d'emploi ont permis de résoudre une partie des difficultés préalablement rencontrées pour ce qui concerne la gestion des personnes recrutées au sein des projets PIA en tant que contractuelles mais ce travail devra être poursuivi. Dans le cadre de la préparation à la prochaine offre de formation, le service a été mobilisé pour accompagner les axes de transformation pédagogique définis dans le cadrage élaboré pour la prochaine accréditation. Ce travail a été facilité par la mise en place du pôle pilotage au sein de la DEVU. Un groupe de travail inter-services sur l'approche par compétences a été mis en place pour accompagner au mieux les équipes. Le travail sur l'hybridation, moins avancé, est lui aussi en cours. La mise en cohérence de ces dispositifs et la pérennisation de ceux d'entre eux qui sont actuellement financés sur projet ont fait l'objet d'une attention particulière. Dans le cadre du projet NCU Cursus Ide@l, le travail mené en concertation par les deux universités rennaises a

permis l'élaboration d'un cadrage Let M « majeure/mineure » destiné à faciliter la personnalisation des parcours des étudiants.

La transformation des pratiques pédagogiques s'accomplit au travers d'actions concurrentes de formation des personnels : journées thématiques ; formation continue des personnels ; formation « premier poste ». Ces actions de sensibilisation, de diffusion et de communication ont été menées malgré les conditions sanitaires difficiles. Une journée consacrée à l'approche par compétences en octobre 2021 a pu réunir, sous l'égide de Cursus Ide@l, les membres des deux universités et des écoles du site rennais.

Indicateurs:

Nombre de projets accompagnés par le SUP sur l'année : 69

Nombre de formations concernées : 54

Nombre d'actions de sensibilisation/diffusion/communication organisées : 3

Nombre de jours de formation des personnels, dont la formation « premier poste » : 35

2. Articulation formation initiale/formation continue

L'amélioration de l'articulation formation initiale/formation continue constitue un levier stratégique de transformation de nos pratiques qui passe par la modularisation des enseignements et la mise en place de stages courts fondés sur les domaines de spécialité des filières et des unités de recherche. Le développement de ces types de formation est facilité via l'approche par compétence au titre du renouvellement des formations accréditées. En parallèle, le service de formation continue finalise sa transformation en SFCA (service de formation continue et alternance) et poursuit la clarification de son offre de services aux composantes de notre établissement afin d'accroître le soutien aux équipes pédagogiques qui s'engagent dans le développement de la formation continue et de l'alternance

Indicateurs:

Nombre de cours modularisés suivis par les étudiants FI et FC : 18

Nombre d'étudiants FC : 1595 Nombre de stages courts : 21

Nombre de contrat d'apprentissage : 195

3. Mise en place de la Loi ORE

La loi ORE et les dispositifs réglementaires qui l'ont suivie – nouvel arrêté de licence et nouveau cadre national des formations en particulier – ont été accompagnés de moyens conséquents à la dépense desquels l'État, au travers d'enquêtes répétées (IGAENR ; Cour des Comptes) a accordé depuis 2019 une attention toute particulière. L'université doit de son côté faire en sorte que ces évaluations externes, sans devenir une fin en elles-mêmes, permettent de mieux évaluer la mise en place et – si cela est possible – l'efficacité des dispositifs mis en place.

L'analyse des inscriptions d'étudiants ayant candidaté via Parcoursup a révélé – même dans les filières en tension – un écart sensible entre nombre de réponses positives et nombre d'inscriptions effectives. Un paramétrage plus fin des outils Parcoursup a permis de réduire cet écart à la rentrée 2021, mais le travail devra être poursuivi.

Au titre du projet BRIO (PIA3), la liaison lycées/université est maintenant inscrite dans une dynamique régionale, qui vise à développer la compétence à s'orienter chez tous les lycéens. Dans ce cadre, en tenant compte des besoins spécifiques des composantes, les actions de liaison ont été diversifiées (immersion, amphis lycéens, échange de pratiques enseignant, etc.)

Indicateurs:

- Nombre d'actions en faveur de la liaison lycées/université (dispositifs d'orientation active et tests de positionnement) notamment dans le cadre du projet BRIO

En 2021, Les actions menées dans ce champ ont été largement perturbées par la crise sanitaire.

4 types d'action ont été portées par l'université Rennes 2 (campus Mazier, la Harpe et Villejean) en faveur de la liaison lycées universités :

- Journée portes ouvertes 2021 en distanciel pour Rennes et St Brieuc
- Immersions : 4 séquences des « Mercredi à Rennes 2 » (150 élèves accueillis),
- Amphis de lycéens : au regard des contraintes sanitaires cette action n'a pas été proposée en 2021

- Salons, forum et Webinaires :

Présence de Rennes 2 à 4 salons à distance entre décembre et janvier - Suparmor Saint-Brieuc en présentiel (décembre 2021), Azimut Brest (à distance), salon de l'étudiant à Rennes (à distance), Infosup Pontivy (à distance). La formule du salon en distanciel a généré une forte baisse de fréquentation. Des webinaires en ligne ont été proposés tout au long du mois de décembre afin de proposer des temps d'interaction entre nos futur.e.s étudiant.e.s et les chargé.e.s d'orientation du SUIO-IP. Ces webinaires ont rassemblé environ 140 participants Participation aux réunions d'informations des professeurs principaux (Mazier) : cette action a été largement perturbée en 2021 du fait du contexte sanitaire

Participations à des forums d'orientation organisés par les lycées : cette action a été largement perturbée en 2021 du fait du contexte sanitaire : 5 lycées dans les Côtes d'Armor et 2 lycées en Ille-et-Vilaine

Organisation d'une conférence en ligne relative à la poursuite d'études post-bac à l'intention des lycées d'Illeet-Vilaine (novembre 2021 – 3200 participants)

Forum réorientation – action NCU Ide@l

- Nombre d'entretiens avec le directeur.rice d'étude + nombre de contrats pédagogiques signés + Nombre de parcours d'accompagnement les données de cet indicateur ne sont pas consolidées à ce jour
- Analyse du ratio réponse positive/inscription : les données de cet indicateur ne sont pas consolidées à ce jour

La mise en place des contrats pédagogiques selon la loi ORE n'a pas pu se faire du fait de la situation de l'année 2021. Il en est de même pour les entretiens individuels qui ont pour une part été transformés en un suivi en ligne des étudiants en remédiation par les directeurs d'études.

En 2021, 747 étudiants ont bénéficié d'un accompagnement par le relais handicap.

4. Insertion professionnelle

En matière d'insertion professionnelle, notre université dispose aujourd'hui d'une expertise forte dont la valorisation doit se poursuivre à l'interne comme à l'externe. L'accompagnement du parcours de l'étudiant jusqu'à l'emploi, notamment pour les doctorants, s'appuie sur des dispositifs qui mettent en interaction les équipes pédagogiques avec les chargés de missions du SUIO-IP et les partenaires socio-économiques de l'établissement notamment via le projet Appui.

La structuration de notre présence dans les réseaux sociaux numériques a fait l'objet de développement particulier au travers du projet Résonances. Ce projet doit trouver des prolongements auprès de tous les acteurs de la formation de notre établissement.

Le renforcement de nos relations avec le monde socio-économique est un processus qui doit se renouveler en continu afin de s'adapter à l'évolution de nos projets de formation. Outre la réflexion autour du service à la collectivité, la stratégie de valorisation des compétences de nos étudiants doit traduire l'ambition de nos équipes pédagogiques notamment au travers de la valorisation des travaux des étudiants.

Indicateurs:

Nombre de rencontres/d'échanges avec les acteurs du monde socio-économique : 46

Nombre de conférences de professionnels : 47

Nombre d'engagements dans des réseaux et groupes de travail composés de professionnels : 8 (ex. Réseau des mentors de l'association Nos Quartiers ont du Talent, Groupe de travail Compétences piloté par l'Exploratoire, commission Mouvement des entreprises de France Ille-et-Vilaine, Groupe de travail Mixité/We Ker, Groupe de travail marché des créateurs et membre de jurys/ADIE)

Nombre de membres inscrits au réseau social Résonances : 10332 membres (au 22.02.22)

Nombre de projets d'entrepreneuriat étudiant :

13 étudiants avec le statut d'étudiant entrepreneur dont 2 qui suivent le Diplôme d'étudiant entrepreneur 162 étudiants sensibilisés à l'entrepreneuriat par des actions animées par PEPITE Bretagne au sein des formations

15 actions et interventions pilotées/co-organisées par le SUIO-IP (ex. Imagine ta startup, Intervention du réseau Bouge ta boîte, Table ronde d'entrepreneurs, Interventions de la Maison des professions libérales ou encore de la Maison des artistes)

5. Promotion sociale

Santé et sécurité

Dans le contexte de crise sanitaire qui s'est poursuivi en 2021, de nombreuses actions n'ont pas pu être menées comme prévu, pour certaines annulées ou reportées. Concernant ce qui a pu être réalisé :

- Poursuite de la politique de prévention des risques sanitaires selon la réglementation et les préconisations ministérielles et augmentation du suivi et de la fréquence des réunions CHSCT ;
- Report des travaux prévus avec le réseau des assistant.e.s de prévention ;
- Communication ciblée, au regard de la crise Covid, sur les aspects de prévention, de travail à distance, de reprise partielle ou non de l'activité, etc., en lien avec le CHSCT, le médecin du travail et la DRH;
- Finalisation et transmission de la note en cas « d'agression physique et verbale » (suite à une demande préalable de collègues du CAC), la note a été préparée avec le DGS, la médecine du Travail, la DRH et la cellule juridique ;
- Maintien de formations dédiées à la santé et à la sécurité au travail à l'ensemble des personnels mais report de la plupart des sessions prévues en raison du contexte sanitaire

Indicateur:

Nombre de formations en santé et sécurité ainsi que le nombre d'actions de sensibilisation menées : 61

Politique sociale et d'égalité à l'égard des étudiant.e.s

L'importance du nombre d'étudiant.e.s précaires ainsi que le fort taux de boursiers en augmentation constante (2019-2020 : 8117, 2020-2021 : 8734 étudiant.e.s boursièr.e.s) amènent à mener une politique plus active de promotion des actions de solidarité à l'égard de ces étudiant.e.s et à proposer une offre de soins de santé pour éviter le renoncement de suivi médical.

Indicateurs:

Nombre d'actes réalisés par le Service Santé des étudiants

- Nombre d'actes concernant des étudiant.e.s de l'université Rennes 2 pour l'année universitaire 2020-2021 : 13 323 actes / 36 437 actes (soit 36 % des actes)
- Nombre d'actes concernant des étudiant.e.s de l'université Rennes 2 pour l'année universitaire 2019-2020 : 14 799 actes / 38 945 actes (soit 38 % des actes)

Nombre de rendez-vous avec des assistantes sociales du SSE

- 2020-2021 : 5 392 entretiens réalisés par des assistant.e.s sociales de l'université et 435 réalisés par l'assistante sociale du Crous (uniquement STAPS). Total : 5 827.
- 2019-2020 : 2 185 entretiens réalisés par des assistant.e.s sociales de l'université (et 11 794 mails échangés) et 471 entretiens réalisés par l'assistante sociale du Crous (uniquement STAPS). Total : 2 656.

Ces données sont complexes à analyser du fait des confinements. En effet, les entretiens pouvant être difficiles à planifier, les assistant.e.s sociales ont pu communiquer par email avec des étudiant.e.s. Ces échanges d'emails ne constituent pas réellement des entretiens mais peuvent les remplacer ; de la même façon, ces échanges d'emails représentent une charge de travail importante pour les agents.

Nombre d'exonérations de frais d'inscription (étudiant.e.s communautaires et extra-communautaires)

- 2020-2021 : 767 remboursements individuels des frais d'inscription (dont 7 remboursements effectués suite à une « demande d'exonération exceptionnelle du Président »)

- 2019-2020 : 350 remboursements individuels des frais d'inscription (dont 2 remboursements effectués suite à une « demande d'exonération exceptionnelle du Président »)
 - Action sociale

Le contexte sanitaire vécu sur l'année 2021 n'a pas permis à l'établissement d'atteindre ses objectifs et ses ambitions en matière d'action sociale, pour autant nous poursuivrons une politique d'action sociale par du conseil, de l'accompagnement, des aides financières.

Il a fallu annuler une grande partie des activités de détente et des temps de convivialité afin de respecter les règles de distanciations sociales et sanitaires qui s'imposaient à nous. L'annulation de la fête de l'été, évènement devenu majeur dans la vie de l'établissement, a été compensé par une distribution de chèques Lire à l'ensemble des personnels, opération qui a d'ailleurs été bien accueillie.

L'après-midi récréatif de Nöel a cependant pu avoir lieu pour le bonheur et la joie des enfants et de leurs parents.

En raison du contexte sanitaire il n'a pas été possible de reprendre le travail sur la mise à disposition d'espaces pour les personnels en vue de favoriser la convivialité entre l'ensemble des personnels.

Il a également fallu reporter l'impulsion des associations des personnels pour un travail commun sur l'amélioration des services proposés.

Indicateurs : Ces données figureront dans le bilan social 2021, en cours de réalisation au moment de la rédaction du RAPE 2021.

Nombre de personnes bénéficiaires des prestations Nombre de personnes participant aux activités proposées Activités des associations de personnels Nombre d'actions menées en faveur des personnels

- Accompagnement du handicap
- Renforcer l'accompagnement du handicap par l'information, la sensibilisation, et le recrutement.
- Poursuivre la politique inclusive du handicap à travers une campagne de sensibilisation au sein de l'établissement.
- Poursuivre notre politique de recrutement de personnes en situation de handicap et diminuer par conséquent notre contribution au FIPHFP.

Indicateurs:

Taux de recrutement des personnes en situation de handicap : cette donnée sera disponible dans le bilan social 2021 en cours d'élaboration.

6. Politique de ressources humaines

Pilotage

Au regard du contexte sanitaire de l'année 2021 d'une part, et de la mise en place de nouvelles mesures réglementaires à fort impact pour les ressources humaines d'autre part (déploiement de la LPR notamment), la politique de GRH de l'établissement a dû être adaptée sur certains plans et révisée sur d'autres.

Si le renforcement du pôle de GPEC à la DRH a été finalisé, la décentralisation de la GRH dans une vision plus prospective n'a pas encore abouti. Concernant les possibilités de renforcement attendues par les équipes (en particulier pour l'enseignement, dans des filières toujours en tension), la campagne d'emplois n'a pas pu satisfaire les demandes récurrentes de renfort et le dialogue stratégique de gestion n'a permis qu'un « rattrapage » très limité. Dans le cadre des évolutions réglementaires, les changements attendus pour 2021-2022 n'ont pas été concrétisés (le régime indemnitaire des enseignants-chercheurs ne sera révisé qu'en 2022) et l'établissement a choisi d'anticiper, dès 2021, une révision de sa politique indemnitaire pour les personnels non enseignants, mais sur fonds propres (dans l'attente des dotations prévues à cet effet pour 2022, là encore).

Cette limitation des moyens, en termes de plafond d'emplois et de dotation récurrent, le retard dans le déploiement des moyens annoncés dans le cadre de la LPR, conjugués à une surcharge de travail et des conditions fortement dégradées par la crise sanitaire et le travail à distance (sur des périodes répétées) ont contribué à l'émergence de nombreuses tensions, d'insatisfaction pour les conditions de travail et d'absence de visibilité pour l'avenir.

• Emplois

En interne, la crise sanitaire et des changements organisationnels (à la présidence, à la direction générale des services) ont retardé la mise en œuvre des évolutions attendues ainsi que la préparation de la campagne d'emplois, même si, au dernier trimestre 2021, la poursuite de la politique pluriannuelle de GPEEC a été relancée, notamment du fait des annonces liées à la LPR. Les groupes de travail du comité de Pilotage RH ont pu reprendre : régime indemnitaire des BIATSS, avancement, mobilité, stratégie RH, etc. La programmation pluriannuelle des emplois est restée plus que jamais d'actualité, au regard des annonces arrivées en toute fin d'année 2021 (CPJ, repyramidage, RIPEC), qui auront une incidence sur la structure d'emplois de l'établissement et sur les modes de rémunération des agents. Les contraintes budgétaires restant toujours aussi fortes (augmentation de la masse salariale limitée à 1%, plafond d'emplois quasi atteint), l'accent a été mis sur des questions de rémunération (régimes indemnitaires) plus que d'emploi. Le « rattrapage » obtenu dans le cadre du dialogue stratégique de gestion n'a pu que très partiellement desserrer les contraintes sur les UFR, en termes de besoins pour l'enseignement, et n'a pas pu servir les attentes en termes d'emplois pérennes pour les BIATSS, sur des postes de titulaires, source là encore de multiples insatisfactions.

IV - LA DIFFUSION DE LA CULTURE HUMANISTE

1. Offre culturelle

L'offre culturelle de l'université remplit sa double mission de proposition culturelle plurielle de proximité pour l'ensemble des étudiants et des personnels, et de valorisation des compétences formation, professionnalisation et recherche d'un campus à très fort ancrage sur les disciplines traditionnelles de la culture humaniste. L'effort consenti par l'université en termes de financement de l'action culturelle est le levier principal d'une politique tarifaire de gratuité (expositions, projections, spectacle vivant, conférences grand public), de quasi gratuité ou de tarif très préférentiel. Cet élément est essentiel sur un campus dont le taux d'étudiants boursiers avoisine 50%. L'action culturelle de l'université a également vocation à attirer les publics du territoire, et tout particulièrement les publics des quartiers Villejean et Beauregard, mais également le public rennais en général.

Indicateurs:

- Nombre d'événements organisés (par type : expositions, spectacles, concerts, autres) : 11 expositions, 7 spectacles, 5 concerts, 13 conférences et tables rondes, 3 projections, 2 ateliers, 6 visites d'exposition, 3 évènements en ligne
- Nombre d'actions engageant des services autres que le service culturel, des départements, des composantes : 15
- Nombre d'actions culturelles dédiées aux personnels : 9
- Nombre d'événements avec actions de médiation et politique tarifaire pour publics du quartier : environ 15 (les Mardis en ligne et en présentiel avec la collaboration du quartier, les expositions extérieures ou tournées vers l'extérieur, les journées du patrimoine, les concerts du midi gratuits).
- Nombre d'actions culturelles gratuites (par type : exposition, projection, concert, autres) : la totalité des actions menées
- Nombre de visiteurs/participants de l'ensemble des activités culturelles de l'université : 6800 (pas de comptage hors exposition)

2. Promotion de la culture scientifique propre aux sciences humaines et sociales

Indicateurs:

- Nombre d'articles dans la revue *Palimpseste* : 30
- Nombre de pages (interviewes et présentation des recherches) sur le site web de l'université : 11
- Nombre de colloque et journée d'études sur le campus ouverts au grand public : : 5 (4 colloques : Psychocriminologie et victimologie + War Memories + Dune Desir + Louis Guilloux + 1 journée d'études légendaire fées)
- Nombre de conférences en relation avec les recherches : 23 manifestations scientifiques prévues en 2021, dont 17 colloques initialement prévus en 2020, reportés, et 6 nouveaux.

3. Mission égalité

Malgré la crise sanitaire, la mission égalité est restée une priorité de l'établissement tout au long de l'année 2021. Le plan d'action égalité professionnelle a été voté dans les instances en février 2021 et les différents groupes de travail du comité de Pilotage RH ont intégré, dans les différentes Lignes Directrices de Gestion, la dimension « égalité » comme partie intégrante de la stratégie de gestion des ressources humaines. Les objectifs en termes de parité ont été renforcés par les travaux menés, en parallèle, dans les différents projets liés aux évolutions réglementaires de la LPR (avancement, repryramidage, stratégie RH, etc.) et doivent permettre d'opérationnaliser, à moyen terme, les efforts de l'établissement en termes de rééquilibrage, en particulier pour la carrière des femmes.

En parallèle, la mission égalité a vu sa reconnaissance accrue avec la nomination d'une référente (dans l'immédiat sur une quotité de 25% de son temps de travail) et un relais administratif désormais clairement identifié au sein de l'établissement et pour les partenariats extérieurs (référent.e.s égalité sur le site rennais, au niveau régional et national).

La prévention et le traitement des discriminations, violences, harcèlements sexuel et sexiste sont restés une priorité, même si les outils de communication internes n'ont pas encore pu être tous mis à jour ou mis en visibilité (pages « égalité », observatoire).

Une enquête nationale (« Acadiscri ») a été lancée pour recenser les inégalités de traitement et les conditions d'étude et de travail dans l'enseignement supérieur et la recherche, pilotée par les universités Paris-Nanterre et Côté d'Azur, à laquelle participe Rennes 2 à côté d'autres établissements français ; le volet « personnels » a été lancé en 2021 (471 questionnaires soit 18% de retours complets exploitables ; le volet « étudiant.e.s », lancé début 2022, est à venir).

Au sein du groupe inter-établissements rennais, l'université Rennes 2 a poursuivi les campagnes de prévention et les actions de formation, la convention avec SOS Victimes 35 (pour l'accompagnement psychologique et juridique des victimes) a été reconduite et des contacts ont été établis avec de nouvelles associations en vue de partenariats à développer. Une convention régionale et académique pour l'égalité dans le système éducatif en Bretagne (2021-2024) a été finalisée et une nouvelle convention a été mise en place avec le CNRS pour une formation en ligne « Inégalités femmes-hommes dans la recherche ». En parallèle, et malgré la crise sanitaire, les « mardis de l'égalité » ont été maintenus en 2021 et l'édition 2021-2022 a pu reprendre en présence, avec une diffusion en ligne doublée et mise à disposition en différé sur le site de l'Aire d'U (https://www.lairedu.fr/collection/mardis-de-legalite/).

Indicateurs:

- Évolution de la structuration de la mission : création d'un quart de temps dédié à la mission égalité et appui sur un réseau de personnes ressources identifiées dans les services supports.
- Fréquentation des Mardis de l'Égalité et retransmissions sur l'Aire Du : 150 à 180 vues.
- Mise en place de nouveaux dispositifs, dont :
 - participation au festival Festisol (conférence en ligne regards croisés : accès à la santé des femmes en France, en Afrique et en Amérique latine)
 - partenariat INA au documentaire en ligne "Le travail au féminin": 565 visionnages
 - participation à la semaine de la mixité avec le SUIO-IP
 - exposition photos sur le "travail invisible des femmes"

- actions de sensibilisation au handicap (dont la création d'un dispositif de découverte du braille avec l'Edulab de Rennes 2 / réseau des Fablabs, présenté au village des sciences)

4. Développement durable

L'établissement promeut une politique de gestion de l'établissement écoresponsable et favorise l'ancrage territorial du campus grâce à l'expérimentation de projets de développement durable (DD) et d'économie sociale et solidaire (ESS) en lien avec les réseaux associatifs et les collectivités locales. Il innove et expérimente des actions visant à préserver, sur les campus, les milieux naturels et en améliorer la qualité paysagère et la biodiversité.

Pour 2021, l'université s'est engagée sur :

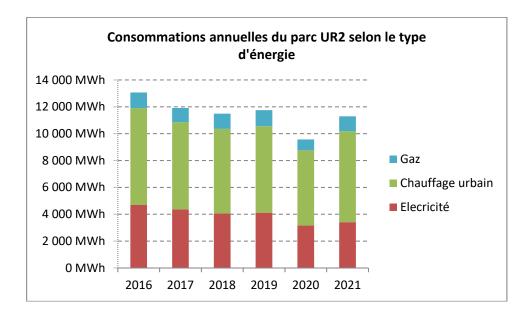
- la poursuite de la mise en œuvre du plan d'actions DD&RS de l'établissement
- la poursuite de la mise en œuvre du plan d'actions du PDE : journée de la mobilité, réparation vélos, nouveaux stationnements vélos, service d'auto-partage, borne de recharge véhicules électriques...
- l'organisation de l'évènement inter-services Verdoyons 2021 au mois de novembre
- l'élaboration du projet Empreinte carbone des laboratoires : présentation aux DU et référents DD des labos du projet et de la méthodologie GES 1 point 5
- le projet ESS CARGO : finalisation du projet bâti, poursuite de la mise en place du travail de l'association ESS CARGO & Cie.

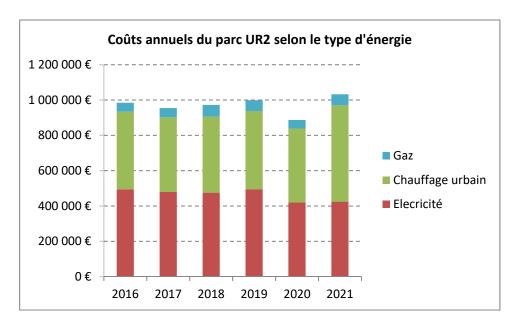
Indicateurs:

- Consommation énergétique :

Notre consommation d'énergie globale a retrouvé les niveaux de 2019. Notre consommation d'électricité est en baisse mais notre consommation de chauffage augmente de 5% par rapport à 2019 et son coût augmente de 23%. Notre consommation de gaz est stable.

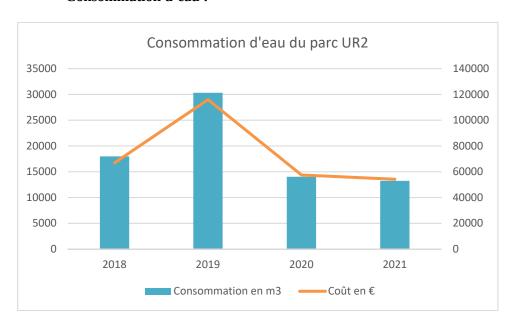
(En attente de données pour le mois de décembre 2021)





(En attente de données pour le mois de décembre 2021)

- Consommation d'eau :



(En attente de données pour le mois de décembre 2021)

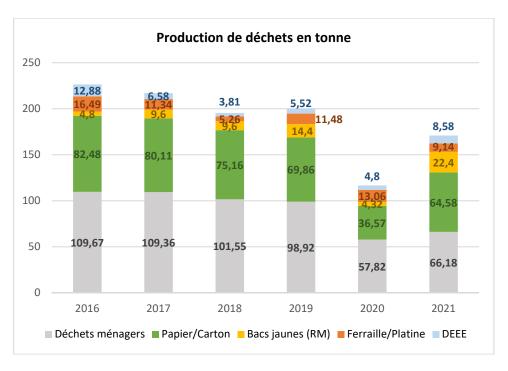
Nous notons une baisse sensible des consommations d'eau depuis 2020 par rapport à 2018, l'année 2019 n'étant pas représentative (importante fuite d'eau).

- Production de déchets :

Cette année 2021 a été encore perturbée par la crise sanitaire mais moins durement que l'année 2020. Notre production de déchets augmente mais sans atteindre le niveau pré-Covid. Il faudra attendre les prochaines années pour voir si cette tendance à la baisse se confirme.

Déchets totaux : 172 tonnes

100% de déchets triés 80% de déchets valorisés (valorisation matière + énergétique)



- Déplacements:

Nombre de personnels ayant bénéficiés de la prime Transport en 2021 : 415 personnes Budget 2021 de la participation employeur de la prime Transport : 80 631 € Nombre d'abonnements PDM en déc 2021 : 93 abonnements

2 sessions Entretien vélos des personnels: 158 vélos révisés / 37 nouvelles personnes

- Budget Développement Durable 2021 :

	Budg	Coût TTC	Subventions		
Déchets	Label Imprim'Vert	mars-21	Droit d'usage	156,00	
	CITEO	avr-21	Eco-contribution sur Papiers 2020	685,98	
		841,98			
	Journée de la mobilité	sept-21	animations, communication	1 603,31	
	Borne recharge véhi élect	sept-21	2 prises, installation, signalétique	10 007,83	1 920,00
PDE	2 abris vélos PNRV	févr-21	62 places	37 650,17	18 825,09
I DL	Citiz RM	année	1 abonnement mensuel + frais	2 092,22	
	Réparation vélos personnels	année	2 sessions / 9 jours	4 090,50	
		55 444,03	20 745,09		
Biodiversité	Mangeoires connectées	mai-21		450,00	
Biodiversite		450,00			
	Borne réparation vélo Mazier	mai-21	Station de réparation vélo	2 104,80	
CVEC	Borne recharge USB La Harpe	déc-21	Borne IIo + fauteuil	3 342,95	
		5 447,75			
	Adhésion CIRSES	janv-21	Adhésion	450,00	
DD général	Convention Atout Clauses 2021	janv-21	Subvention	3 762,00	
	Communication	sept-21	Flyers DD Welcom Packs	891,45	
	Verdoyons 2021	nov-21	animations, communication	1 863,58	
		6 967,03			
		69 150,79	20 745,09		
	Total Dég	48 405	5,70		

V – PARTICIPATION À LA CONSTRUCTION DE L'ESPACE EUROPÉEN DE L'ESR

En 2021, l'université avons continué à mettre en œuvre la politique et les actions liées à la politique de l'établissement votée en 2017. La crise sanitaire a ralenti de nombreux projets liés à l'international, en rendant les mobilités des étudiant.e.s et personnels difficiles voire impossibles vers certains pays Hors Europe.

Le groupe de travail Europe mis en place à l'automne 2020 a conduit à la création d'un label interne à la rentrée 2021, « Cap sur l'Europe » https://www.univ-rennes2.fr/article/cap-sur-leurope-nouveau-programme-devenements-rennes-2.

L'objectif attendu vise à créer des manifestations dédiées et à rendre visibles les manifestations existantes au sein de l'établissement autour de la thématique de l'Europe (conférences, tables-rondes, colloques, diffusions de films, expositions etc.). La crise sanitaire a fortement réduit le nombre de manifestations organisées mais le label a pu être lancé avec une charte graphique dédiée créée par le service Communication.

Indicateurs:

Nombre de manifestations organisées : 2 manifestations spécifiques Cap sur l'Europe, et 10 regroupées sous le label Cap sur l'Europe.

Nombre de projets européens déposés : 12

Dans le cadre de la préparation de la nouvelle offre de formation, un parcours européen optionnel valorisé par une labellisation spécifique a été élaboré. Il permettra aux étudiant.e.s se suivre, dans le cadre des enseignements transversaux, des enseignements obligatoires consacrés à l'histoire et aux institutions européennes et des enseignements choisis librement par les étudiant.e.s au sein des UEO. Ce parcours comprendra également de façon obligatoire l'enseignement de deux langues et une mobilité (longue ou courte). Le succès éventuel à l'appel à projet eMERGE permettra de mettre en place des enseignements mutualisés avec les universités partenaires. Ce parcours sera mis en œuvre à partir de la rentrée universitaire 2022-2023. Ce projet concernera également les outils nécessaires à l'harmonisation des pratiques européennes (les mobilités hybrides et la transition numérique, la reconnaissance des *soft skills*, la carte d'étudiant européenne, etc.).

Deux appels à projet, à savoir le Label « Bienvenue en France » et « l'Initiative Universités européennes » nous ont fortement mobilisés en 2021 et continueront à guider nos actions en 2022. Les deux projets s'intègrent de manière cohérente dans notre politique d'établissement.

1. <u>Label Bienvenue en France</u>: Titulaire depuis octobre 2019 du label Bienvenue en France pour la qualité de la prise en charge de ses étudiant.e.s internationaux, l'université Rennes 2 s'est engagée par cette reconnaissance (2 étoiles) à poursuivre le déploiement des actions qui favorisent la préparation des étudiant.e.s au séjour en France, leur intégration sur le campus et à la vie universitaire, les échanges entre étudiant.e.s internationaux et étudiant.e.s locaux.

Pour répondre aux critères du référentiel Bienvenue en France, l'université Rennes 2 a renforcé le developpement de ressources adaptées :

- Création du Service Vie Etudiante (SVE) au sein de l'université avec un point d'information qui a récemment été installé au bâtiment l'EREVE dédié à la vie étudiante https://intranet.univ-rennes2.fr/sve/info/accueil-point-infos-vie-etudiante. Les étudiant.e.s peuvent y recevoir des informations pratiques sur la vie du campus ainsi que des renseignements sur les démarches administratives. Les étudiant.e.s internationaux font partie des utilisateurs réguliers de ce service qui a pour vocation à favoriser le renforcement des liens entre tous les étudiants. Le SVE coordonne également la mise en place du Buddy System (parrainage étudiant) qui sera effectif à la rentrée 2022.
- Un accompagnement spécifiquement adapté aux besoins des étudiants internationaux en programmes d'échange est assuré en complément par le SRI. De même pour les étudiants inscrits pour une formation en FLE, qui sont pris en charge par le Cirefe.
- Un accès facilité à l'information via le stand « International Desk » ouvert à la rentrée 2019, les sites internet dédiés en français/anglais mis à jour régulièrement et les nouvelles ressources électroniques dynamiques proposées depuis la rentrée 2021.

- Un guichet multi-service d'accueil assuré par le CMI tout au long de l'année pour l'accompagnement aux démarches administratives (Titres de séjour, CPAM, CAF, logement, banque, etc).
- Plusieurs événements de rentrée (cf. sites web UR2, CMI, CIREFE) sont organisés sur le site rennais à l'initiative du CMI, de la ville de Rennes, de l'ESN et de chaque établissement d'enseignement supérieur. La situation sanitaire a nécessité des adaptations dans les formats mais les événements ont bien eu lieu. L'université Rennes 2 propose, via son service culturel chargé de mettre en œuvre la politique culturelle de l'établissement, une saison culturelle pluridisciplinaire et ouverte à tous les publics notamment les étudiant.e.s internationaux : https://www.univ-rennes2.fr/campus/saison-culturelle
- Le bureau logement du CMI, initialement dédié à l'accompagnement des chercheur.e.s internationaux et des doctorant.e.s, a été étendu depuis la rentrée 2020 à l'ensemble des étudiant.e.s pour répondre aux exigences du label. Désormais, le CMI gère toutes les demandes logement des étudiant.e.s en collaboration avec toutes les structures présentes à Rennes (CROUS, structures privées et associatives, foyer de jeunes travailleurs, familles françaises, etc.). Pour la prochaine rentrée, le CMI étudie pour le compte des établissements du site rennais, la possibilité d'élargir l'accompagnement au logement via une affiliation à des plateformes de services : les offres de Studapart et de ErasmusPlay (https://erasmusplay.com.fr) sont en cours d'instruction pour un arbitrage d'ici la rentrée 2022.
- Le dispositif d'accueil s'appuie également sur la mobilisation et la valorisation des initiatives des étudiants en lien avec les associations étudiantes et notamment l'ESN. Régulièrement, le CMI, le Cirefe, le service culturel proposent des évènements culturels organisés pour la promotion de la multi-culturalité et de la rencontre entre étudiant.e.s étrangers et français (cf. agendas culturels du CMI, Cirefe et Service Culturel).

Indicateur:

1500 étudiants sont passés par le stand International Desk à la rentrée 2021 et ont reçu l'information sur le Buddy System de Rennes 2.

Nombre d'utilisateurs/étudiants Rennes 2 de l'Application LEEVE (outil pour favoriser la mise en relation des étudiants locaux et internationaux) : donnée non communiquée.

- 2. <u>Initiative Universités européennes</u> (IUE) : le projet eMERGE porté par Rennes 2 n'a pas été retenu par la Commission européenne en juillet 2020. Par contre, le rapport d'évaluation positif et le score proche du seuil requis ont incité les membres du consortium à consolider leur projet en vue d'un troisième APP (IUE). Ainsi, dans l'intervalle, deux projets européens de plus modeste envergure ont été déposés et obtenus :
 - a) Un partenariat stratégique (KA2) intitulé TRIP, porté par l'université de Limerick sur l'internationalisation@home
 - b) Un projet de préparation d'un Master Mundus « European Design Measures », porté par l'université Rennes 2

Un nouvel appel à projets, l'Initiative Universités européennes (IUE), a été annoncé pendant l'été 2021 et les membres du consortium eMERGE se sont rapidement organisés pour répondre à cet appel et améliorer le dossier de candidature initiale. De nouveaux partenaires ont été intégrés (l'université de Burgos, Espagne, à la place de St Jacques de Compostelle, ainsi que l'université de Neapolis, Chypre) afin de rééquilibrer le consortium au niveau géographique. Le projet sera déposé en mars 2022. L'université de Limerick a pris le relais en tant que coordinateur du projet (mission précédemment portée par l'université Rennes 2) pour des raisons stratégiques (aucune alliance européenne n'est portée par une université irlandaise pour l'instant). Rennes 2 continue à être très impliquée et porte le Work Package consacré au multilinguisme et à la vie des campus intitulé « Connecting Campuses and Communities through Languages and Cultures ». Ce dossier implique plusieurs services en plus du SRI (notamment le service communication, DSG, DRV, DEVU, SFCA, CREA, SUIO-IP, SUP, service culturel) ainsi que plusieurs collègues enseignantt.e.s-chercheur.e.s, notamment de l'UFR Langues.

Indicateur:

dépôt d'un projet de partenariat stratégique : fait. Le projet TRIP est porté par l'University of Limerick (Irlande), en partenariat avec Rennes 2, Europa-Universitat Flensburg (Allemagne), Univerzita Mateja Bela V Banskej Bystrici (Slovaquie) et Universidad Complutense de Madrid (Espagne).

1. Internationalisation des formations

La réflexion se poursuit sur la mise en place à la rentrée 2022 d'un parcours européen optionnel en Licence par le biais des UEO, en lien avec le projet de création d'université européenne et la politique d'internationalisation de Rennes 2. Cette réflexion concerne également les outils nécessaires à l'harmonisation des pratiques européennes (les mobilités hybrides et la transition numérique, la reconnaissance des soft skills, la carte d'étudiant européenne, etc).

La crise sanitaire a rendu encore plus pertinente la stratégie d'internationalisation des formations et en particulier l'Internationalisation at Home (I@H), afin d'offrir une expérience internationale pour celles et ceux qui ne pourront ou qui ne voudront pas partir en mobilité de stage, d'étude ou d'assistanat.

Le dispositif EMILE (cours dispensés en langue étrangère) déjà en place, s'est poursuivi, avec un accompagnement de chaque enseignant volontaire par un linguiste et une rémunération x 1,5 pendant les 2 premières années de la mise en place du cours EMILE.

En lien avec le dispositif EMILE, un projet pilote, qui vise à créer des binômes (enseignant de langue et enseignant d'une autre discipline) afin de co-construire et co-enseigner un cours dans la prochaine maquette, a été déployé en 2021. Le financement a été obtenu dans le cadre de l'appel à projets Bienvenue en France. Un financement obtenu dans le cadre du Dialogue Stratégique de Gestion a permis de lancer un nouveau dispositif « Internationalisation@Home – développer les collaborations à distance ». Ainsi, une ingénieure pédagogique dédiée à l'internationalisation a pu être recrutée pour l'année 2022 et le premier appel à manifestation d'intérêt a été diffusé. Un accompagnement personnalisé sera proposé aux enseignants intéressés ainsi qu'une rémunération à hauteur de 18h dans le référentiel. Il s'agit de proposer des cours co-enseignés avec un partenaire international et impliquant une interaction entre les étudiants. Ces collaborations particulièrement inclusives sont fortement encouragées dans le cadre de l'internationalisation at home et s'appuient sur les outils numériques. Le dispositif a été lancé début février 2022 avec un appel à manifestation d'intérêt et un sondage visant à faire une cartographie complète des collaborations existantes. Des ateliers de présentation et de sensibilisation seront organisés par l'ingénieure pédagogique au cours de l'année 2022 et une plateforme de retour d'expériences pour donner de la visibilité à ces collaborations et créer de l'émulation sera créée.

Des stages intensifs gratuits de préparation à la mobilité, inities en 2018 en allemand et en portugais seront poursuivis pour inciter les étudiants à partir en mobilité d'échange. Le dispositif est fortement apprécié par les étudiants et concerne désormais 4 langues (allemand, espagnol, italien, portugais). Le SRI recense actuellement les demandes pour éventuellement ouvrir à d'autres langues en 2022.

L'université a continué à favoriser l'échange entre étudiant.e.s internationaux et rennais en proposant des rencontres café-Babel et en favorisant la constitution de « tandems » étudiants via le CIREFE. La plateforme ESN pour le Buddy System a été testée avant de convenir d'utiliser une solution interne à l'université dans le respect de la RGPD.

L'université d'été FLE organisée par le CIREFE a pu se dérouler en hybride pendant le mois d'août 2021 : la première quinzaine en distanciel, la deuxième quinzaine en présentiel.

Indicateurs:

- Nombre de binômes "EMILE" mis en place : 4 en 2021 (contre 3 en 2020)
- Nombre de cours initiés en format « collaboration à distance » : dispositif lancé en février 2022
- Nombre d'étudiant.e.s concerné.e.s par les stages "Mobilité" : 72 au total dont 14 en allemand, 29 en italien, 2 en portugais et 27 en espagnol

2. Internationalisation de la recherche

- Poursuite de la politique de l'internationalisation de la recherche :

- Reconduction du dispositif de fonds d'aide à la traduction,
- Rapprochement de la plateforme 2PE et visites par la VP Recherche dans les AG des laboratoires de recherche, accompagnée de l'ingénieure de projets dédiés aux SHS, afin d'impulser une nouvelle dynamique dans le montage des projets européens,
- Valorisation des Chaires Internationales,
- Diffusion de la plaquette recherche en langue anglaise.
- Privilégier le dépôt de projets européens :
 - Favoriser les boost-Europe,
 - Accompagner le dépôt de projets européens toutes catégories confondues.

Indicateur:

Nombre de projets européens déposés/obtenus : 6 projets déposés en recherche, dont 1 obtenu, 2 refusés, 3 en cours d'évaluation

3. Formation des personnels

Des stages intensifs de langue anglaise en immersion, qui devaient avoir lieu en juin 2020 pour 26 agents (essentiellement des enseignants souhaitant s'engager dans l'enseignement en anglais et des non enseignants susceptibles d'être en contact avec les étudiants internationaux) seront reprogrammés en juin 2022 en fonction de l'évolution de la crise sanitaire afin de renforcer leurs capacités linguistiques et interculturelles (financement obtenu en partie par l'appel à projet Bienvenue en France).

Indicateur:

- Nombre de personnels participant aux stages intensifs d'anglais : 23 dont 12 personnels administratifs et 11 enseignant.e.s

4. Communication et valorisation internationales

Il s'agissaitt de poursuivre et de renforcer des efforts de communication sur l'international :

- Améliorer l'attractivité de Rennes 2 par la mise en lien entre étudiant.e.s (locaux et internationaux) via une plateforme virtuelle d'échanges,
- Renforcer la communication partenariale avec les étudiant.e.s et enseignant.e.s-chercheur.e.s internationaux déjà intégrés à des projets partagés,
- Editorialisation des recherches et innovation pédagogique : Nombre total d'articles écrits sur les projets de recherche internationaux / les partenaires européens / l'innovation pédagogique sur le site international : 22 articles en 2021 → 14 sur la recherche + 6 avec des partenaires européens + 2 sur l'innovation pédagogique.

Et sur le site FR : nombre total d'articles écrits sur les projets de recherche internationaux / les partenaires européens / l'innovation pédagogique : 25 articles en 2021.

- Mise en avant de l'Europe en lien avec la priorité politique : création de « Rendez-vous Europe » et informations web sur les projets européens en cours ou en construction dans les différents services.

Indicateurs:

Nombre total de visites du site international en 2021 : 22 819 (chiffre approximatif car le DSI a confirmé qu'un problème technique avait entraîné une perte de données sur une période d'environ 3 mois). En 2020, par exemple, le nombre de consultations était plus proche de 28 000.

Nombre de visites de la section "recherche" du site international en 2021 (hors articles) : 1,472 visites au total

Sur le site en français, nombre de visites "Venir étudier en France": 5 711

VI – LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

1. Poursuite de la structuration des différents partenariats

La mise en œuvre de projets structurants a renforcé l'émergence de partenaires privilégiés.

La poursuite du projet eMERGE a permis d'approfondir les relations avec les partenaires et facilite la préparation de nouvelles actions à différents niveaux (bilatéral et au-delà) avec les 7 partenaires européens dont 6 en dehors de la France.

D'autres partenariats stratégiques ont été consolidés, notamment dans le cadre des EUR Digisports et CAPS.

Des partenaires privilégiés en Afrique et en Asie (et en particulier du Sud-Est) ont été consolidés via la recherche et la formation :

- Poursuite de la coopération avec l'UCAD au Sénégal avec le projet européen de recherche MANAGLOBAL et le partenariat Erasmus MIC en cours d'élargissement (UCAC Sénégal, Université de Bangui Centrafrique, UMG Guinée Conakry et UJKZ Burkina Faso) dans le cadre d'un nouvel AAP (dépôt fin février 2022)
- La mise en place d'un parcours Europe-Asie en LEA résulte également d'une étroite coopération avec des universités au Vietnam (Foreign Trade University de Hanoi -FTUH) et au Cambodge (URDSE). En effet, l'expérience acquise avec le Master Commerce et Relations Economiques Europe-Asie (CREEA), délocalisé à la Foreign Trade University de Hanoi, a permis de mettre en perspective le nouveau parcours proposé en LEA.
- Le projet Erasmus MIC avec l'URDSE au Cambodge s'est achevé en juin dernier et nous espérons pouvoir le reconduire sous une forme différente conformément aux exigences du nouvel AAP. C'est également dans le cadre de cet AAP MIC qu'une action spécifique de coopération (projet visant la formation) est proposée avec les universités malaisiennes UUMKL et USM, partenaires déjà très actifs en recherche.

Indicateurs:

Nombre de partenariats privilégiés de l'établissement : plus d'une vingtaine de partenaires sont identifiés et avec lesquels des projets structurants sont mis en œuvre (projet d'Universités Européennes, Bi-diplomation, projets KA2 Erasmus, projets MIC Erasmus, Projet RISE (H2020), EUR, etc.

2. Collaborations scientifiques internationales

- Promotion des chaires entrantes (12 à 24 par an) : La crise sanitaire a fortement impacté l'accueil des chercheurs internationaux : aucune mobilité en 2021 et 8 chercheurs attendus en 2022.
- Création de mobilités sortantes pour les enseignant.e.s-cherheur.e.s (bourses de mobilités)

Rapport Annuel

de Performances

de l'Établissement

2021

budget: 39,1 M€

I – FORMATION INITIALE ET CONTINUE

Dans la continuité des objectifs présentés pour 2020, l'objectif principal de l'année 2021, décliné ci-dessous par mission, a été le suivi dans la durée de l'offre de formation instaurée à la rentrée universitaire 2017-2018, la préparation de la nouvelle offre de formation qui sera mise en œuvre dans le cadre de la prochaine accréditation (rentrée 2022 - cadrage et nouvelle offre de formation), et l'articulation avec les projets financés – en particulier ceux relevant du PIA NCU IDE@L et BRIO auxquels Rennes 2 est étroitement associé. Il conviendra d'y ajouter le bilan et l'analyse de la mise en œuvre des premiers dispositifs de la loi ORE (Parcoursup, accompagnement des étudiants "oui si"), et du nouvel arrêté de licence (directeur d'études, contrat pédagogique) effectivement mis en œuvre.

1. Formation initiale

1. Rendre lisible l'offre de formation et en permettre le suivi

La réussite des étudiants et l'attractivité de l'université sont indissociables de la capacité de présenter de façon lisible et raisonnée les cursus proposés. Le site web de l'université propose désormais une description simplifiée de l'offre de formation. L'effort de mise en cohérence des informations fournies sur le site avec celles délivrées sur les plateformes d'informations officielles (Parcoursup ; Trouvermonmaster, moncompteformation) a été poursuivi - en cohérence avec les projets menés dans les PIA NCU et BRIO auxquels l'université participe. Ce travail de longue haleine a permis en 2021 le développement de contenus enrichis (témoignage d'étudiant, valorisation de travaux, capsule vidéo par exemple) dans le catalogue de l'offre de formation Rennes 2 afin de répondre notamment au besoin d'information lié à la réforme du Bac.

Indicateurs:

- Formations faisant l'objet d'une fiche de description complète : l'ensemble de notre offre de formation fait l'objet d'une description dans notre catalogue en ligne. La phase d'enrichissement des fiches se poursuit maintenant en continu. L'année 2021 constitue une transition du fait de la nouvelle accréditation 2022-2027. Par ailleurs, le passage en distanciel de nombreuses séquences de valorisation de notre offre de formation a permit d'enrichir notre catalogue d'offre de formation de nouveaux contenus, à l'image des capsules vidéo de présentation des formations produites lors des salons et journées portes ouvertes.
- Nombre de connexions internet : 854 390 visites et 2 375 558 pages vues

2. Orienter et analyser les choix étudiants en licence pour améliorer leur réussite

L'offre de formation mise en œuvre en 2017-2018 rend possible des orientations des étudiants en cours de licence, soit au sein d'une même mention, soit en réorientation entre la licence 1 et la licence 2. Le cadrage de la nouvelle offre de formation s'est appuyé sur l'analyse des différents dispositifs d'orientation et de remédiation mis en place. Un bilan des modules de remédiation (loi ORE) a été effectué avec les directeurs d'étude et un nouveau cadre a été élaboré pour les étudiants de licence 1 couplant des dispositifs de tutorat, d'enseignement de remédiation et d'auto-formation des étudiants.

Le diplôme d'université "Rebonds" mis en œuvre pour les années 2019 à 2021 a accueilli à la fois des étudiants sans solution au terme de la procédure Parcoursup et des étudiants en réorientation au cours du premier semestre. Ce dispositif a pour vocation de permettre à des néo bacheliers de prendre une année de réflexion dans un environnement très accompagné pour découvrir l'enseignement supérieur et sa méthodologie spécifique, mieux se connaître et explorer les possibles en développant des compétences à s'orienter qui seront des atouts tout au long de la vie. Depuis la rentrée universitaire de septembre 2021, ce diplôme est remplacé par le diplôme interuniversitaire ORA organisé en partenariat avec Rennes 1.

Indicateurs:

Inscriptions aux différents parcours proposés : information détaillée par parcours non synthétisée à ce jour Taux d'abandon en L1 et comparatif avec N-1 : information non mobilisable à ce jour

Analyse des parcours d'orientation des étudiants du DU Rebonds : la promotion du DU Rebond était composé de 6 étudiants en 2020-2021. 3 d'entre eux ont intégré une formation du supérieur (2 BTS, 1 Licence générale) au terme du DU. 2 autres étudiants du DU sont actuellement en emploi avec des projets de formation en préparation.

3. Évaluer les formations

Parallèlement au travail d'enquête mené par l'OPEIP, l'amélioration de nos formations passe, pour toutes les formations de licence et de master, par la mise en place systématique de conseil de perfectionnement regroupant des membres de l'équipe pédagogique (enseignant.e et personnel BIATSS), des étudiant.e.s et des représentants des mondes socioprofessionnels auxquels cette formation se destine.

Comme annoncé, le cadrage des conseils de perfectionnement a été élaboré par le bureau de la CFVU puis voté par les conseils (CFVU, CAC, CA) en février-mars 2021. La mise en place de ces conseils a commencé au premier semestre 2021-2022 et se poursuivra tout au long de l'année universitaire de sorte qu'ils puissent fonctionner à la fin ce cette année universitaire (printemps 2022). L'évaluation des enseignements par les étudiant.e.s est imposée par l'arrêté de Licence mais sa mise en œuvre est encore trop hétérogène à l'échelle de l'établissement. Un travail de définition technique et de cadrage permettant le fonctionnement commun et généralisé à l'échelle de l'établissement a été amorcé en 2021. Le choix de l'outil technique permettant la mise en œuvre de l'évaluation a été arrêté après passage au COSSI, il s'agit du logiciel Evasys déjà déployé dans certaines universités. Le travail d'élaboration du dispositif (élaboration du questionnaire d'évaluation, périmètre et calendrier de mise en œuvre, utilisation des données), piloté par le pôle pilotage de la DEVU et le bureau de la CFVU, a démarré et a permis d'asseoir les principes de fonctionnement. Le travail sera finalisé au second semestre de l'année universitaire 2021-2022, pour une mise en œuvre test au premier semestre 2022-2023.

Indicateurs:

- Nombre de conseils de perfectionnement mis en place et faisant l'objet d'un compte-rendu : 8 conseils conformes au cadrage ont été présentés à la CFVU en 2021.
- Mise en place d'un cadre commun d'évaluation des enseignements et nombre d'évaluations réalisées (par niveau et filière) : le cadrage opérationnel n'étant pas achevé le dispositif n'est pas encore en place.

4. Amélioration des dispositifs de scolarités

Les procédures de scolarité ont été travaillées et clarifiées depuis 2019 (relevé de notes, suppléments aux diplômes, procédures d'inscriptions, jurys, examens). L'intégration des dispositifs de scolarité des étudiant.e.s suivant l'enseignement à distance dans les composantes a été effectuée. Cette intégration demande un travail de coordination entre composantes et d'harmonisation des pratiques qui devra se poursuivre.

La crise Covid a par ailleurs générée un ensemble de dispositifs spécifiques (déclaration session d'examens adhoc, enseignement en distanciel...) qui ont dû être cadrés et suivis au niveau des composantes et des services centraux.

Indicateur:

Nombre de procédures administratives actualisées et formalisées : 27

2. Vie des campus

1. Être attentif aux conditions de vie et d'études

L'université a pour objectif de faire de ses campus de véritables lieux de vie pour les étudiant.e.s. Il s'agit tout autant de favoriser l'engagement et les initiatives des étudiant.e.s que d'améliorer leurs conditions de vie et d'études. Au-delà du financement assuré par l'établissement, la Contribution Vie Étudiante et de Campus permet de soutenir ces objectifs

Indicateurs:

- Nombre de projets étudiants subventionnés et montant global (FSDIE et Budget participatif étudiant) et comparatif N-1 :

FSDIE

- 75 projets en 2021 pour un montant global de 228 004,98€
- 91 projets en 2020 pour un montant global de 254 239,76€

La baisse du nombre de projets et du montant global s'explique principalement par la crise sanitaire, limitant la réalisation d'initiatives par et pour les étudiant.e.s.

Budget Participatif:

- 10 projets en 2021 pour un montant global de 49 800 €
- 17 projets en 2020 pour un montant global de 59 680 €

La baisse du nombre de projets entre 2020 et 2021 provient essentiellement de la réalisation de projets d'envergure plus importante en 2021. Certains des projets financés sont toujours en cours de réalisation.

Total FSDIE + Budget Participatif:

- 85 projets en 2021 pour un montant global de 277 804,98 €
- 108 projets en 2020 pour un montant global de 313 919,76 €
- Nombre d'actions financées par la CVEC et montant global par champ en 2021 44 projets ont été financés en 2021 par la CVEC pour un total de 1 329 732,21 €.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES ETUDIANT·E·S	2	52 038 €
ACCUEIL & ACCOMPAGNEMENT	5	100 500 €
AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT CAMPUS	13	135 790,3 €
AUTRE VIE ETUDIANTE	7	112 757,41 €
CULTURE	3	140 781,20 €
FSDIE	1 versement finançant le fonds de roulement du FSDIE	336 656 €

SANTÉ	6	295 160 €
SPORT	7	156 049,30 €
Total	44	1 329 732,21 €

Note : il s'agit du montant programmé en 2021 à l'issue de la programmation initiale puis de la programmation rectificative. Le montant final pourra fluctuer, puisque les dépenses finales ont lieu dans le courant de l'année 2022.

Nombre d'emplois étudiants (vacations et services civiques) et comparatif N-1

- 2020-2021 : 577 contrats étudiants ont été conclus entre le 01/09/2020 et 31/08/2021 (nota : certains étudiants ont eu plusieurs contrats sur cette période, le nombre de 577 est le nombre de contrats signés au total).
- 350 étudiant.e.s ont bénéficié d'un emploi étudiant à l'université Rennes 2 en 2020.

2. Rénovation du patrimoine : 17,9 M€ (dont 8,9 M€ d'investissement)

L'établissement a poursuivi la mise en œuvre de son Projet de Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière validé par l'Etat pour la période 2016-2020.

L'établissement a pu débuter les études relatives aux crédits obtenus dans le cadre du CPER 2021/2027 et du plan de relance. Il a de plus réaliser sur ressources propres les études et les travaux prévus lors de la rédaction du PAPE 2021.

L'étude de l'Ad'AP (agenda d'accessibilité programmée) pour les bâtiments O, P, H, B a été réalisée, la mise en œuvre a débutée et se poursuit sur l'année 2022.

Indicateurs:

- État bâtimentaire

		Ventilation de l'état du bâti en 2021 et en m² SHON							
Nom et adresse de l'implantation UR2	Type d'implantation	SHON totale en m²	SHON totale en m²	А	В	С	D	E	Observations (3)
		(2)	(2)						
	Α	5 723	5 723			5 723			
	Amphis Sud	1 259	1 259		1 259				
	В	12 260	12 260			12 260			
	B' C	2 277 672	2 277 672		2 277 672				
	D	3 646	3 646	3 646	0/2				
	E	5 074	5 074	5 074					En cours de réhabilitation
	F15-19	481	481					481	
	H	14 574	14 574			14574			
	G1-G2	1 972 134	1 972 134			1972 134			
CAMPUS VILLEJEAN	G3-G4	185	185			134		185	
Place du recteur Henri Le Moal 35043 RENNES	G5-12	539	539	539					
WOOD SOUTS REININES	L	11 115	11 115	11 115					
	M	1 692	1 692			1 692			
	N O	2 763 3 990	2 763 3 990		2 763	3 990			
	Р	4 291	4 291			4 291			
	EREVE	2 853	2 853		2 853				
	S	5 181	5 181	5 181					
	Salle de sport / Combat	894	894	894					
	CAP NORD	630	630	630					
	MSHB Préfa	1 057 189	1 057 189	1 057				189	
CAMPUS LA HARPE								109	
Avenue Charles Tillon 35044 RENNES	Bâtiment Principal Salle de	9 557	9 557		1476	8081			
33044 KENNES	gymnastique	1 217	1 217	1 217					
EXTENSION HALLE DES	Gymnase	1 743	1 743			1 743			
SPORTS 35 044 RENNES	Logement conciergerie	114	114		114				
	Garage	80	80		80				
	A	2 231	2 231			2 231			
CAMPUS MAZIER	В	2 172	2 172			2 172			
Avenue Antoine Mazier	C D	1 282 882	1 282 882	882		1 282			
22000 SAINT BRIEUC	Logement			002	447				
	conciergerie	117	117		117				
0)/41/405	Cafétéria	566	566	566					
GYMNASE UNIVERSITAIRE DE LA VALLEE Rue de Gernugan 22000 SAINT BRIEUC	Gymnase	2 437	2 437			2 437			
Total des surfaces (en m² SHON)		105 850	105 849	30 802	11 611	62 581	0	855	
Répartition des surfaces (en %)		100%	100%	29,10%	10,97%	59,12%	0,00%	0,81%	
Pourcentage de surfaces présentant un état correct A+B		100%	100%	40,0	07%				
(2) Cette surface doit être égale	(1) On distingue 3 catégories exhaustives d'implantation (2) Cette surface doit être égale à celle déclarée dans l'e (3) Il convient de signaler l'âge et les caractères particul			âtiments po	our lesquels	l'établisse	ment assur	e les charg	es du propriétaire (1)

• Rénovation et gros entretien

Les travaux de réhabilitation du bâtiment E (CPER 2015-2020) ont débuté en avril 2021 et devront être terminés pour fin août 2022. L'objectif de ce projet de réhabilitation est d'arriver à un bâtiment répondant aux exigences du label EnerPHit, ce qui serait une première à l'échelle de Rennes Métropole.

La réalisation de ces travaux a nécessité l'implantation de 20 salles modulaires (salles K) afin de pallier à l'inaccessibilité des salles des cours présentes dans le bâtiment E.

En 2021, des travaux de gros entretien rendus possibles par la mobilisation de ressources propres ont été démarrés et/ou achevés :

- Remplacement des SSI (Systèmes de sécurité incendie) des bâtiments O, P, H et mise en place d'un SSS (système de sonorisation de sécurité) pour ces mêmes bâtiments et le bâtiment B
- Ravalement et isolation de la façade nord du bâtiment N
- Rénovation des ateliers techniques (bâtiment L)
- Poursuite du programme de maintenance des amphithéâtres (L1, L2, O1)

L'année 2021 a été une année prolifique pour la Direction des Ressources Immobilières de l'établissement car, malgré un contexte sanitaire difficile, les études listées ci-dessous ont été démarrées ou achevées sur l'exercice 2021 :

- Réhabilitation de l'amphi 4 Mazier,
- Mise en œuvre de l'Ad'AP (agenda d'accessibilité programmée) pour les bâtiments O, P, H, B.
- Réhabilitation énergétique du bâtiment H (financement Rennes Métropole et du plan de relance européen)
- Réhabilitation du bâtiment A phase de concertation. Financement CPER 2021/2027
- Audits énergétiques O/P/H/B*/MAZIER/C/N/M
- ESS CARGO
- Garage Pôle Espaces verts, déchets, voirie

Indicateurs:

- Bilan Fonds travaux UFR

Intitulé opération	UFR -	Bâtiment -	Financement	Estimation ttc	Année 🗷	Commentaire
Salles de cours B - ouvrants + Occultation niv 200 EST	ALC	Bât B	Fond travaux	125 000,00 €	2021	Une tranche réalisée (60k€) les autres tranches sont supendues
remplacement ouvrants bureaux ens Ouest niv300	Sciences Sociales	Bât A	RP UFR	45 000,00 €	2021	annulé du fait de la réhabilitation prcohaine du bâtiment A
Aménagement cafétaria salle N109	Sciences Sociales	Bât N	RP UFR	20 000,00 €	2021	suspendu du fait de la réhabilitation prcohaine du bâtiment A
cloisonnement bureaux niveaux 100/200	Sciences Humaines	Bât S	Fond travaux	7 500,00 €	2021	réalisé

• *Stratégie patrimoniale*

Le travail de rationalisation et d'optimisation des surfaces se poursuit, le projet de réhabilitation du bâtiment E est propice à la réflexion sur l'optimisation des espaces de l'UFR Langues.

L'université Rennes 2 poursuit sa discussion avec l'université de Rennes 1 et le CROUS sur la mutualisation de locaux. Les résultats du plan de relance 2020 et du CPER 2021-2027 permettront d'avancer sur cette question au-fur-et-à-mesure de la réalisation des travaux.

La réhabilitation énergétique des bâtiments est au cœur de notre stratégie patrimoniale dans le but de réduire notre empreinte carbone pour atteindre l'objectif facteur 4 fixé par le gouvernement.

En 2021 l'établissement a mis en place un groupe de réflexion sur la stratégie immobilière lui permettant de travailler et d'orienter ses choix stratégiques sur l'évolution de ses campus à partir de différents scénarii. Ces derniers intègrent entres autres la question de la transition énergétique, ainsi que les politiques de la ville de Rennes et de Rennes Métropole, impactant les campus Villejean et La Harpe, et des collectivités territoriales des Côtes d'Armor pour le campus Mazier.

3. Politique d'accompagnement des usages et des usagers dans les fonctions documentaire et numérique

Au titre de l'expérimentation et de l'innovation pédagogiques mais aussi d'une hybridation croissante de nos enseignements, il s'agit tout à la fois de développer des outils ou des ressources pédagogiques au service de la réussite étudiante (NCU...), mais aussi d'aménager nos espaces pour faciliter ces évolutions (projets de tiers lieux, dispositifs de captation...).

Les moyens mis à disposition dans le cadre des financements des projets PIA (Cursus Ide@l et Hybride@l) doivent permettre d'améliorer l'usage pédagogique des moyens numériques.

Indicateurs:

- Données d'usages des dispositifs de classe virtuelle (VIA, enseignements synchrones ou asynchrones, ubicast/mediaserver): en 2021, concernant l'utilisation de VIA classique: on enregistre 9960 sessions soit 238 618 utilisateurs en cumulé. Concernant les supports vidéos visionnés dans un cadre pédagogique, près de 60 000 vidéos ont été visionnées entre septembre 2021 et janvier 2022 soit un total de plus de 21 000 heures. Sur cet ensemble on compte 1315 sessions en live.
- Validation et mise en œuvre des projets de Tiers Lieux (Mazier, Learning Lab): le projet de Mazier (Ty Maz) a été mené à son terme et inauguré en novembre 2021. Il présente 3 espaces: un espace d'expérimentation et d'innovation pédagogique, un espace vie étudiante (épicerie sociale et solidaire), un espace culturel et événementiel. Les projets de Learning Lab et de datalab dans la BUC sont bien engagés (financements obtenus, projets d'aménagements) mais la mise en œuvre est différée en raison des travaux de rénovation thermique et énergétique engagés au sein de la BL3 à compter de septembre 2022
- Nombre de modules ou de tests engagés sur les modules pour les projets NCU Ide@l ou Ecri+: sur la plateforme de test et d'évaluation gérée par Rennes 2 au titre du projet NCU Ecri+: 3046 étudiants ont fait une passation du test et obtenu une note entre janvier et décembre 2021, dont 1369 passations d'étudiants de Rennes 2 (les autres étudiants sont des étudiants d'autres établissements du consortium NCU Ecri+, notamment des étudiant.e.s des universités de Paris 3, Côte d'Azur, Grenoble, Paris Nanterre, Caen, Le Mans, Strasbourg, Toulouse 2, Aix-Marseille, Picardie.)

II – RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE budget : 31,8 M€

1. Mettre en œuvre la politique de la science ouverte et des archives ouvertes

- Poursuivre la mise en conformité avec les politiques européennes et la récente loi informatique
- Affirmer et consolider une politique d'archivage des données
- Assurer la meilleure visibilité de Rennes 2 dans les enquêtes bibliométriques
- Former les enseignants-chercheurs
- Une ingénieure a été recrutée et le portail Socle est opérationnel depuis décembre 2021.
- Faciliter l'accès aux données au travers d'un espace web bien identifié
- Doter l'établissement d'un portail qui regroupe et coordonne l'offre de services dans ce domaine.

Le portail SOcle de l'université Rennes 2 est un **guichet unique d'accompagnement** des enseignant.e.s-chercheur.euse.s et doctorant.e.s pour la mise en œuvre de pratiques ouvertes dans leurs travaux de recherche. Cette plateforme centralisée les accompagne à chaque étape de leurs recherches et les dirige si besoin vers les bons interlocuteurs de l'université ou les outils locaux et nationaux pertinents. Le portail SOcle fournit également un accès à des services de suivi et de conseil personnalisés, notamment d'aide à la rédaction de plans de gestion de données. Si nécessaire, SOcle oriente vers des offres de formation adaptées aux besoins en mobilisant le SCD, l'URFIST et la MSHB. Les ressources accessibles sur le portail sont organisées de sorte à décliner les principes de la science ouverte à chaque stade d'un projet de recherche, de sa préparation à la publication, diffusion et valorisation de ses résultats.

Dans la mesure où ce portail n'est fonctionnel que depuis décembre et qu'il a été présenté à la CR à cette même période ainsi qu'à la conférence des DU en janvier, nous ne disposons pas encore d'indicateurs renseignés relatifs à l'utilisation de ce nouveau site.

https://www.bu.univrennes2.fr/outil/all?f[0]=field_tool_type:1571

De manière corollaire un projet de SIGB commun est engagé à l'échelle de l'ensemble des bibliothèques du site rennais (UniR).

Indicateurs:

- Pourcentage de dépôt sous HAL :

Nombre total de dépôts 2021 : 3576 dont Dépôts avec fichier 1211 (33%), notices seules 2365 Nombre total de dépôts 2020 : 4901 dont Dépôts avec fichier 1368 (28%), notices seules 3533 soit une baisse de 12% (157) pour le dépôt avec fichiers, liée au Covid, et une baisse de 33% pour le dépôt de notices seules (en plus des conditions sanitaires, la vacance du poste de gestionnaire Hal au SCD pendant 6 mois début 2021 a vraisemblablement eu un impact sur le nombre total de dépôts) Différence globale : 1325 (28%)

- Données de l'évaluation bibliométrique entreprise par l'HCERES : données non disponibles
- Fréquence de consultation du portail et niveau de téléchargement des données : le portail n'a été mis en service qu'en janvier 2022, l'indicateur n'est donc pas pertinent pour 2021.
- Nombre de réunion du Copil Politique de données : 3
- Validation du projet et mise en œuvre du portail « données de la recherche Rennes 2 » : le portail *SOcle*, *Clés pour la science ouverte à Rennes 2* a été ouvert au public en décembre 2021.

Validation du scénario et mise en œuvre du projet SIGB d'UNIR : l'intégration du catalogue des écoles du site au SIGB de Rennes 1 est bien avancée désormais, le scénario de convergence des SIGB des universités de Rennes 1 et Rennes 2 (avec une offre de service associée) sera arrêté en mars 2022.

2. Développer une politique d'intégrité scientifique

- Mise en place fonctionnelle du comité d'intégrité (22 membres et un bureau) : : le comité d'intégrité scientifique est fonctionnel depuis janvier 2021. Il se réunit une fois par mois environ.
- Mise en place de la commission Intégrité Scientifique-Déontologie de la Recherche de Rennes 2 : Cette instance de réflexion et de proposition est animée par le Référent Intégrité Scientifique de Rennes 2 et s'est réunie deux fois en 2021. La composition de la commission a pu être finalisée, avec l'élection de trois enseignants-chercheurs par la commission de la Recherche et la désignation de deux doctorantes par le conseil des écoles doctorales, après un appel à candidatures. La commission est désormais au complet avec 20

des écoles doctorales, après un appel à candidatures. La commission est désormais au complet avec 20 membres. Lors de sa réunion de décembre, la CISDR a pu débattre des implications du décret du 3 décembre 2021, ainsi que des nouveaux référentiels d'évaluation du Hcéres, qui consacrent une part importante à l'intégrité scientifique. Enfin, la CISDR a décidé de participer en 2022 à l'élaboration de la charte de déontologie et d'intégrité scientifique de l'université.

- Mise en place d'un comité scientifique au niveau d'UniR :

L'un des principaux travaux de la Commission Intégrité Scientifique-Déontologique de la Recherche à Rennes 2 en 2021 a été la discussion et la validation de la *Procédure pour le recueil et le traitement des signalements relatifs à l'intégrité scientifique commune aux universités Rennes 1 - Rennes 2*, proposée par les RIS des deux universités. Après sa validation par le CA de l'université de Rennes 1 en décembre 2021 et par celui de l'université Rennes 2, prévue en mars 2022, les deux universités devraient ainsi disposer de la même procédure de traitement des signalements, qui devra être largement diffusée et publiée, conformément aux obligations du décret du 3 décembre 2021.

- Formation (HDR et doctorants) : mise en place d'une formation d'une journée.

Ces formations ont été mutualisées au niveau du site rennais. La formation est obligatoire pour tous les doctorants (103 inscrits en 2021) et fortement conseillée pour les nouveaux collègues HDR et les MCF ayant reçu l'autorisation de co-encadrer une thèse.

Indicateurs:

Nombre de dossiers traités par le CIE: 62

Nombre d'inscriptions aux formations consacrées à l'éthique : 103

Nombre d'enseignants-chercheurs accompagnés par le comité d'éthique, dont nombre d'attestations éthique délivrées : Fin 2021, 62 enseignants chercheurs ont été accompagnés par le CIS et 30 attestations d'éthiques ont été délivrées.

3. Dégager plus de temps pour la recherche

- Disposer de davantage de CRCT (actuellement : 7) : Le nombre de CRCT a été doublé du fait de l'octroi par le ministère en 2021 de 7 congés supplémentaires pour investissement dans les tâches pédagogiques ; ceci a

porté au nombre de 14 la possibilité d'obtenir un congé. Ces dispositifs ont permis de satisfaire la quasi-totalité des demandes. Ainsi un seul dossier n'a pas été retenu contrairement aux autres années au cours desquelles au moins 10 collègues n'obtenaient pas le congé souhaité.

- Accorder une décharge de 20 heures pour l'enseignant-chercheur qui s'investit dans la rédaction d'un projet européen

Indicateurs:

Nombre de CRCT supplémentaires : 7 Nombre de décharges accordées : 4

4. Impulser davantage d'interdisciplinarité au sein de l'établissement

L'interdisciplinarité est une dimension à cultiver au sein de l'université pour des raisons scientifiques mais également pour faciliter des dépôts de projets (ANR, projets européens). Pour ces raisons, il paraît nécessaire d'établir un maillage interdisciplinaire au niveau de l'établissement.

- Organiser des consultations, ceci afin de définir des axes transversaux,
- Flécher un budget spécifique pour financer des projets interdisciplinaires : séminaires, dépôt de projet,
- Obtenir des financements spécifiques pour des thèses interdisciplinaires (contrats établissement et dépôts de projets). Nous avons mis en place des mesures incitatives destinées à impulser une culture de l'interdisciplinarité plus affirmée, ceci afin de tendre vers une plus grande convergence scientifique entre les chercheurs. Concrètement afin de motiver les chercheurs qui le souhaitent, nous avons proposé des financements permettant la réalisation de séminaires et de projets de recherche articulés avec la stratégie de recherche régionale, impliquant des chercheurs appartenant à au moins deux unités de recherche de notre établissement. Dans le cadre notamment du dialogue stratégique de gestion, nous avons obtenu une enveloppe de 70 000 euros pour financer 3 projets interdisciplinaires (à hauteur de 20 000 euros chacun) et deux journées d'études interdisciplinaires.

Par ailleurs un projet interdisciplinaire, IRIS, auquel notre université a participé dans le cadre du PIA4, a été déposé sur la thématique de la transition environnementale. L'objectif est de développer dans le cadre d'une approche interdisciplinaire des solutions innovantes, ceci afin de contribuer à la soutenabilité des ressources, à la protection des écosystèmes et à la préservation de la santé humaine. Le projet n'a pas été retenu en 2021 mais il a été amélioré et redéposé en février 2022 sous le nom de IRIS-E.

Indicateurs:

Nombre de rencontres visant à impulser l'interdisciplinarité : 4 (CR et Conférences des DU)

Nombre de projets interdisciplinaires : 5 projets de recherche et 4 colloques Nombre de contrats doctoraux : 5 contrats doctoraux interdisciplinaires

5. Développer le rayonnement de l'université Rennes

Pour 2021, il s'agissait de poursuivre la politique de visibilité de l'établissement sur le plan national et international.

- Réaliser un état des lieux à partir des rapports Hcéres déposés en décembre 2020, afin de réaliser une cartographie nationale et internationale des collaborations. Ce bilan a été réalisé par la DRV.
- Créer un portail destiné à porter à la connaissance des universitaires la présentation des projets internationaux. L'élaboration de ce portail est en cours et portée par le service communication.
- Poursuivre une politique incitative auprès de la conférence des directeurs et directrices d'unités pour impulser une politique de dépôts de projet notamment européen. De façon à améliorer le dépôt de projets européens, plusieurs leviers (CR, conférences des DU, messages personnels) ont été activés pour solliciter davantage l'accompagnement de la 2PE. Les chiffres ci-dessous indiquent qu'il y a eu un véritable effet à ce niveau. Ainsi, en 2021 il y a eu :
- 5 interventions/réunions réalisées auprès des directeurs d'unité ou instance de l'UR2

- 26 rencontres avec les chercheurs et enseignants-chercheurs (26)
- 12 projets accompagnés en montage

Sur ces 12 projets accompagnés, 2 sont encore en évaluation et 4 ont été financés : 1 ANR JCJC, une Chaire Jean Monnet, un Partenariat de Coopération, un Erasmus Mundus Design Measure.

Par ailleurs dans le cadre du lancement d'Horizon Europe en Bretagne, organisé par les membres du réseau Noé Bretagne en janvier-février 2021, le pôle Europe de la DRV avait été très impliqué à la fois pour l'organisation de certains ateliers ("Horizon Europe, Kezako?"; "Opportunités en SHS"; "Co-contruction dans les projets européens") et dans la diffusion de l'information dans l'établissement pour mobiliser les chercheurs et enseignants-chercheurs de l'UR2.

Indicateurs:

Nombre de collaborations nationales et internationales : une cartographie a été réalisée par la DRV et le SRI. Nombre de dépôts de projets européens : 12

Classement International

L'objectif reste de faire apparaître l'université dans les classements internationaux. Pour ce faire, il s'agit d'identifier le classement le plus adapté aux spécificités de notre université. En ce sens, le classement « Time Higher Education » apparaît comme une cible privilégiée. Nous devons donc structurer la remontée des informations sur les secteurs de la formation, de la recherche, de la vie étudiante, mais aussi sur toutes les actions en lien avec la société. Pour y parvenir nous avons mis en œuvre le projet DATAVALO au travers d'un financement obtenu dans le cadre du dialogue stratégique de gestion. Ce projet vise à la création d'une plateforme informatique intégrant l'ensemble des données de la recherche, les contrats obtenus, les actions de valorisation avec le tiers secteur. Une première version de cette plateforme sera disponible en septembre 2022. Cette plateforme va nous permettre une analyse qualitative de nos actions en vue de l'intégration dans les classements.

• Augmenter la visibilité de nos équipes de recherche sur le plan national et international

Le rayonnement ne peut se faire sans une meilleure visibilité de nos équipes de recherche sur la plan national et international. Plusieurs actions étaient proposées pour l'année 2021 :

- optimiser les sites web des laboratoires afin d'avoir une page internationale pour chaque unité,
- encourager la mise en place de réseaux sociaux dans les laboratoires (comptes Twitter...) et demander aux unités de placer la marque UR2 en citant @UnivRennes_2 dans toutes les communications numériques. La visibilité de nos équipes passe également par des actions de valorisation des travaux scientifiques. Nous avons donc proposé la création d'une journée dédiée des recherches en SHS. Cette première journée de la recherche aura lieu le 9 juin prochain sur le thème « SHS et environnement ».

Indicateurs:

Nombre de sites web de laboratoires ayant créé leur page internationale : 5

Nombre de comptes créés par les laboratoires : 7

Retombées presse des activités de recherche : 250 articles font part de l'expertise d'enseignants-chercheurs ou Étudiants de l'université (soit 57 % de la couverture presse nationale)

Nombre d'articles parus dans The Conversation (adhésion en juin 2021) : 7 articles

• Mieux identifier pour mieux valoriser nos équipes

La communication est un élément central du rayonnement de l'établissement. Celle-ci ne peut se faire qu'en ayant des informations concrètes et pertinentes (prix, contrats de recherche, actions de promotions...) issues des laboratoires. Nous déployons une méthodologie spécifique permettant une remontée efficace de ces informations vers le service communication de l'établissement.

L'accent est porté sur la communication relative aux nombreux colloques organisés à Rennes. Le service de communication va mettre en place une procédure de diffusion de l'information pour diffuser plus largement.

- Mise en relation directe entre les services de communication et les directeurs et directrices d'unités de recherche : 17 RDV faits avec le service communication et les directions et équipes de communication des laboratoires.
- Création d'un webzine destiné à valoriser les éléments d'actualités de la recherche et de la formation, avec la contribution des chercheurs par des rédactions d'articles, le relais des articles parus sur The Conversation des chercheurs de l'université.
- Création d'un poste de chargée de communication éditoriale pour renforcer la valorisation, en plus du pôle éditorial, les activités des unités de recherche sur le site externe, dans la revue Palimpseste, dans le webzine et sur les réseaux sociaux.

Indicateurs:

Nombre d'articles du service communication : 55 articles au total dont 21 articles sur les projets de recherche Nombre d'éléments diffusés (colloques, conférences, séminaires) : 23 événements scientifiques avec soutien de la communication, dont 11 avec un communiqué de presse vers la presse généraliste et enseignement supérieur

Nombre d'ateliers d'aide à la vulgarisation scientifique via The Conversation : 4

Développement et meilleure visibilité du réseau étudiant et alumni

La visibilité de l'établissement nécessite d'avoir d'importants réseaux étudiants et des réseaux alumni identifiés. Nous voulons donc valoriser le rôle des étudiants dans la promotion des compétences scientifiques par leurs actions sur le territoire en développant les relations de parrainage alumni/étudiants et encourager les étudiants à créer un page Linkedin dédiée aux réseau alumni

Indicateur:

Nombre de parrainages alumni/étudiants réalisés

6. Développer l'ancrage socio-économique, culturel et sportif

Un des enjeux de la valorisation de l'établissement est associée à l'ancrage socio-économique, culturel et sportifs. Nous allons donc poursuivre certaines actions développées depuis quelques années, mais également proposer des nouveaux modèles économiques pour assurer le développement de l'établissement.

• Développement des liens avec les entreprises :

La SATT ouest est un partenaire de l'université dont nous venons de devenir actionnaire. Ce partenaire nous a permis d'accompagner cette année deux projets de transfert, l'un sur la création de la société MobiDeep et l'autre sur la maturation du projet SPEED. Nous avons également obtenu un trophée du campus d'innovation de Rennes, parrainé par la SATT, qui vient récompenser les travaux de Franck Multon dans le cadre de la Startup Moovency.

Indicateur:

Nombre de projets SHS portés par la SATT en 2021 : 2 projets (accompagnement de la création de la société Mobi Deep et concours scientifique de Mr Eric Le Breton (LIRIS) ; Projet SPEED porté par C. Matin (M2S).

- Recherches partenariales et mise en place de la mission « service universitaire à la collectivité SUC »
- Mise en place de la mission « service universitaire à la collectivité SUC » et du groupe inter-services « missions SUC » : cette mission consiste à rendre les ressources académiques à la disposition de la société civile et du « tiers-secteur de la recherche » (associations, collectivités, groupements professionnels, TPE/PME, etc.), ainsi qu'à impulser, structurer et valoriser les recherches partenariales,
- recrutement d'un ingénieur de l'intermédiation,
- mise en œuvre d'une page web Univer·Cité

- co-organisation des Assises du tiers secteur de la recherche, ATSR, (notamment avec l'ONG ALLISS – Alliance Science Société et le Collège coopératif de Bretagne) transformé en processus structurant.

Indicateurs:

Nombre de projets de recherche et/ou formations accompagnés par la mission : 11

Nombre de partenaires rencontrés : 60

Nombre de séminaires et groupes de travail partenariaux organisés : 37

Nombre de contributions et documents publiés sur le site de l'université sous l'onglet Univer·Cité : 1

Nombre de groupes de travail thématiques mobilisés dans le cadre de la structuration du processus des Assises du TSR : 13

• Mise en place d'un fonds de dotation

La nécessité de trouver des partenaires économiques est importante. Nous avons proposé en 2021 de créer un fond de dotation pour attirer des mécènes sur nos champs disciplinaires en art, culture, lettres et sport. Ce projet est en cours.

Développement de modèles économiques pour accompagner les plateformes

L'accompagnement de la maintenance et de la jouvence des plateformes de recherche (immermove, loustic, drônes, humanum, progedo, etc.) est en cours.

III - L'ORIENTATION, LA PROMOTION SOCIALE ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

1. Innovation dans le champ de la formation, la promotion sociale et l'insertion professionnelle

La nouvelle offre de formation s'est accompagnée de la mise en place d'un Service Universitaire de Pédagogie (SUP), service général dont l'objectif est de produire, d'expérimenter et de valoriser de nouveaux dispositifs pédagogiques au service des équipes pédagogiques et de la réussite des étudiant.e.s. En 2021, au terme d'une phase de construction difficile, une nouvelle direction a été mise en place. Cette arrivée constitue un élément de stabilisation important qui contribuera à asseoir le fonctionnement du SUP au sein de l'établissement. Par ailleurs, le transfert des activités de la CED, originellement attachée au SUP, vers les composantes a été mené. Il avait pour objectif de permettre de resserrer les activités du SUP vers ses missions d'accompagnement pédagogique, dans un contexte où l'évolution des pratiques pédagogiques – en particulier dans le cadre de la crise sanitaire - et la réussite de l'université aux appels à projets PIA du champ de la formation pèsent très fortement sur ce service. Ce transfert ne s'est pas fait sans difficultés et devra faire l'objet d'un bilan pour identifier les difficultés et les résoudre. Cela est d'autant plus nécessaire que la mise en œuvre de la prochaine accréditation doit s'accompagner d'une mise à plat de l'enseignement à distance dont le modèle (pédagogique et financier) est aujourd'hui peu satisfaisant. En revanche, en déchargeant le SUP d'une partie de sa charge, il a permis à ce service de se mobiliser très fortement dans l'accompagnement des enseignant.e.s qui, dans le contexte de la crise sanitaire, ont été contraints de mettre en œuvre des dispositifs pédagogiques « hybrides ». Cela a été particulièrement le cas dans le cadre du dispositif « soutien covid » financé par le projet PIA NCU Cursus Ide@l et le dispositif "Hybride@l" (plan de relance).

L'arrivée de la nouvelle direction, l'achèvement du projet PIA DUNE DESIR et la campagne d'emploi ont permis de résoudre une partie des difficultés préalablement rencontrées pour ce qui concerne la gestion des personnes recrutées au sein des projets PIA en tant que contractuelles mais ce travail devra être poursuivi. Dans le cadre de la préparation à la prochaine offre de formation, le service a été mobilisé pour accompagner les axes de transformation pédagogique définis dans le cadrage élaboré pour la prochaine accréditation. Ce travail a été facilité par la mise en place du pôle pilotage au sein de la DEVU. Un groupe de travail inter-services sur l'approche par compétences a été mis en place pour accompagner au mieux les équipes. Le travail sur l'hybridation, moins avancé, est lui aussi en cours. La mise en cohérence de ces dispositifs et la pérennisation de ceux d'entre eux qui sont actuellement financés sur projet ont fait l'objet d'une attention particulière. Dans le cadre du projet NCU Cursus Ide@l, le travail mené en concertation par les deux universités rennaises a

permis l'élaboration d'un cadrage Let M « majeure/mineure » destiné à faciliter la personnalisation des parcours des étudiants.

La transformation des pratiques pédagogiques s'accomplit au travers d'actions concurrentes de formation des personnels : journées thématiques ; formation continue des personnels ; formation « premier poste ». Ces actions de sensibilisation, de diffusion et de communication ont été menées malgré les conditions sanitaires difficiles. Une journée consacrée à l'approche par compétences en octobre 2021 a pu réunir, sous l'égide de Cursus Ide@l, les membres des deux universités et des écoles du site rennais.

Indicateurs:

Nombre de projets accompagnés par le SUP sur l'année : 69

Nombre de formations concernées : 54

Nombre d'actions de sensibilisation/diffusion/communication organisées : 3

Nombre de jours de formation des personnels, dont la formation « premier poste » : 35

2. Articulation formation initiale/formation continue

L'amélioration de l'articulation formation initiale/formation continue constitue un levier stratégique de transformation de nos pratiques qui passe par la modularisation des enseignements et la mise en place de stages courts fondés sur les domaines de spécialité des filières et des unités de recherche. Le développement de ces types de formation est facilité via l'approche par compétence au titre du renouvellement des formations accréditées. En parallèle, le service de formation continue finalise sa transformation en SFCA (service de formation continue et alternance) et poursuit la clarification de son offre de services aux composantes de notre établissement afin d'accroître le soutien aux équipes pédagogiques qui s'engagent dans le développement de la formation continue et de l'alternance

Indicateurs:

Nombre de cours modularisés suivis par les étudiants FI et FC : 18

Nombre d'étudiants FC : 1595 Nombre de stages courts : 21

Nombre de contrat d'apprentissage : 195

3. Mise en place de la Loi ORE

La loi ORE et les dispositifs réglementaires qui l'ont suivie – nouvel arrêté de licence et nouveau cadre national des formations en particulier – ont été accompagnés de moyens conséquents à la dépense desquels l'État, au travers d'enquêtes répétées (IGAENR ; Cour des Comptes) a accordé depuis 2019 une attention toute particulière. L'université doit de son côté faire en sorte que ces évaluations externes, sans devenir une fin en elles-mêmes, permettent de mieux évaluer la mise en place et – si cela est possible – l'efficacité des dispositifs mis en place.

L'analyse des inscriptions d'étudiants ayant candidaté via Parcoursup a révélé – même dans les filières en tension – un écart sensible entre nombre de réponses positives et nombre d'inscriptions effectives. Un paramétrage plus fin des outils Parcoursup a permis de réduire cet écart à la rentrée 2021, mais le travail devra être poursuivi.

Au titre du projet BRIO (PIA3), la liaison lycées/université est maintenant inscrite dans une dynamique régionale, qui vise à développer la compétence à s'orienter chez tous les lycéens. Dans ce cadre, en tenant compte des besoins spécifiques des composantes, les actions de liaison ont été diversifiées (immersion, amphis lycéens, échange de pratiques enseignant, etc.)

Indicateurs:

- Nombre d'actions en faveur de la liaison lycées/université (dispositifs d'orientation active et tests de positionnement) notamment dans le cadre du projet BRIO

En 2021, Les actions menées dans ce champ ont été largement perturbées par la crise sanitaire.

4 types d'action ont été portées par l'université Rennes 2 (campus Mazier, la Harpe et Villejean) en faveur de la liaison lycées universités :

- Journée portes ouvertes 2021 en distanciel pour Rennes et St Brieuc
- Immersions : 4 séquences des « Mercredi à Rennes 2 » (150 élèves accueillis),
- Amphis de lycéens : au regard des contraintes sanitaires cette action n'a pas été proposée en 2021

- Salons, forum et Webinaires :

Présence de Rennes 2 à 4 salons à distance entre décembre et janvier - Suparmor Saint-Brieuc en présentiel (décembre 2021), Azimut Brest (à distance), salon de l'étudiant à Rennes (à distance), Infosup Pontivy (à distance). La formule du salon en distanciel a généré une forte baisse de fréquentation. Des webinaires en ligne ont été proposés tout au long du mois de décembre afin de proposer des temps d'interaction entre nos futur.e.s étudiant.e.s et les chargé.e.s d'orientation du SUIO-IP. Ces webinaires ont rassemblé environ 140 participants Participation aux réunions d'informations des professeurs principaux (Mazier) : cette action a été largement perturbée en 2021 du fait du contexte sanitaire

Participations à des forums d'orientation organisés par les lycées : cette action a été largement perturbée en 2021 du fait du contexte sanitaire : 5 lycées dans les Côtes d'Armor et 2 lycées en Ille-et-Vilaine

Organisation d'une conférence en ligne relative à la poursuite d'études post-bac à l'intention des lycées d'Illeet-Vilaine (novembre 2021 – 3200 participants)

Forum réorientation – action NCU Ide@l

- Nombre d'entretiens avec le directeur.rice d'étude + nombre de contrats pédagogiques signés + Nombre de parcours d'accompagnement les données de cet indicateur ne sont pas consolidées à ce jour
- Analyse du ratio réponse positive/inscription : les données de cet indicateur ne sont pas consolidées à ce jour

La mise en place des contrats pédagogiques selon la loi ORE n'a pas pu se faire du fait de la situation de l'année 2021. Il en est de même pour les entretiens individuels qui ont pour une part été transformés en un suivi en ligne des étudiants en remédiation par les directeurs d'études.

En 2021, 747 étudiants ont bénéficié d'un accompagnement par le relais handicap.

4. Insertion professionnelle

En matière d'insertion professionnelle, notre université dispose aujourd'hui d'une expertise forte dont la valorisation doit se poursuivre à l'interne comme à l'externe. L'accompagnement du parcours de l'étudiant jusqu'à l'emploi, notamment pour les doctorants, s'appuie sur des dispositifs qui mettent en interaction les équipes pédagogiques avec les chargés de missions du SUIO-IP et les partenaires socio-économiques de l'établissement notamment via le projet Appui.

La structuration de notre présence dans les réseaux sociaux numériques a fait l'objet de développement particulier au travers du projet Résonances. Ce projet doit trouver des prolongements auprès de tous les acteurs de la formation de notre établissement.

Le renforcement de nos relations avec le monde socio-économique est un processus qui doit se renouveler en continu afin de s'adapter à l'évolution de nos projets de formation. Outre la réflexion autour du service à la collectivité, la stratégie de valorisation des compétences de nos étudiants doit traduire l'ambition de nos équipes pédagogiques notamment au travers de la valorisation des travaux des étudiants.

Indicateurs:

Nombre de rencontres/d'échanges avec les acteurs du monde socio-économique : 46

Nombre de conférences de professionnels : 47

Nombre d'engagements dans des réseaux et groupes de travail composés de professionnels : 8 (ex. Réseau des mentors de l'association Nos Quartiers ont du Talent, Groupe de travail Compétences piloté par l'Exploratoire, commission Mouvement des entreprises de France Ille-et-Vilaine, Groupe de travail Mixité/We Ker, Groupe de travail marché des créateurs et membre de jurys/ADIE)

Nombre de membres inscrits au réseau social Résonances : 10332 membres (au 22.02.22)

Nombre de projets d'entrepreneuriat étudiant :

13 étudiants avec le statut d'étudiant entrepreneur dont 2 qui suivent le Diplôme d'étudiant entrepreneur 162 étudiants sensibilisés à l'entrepreneuriat par des actions animées par PEPITE Bretagne au sein des formations

15 actions et interventions pilotées/co-organisées par le SUIO-IP (ex. Imagine ta startup, Intervention du réseau Bouge ta boîte, Table ronde d'entrepreneurs, Interventions de la Maison des professions libérales ou encore de la Maison des artistes)

5. Promotion sociale

Santé et sécurité

Dans le contexte de crise sanitaire qui s'est poursuivi en 2021, de nombreuses actions n'ont pas pu être menées comme prévu, pour certaines annulées ou reportées. Concernant ce qui a pu être réalisé :

- Poursuite de la politique de prévention des risques sanitaires selon la réglementation et les préconisations ministérielles et augmentation du suivi et de la fréquence des réunions CHSCT ;
- Report des travaux prévus avec le réseau des assistant.e.s de prévention ;
- Communication ciblée, au regard de la crise Covid, sur les aspects de prévention, de travail à distance, de reprise partielle ou non de l'activité, etc., en lien avec le CHSCT, le médecin du travail et la DRH;
- Finalisation et transmission de la note en cas « d'agression physique et verbale » (suite à une demande préalable de collègues du CAC), la note a été préparée avec le DGS, la médecine du Travail, la DRH et la cellule juridique ;
- Maintien de formations dédiées à la santé et à la sécurité au travail à l'ensemble des personnels mais report de la plupart des sessions prévues en raison du contexte sanitaire

Indicateur:

Nombre de formations en santé et sécurité ainsi que le nombre d'actions de sensibilisation menées : 61

Politique sociale et d'égalité à l'égard des étudiant.e.s

L'importance du nombre d'étudiant.e.s précaires ainsi que le fort taux de boursiers en augmentation constante (2019-2020 : 8117, 2020-2021 : 8734 étudiant.e.s boursièr.e.s) amènent à mener une politique plus active de promotion des actions de solidarité à l'égard de ces étudiant.e.s et à proposer une offre de soins de santé pour éviter le renoncement de suivi médical.

Indicateurs:

Nombre d'actes réalisés par le Service Santé des étudiants

- Nombre d'actes concernant des étudiant.e.s de l'université Rennes 2 pour l'année universitaire 2020-2021 : 13 323 actes / 36 437 actes (soit 36 % des actes)
- Nombre d'actes concernant des étudiant.e.s de l'université Rennes 2 pour l'année universitaire 2019-2020 : 14 799 actes / 38 945 actes (soit 38 % des actes)

Nombre de rendez-vous avec des assistantes sociales du SSE

- 2020-2021 : 5 392 entretiens réalisés par des assistant.e.s sociales de l'université et 435 réalisés par l'assistante sociale du Crous (uniquement STAPS). Total : 5 827.
- 2019-2020 : 2 185 entretiens réalisés par des assistant.e.s sociales de l'université (et 11 794 mails échangés) et 471 entretiens réalisés par l'assistante sociale du Crous (uniquement STAPS). Total : 2 656.

Ces données sont complexes à analyser du fait des confinements. En effet, les entretiens pouvant être difficiles à planifier, les assistant.e.s sociales ont pu communiquer par email avec des étudiant.e.s. Ces échanges d'emails ne constituent pas réellement des entretiens mais peuvent les remplacer ; de la même façon, ces échanges d'emails représentent une charge de travail importante pour les agents.

Nombre d'exonérations de frais d'inscription (étudiant.e.s communautaires et extra-communautaires)

- 2020-2021 : 767 remboursements individuels des frais d'inscription (dont 7 remboursements effectués suite à une « demande d'exonération exceptionnelle du Président »)

- 2019-2020 : 350 remboursements individuels des frais d'inscription (dont 2 remboursements effectués suite à une « demande d'exonération exceptionnelle du Président »)
 - Action sociale

Le contexte sanitaire vécu sur l'année 2021 n'a pas permis à l'établissement d'atteindre ses objectifs et ses ambitions en matière d'action sociale, pour autant nous poursuivrons une politique d'action sociale par du conseil, de l'accompagnement, des aides financières.

Il a fallu annuler une grande partie des activités de détente et des temps de convivialité afin de respecter les règles de distanciations sociales et sanitaires qui s'imposaient à nous. L'annulation de la fête de l'été, évènement devenu majeur dans la vie de l'établissement, a été compensé par une distribution de chèques Lire à l'ensemble des personnels, opération qui a d'ailleurs été bien accueillie.

L'après-midi récréatif de Nöel a cependant pu avoir lieu pour le bonheur et la joie des enfants et de leurs parents.

En raison du contexte sanitaire il n'a pas été possible de reprendre le travail sur la mise à disposition d'espaces pour les personnels en vue de favoriser la convivialité entre l'ensemble des personnels.

Il a également fallu reporter l'impulsion des associations des personnels pour un travail commun sur l'amélioration des services proposés.

Indicateurs : Ces données figureront dans le bilan social 2021, en cours de réalisation au moment de la rédaction du RAPE 2021.

Nombre de personnes bénéficiaires des prestations Nombre de personnes participant aux activités proposées Activités des associations de personnels Nombre d'actions menées en faveur des personnels

- Accompagnement du handicap
- Renforcer l'accompagnement du handicap par l'information, la sensibilisation, et le recrutement.
- Poursuivre la politique inclusive du handicap à travers une campagne de sensibilisation au sein de l'établissement.
- Poursuivre notre politique de recrutement de personnes en situation de handicap et diminuer par conséquent notre contribution au FIPHFP.

Indicateurs:

Taux de recrutement des personnes en situation de handicap : cette donnée sera disponible dans le bilan social 2021 en cours d'élaboration.

6. Politique de ressources humaines

Pilotage

Au regard du contexte sanitaire de l'année 2021 d'une part, et de la mise en place de nouvelles mesures réglementaires à fort impact pour les ressources humaines d'autre part (déploiement de la LPR notamment), la politique de GRH de l'établissement a dû être adaptée sur certains plans et révisée sur d'autres.

Si le renforcement du pôle de GPEC à la DRH a été finalisé, la décentralisation de la GRH dans une vision plus prospective n'a pas encore abouti. Concernant les possibilités de renforcement attendues par les équipes (en particulier pour l'enseignement, dans des filières toujours en tension), la campagne d'emplois n'a pas pu satisfaire les demandes récurrentes de renfort et le dialogue stratégique de gestion n'a permis qu'un « rattrapage » très limité. Dans le cadre des évolutions réglementaires, les changements attendus pour 2021-2022 n'ont pas été concrétisés (le régime indemnitaire des enseignants-chercheurs ne sera révisé qu'en 2022) et l'établissement a choisi d'anticiper, dès 2021, une révision de sa politique indemnitaire pour les personnels non enseignants, mais sur fonds propres (dans l'attente des dotations prévues à cet effet pour 2022, là encore).

Cette limitation des moyens, en termes de plafond d'emplois et de dotation récurrent, le retard dans le déploiement des moyens annoncés dans le cadre de la LPR, conjugués à une surcharge de travail et des conditions fortement dégradées par la crise sanitaire et le travail à distance (sur des périodes répétées) ont contribué à l'émergence de nombreuses tensions, d'insatisfaction pour les conditions de travail et d'absence de visibilité pour l'avenir.

• Emplois

En interne, la crise sanitaire et des changements organisationnels (à la présidence, à la direction générale des services) ont retardé la mise en œuvre des évolutions attendues ainsi que la préparation de la campagne d'emplois, même si, au dernier trimestre 2021, la poursuite de la politique pluriannuelle de GPEEC a été relancée, notamment du fait des annonces liées à la LPR. Les groupes de travail du comité de Pilotage RH ont pu reprendre : régime indemnitaire des BIATSS, avancement, mobilité, stratégie RH, etc. La programmation pluriannuelle des emplois est restée plus que jamais d'actualité, au regard des annonces arrivées en toute fin d'année 2021 (CPJ, repyramidage, RIPEC), qui auront une incidence sur la structure d'emplois de l'établissement et sur les modes de rémunération des agents. Les contraintes budgétaires restant toujours aussi fortes (augmentation de la masse salariale limitée à 1%, plafond d'emplois quasi atteint), l'accent a été mis sur des questions de rémunération (régimes indemnitaires) plus que d'emploi. Le « rattrapage » obtenu dans le cadre du dialogue stratégique de gestion n'a pu que très partiellement desserrer les contraintes sur les UFR, en termes de besoins pour l'enseignement, et n'a pas pu servir les attentes en termes d'emplois pérennes pour les BIATSS, sur des postes de titulaires, source là encore de multiples insatisfactions.

IV - LA DIFFUSION DE LA CULTURE HUMANISTE

1. Offre culturelle

L'offre culturelle de l'université remplit sa double mission de proposition culturelle plurielle de proximité pour l'ensemble des étudiants et des personnels, et de valorisation des compétences formation, professionnalisation et recherche d'un campus à très fort ancrage sur les disciplines traditionnelles de la culture humaniste. L'effort consenti par l'université en termes de financement de l'action culturelle est le levier principal d'une politique tarifaire de gratuité (expositions, projections, spectacle vivant, conférences grand public), de quasi gratuité ou de tarif très préférentiel. Cet élément est essentiel sur un campus dont le taux d'étudiants boursiers avoisine 50%. L'action culturelle de l'université a également vocation à attirer les publics du territoire, et tout particulièrement les publics des quartiers Villejean et Beauregard, mais également le public rennais en général.

Indicateurs:

- Nombre d'événements organisés (par type : expositions, spectacles, concerts, autres) : 11 expositions, 7 spectacles, 5 concerts, 13 conférences et tables rondes, 3 projections, 2 ateliers, 6 visites d'exposition, 3 évènements en ligne
- Nombre d'actions engageant des services autres que le service culturel, des départements, des composantes : 15
- Nombre d'actions culturelles dédiées aux personnels : 9
- Nombre d'événements avec actions de médiation et politique tarifaire pour publics du quartier : environ 15 (les Mardis en ligne et en présentiel avec la collaboration du quartier, les expositions extérieures ou tournées vers l'extérieur, les journées du patrimoine, les concerts du midi gratuits).
- Nombre d'actions culturelles gratuites (par type : exposition, projection, concert, autres) : la totalité des actions menées
- Nombre de visiteurs/participants de l'ensemble des activités culturelles de l'université : 6800 (pas de comptage hors exposition)

2. Promotion de la culture scientifique propre aux sciences humaines et sociales

Indicateurs:

- Nombre d'articles dans la revue *Palimpseste* : 30
- Nombre de pages (interviewes et présentation des recherches) sur le site web de l'université : 11
- Nombre de colloque et journée d'études sur le campus ouverts au grand public : : 5 (4 colloques : Psychocriminologie et victimologie + War Memories + Dune Desir + Louis Guilloux + 1 journée d'études légendaire fées)
- Nombre de conférences en relation avec les recherches : 23 manifestations scientifiques prévues en 2021, dont 17 colloques initialement prévus en 2020, reportés, et 6 nouveaux.

3. Mission égalité

Malgré la crise sanitaire, la mission égalité est restée une priorité de l'établissement tout au long de l'année 2021. Le plan d'action égalité professionnelle a été voté dans les instances en février 2021 et les différents groupes de travail du comité de Pilotage RH ont intégré, dans les différentes Lignes Directrices de Gestion, la dimension « égalité » comme partie intégrante de la stratégie de gestion des ressources humaines. Les objectifs en termes de parité ont été renforcés par les travaux menés, en parallèle, dans les différents projets liés aux évolutions réglementaires de la LPR (avancement, repryramidage, stratégie RH, etc.) et doivent permettre d'opérationnaliser, à moyen terme, les efforts de l'établissement en termes de rééquilibrage, en particulier pour la carrière des femmes.

En parallèle, la mission égalité a vu sa reconnaissance accrue avec la nomination d'une référente (dans l'immédiat sur une quotité de 25% de son temps de travail) et un relais administratif désormais clairement identifié au sein de l'établissement et pour les partenariats extérieurs (référent.e.s égalité sur le site rennais, au niveau régional et national).

La prévention et le traitement des discriminations, violences, harcèlements sexuel et sexiste sont restés une priorité, même si les outils de communication internes n'ont pas encore pu être tous mis à jour ou mis en visibilité (pages « égalité », observatoire).

Une enquête nationale (« Acadiscri ») a été lancée pour recenser les inégalités de traitement et les conditions d'étude et de travail dans l'enseignement supérieur et la recherche, pilotée par les universités Paris-Nanterre et Côté d'Azur, à laquelle participe Rennes 2 à côté d'autres établissements français ; le volet « personnels » a été lancé en 2021 (471 questionnaires soit 18% de retours complets exploitables ; le volet « étudiant.e.s », lancé début 2022, est à venir).

Au sein du groupe inter-établissements rennais, l'université Rennes 2 a poursuivi les campagnes de prévention et les actions de formation, la convention avec SOS Victimes 35 (pour l'accompagnement psychologique et juridique des victimes) a été reconduite et des contacts ont été établis avec de nouvelles associations en vue de partenariats à développer. Une convention régionale et académique pour l'égalité dans le système éducatif en Bretagne (2021-2024) a été finalisée et une nouvelle convention a été mise en place avec le CNRS pour une formation en ligne « Inégalités femmes-hommes dans la recherche ». En parallèle, et malgré la crise sanitaire, les « mardis de l'égalité » ont été maintenus en 2021 et l'édition 2021-2022 a pu reprendre en présence, avec une diffusion en ligne doublée et mise à disposition en différé sur le site de l'Aire d'U (https://www.lairedu.fr/collection/mardis-de-legalite/).

Indicateurs:

- Évolution de la structuration de la mission : création d'un quart de temps dédié à la mission égalité et appui sur un réseau de personnes ressources identifiées dans les services supports.
- Fréquentation des Mardis de l'Égalité et retransmissions sur l'Aire Du : 150 à 180 vues.
- Mise en place de nouveaux dispositifs, dont :
 - participation au festival Festisol (conférence en ligne regards croisés : accès à la santé des femmes en France, en Afrique et en Amérique latine)
 - partenariat INA au documentaire en ligne "Le travail au féminin": 565 visionnages
 - participation à la semaine de la mixité avec le SUIO-IP
 - exposition photos sur le "travail invisible des femmes"

- actions de sensibilisation au handicap (dont la création d'un dispositif de découverte du braille avec l'Edulab de Rennes 2 / réseau des Fablabs, présenté au village des sciences)

4. Développement durable

L'établissement promeut une politique de gestion de l'établissement écoresponsable et favorise l'ancrage territorial du campus grâce à l'expérimentation de projets de développement durable (DD) et d'économie sociale et solidaire (ESS) en lien avec les réseaux associatifs et les collectivités locales. Il innove et expérimente des actions visant à préserver, sur les campus, les milieux naturels et en améliorer la qualité paysagère et la biodiversité.

Pour 2021, l'université s'est engagée sur :

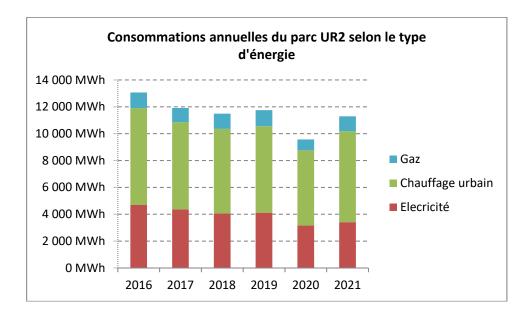
- la poursuite de la mise en œuvre du plan d'actions DD&RS de l'établissement
- la poursuite de la mise en œuvre du plan d'actions du PDE : journée de la mobilité, réparation vélos, nouveaux stationnements vélos, service d'auto-partage, borne de recharge véhicules électriques...
- l'organisation de l'évènement inter-services Verdoyons 2021 au mois de novembre
- l'élaboration du projet Empreinte carbone des laboratoires : présentation aux DU et référents DD des labos du projet et de la méthodologie GES 1 point 5
- le projet ESS CARGO : finalisation du projet bâti, poursuite de la mise en place du travail de l'association ESS CARGO & Cie.

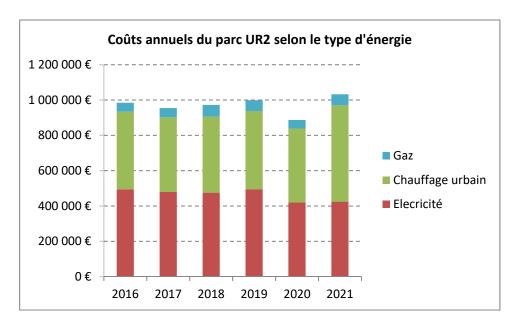
Indicateurs:

- Consommation énergétique :

Notre consommation d'énergie globale a retrouvé les niveaux de 2019. Notre consommation d'électricité est en baisse mais notre consommation de chauffage augmente de 5% par rapport à 2019 et son coût augmente de 23%. Notre consommation de gaz est stable.

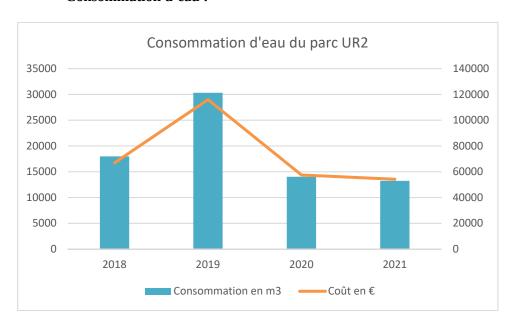
(En attente de données pour le mois de décembre 2021)





(En attente de données pour le mois de décembre 2021)

- Consommation d'eau :



(En attente de données pour le mois de décembre 2021)

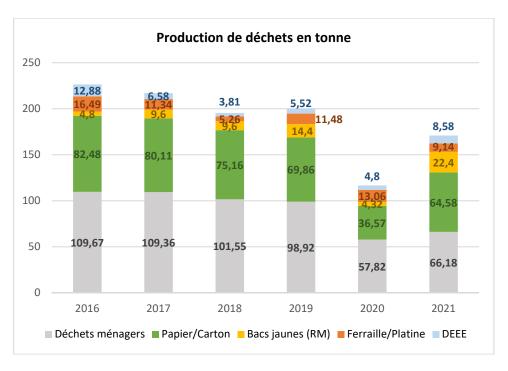
Nous notons une baisse sensible des consommations d'eau depuis 2020 par rapport à 2018, l'année 2019 n'étant pas représentative (importante fuite d'eau).

- Production de déchets :

Cette année 2021 a été encore perturbée par la crise sanitaire mais moins durement que l'année 2020. Notre production de déchets augmente mais sans atteindre le niveau pré-Covid. Il faudra attendre les prochaines années pour voir si cette tendance à la baisse se confirme.

Déchets totaux : 172 tonnes

100% de déchets triés 80% de déchets valorisés (valorisation matière + énergétique)



- Déplacements:

Nombre de personnels ayant bénéficiés de la prime Transport en 2021 : 415 personnes Budget 2021 de la participation employeur de la prime Transport : 80 631 € Nombre d'abonnements PDM en déc 2021 : 93 abonnements

2 sessions Entretien vélos des personnels: 158 vélos révisés / 37 nouvelles personnes

- Budget Développement Durable 2021 :

	Budg	Coût TTC	Subventions		
Déchets	Label Imprim'Vert	mars-21	Droit d'usage	156,00	
	CITEO	avr-21	Eco-contribution sur Papiers 2020	685,98	
		841,98			
	Journée de la mobilité	sept-21	animations, communication	1 603,31	
	Borne recharge véhi élect	sept-21	2 prises, installation, signalétique	10 007,83	1 920,00
PDE	2 abris vélos PNRV	févr-21	62 places	37 650,17	18 825,09
I DL	Citiz RM	année	1 abonnement mensuel + frais	2 092,22	
	Réparation vélos personnels	année	2 sessions / 9 jours	4 090,50	
		55 444,03	20 745,09		
Biodiversité	Mangeoires connectées	mai-21		450,00	
Biodiversite		450,00			
	Borne réparation vélo Mazier	mai-21	Station de réparation vélo	2 104,80	
CVEC	Borne recharge USB La Harpe	déc-21	Borne IIo + fauteuil	3 342,95	
		5 447,75			
	Adhésion CIRSES	janv-21	Adhésion	450,00	
DD général	Convention Atout Clauses 2021	janv-21	Subvention	3 762,00	
	Communication	sept-21	Flyers DD Welcom Packs	891,45	
	Verdoyons 2021	nov-21	animations, communication	1 863,58	
		6 967,03			
		69 150,79	20 745,09		
	Total Dég	48 405	5,70		

V – PARTICIPATION À LA CONSTRUCTION DE L'ESPACE EUROPÉEN DE L'ESR

En 2021, l'université avons continué à mettre en œuvre la politique et les actions liées à la politique de l'établissement votée en 2017. La crise sanitaire a ralenti de nombreux projets liés à l'international, en rendant les mobilités des étudiant.e.s et personnels difficiles voire impossibles vers certains pays Hors Europe.

Le groupe de travail Europe mis en place à l'automne 2020 a conduit à la création d'un label interne à la rentrée 2021, « Cap sur l'Europe » https://www.univ-rennes2.fr/article/cap-sur-leurope-nouveau-programme-devenements-rennes-2.

L'objectif attendu vise à créer des manifestations dédiées et à rendre visibles les manifestations existantes au sein de l'établissement autour de la thématique de l'Europe (conférences, tables-rondes, colloques, diffusions de films, expositions etc.). La crise sanitaire a fortement réduit le nombre de manifestations organisées mais le label a pu être lancé avec une charte graphique dédiée créée par le service Communication.

Indicateurs:

Nombre de manifestations organisées : 2 manifestations spécifiques Cap sur l'Europe, et 10 regroupées sous le label Cap sur l'Europe.

Nombre de projets européens déposés : 12

Dans le cadre de la préparation de la nouvelle offre de formation, un parcours européen optionnel valorisé par une labellisation spécifique a été élaboré. Il permettra aux étudiant.e.s se suivre, dans le cadre des enseignements transversaux, des enseignements obligatoires consacrés à l'histoire et aux institutions européennes et des enseignements choisis librement par les étudiant.e.s au sein des UEO. Ce parcours comprendra également de façon obligatoire l'enseignement de deux langues et une mobilité (longue ou courte). Le succès éventuel à l'appel à projet eMERGE permettra de mettre en place des enseignements mutualisés avec les universités partenaires. Ce parcours sera mis en œuvre à partir de la rentrée universitaire 2022-2023. Ce projet concernera également les outils nécessaires à l'harmonisation des pratiques européennes (les mobilités hybrides et la transition numérique, la reconnaissance des *soft skills*, la carte d'étudiant européenne, etc.).

Deux appels à projet, à savoir le Label « Bienvenue en France » et « l'Initiative Universités européennes » nous ont fortement mobilisés en 2021 et continueront à guider nos actions en 2022. Les deux projets s'intègrent de manière cohérente dans notre politique d'établissement.

1. <u>Label Bienvenue en France</u>: Titulaire depuis octobre 2019 du label Bienvenue en France pour la qualité de la prise en charge de ses étudiant.e.s internationaux, l'université Rennes 2 s'est engagée par cette reconnaissance (2 étoiles) à poursuivre le déploiement des actions qui favorisent la préparation des étudiant.e.s au séjour en France, leur intégration sur le campus et à la vie universitaire, les échanges entre étudiant.e.s internationaux et étudiant.e.s locaux.

Pour répondre aux critères du référentiel Bienvenue en France, l'université Rennes 2 a renforcé le developpement de ressources adaptées :

- Création du Service Vie Etudiante (SVE) au sein de l'université avec un point d'information qui a récemment été installé au bâtiment l'EREVE dédié à la vie étudiante https://intranet.univ-rennes2.fr/sve/info/accueil-point-infos-vie-etudiante. Les étudiant.e.s peuvent y recevoir des informations pratiques sur la vie du campus ainsi que des renseignements sur les démarches administratives. Les étudiant.e.s internationaux font partie des utilisateurs réguliers de ce service qui a pour vocation à favoriser le renforcement des liens entre tous les étudiants. Le SVE coordonne également la mise en place du Buddy System (parrainage étudiant) qui sera effectif à la rentrée 2022.
- Un accompagnement spécifiquement adapté aux besoins des étudiants internationaux en programmes d'échange est assuré en complément par le SRI. De même pour les étudiants inscrits pour une formation en FLE, qui sont pris en charge par le Cirefe.
- Un accès facilité à l'information via le stand « International Desk » ouvert à la rentrée 2019, les sites internet dédiés en français/anglais mis à jour régulièrement et les nouvelles ressources électroniques dynamiques proposées depuis la rentrée 2021.

- Un guichet multi-service d'accueil assuré par le CMI tout au long de l'année pour l'accompagnement aux démarches administratives (Titres de séjour, CPAM, CAF, logement, banque, etc).
- Plusieurs événements de rentrée (cf. sites web UR2, CMI, CIREFE) sont organisés sur le site rennais à l'initiative du CMI, de la ville de Rennes, de l'ESN et de chaque établissement d'enseignement supérieur. La situation sanitaire a nécessité des adaptations dans les formats mais les événements ont bien eu lieu. L'université Rennes 2 propose, via son service culturel chargé de mettre en œuvre la politique culturelle de l'établissement, une saison culturelle pluridisciplinaire et ouverte à tous les publics notamment les étudiant.e.s internationaux : https://www.univ-rennes2.fr/campus/saison-culturelle
- Le bureau logement du CMI, initialement dédié à l'accompagnement des chercheur.e.s internationaux et des doctorant.e.s, a été étendu depuis la rentrée 2020 à l'ensemble des étudiant.e.s pour répondre aux exigences du label. Désormais, le CMI gère toutes les demandes logement des étudiant.e.s en collaboration avec toutes les structures présentes à Rennes (CROUS, structures privées et associatives, foyer de jeunes travailleurs, familles françaises, etc.). Pour la prochaine rentrée, le CMI étudie pour le compte des établissements du site rennais, la possibilité d'élargir l'accompagnement au logement via une affiliation à des plateformes de services : les offres de Studapart et de ErasmusPlay (https://erasmusplay.com.fr) sont en cours d'instruction pour un arbitrage d'ici la rentrée 2022.
- Le dispositif d'accueil s'appuie également sur la mobilisation et la valorisation des initiatives des étudiants en lien avec les associations étudiantes et notamment l'ESN. Régulièrement, le CMI, le Cirefe, le service culturel proposent des évènements culturels organisés pour la promotion de la multi-culturalité et de la rencontre entre étudiant.e.s étrangers et français (cf. agendas culturels du CMI, Cirefe et Service Culturel).

Indicateur:

1500 étudiants sont passés par le stand International Desk à la rentrée 2021 et ont reçu l'information sur le Buddy System de Rennes 2.

Nombre d'utilisateurs/étudiants Rennes 2 de l'Application LEEVE (outil pour favoriser la mise en relation des étudiants locaux et internationaux) : donnée non communiquée.

- 2. <u>Initiative Universités européennes</u> (IUE) : le projet eMERGE porté par Rennes 2 n'a pas été retenu par la Commission européenne en juillet 2020. Par contre, le rapport d'évaluation positif et le score proche du seuil requis ont incité les membres du consortium à consolider leur projet en vue d'un troisième APP (IUE). Ainsi, dans l'intervalle, deux projets européens de plus modeste envergure ont été déposés et obtenus :
 - a) Un partenariat stratégique (KA2) intitulé TRIP, porté par l'université de Limerick sur l'internationalisation@home
 - b) Un projet de préparation d'un Master Mundus « European Design Measures », porté par l'université Rennes 2

Un nouvel appel à projets, l'Initiative Universités européennes (IUE), a été annoncé pendant l'été 2021 et les membres du consortium eMERGE se sont rapidement organisés pour répondre à cet appel et améliorer le dossier de candidature initiale. De nouveaux partenaires ont été intégrés (l'université de Burgos, Espagne, à la place de St Jacques de Compostelle, ainsi que l'université de Neapolis, Chypre) afin de rééquilibrer le consortium au niveau géographique. Le projet sera déposé en mars 2022. L'université de Limerick a pris le relais en tant que coordinateur du projet (mission précédemment portée par l'université Rennes 2) pour des raisons stratégiques (aucune alliance européenne n'est portée par une université irlandaise pour l'instant). Rennes 2 continue à être très impliquée et porte le Work Package consacré au multilinguisme et à la vie des campus intitulé « Connecting Campuses and Communities through Languages and Cultures ». Ce dossier implique plusieurs services en plus du SRI (notamment le service communication, DSG, DRV, DEVU, SFCA, CREA, SUIO-IP, SUP, service culturel) ainsi que plusieurs collègues enseignantt.e.s-chercheur.e.s, notamment de l'UFR Langues.

Indicateur:

dépôt d'un projet de partenariat stratégique : fait. Le projet TRIP est porté par l'University of Limerick (Irlande), en partenariat avec Rennes 2, Europa-Universitat Flensburg (Allemagne), Univerzita Mateja Bela V Banskej Bystrici (Slovaquie) et Universidad Complutense de Madrid (Espagne).

1. Internationalisation des formations

La réflexion se poursuit sur la mise en place à la rentrée 2022 d'un parcours européen optionnel en Licence par le biais des UEO, en lien avec le projet de création d'université européenne et la politique d'internationalisation de Rennes 2. Cette réflexion concerne également les outils nécessaires à l'harmonisation des pratiques européennes (les mobilités hybrides et la transition numérique, la reconnaissance des soft skills, la carte d'étudiant européenne, etc).

La crise sanitaire a rendu encore plus pertinente la stratégie d'internationalisation des formations et en particulier l'Internationalisation at Home (I@H), afin d'offrir une expérience internationale pour celles et ceux qui ne pourront ou qui ne voudront pas partir en mobilité de stage, d'étude ou d'assistanat.

Le dispositif EMILE (cours dispensés en langue étrangère) déjà en place, s'est poursuivi, avec un accompagnement de chaque enseignant volontaire par un linguiste et une rémunération x 1,5 pendant les 2 premières années de la mise en place du cours EMILE.

En lien avec le dispositif EMILE, un projet pilote, qui vise à créer des binômes (enseignant de langue et enseignant d'une autre discipline) afin de co-construire et co-enseigner un cours dans la prochaine maquette, a été déployé en 2021. Le financement a été obtenu dans le cadre de l'appel à projets Bienvenue en France. Un financement obtenu dans le cadre du Dialogue Stratégique de Gestion a permis de lancer un nouveau dispositif « Internationalisation@Home – développer les collaborations à distance ». Ainsi, une ingénieure pédagogique dédiée à l'internationalisation a pu être recrutée pour l'année 2022 et le premier appel à manifestation d'intérêt a été diffusé. Un accompagnement personnalisé sera proposé aux enseignants intéressés ainsi qu'une rémunération à hauteur de 18h dans le référentiel. Il s'agit de proposer des cours co-enseignés avec un partenaire international et impliquant une interaction entre les étudiants. Ces collaborations particulièrement inclusives sont fortement encouragées dans le cadre de l'internationalisation at home et s'appuient sur les outils numériques. Le dispositif a été lancé début février 2022 avec un appel à manifestation d'intérêt et un sondage visant à faire une cartographie complète des collaborations existantes. Des ateliers de présentation et de sensibilisation seront organisés par l'ingénieure pédagogique au cours de l'année 2022 et une plateforme de retour d'expériences pour donner de la visibilité à ces collaborations et créer de l'émulation sera créée.

Des stages intensifs gratuits de préparation à la mobilité, inities en 2018 en allemand et en portugais seront poursuivis pour inciter les étudiants à partir en mobilité d'échange. Le dispositif est fortement apprécié par les étudiants et concerne désormais 4 langues (allemand, espagnol, italien, portugais). Le SRI recense actuellement les demandes pour éventuellement ouvrir à d'autres langues en 2022.

L'université a continué à favoriser l'échange entre étudiant.e.s internationaux et rennais en proposant des rencontres café-Babel et en favorisant la constitution de « tandems » étudiants via le CIREFE. La plateforme ESN pour le Buddy System a été testée avant de convenir d'utiliser une solution interne à l'université dans le respect de la RGPD.

L'université d'été FLE organisée par le CIREFE a pu se dérouler en hybride pendant le mois d'août 2021 : la première quinzaine en distanciel, la deuxième quinzaine en présentiel.

Indicateurs:

- Nombre de binômes "EMILE" mis en place : 4 en 2021 (contre 3 en 2020)
- Nombre de cours initiés en format « collaboration à distance » : dispositif lancé en février 2022
- Nombre d'étudiant.e.s concerné.e.s par les stages "Mobilité" : 72 au total dont 14 en allemand, 29 en italien, 2 en portugais et 27 en espagnol

2. Internationalisation de la recherche

- Poursuite de la politique de l'internationalisation de la recherche :

- Reconduction du dispositif de fonds d'aide à la traduction,
- Rapprochement de la plateforme 2PE et visites par la VP Recherche dans les AG des laboratoires de recherche, accompagnée de l'ingénieure de projets dédiés aux SHS, afin d'impulser une nouvelle dynamique dans le montage des projets européens,
- Valorisation des Chaires Internationales,
- Diffusion de la plaquette recherche en langue anglaise.
- Privilégier le dépôt de projets européens :
 - Favoriser les boost-Europe,
 - Accompagner le dépôt de projets européens toutes catégories confondues.

Indicateur:

Nombre de projets européens déposés/obtenus : 6 projets déposés en recherche, dont 1 obtenu, 2 refusés, 3 en cours d'évaluation

3. Formation des personnels

Des stages intensifs de langue anglaise en immersion, qui devaient avoir lieu en juin 2020 pour 26 agents (essentiellement des enseignants souhaitant s'engager dans l'enseignement en anglais et des non enseignants susceptibles d'être en contact avec les étudiants internationaux) seront reprogrammés en juin 2022 en fonction de l'évolution de la crise sanitaire afin de renforcer leurs capacités linguistiques et interculturelles (financement obtenu en partie par l'appel à projet Bienvenue en France).

Indicateur:

- Nombre de personnels participant aux stages intensifs d'anglais : 23 dont 12 personnels administratifs et 11 enseignant.e.s

4. Communication et valorisation internationales

Il s'agissaitt de poursuivre et de renforcer des efforts de communication sur l'international :

- Améliorer l'attractivité de Rennes 2 par la mise en lien entre étudiant.e.s (locaux et internationaux) via une plateforme virtuelle d'échanges,
- Renforcer la communication partenariale avec les étudiant.e.s et enseignant.e.s-chercheur.e.s internationaux déjà intégrés à des projets partagés,
- Editorialisation des recherches et innovation pédagogique : Nombre total d'articles écrits sur les projets de recherche internationaux / les partenaires européens / l'innovation pédagogique sur le site international : 22 articles en 2021 → 14 sur la recherche + 6 avec des partenaires européens + 2 sur l'innovation pédagogique.

Et sur le site FR : nombre total d'articles écrits sur les projets de recherche internationaux / les partenaires européens / l'innovation pédagogique : 25 articles en 2021.

- Mise en avant de l'Europe en lien avec la priorité politique : création de « Rendez-vous Europe » et informations web sur les projets européens en cours ou en construction dans les différents services.

Indicateurs:

Nombre total de visites du site international en 2021 : 22 819 (chiffre approximatif car le DSI a confirmé qu'un problème technique avait entraîné une perte de données sur une période d'environ 3 mois). En 2020, par exemple, le nombre de consultations était plus proche de 28 000.

Nombre de visites de la section "recherche" du site international en 2021 (hors articles) : 1,472 visites au total

Sur le site en français, nombre de visites "Venir étudier en France": 5 711

VI – LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

1. Poursuite de la structuration des différents partenariats

La mise en œuvre de projets structurants a renforcé l'émergence de partenaires privilégiés.

La poursuite du projet eMERGE a permis d'approfondir les relations avec les partenaires et facilite la préparation de nouvelles actions à différents niveaux (bilatéral et au-delà) avec les 7 partenaires européens dont 6 en dehors de la France.

D'autres partenariats stratégiques ont été consolidés, notamment dans le cadre des EUR Digisports et CAPS.

Des partenaires privilégiés en Afrique et en Asie (et en particulier du Sud-Est) ont été consolidés via la recherche et la formation :

- Poursuite de la coopération avec l'UCAD au Sénégal avec le projet européen de recherche MANAGLOBAL et le partenariat Erasmus MIC en cours d'élargissement (UCAC Sénégal, Université de Bangui Centrafrique, UMG Guinée Conakry et UJKZ Burkina Faso) dans le cadre d'un nouvel AAP (dépôt fin février 2022)
- La mise en place d'un parcours Europe-Asie en LEA résulte également d'une étroite coopération avec des universités au Vietnam (Foreign Trade University de Hanoi -FTUH) et au Cambodge (URDSE). En effet, l'expérience acquise avec le Master Commerce et Relations Economiques Europe-Asie (CREEA), délocalisé à la Foreign Trade University de Hanoi, a permis de mettre en perspective le nouveau parcours proposé en LEA.
- Le projet Erasmus MIC avec l'URDSE au Cambodge s'est achevé en juin dernier et nous espérons pouvoir le reconduire sous une forme différente conformément aux exigences du nouvel AAP. C'est également dans le cadre de cet AAP MIC qu'une action spécifique de coopération (projet visant la formation) est proposée avec les universités malaisiennes UUMKL et USM, partenaires déjà très actifs en recherche.

Indicateurs:

Nombre de partenariats privilégiés de l'établissement : plus d'une vingtaine de partenaires sont identifiés et avec lesquels des projets structurants sont mis en œuvre (projet d'Universités Européennes, Bi-diplomation, projets KA2 Erasmus, projets MIC Erasmus, Projet RISE (H2020), EUR, etc.

2. Collaborations scientifiques internationales

- Promotion des chaires entrantes (12 à 24 par an) : La crise sanitaire a fortement impacté l'accueil des chercheurs internationaux : aucune mobilité en 2021 et 8 chercheurs attendus en 2022.
- Création de mobilités sortantes pour les enseignant.e.s-cherheur.e.s (bourses de mobilités)



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ RENNES 2 Séance du 04 mars 2022

Délibération n° 21 - 2022

4 - Compte Financier

4-3 - Rapport de gestion du compte financier 2021

Membres en exercice: 36

Votants: 24

Ne prend pas part au vote: 0

Abstention: 0 Contre: 0 Pour: 24

La Présidente



Christine RIVALAN GUEGO

Document en annexe : rapport de gestion au compte financier 2021

Le rapport de présentation du compte financier 2021 est adopté à l'unanimité



Rapport de gestion du Compte Financier 2021

Introduction

Après une année 2020 perturbée par la crise sanitaire, le budget 2021 a été préparé en anticipant une reprise de l'activité. Ce retour à une activité normale n'ayant pas eu lieu en 2021, la prévision budgétaire a dû être modifiée lors du budget rectificatif de décembre.

Le « profil » budgétaire de l'année 2021 est très proche de celui de l'année 2020. Les grands équilibres financiers sont comparables.

Analyse de l'exécution budgétaire

1.1. Autorisations d'emplois

Le nombre total d'emplois s'établit à 1396, en deçà des 1400 votés par le conseil d'administration lors du budget rectificatif 2021. Parmi eux, la réalisation des emplois sous plafond Etat s'établit à 1191,5 ETPT, restant ainsi sous le plafond de 1230.

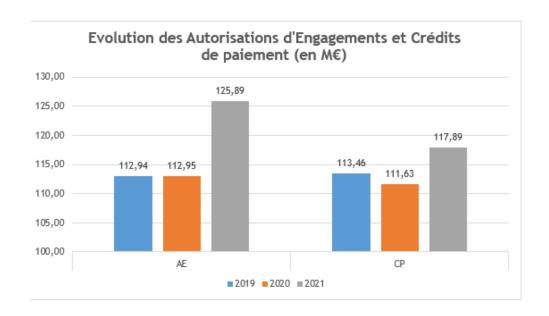
1.2. Autorisations budgétaires

1.2.1. En dépenses

Pour la deuxième année consécutive, les taux d'exécution des AE (95,4%) et des CP (94,3%) sont en deçà des taux d'exécution constatés habituellement. Par rapport à 2020, la diminution est modérée pour le budget d'engagement (-0,57 points) mais s'avère plus importante pour le budget de paiement (-2,66 points).

En ce qui concerne les montants des AE et CP consommés, le graphique ci-après donne une vue globale de leur évolution sur les trois dernières années, attestant d'une nette augmentation en 2021 de l'activité de l'université, principalement due aux dépenses d'investissement et de personnel.





Autorisations d'Engagement (AE)

Malgré la reprise d'activité lors du dernier semestre 2021 et un ajustement à la baisse des prévisions de crédits de personnel et fonctionnement lors du budget rectificatif, le montant non consommé d'AE est élevé (6M€) contre 4,7M€ en 2020. Cette sous-consommation est concentrée sur les opérations pluriannuelles dont le montant non consommé des AE augmente de 2,2M€ par rapport à 2020. Néanmoins, le taux d'exécution global des engagements pour les projets pluriannuels s'améliore passant de 53,6% en 2020 à 67,7%, dépassant celui de 2019 (61,6%).

Le montant global des AE consommées en 2021 s'élève à 125M€ soit une augmentation de 11,5% par rapport à 2020 (+ 12,9M€) dépassant le niveau constaté en 2019. Cette augmentation est principalement due au montant des engagements en investissement (+7,5M€). Certains postes ont particulièrement augmenté tels que les locations mobilières (+359k€ pour la location de salles de cours modulaires dans le cadre de la réhabilitation du bâtiment E), le chauffage (+139k€), les fournitures administratives (51k€), la formation continue du personnel (133k€) et les entretiens et réparations (+66k€).

En ce qui concerne le taux d'exécution, en fonctionnement, la prévision budgétaire se dégrade du fait du contexte sanitaire. La reprise d'activité ayant été surestimée pour 2021, le taux d'exécution des AE passe de 83 % à 78%. Ce constat est particulièrement marqué sur les dépenses hors projets pluriannuels, puisque leur taux d'exécution n'est plus que de 98,6% contre 102,2% en 2020. Le montant des AE consommées en 2021 s'élève à 12M€.

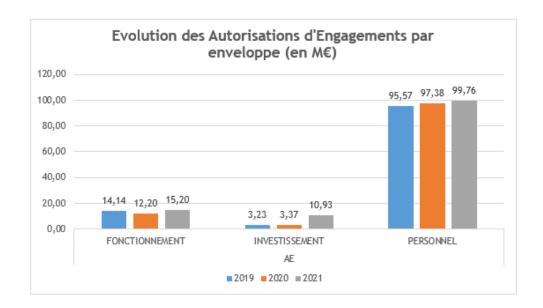
Par ailleurs, la prévision budgétaire sur Programme de financement reste à affiner. Malgré une amélioration entre 2020 (41,9%) et 2021 (44,6%) le taux d'exécution des dépenses de fonctionnement est faible, laissant une enveloppe de 3,9M€ non consommée sur PFI.

En investissement, le fort taux d'exécution constaté en 2021 (92,45%) montre qu'une grande partie des engagements initialement prévus ont été réalisés. Il s'agit principalement des opérations de



réhabilitation du bâtiment E pour lesquels 4,9M€ ont été engagés, et des crédits du plan de relance qui ont été engagés pour 2M€. Certaines opérations ont été annulées sur 2021 et reportées telles que la modernisation des contrôles d'accès (624k€), l'accessibilité handicapé (200k€) à certains bâtiments, ESS CARGO (355k€), la rénovation de l'amphi 4 (420k€).

Le taux d'exécution de la masse salariale augmente, passant de à 98,6% à 99%. En valeur, cette augmentation est de 2,4M€ (+2,5%) par rapport à 2020, dans une proportion plus importante que les années précédentes (évolution 2018-2019 : +2,2% et 2019-2020 : +1,9%). L'augmentation de ces dépenses est principalement due à la revalorisation de la PRES-PES (520k€), des moyens mobilisés au titre de la trajectoire des emplois (283k€), l'augmentation du nombre de contrats doctoraux (+30k€ emplois) et de leur rémunération.

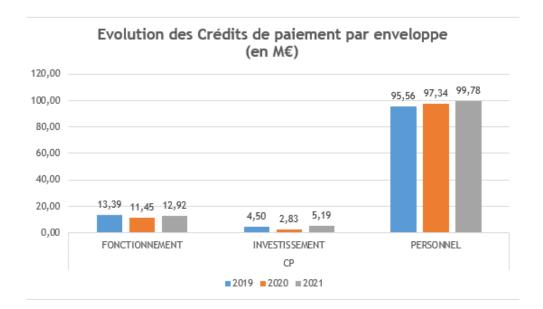


Crédits de Paiement (CP)

Par rapport à 2020, le montant des CP consommés en 2021 (117M) a progressé de 5,6% soit une hausse de 6,2M. Cette augmentation est répartie entre les dépenses de personnel (+2,4M), les dépenses d'investissement (+2,3M) et celles de fonctionnement (+1,4M). La réalisation des travaux pour la réhabilitation du bâtiment E (+1,7M) ainsi que les investissements réalisés pour l'infrastructure réseau informatique, la téléphonie et l'équipement de salles informatiques (+351k), expliquent la plus grande part de l'augmentation des dépenses d'investissement.

Le montant des CP non consommés en 2021 représente 7,1M€ soit une augmentation de 97,4% par rapport à 2020. Cette progression se constate plus particulièrement sur l'enveloppe de fonctionnement où le montant non payé, par rapport à la prévision, atteint 5M€.





Le rapport entre les crédits consommés et non consommés conduit à un taux d'exécution global des CP en baisse cette année, principalement sur les PFI (-2,67 points). Ce taux global atteint 94,3% contre 96,8% en 2020.

1.2.2. En recettes

Les recettes encaissées en 2021, à hauteur de 120M€, progressent de 3%, soit une hausse de +3,5M€. Cette année encore, cette augmentation est concentrée sur les recettes hors PFI (+3M€). Quant aux encaissements réalisés sur les opérations pluriannuelles, ils augmentent de 465k€ (+4,35%). Le niveau des encaissements pour ces opérations pluriannuelles (11,1M€) dépasse celui de 2019 (10,9M€).

Au global (PFI et hors PFI), la subvention pour charge de service public (SCSP) gagne 2,79M€, soit une hausse de 2,9%.

Cette année, les recettes propres augmentent significativement de 2M€ par rapport à 2020, soit une hausse de 25,5%. Après avoir diminué en 2020, le montant encaissé sur ressources propres s'établit à 9,8M€, dépassant désormais le montant constaté en 2019 (9,2M€). L'augmentation des recettes propres se constate pour :

- Les recettes des PUR (+371k€) avec une augmentation de leur vente de publications retrouvant un niveau comparable à 2019 (1,5M€),
- La formation continue, diplômes propres et VAE (+863k€). Quelques postes diminuent mais d'autres affichent des augmentations sensibles :
 - Droits d'inscription (+174k€),
 - Formation continue (+503k€),
 - Apprentissage (+428k€),
 - D.U. CIREFE (+135k€),

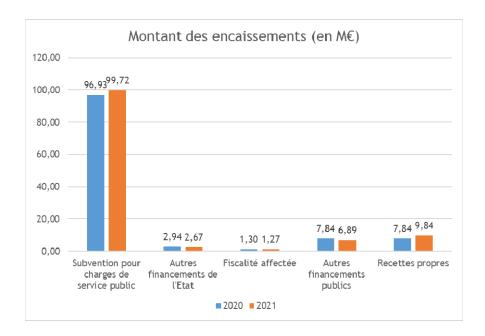


- Les autres recettes (+689k€): les mises à disposition de personnel, contrat projets Etatrégion 2015-2020, les contributions de l'université de Rennes 1 pour les logiciels SIFAC, SIHAM.

Les autres recettes provenant de l'État chutent de 270k€ par rapport à 2020 (soit -9,2%). Le montant de ces encaissements pour 2021 (2,7M€) reste malgré tout supérieur à celui de 2019 (2,1M€). Cette baisse est due à la fin de la subvention de 250k€ reçue en 2020, concernant le « Volet investissement Plan étudiant 2020 ».

Les autres financements publics hors Etat diminuent de 955k€ (soit -12,2%). Notamment, les subventions provenant de la Région (-642k€ pour un montant encaissé de 1,7M€), les recettes ANR (-266k€ - encaissé : 1,2M€) et autres subventions (-521k€ - encaissé : 2,9M€) sont en baisse. Seules les subventions de l'Union Européenne ont augmenté (+516k€) par rapport à 2020.

Les recettes de fiscalité affectée concernant la CVEC restent stables à 1,3M€.



2- Equilibre financier

2.1. Solde Budgétaire

Le solde budgétaire s'établit à plus de 2,5M€. Il est composé du solde excédentaire du SAIC (334k€) et de celui du budget principal (2,1€). Il résulte de la différence entre un montant de CP de 117,8M€ et une réalisation d'encaissements de 120,4M€. Ce solde était de 5,2M€ en 2020.



2.2. Résultat Comptable

Le résultat comptable de l'exercice 2021 s'élève à 895k€, réparti entre le budget principal (407k€) et celui des PUR (487k€). Il était de 1,2M€ en 2020, et 140k€ en 2019.

Le résultat du budget principal est moins élevé que celui prévu lors budget rectificatif. Cela provient des provisions comptables imprévues enregistrées en fin d'année, et qui augmentent les charges de 700k€. La réduction de l'activité a principalement touché les opérations sur convention. Ces actions bénéficiant de recettes correspondant aux dépenses prévues, leur report n'a pas de conséquence sur le résultat comptable. Bien que nettement positif, ce résultat reste inférieur à 1% du montant des produits de l'exercice.

Le résultat comptable des PUR progresse nettement par rapport à 2020, grâce à l'augmentation des ventes de biens et prestations de services (+876k€) associée à des dépenses stables (+42k€). La crise sanitaire a impacté les activités des PUR en réduisant certaines dépenses telles que les déplacements, les impressions extérieures, les formations. En parallèle, l'augmentation des aides à l'édition (+110k€), des ventes d'ouvrages (+31%) et le changement de process interne début 2021 ont permis un meilleur résultat comptable des PUR.

2.3. Capacité d'Autofinancement

Au résultat comptable sont ajoutées les dotations et reprises sur amortissement, pour un montant de -2,6M€ sur le budget agrégé.

La capacité d'autofinancement (CAF) de l'établissement atteint 3,5M€. Par rapport à 2020, elle augmente de 407k€. Elle est principalement constituée par le budget principal (2,9M€), les PUR contribuant à hauteur de 544k€. En 2020, les PUR affichaient une insuffisance d'autofinancement de 126k€.

2.4. <u>Variation du fonds de roulement</u>

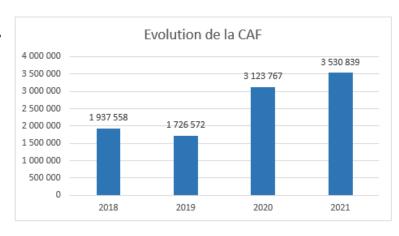
La hausse de la CAF de 407k€ ne permet pas de couvrir la forte réalisation des dépenses d'investissement (5M€), nécessitant un prélèvement sur fonds de roulement de 1,05M€. Ce prélèvement correspond au décalage entre la dépense d'investissement pour la rénovation du bâtiment E et la recette perçue précédemment.



3- Soutenabilité de l'exécution

Les principaux indicateurs de soutenabilité budgétaire restent au-dessus des seuils conseillés, et en progression, hormis le nombre de jours de fonds de roulement.

La <u>capacité d'autofinancement</u> est positive à 3,5M€.

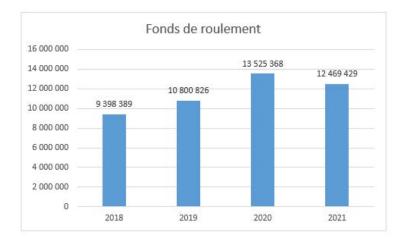




Le <u>nombre</u> <u>de jours</u> <u>de trésorerie</u> progresse à 77 jours contre 73 en 2020. Le seuil d'alerte est fixé à 30 jours.

Le décalage entre le niveau important d'encaissement réalisé en 2021 (120M€), y compris pour les opérations non budgétaires, et les montants décaissés explique la variation positive de la trésorerie.

Le niveau de décaissement réalisé en 2021 a été, bien qu'important, inférieur à la prévision de 6,2M€. C'est pourquoi le niveau de trésorerie continue d'augmenter, mais devrait en 2022, retrouver un niveau comparable à celui des années précédant la crise sanitaire.



Le <u>nombre de jours de fonds de</u> <u>roulement</u> diminue pour atteindre 38 jours mais reste supérieur au seuil d'alerte fixé à 20 jours.

Le montant du fonds de roulement est inférieur à celui de 2020 (13,5M€).

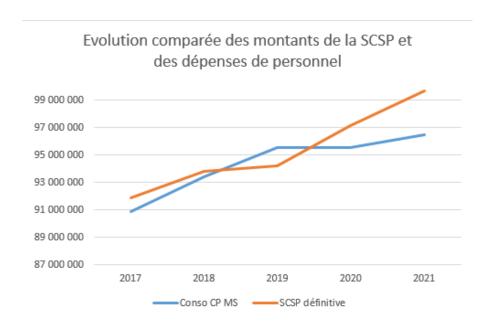


Le <u>résultat comptable est excédentaire</u>, même si son niveau reste faible.

La <u>part de la masse salariale sur les recettes encaissées</u> continue de baisser, passant de 83,3 % à 82,8%, pour la première fois sous le seuil d'alerte fixé par le Ministère. La progression des dépenses de personnel est passée de 2,2% en 2019 à 1,9% en 2020, puis à 2,5 % en 2021. En parallèle, les recettes encaissées augmentent de façon plus importante +3% en 2021.

L'élément déterminant de la soutenabilité budgétaire de l'établissement est le ralentissement de la progression des dépenses de masse salariale. Elles augmentent désormais moins vite que la SCSP, ce qui semble garantir une situation durablement assainie si ces éléments se confirment avec une activité « normale », hors contexte sanitaire perturbé.

Le rapport entre les dépenses de masse salariale et la SCSP est un élément déterminant de la soutenabilité budgétaire de l'établissement. Ces dépenses de masse salariale, dont la progression ralentit, augmentent désormais moins vite que la SCSP (cf. graphique ci-dessous).





La crise sanitaire a ralenti le fonctionnement général des services, impactant l'exécution du budget 2021. La réalisation de toutes les dépenses prévues dans le budget initial n'a pas été possible. Pour autant, les dépenses hors investissement de l'université continuent de progresser, principalement du fait du poids des dépenses de personnel. Mais les recettes progressent également, tant sur la SCSP que sur les ressources propres.

Ainsi, comme prévu lors du budget initial puis rectificatif, les principaux indicateurs poursuivent leur amélioration. En particulier, le solde budgétaire ainsi que le résultat comptable, même si ce dernier reste faible, sont positifs. Tous les indicateurs soumis à un seuil d'alerte se situent désormais en dehors de ce seuil. C'est particulièrement le cas pour le fond de roulement et la trésorerie mais également, même s'il convient de rester vigilant, pour la masse salariale. Ces données permettent d'espérer une situation durablement assainie si elles se confirment avec une activité « normale », hors contexte sanitaire perturbé.

Finalement, si la soutenabilité du budget de l'établissement semble se consolider d'année en année, il est difficile d'en tirer des enseignements à moyen terme sur le déroulement de l'exercice en raison des impacts encore méconnus de la crise sanitaire. La situation reste donc fragile. Le niveau encore insuffisant de la subvention pour charge de service public, s'il n'est pas revu pour rejoindre le niveau moyen des autres universités SHS, ne permettra toujours pas d'envisager sereinement les prochaines années, et continuera de faire peser sur les personnels le poids de l'accomplissement de nos missions.



Rapport de gestion du Compte Financier 2021

Introduction

Après une année 2020 perturbée par la crise sanitaire, le budget 2021 a été préparé en anticipant une reprise de l'activité. Ce retour à une activité normale n'ayant pas eu lieu en 2021, la prévision budgétaire a dû être modifiée lors du budget rectificatif de décembre.

Le « profil » budgétaire de l'année 2021 est très proche de celui de l'année 2020. Les grands équilibres financiers sont comparables.

Analyse de l'exécution budgétaire

1.1. Autorisations d'emplois

Le nombre total d'emplois s'établit à 1396, en deçà des 1400 votés par le conseil d'administration lors du budget rectificatif 2021. Parmi eux, la réalisation des emplois sous plafond Etat s'établit à 1191,5 ETPT, restant ainsi sous le plafond de 1230.

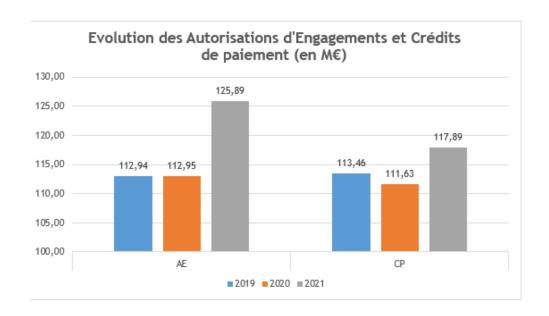
1.2. Autorisations budgétaires

1.2.1. En dépenses

Pour la deuxième année consécutive, les taux d'exécution des AE (95,4%) et des CP (94,3%) sont en deçà des taux d'exécution constatés habituellement. Par rapport à 2020, la diminution est modérée pour le budget d'engagement (-0,57 points) mais s'avère plus importante pour le budget de paiement (-2,66 points).

En ce qui concerne les montants des AE et CP consommés, le graphique ci-après donne une vue globale de leur évolution sur les trois dernières années, attestant d'une nette augmentation en 2021 de l'activité de l'université, principalement due aux dépenses d'investissement et de personnel.





Autorisations d'Engagement (AE)

Malgré la reprise d'activité lors du dernier semestre 2021 et un ajustement à la baisse des prévisions de crédits de personnel et fonctionnement lors du budget rectificatif, le montant non consommé d'AE est élevé (6M€) contre 4,7M€ en 2020. Cette sous-consommation est concentrée sur les opérations pluriannuelles dont le montant non consommé des AE augmente de 2,2M€ par rapport à 2020. Néanmoins, le taux d'exécution global des engagements pour les projets pluriannuels s'améliore passant de 53,6% en 2020 à 67,7%, dépassant celui de 2019 (61,6%).

Le montant global des AE consommées en 2021 s'élève à 125M€ soit une augmentation de 11,5% par rapport à 2020 (+ 12,9M€) dépassant le niveau constaté en 2019. Cette augmentation est principalement due au montant des engagements en investissement (+7,5M€). Certains postes ont particulièrement augmenté tels que les locations mobilières (+359k€ pour la location de salles de cours modulaires dans le cadre de la réhabilitation du bâtiment E), le chauffage (+139k€), les fournitures administratives (51k€), la formation continue du personnel (133k€) et les entretiens et réparations (+66k€).

En ce qui concerne le taux d'exécution, en fonctionnement, la prévision budgétaire se dégrade du fait du contexte sanitaire. La reprise d'activité ayant été surestimée pour 2021, le taux d'exécution des AE passe de 83 % à 78%. Ce constat est particulièrement marqué sur les dépenses hors projets pluriannuels, puisque leur taux d'exécution n'est plus que de 98,6% contre 102,2% en 2020. Le montant des AE consommées en 2021 s'élève à 12M€.

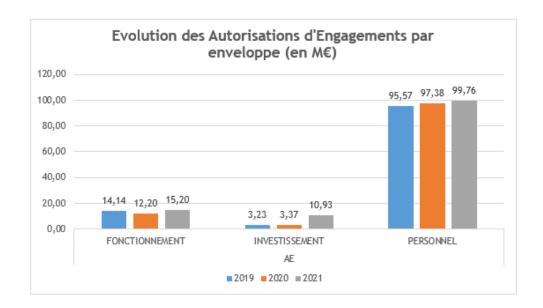
Par ailleurs, la prévision budgétaire sur Programme de financement reste à affiner. Malgré une amélioration entre 2020 (41,9%) et 2021 (44,6%) le taux d'exécution des dépenses de fonctionnement est faible, laissant une enveloppe de 3,9M€ non consommée sur PFI.

En investissement, le fort taux d'exécution constaté en 2021 (92,45%) montre qu'une grande partie des engagements initialement prévus ont été réalisés. Il s'agit principalement des opérations de



réhabilitation du bâtiment E pour lesquels 4,9M€ ont été engagés, et des crédits du plan de relance qui ont été engagés pour 2M€. Certaines opérations ont été annulées sur 2021 et reportées telles que la modernisation des contrôles d'accès (624k€), l'accessibilité handicapé (200k€) à certains bâtiments, ESS CARGO (355k€), la rénovation de l'amphi 4 (420k€).

Le taux d'exécution de la masse salariale augmente, passant de à 98,6% à 99%. En valeur, cette augmentation est de 2,4M€ (+2,5%) par rapport à 2020, dans une proportion plus importante que les années précédentes (évolution 2018-2019 : +2,2% et 2019-2020 : +1,9%). L'augmentation de ces dépenses est principalement due à la revalorisation de la PRES-PES (520k€), des moyens mobilisés au titre de la trajectoire des emplois (283k€), l'augmentation du nombre de contrats doctoraux (+30k€ emplois) et de leur rémunération.

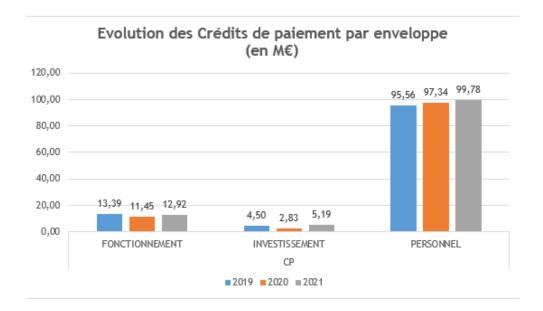


Crédits de Paiement (CP)

Par rapport à 2020, le montant des CP consommés en 2021 (117M) a progressé de 5,6% soit une hausse de 6,2M. Cette augmentation est répartie entre les dépenses de personnel (+2,4M), les dépenses d'investissement (+2,3M) et celles de fonctionnement (+1,4M). La réalisation des travaux pour la réhabilitation du bâtiment E (+1,7M) ainsi que les investissements réalisés pour l'infrastructure réseau informatique, la téléphonie et l'équipement de salles informatiques (+351k), expliquent la plus grande part de l'augmentation des dépenses d'investissement.

Le montant des CP non consommés en 2021 représente 7,1M€ soit une augmentation de 97,4% par rapport à 2020. Cette progression se constate plus particulièrement sur l'enveloppe de fonctionnement où le montant non payé, par rapport à la prévision, atteint 5M€.





Le rapport entre les crédits consommés et non consommés conduit à un taux d'exécution global des CP en baisse cette année, principalement sur les PFI (-2,67 points). Ce taux global atteint 94,3% contre 96,8% en 2020.

1.2.2. En recettes

Les recettes encaissées en 2021, à hauteur de 120M€, progressent de 3%, soit une hausse de +3,5M€. Cette année encore, cette augmentation est concentrée sur les recettes hors PFI (+3M€). Quant aux encaissements réalisés sur les opérations pluriannuelles, ils augmentent de 465k€ (+4,35%). Le niveau des encaissements pour ces opérations pluriannuelles (11,1M€) dépasse celui de 2019 (10,9M€).

Au global (PFI et hors PFI), la subvention pour charge de service public (SCSP) gagne 2,79M€, soit une hausse de 2,9%.

Cette année, les recettes propres augmentent significativement de 2M€ par rapport à 2020, soit une hausse de 25,5%. Après avoir diminué en 2020, le montant encaissé sur ressources propres s'établit à 9,8M€, dépassant désormais le montant constaté en 2019 (9,2M€). L'augmentation des recettes propres se constate pour :

- Les recettes des PUR (+371k€) avec une augmentation de leur vente de publications retrouvant un niveau comparable à 2019 (1,5M€),
- La formation continue, diplômes propres et VAE (+863k€). Quelques postes diminuent mais d'autres affichent des augmentations sensibles :

Droits d'inscription (+174k€),

- Formation continue (+503k€),
- Apprentissage (+428k€),
- D.U. CIREFE (+135k€),

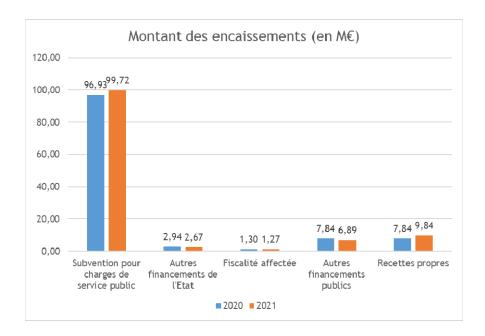


- Les autres recettes (+689k€): les mises à disposition de personnel, contrat projets Etatrégion 2015-2020, les contributions de l'université de Rennes 1 pour les logiciels SIFAC, SIHAM.

Les autres recettes provenant de l'État chutent de 270k€ par rapport à 2020 (soit -9,2%). Le montant de ces encaissements pour 2021 (2,7M€) reste malgré tout supérieur à celui de 2019 (2,1M€). Cette baisse est due à la fin de la subvention de 250k€ reçue en 2020, concernant le « Volet investissement Plan étudiant 2020 ».

Les autres financements publics hors Etat diminuent de 955k€ (soit -12,2%). Notamment, les subventions provenant de la Région (-642k€ pour un montant encaissé de 1,7M€), les recettes ANR (-266k€ - encaissé : 1,2M€) et autres subventions (-521k€ - encaissé : 2,9M€) sont en baisse. Seules les subventions de l'Union Européenne ont augmenté (+516k€) par rapport à 2020.

Les recettes de fiscalité affectée concernant la CVEC restent stables à 1,3M€.



2- Equilibre financier

2.1. Solde Budgétaire

Le solde budgétaire s'établit à plus de 2,5M€. Il est composé du solde excédentaire du SAIC (334k€) et de celui du budget principal (2,1€). Il résulte de la différence entre un montant de CP de 117,8M€ et une réalisation d'encaissements de 120,4M€. Ce solde était de 5,2M€ en 2020.



2.2. Résultat Comptable

Le résultat comptable de l'exercice 2021 s'élève à 895k€, réparti entre le budget principal (407k€) et celui des PUR (487k€). Il était de 1,2M€ en 2020, et 140k€ en 2019.

Le résultat du budget principal est moins élevé que celui prévu lors budget rectificatif. Cela provient des provisions comptables imprévues enregistrées en fin d'année, et qui augmentent les charges de 700k€. La réduction de l'activité a principalement touché les opérations sur convention. Ces actions bénéficiant de recettes correspondant aux dépenses prévues, leur report n'a pas de conséquence sur le résultat comptable. Bien que nettement positif, ce résultat reste inférieur à 1% du montant des produits de l'exercice.

Le résultat comptable des PUR progresse nettement par rapport à 2020, grâce à l'augmentation des ventes de biens et prestations de services (+876k€) associée à des dépenses stables (+42k€). La crise sanitaire a impacté les activités des PUR en réduisant certaines dépenses telles que les déplacements, les impressions extérieures, les formations. En parallèle, l'augmentation des aides à l'édition (+110k€), des ventes d'ouvrages (+31%) et le changement de process interne début 2021 ont permis un meilleur résultat comptable des PUR.

2.3. Capacité d'Autofinancement

Au résultat comptable sont ajoutées les dotations et reprises sur amortissement, pour un montant de -2,6M€ sur le budget agrégé.

La capacité d'autofinancement (CAF) de l'établissement atteint 3,5M€. Par rapport à 2020, elle augmente de 407k€. Elle est principalement constituée par le budget principal (2,9M€), les PUR contribuant à hauteur de 544k€. En 2020, les PUR affichaient une insuffisance d'autofinancement de 126k€.

2.4. <u>Variation du fonds de roulement</u>

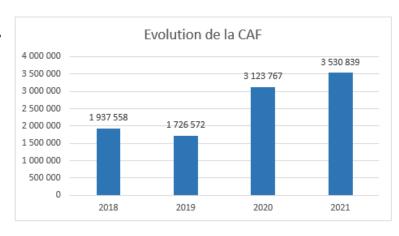
La hausse de la CAF de 407k€ ne permet pas de couvrir la forte réalisation des dépenses d'investissement (5M€), nécessitant un prélèvement sur fonds de roulement de 1,05M€. Ce prélèvement correspond au décalage entre la dépense d'investissement pour la rénovation du bâtiment E et la recette perçue précédemment.



3- Soutenabilité de l'exécution

Les principaux indicateurs de soutenabilité budgétaire restent au-dessus des seuils conseillés, et en progression, hormis le nombre de jours de fonds de roulement.

La <u>capacité d'autofinancement</u> est positive à 3,5M€.

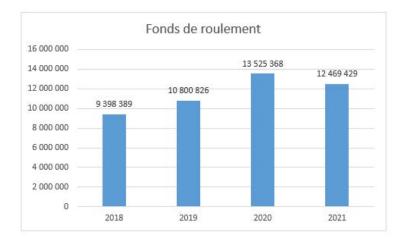




Le <u>nombre</u> <u>de jours</u> <u>de trésorerie</u> progresse à 77 jours contre 73 en 2020. Le seuil d'alerte est fixé à 30 jours.

Le décalage entre le niveau important d'encaissement réalisé en 2021 (120M€), y compris pour les opérations non budgétaires, et les montants décaissés explique la variation positive de la trésorerie.

Le niveau de décaissement réalisé en 2021 a été, bien qu'important, inférieur à la prévision de 6,2M€. C'est pourquoi le niveau de trésorerie continue d'augmenter, mais devrait en 2022, retrouver un niveau comparable à celui des années précédant la crise sanitaire.



Le <u>nombre de jours de fonds de</u> <u>roulement</u> diminue pour atteindre 38 jours mais reste supérieur au seuil d'alerte fixé à 20 jours.

Le montant du fonds de roulement est inférieur à celui de 2020 (13,5M€).

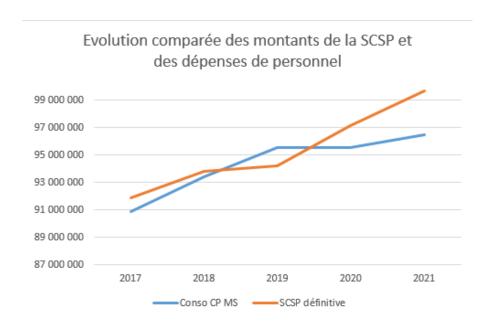


Le <u>résultat comptable est excédentaire</u>, même si son niveau reste faible.

La <u>part de la masse salariale sur les recettes encaissées</u> continue de baisser, passant de 83,3 % à 82,8%, pour la première fois sous le seuil d'alerte fixé par le Ministère. La progression des dépenses de personnel est passée de 2,2% en 2019 à 1,9% en 2020, puis à 2,5 % en 2021. En parallèle, les recettes encaissées augmentent de façon plus importante +3% en 2021.

L'élément déterminant de la soutenabilité budgétaire de l'établissement est le ralentissement de la progression des dépenses de masse salariale. Elles augmentent désormais moins vite que la SCSP, ce qui semble garantir une situation durablement assainie si ces éléments se confirment avec une activité « normale », hors contexte sanitaire perturbé.

Le rapport entre les dépenses de masse salariale et la SCSP est un élément déterminant de la soutenabilité budgétaire de l'établissement. Ces dépenses de masse salariale, dont la progression ralentit, augmentent désormais moins vite que la SCSP (cf. graphique ci-dessous).





La crise sanitaire a ralenti le fonctionnement général des services, impactant l'exécution du budget 2021. La réalisation de toutes les dépenses prévues dans le budget initial n'a pas été possible. Pour autant, les dépenses hors investissement de l'université continuent de progresser, principalement du fait du poids des dépenses de personnel. Mais les recettes progressent également, tant sur la SCSP que sur les ressources propres.

Ainsi, comme prévu lors du budget initial puis rectificatif, les principaux indicateurs poursuivent leur amélioration. En particulier, le solde budgétaire ainsi que le résultat comptable, même si ce dernier reste faible, sont positifs. Tous les indicateurs soumis à un seuil d'alerte se situent désormais en dehors de ce seuil. C'est particulièrement le cas pour le fond de roulement et la trésorerie mais également, même s'il convient de rester vigilant, pour la masse salariale. Ces données permettent d'espérer une situation durablement assainie si elles se confirment avec une activité « normale », hors contexte sanitaire perturbé.

Finalement, si la soutenabilité du budget de l'établissement semble se consolider d'année en année, il est difficile d'en tirer des enseignements à moyen terme sur le déroulement de l'exercice en raison des impacts encore méconnus de la crise sanitaire. La situation reste donc fragile. Le niveau encore insuffisant de la subvention pour charge de service public, s'il n'est pas revu pour rejoindre le niveau moyen des autres universités SHS, ne permettra toujours pas d'envisager sereinement les prochaines années, et continuera de faire peser sur les personnels le poids de l'accomplissement de nos missions.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ RENNES 2 Séance du 04 mars 2022

Délibération n° 22 - 2022

6 – Promotion interne dans le corps des PU (repyramidage) : répartition des promotions 2021 et 2022

6-1: sections ouvertes aux promotions internes dans le corps des professeurs des universités.

Membres en exercice: 36

Votants: 21

Ne prend pas part au vote: 3

Abstention: 7 Contre: 0

Pour: 11

UNIVERSITE
RENNES 2
LA PRÉSIDENTE

Miralan higo

La Présidente de l'Université Rennes 2

Christine RIVALAN GUÉGO

Document en annexe : exposé relatif au repyramidage

Les membres du conseil d'administration ont validé le scénario 3 de l'annexe sur les sections à ouvrir à la promotion interne dans le corps des professeurs des universités

Conseil d'administration de l'Université Rennes 2 du 4 mars 2022

POINT 4 : Loi de programmation de la recherche - Repyramidage

Conformément aux lignes directrices de gestion ministérielles et aux objectifs du repyramidage ("renforcer la capacité d'action pédagogique et scientifique", "améliorer le déroulement de carrière pour les MCF expérimenté.e.s" ainsi que "l'accès des femmes aux corps supérieurs"), le Conseil d'Administration de l'Université Rennes 2 se prononcera chaque année sur les possibilités de promotion interne dans le corps des professeurs des universités. Pour rappel, l'objectif du repyramidage est de contribuer à l'atteinte d'un double objectif, à l'horizon 2027-2029 : un équilibre 40%/60% entre PU et MCF ; un équilibre F/H pour les PU en particulier.

Les membres du conseil d'administration du vendredi 4 mars sont invités à se prononcer sur les promotions ouvertes au titre des campagnes 2021 et 2022 sur la base des options ci-dessous :

Scénario 1:

UNIVERSITÉ RENNES 2

Deux promotions au maximum seront possibles dans les sections identifiées comme étant prioritaires par le ministère et dans lesquelles le vivier de candidats est suffisant. Conformément aux priorités de repyramidage dans les équipes de recherche et pour les sections les plus éloignées de l'objectif 40% de PU / 60% de MCF, les promotions ouvertes au titre des campagnes 2021 et 2022 seront les suivantes, par ordre décroissant de priorité et pour chaque section :

- 2 possibilités de promotion au maximum en 74^{ème} section
- 2 possibilités de promotion au maximum en 5^{ème} section
- 2 possibilités de promotion au maximum en 19^{ème} section
- 2 possibilités de promotion au maximum en 14^{ème} section
- 2 possibilités de promotion au maximum en 18^{ème} section
- 2 possibilités de promotion au maximum en 21^{ème} section
- 2 possibilités de promotion au maximum en 16^{ème} section
- 2 possibilités de promotion au maximum en 70^{ème} section
- 2 possibilités de promotion au maximum en 23^{ème} section

18 possibilités de promotion au total, parmi lesquelles 12 promotions seront effectives (6 pour 2021 et 6 pour 2022).

Scénario 2 :

Les promotions s'effectueront dans les sections dont :

- la part des maîtres et maîtresses de conférences hors classe est la plus importante
- la représentation des femmes parmi les éligibles est la plus importante.

Les promotions ouvertes au titre des campagnes 2021 et 2022 seront les suivantes :

- 3 promotions en 16^{ème} section
- 3 promotions en 74^{ème} section
- 2 promotions en 21^{ème} section
- 1 promotion en 18^{ème} section
- 1 promotion en 19^{ème} section
- 1 promotion en 23^{ème} section
- 1 promotion en 5^{ème} section

12 promotions au total (6 pour 2021 et 6 pour 2022).

La discussion, en séance, porte sur les avantages et inconvénients de chacun des scénarios, et finalement sur une proposition intermédiaire (scénario 3 ci-dessous) :

Scénario 3 :

Les promotions s'effectueront dans les sections dont :

- la part des maîtres et maîtresses de conférences hors classe est la plus importante
- la représentation des femmes parmi les éligibles est la plus importante.

En cherchant à ouvrir les possibilités de repyramidages au plus grand nombre de sections possibles, les promotions ouvertes au titre des campagnes 2021 et 2022 seront les suivantes :

- 2 promotions en 16^{ème} section
- 2 promotions en 74^{ème} section
- 2 promotions en 21^{ème} section
- 1 promotion en 18^{ème} section
- 1 promotion en 19^{ème} section
- 1 promotion en 23^{ème} section
- 1 promotion en 5^{ème} section
- 1 promotion en 14^{ème} section
- 1 promotion en 70^{ème} section

Suite aux échanges et aux demandes d'ouverture supplémentaires, et en cas de possibilité accordée par le MESRI (mais avec l'accord de principe, en séance, du Conseiller du Recteur), une demande d'ouverture de promotions possibles, en complément, dans les sections suivantes est proposée :

- 1 promotion en 73^{ème} section
- 1 promotion en 6^{ème} section
- 1 promotion en 2^{ème} section
- 1 promotion en 1^{ère} section

Est mise au vote la proposition suivante :

- 12 promotions au total, à déployer en priorité sur les sections 16, 74, 21, 18, 19, 23, 5, 14, 70, selon la répartition ci-dessus (scénario 3).
- En cas de possibilité (dossiers déposés et recevables inférieurs aux promotions initialement prévues), ouverture d'une 1 promotion possible dans les sections 1 et/ou 2 et/ou 6 et/ou 73. Cette possibilité d'ouverture complémentaire, dans des sections non identifiées comme prioritaires par le MESRI, correspond à des situations de tension, à Rennes 2, avec des viviers d'éligibles suffisants et des carrières bloquées, souvent depuis de nombreuses années.

Premier vote, portant sur l'ouverture des sections :

Résultat du vote : 3 NPPV - 7 Abstention - 11 Pour - délibération n° 22-2022

Est mise au vote la répartition de l'ouverture des promotions par section et par année :

Ouverture en 2021 :

- 1 promotion en 16^{ème} section
- 1 promotion en 74^{ème} section
- 1 promotion en 21^{ème} section
- 1 promotion en 18 ème section
- 1 promotion en 19^{ème} section
- 1 promotion en 23^{ème} section

Selon le retour du ministère, deux possibilités d'ouverture seront ajoutées en 2021 :

- 1 promotion en 1ère section
- 1 promotion en 2^{ème} section

Ouverture en 2022 :

- 1 promotion en 16 ème section
- 1 promotion en 74 ème section
- 1 promotion en 21^{ème} section
- 1 promotion en 5^{ème} section
- 1 promotion en 14^{ème} section
- 1 promotion en 70^{ème} section

Selon le retour du ministère, deux autres possibilités de promotion seront ajoutées en 2022 :

- 1 promotion en 6^{ème} section
- 1 promotion en 73^{ème} section

Deuxième vote, portant sur la répartition en 2021 et 2022 :

Résultat du vote : 4 NPPV - 6 Abstention - 10 Pour

Délibération n°23-2022



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ RENNES 2 Séance du 04 mars 2022

Délibération n° 23 - 2022

6 - Promotion interne dans le corps des PU (repyramidage) : répartition des promotions 2021 et 2022

6-2 : Répartition des promotions entre l'année 2021 et l'année 2022

Membres en exercice: 36

Votants: 20

Ne prend pas part au vote: 4

Abstention: 6

Contre: 0

Pour: 10

La Présidente de l'Université Rennes 2

RENNES 2 Chivalan higo

Christine RIVALAN GUÉGO

Document en annexe : exposé relatif au repyramidage

UNIVERSITE

LA PRÉSIDENTE

Les membres du conseil d'administration ont validé la répartition de l'ouverture des sections à ouvrir à la promotion interne dans le corps des professeurs des universités par section et par année conformément à ce qui est décrit dans l'annexe à cette délibération

Conseil d'administration de l'Université Rennes 2 du 4 mars 2022

POINT 4 : Loi de programmation de la recherche - Repyramidage

Conformément aux lignes directrices de gestion ministérielles et aux objectifs du repyramidage ("renforcer la capacité d'action pédagogique et scientifique", "améliorer le déroulement de carrière pour les MCF expérimenté.e.s" ainsi que "l'accès des femmes aux corps supérieurs"), le Conseil d'Administration de l'Université Rennes 2 se prononcera chaque année sur les possibilités de promotion interne dans le corps des professeurs des universités. Pour rappel, l'objectif du repyramidage est de contribuer à l'atteinte d'un double objectif, à l'horizon 2027-2029 : un équilibre 40%/60% entre PU et MCF ; un équilibre F/H pour les PU en particulier.

Les membres du conseil d'administration du vendredi 4 mars sont invités à se prononcer sur les promotions ouvertes au titre des campagnes 2021 et 2022 sur la base des options ci-dessous :

Scénario 1:

UNIVERSITÉ

Deux promotions au maximum seront possibles dans les sections identifiées comme étant prioritaires par le ministère et dans lesquelles le vivier de candidats est suffisant. Conformément aux priorités de repyramidage dans les équipes de recherche et pour les sections les plus éloignées de l'objectif 40% de PU / 60% de MCF, les promotions ouvertes au titre des campagnes 2021 et 2022 seront les suivantes, par ordre décroissant de priorité et pour chaque section :

- 2 possibilités de promotion au maximum en 74^{ème} section
- 2 possibilités de promotion au maximum en 5^{ème} section
- 2 possibilités de promotion au maximum en 19^{ème} section
- 2 possibilités de promotion au maximum en 14^{ème} section
- 2 possibilités de promotion au maximum en 18^{ème} section
- 2 possibilités de promotion au maximum en 21^{ème} section
- 2 possibilités de promotion au maximum en 16^{ème} section
- 2 possibilités de promotion au maximum en 70^{ème} section
- 2 possibilités de promotion au maximum en 23^{ème} section

18 possibilités de promotion au total, parmi lesquelles 12 promotions seront effectives (6 pour 2021 et 6 pour 2022).

Scénario 2 :

Les promotions s'effectueront dans les sections dont :

- la part des maîtres et maîtresses de conférences hors classe est la plus importante
- la représentation des femmes parmi les éligibles est la plus importante.

Les promotions ouvertes au titre des campagnes 2021 et 2022 seront les suivantes :

- 3 promotions en 16^{ème} section
- 3 promotions en 74^{ème} section
- 2 promotions en 21^{ème} section
- 1 promotion en 18^{ème} section
- 1 promotion en 19^{ème} section
- 1 promotion en 23^{ème} section
- 1 promotion en 5^{ème} section

12 promotions au total (6 pour 2021 et 6 pour 2022).

La discussion, en séance, porte sur les avantages et inconvénients de chacun des scénarios, et finalement sur une proposition intermédiaire (scénario 3 ci-dessous) :

Scénario 3 :

Les promotions s'effectueront dans les sections dont :

- la part des maîtres et maîtresses de conférences hors classe est la plus importante
- la représentation des femmes parmi les éligibles est la plus importante.

En cherchant à ouvrir les possibilités de repyramidages au plus grand nombre de sections possibles, les promotions ouvertes au titre des campagnes 2021 et 2022 seront les suivantes :

- 2 promotions en 16^{ème} section
- 2 promotions en 74^{ème} section
- 2 promotions en 21^{ème} section
- 1 promotion en 18^{ème} section
- 1 promotion en 19^{ème} section
- 1 promotion en 23^{ème} section
- 1 promotion en 5^{ème} section
- 1 promotion en 14^{ème} section
- 1 promotion en 70^{ème} section

Suite aux échanges et aux demandes d'ouverture supplémentaires, et en cas de possibilité accordée par le MESRI (mais avec l'accord de principe, en séance, du Conseiller du Recteur), une demande d'ouverture de promotions possibles, en complément, dans les sections suivantes est proposée :

- 1 promotion en 73^{ème} section
- 1 promotion en 6^{ème} section
- 1 promotion en 2^{ème} section
- 1 promotion en 1^{ère} section

Est mise au vote la proposition suivante :

- 12 promotions au total, à déployer en priorité sur les sections 16, 74, 21, 18, 19, 23, 5, 14, 70, selon la répartition ci-dessus (scénario 3).
- En cas de possibilité (dossiers déposés et recevables inférieurs aux promotions initialement prévues), ouverture d'une 1 promotion possible dans les sections 1 et/ou 2 et/ou 6 et/ou 73. Cette possibilité d'ouverture complémentaire, dans des sections non identifiées comme prioritaires par le MESRI, correspond à des situations de tension, à Rennes 2, avec des viviers d'éligibles suffisants et des carrières bloquées, souvent depuis de nombreuses années.

Premier vote, portant sur l'ouverture des sections :

Résultat du vote : 3 NPPV - 7 Abstention - 11 Pour - délibération n° 22-2022

Est mise au vote la répartition de l'ouverture des promotions par section et par année :

Ouverture en 2021 :

- 1 promotion en 16^{ème} section
- 1 promotion en 74^{ème} section
- 1 promotion en 21^{ème} section
- 1 promotion en 18 ème section
- 1 promotion en 19^{ème} section
- 1 promotion en 23^{ème} section

Selon le retour du ministère, deux possibilités d'ouverture seront ajoutées en 2021 :

- 1 promotion en 1ère section
- 1 promotion en 2^{ème} section

Ouverture en 2022 :

- 1 promotion en 16^{ème} section
- 1 promotion en 74 ème section
- 1 promotion en 21^{ème} section
- 1 promotion en 5^{ème} section
- 1 promotion en 14^{ème} section
- 1 promotion en 70^{ème} section

Selon le retour du ministère, deux autres possibilités de promotion seront ajoutées en 2022 :

- 1 promotion en 6^{ème} section
- 1 promotion en 73^{ème} section

Deuxième vote, portant sur la répartition en 2021 et 2022 :

Résultat du vote : 4 NPPV - 6 Abstention - 10 Pour

Délibération n°23-2022



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ RENNES 2 Séance du 04 mars 2022

Délibération nº 24 -2022

8 – Recherche : Règlement intérieur de l'Unité de Recherche « Pratiques et Théories de l'Art contemporain »

Membres en exercice: 36

Votants: 18

Ne prend pas part au vote :0

Abstention: 0 Contre: 0 Pour: 18

La Présidente de l'Université Rennes 2



Christine RIVALAN GUÉGO

Document en annexe : Règlement intérieur de l'Unité de Recherche « Pratiques et Théories de l'Art contemporain »

Les modifications apportées au règlement intérieur de l'Unité de Recherche PTAC, proposées au conseil d'administration plénier, sont adoptées à l'unanimité

Règlement intérieur de l'unité de recherche PTAC : Pratiques et théories de l'art contemporain

Votée par la Commission de la recherche du Conseil Académique de l'Université Rennes 2 le 28 janvier 2022

Avis favorable du Conseil académique de l'Université Rennes 2 du 11 février 2022

Approuvé par le conseil d'administration plénier de l'Université Rennes 2 le 4 mars 2022

Préambule

Le présent règlement a pour objet de définir les missions et de fixer les modalités de fonctionnement de l'unité de recherche Pratiques et théories de l'art contemporain (PTAC). Il a été adopté par l'Assemblée générale de l'UR PTAC et validé par le conseil d'UFR ALC le 16 janvier 2020, la commission de la recherche (CR) de l'université de Rennes 2 le 28 janvier 2022, et le conseil d'administration (CA) de Rennes 2 le 04 mars 2022. Il prend effet, sans limitation de durée, à compter de la date de sa ratification par le CA de l'université Rennes 2.

1. MISSIONS ET COMPOSITION DE L'UR PTAC

1-1. Définition

L'UR PTAC est une unité de recherche en **Pratiques et théories de l'art contemporain** de l'université Rennes 2.

1-2. Positionnement institutionnel

L'UR PTAC est adossée à l'École Doctorale Arts, Lettres, Langues dans le cadre du dispositif doctoral Ecole des docteurs Bretagne-Loire.

1-3. Missions

L'UR PTAC a pour mission de stimuler, soutenir et valoriser les activités de recherche de ses membres. Elle établit sa politique scientifique en accord avec la stratégie de recherche définie par l'université Rennes 2. Elle est chargée de la gestion du budget alloué par l'université Rennes 2, ainsi que de celui de tous les financements associés aux projets ou contrats dont ses membres sont porteurs ou partenaires (appels à projets interne à Rennes 2, ANR, IUF, etc.).

1-4. Composition

L'UR PTAC se compose de membres permanents, de membres doctorants, de membres BIATSS, de professeurs émérites, de membres bénévoles et de membres associés.

Sont membres permanents de l'unité les enseignant.e.s-cherch.eur.euse.s en exercice à l'université Rennes 2, affecté.e.s à l'unité au moment de leur recrutement, ou les enseignant.e.s-cherch.eur.euse.s en exercice à Rennes 2 ou dans d'autres établissements supérieurs ou de recherche ayant demandé leur rattachement à l'unité; les candidatures, assorties d'une lettre de motivation et d'un CV incluant une liste de publications et (au moins) un projet de recherche, sont examinées en Conseil d'unité, soumises à l'approbation de l'Assemblée générale restreinte à ses membres permanents, avant d'être examinées et validées par la CR du conseil académique.

Sont membres doctorants pendant toute la durée de leur thèse les doctorant.e.s travaillant sous la direction d'un membre permanent de l'unité.

Sont membres associés les personnes qui en font la demande en raison de leur contribution aux recherches conduites au sein de l'unité de recherche, si cette demande est acceptée par le conseil de l'unité. Peuvent notamment être membres associés les PAST, les PRAG et les PRCE (docteur.e.s ou non), de même que les post-doc, ancien.ne.s doctorant.e.s, ATER, enseignant.e.s-cherch.eur.euse.s et cherch.eur.euse.s statutaires français.e.s ou étrang.er.ère.s qui participent aux travaux de l'unité, artistes, etc. Les membres associés ne peuvent diriger des axes ou des programmes de recherche, et ne peuvent être élus comme membres du conseil.

2. FONCTIONNEMENT INTERNE DE L'UNITÉ

2-1. Gouvernance

La gouvernance de l'UR PTAC se répartit entre trois instances et niveaux de décision :

- La/Le directrice/ directeur de l'unité,
- · Le conseil d'unité,
- · L'assemblée générale,
- · L'assemblée générale restreinte.

2-1-1. Le.la direct.eur.rice de l'unité est garant.e de la mise en œuvre et de la coordination de la politique scientifique de l'unité.

Il.elle articule la politique de son unité de recherche à la politique scientifique de l'université; Il.elle est donc tenu.e de collaborer étroitement avec le.la vice-président.e chargé.e de la recherche. Il.elle exécute le budget en délégation du.dela président.e de Rennes 2.

Sous la responsabilité du de la direct eur rice de l'UFR, il elle veille à l'hygiène, à la sécurité, à la prévention des risques, notamment psychosociaux, au respect des règles de bonnes conduites, des conditions de travail des membres de l'unité de recherche dont il elle a la charge. Il elle maintient une vigilance face aux cas de discrimination, d'épuisement et de harcèlement au travail. Il elle assure la sauvegarde des biens confiés à l'unité de recherche.

Afin d'assurer la transparence des comptes de l'unité de recherche, il.elle présente un bilan annuel détaillant les dépenses, précisant les projets, les enseignant.e.scherch.eur.euse.s, les doctorant.e.s et les membres associés qui ont bénéficié de diverses subventions dans le cadre de la dotation récurrente de Rennes 2 et d'autres projets dits fléchés. Il.elle soumet le budget annuel de l'équipe au vote en assemblée générale restreinte aux membres permanents.

2-1-2. Le.la direct.eur.rice est accompagné.e dans ses missions par le conseil de l'unité. Le conseil constitue l'instance permanente de direction de l'unité. Sous la responsabilité du.de la direct.eur.rice, il organise les activités scientifiques de l'unité. Il est associé à la définition du profil des postes dont l'ancrage recherche est prévu dans l'unité. Il est composé de six enseignant.e.s-cherch.eur.euse.s représentatifs des axes de recherche de l'unité, et de deux représentants des doctorant.e.s. Sa constitution respecte la double pa-

rité femme/homme et professeur/maître de conférences. Il décide du classement des candidats en vue de l'attribution des contrats doctoraux et des dossiers déposés en réponse aux appels à projet de la CR de Rennes 2.

2-1-3. L'assemblée générale retreinte aux membres permanents élit le.la direct.eur.rice de l'unité, puis les membres du conseil d'unité. Elle vote le budget et valide l'admission de nouveaux membres permanents. Elle procède, à la majorité des deux tiers, à tous les amendements au présent règlement qu'elle jugera nécessaires. Elle peut décider, dans les mêmes conditions, de l'exclusion d'un membre qui aurait gravement manqué à la déontologie de la recherche.

2-2. Les élections

2-2-1: L'élection du de la direct eur rice

Le.la direct.eur.rice est élu.e à la majorité absolue des membres par l'assemblée générale restreinte aux membres permanents, par un vote secret, uninominal.

La durée du mandat du directeur est de 5 années.

L'élection du de la direct.eur.rice pour le quinquennal à venir a lieu au plus tard un an avant le début de la nouvelle période quinquennale. Le la direct eur.rice élu e prépare le projet de l'unité de recherche, tandis que le la direct eur.rice en place rédige le bilan. Ils collaborent pour préparer le dossier d'autoévaluation HCERES.

Un.e enseignant.e-cherch.eur.euse ne peut être élu.e pour un troisième mandat consécutif, sauf à obtenir la dérogation de la CR après appel à candidature infructueux (absence de candidature).

Le.la direct.eur.rice élu.e transmet sans délai à la direction de l'université le procès-verbal avec les résultats des élections.

Les procurations ne sont pas autorisées lors des élections du directeur, mais le vote par correspondance doit être organisé pour les élect.eur.rice.s qui, une semaine avant la date des élections, présentent un justificatif d'absence (un texte est disponible qui définit les règles de cette organisation).

Conformément au décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs, « Les professeurs des universités ont vocation prioritaire à assurer [...] la direction des unités de recherche. »

2-2-2. L'élection des membres du conseil de l'unité

Les membres du conseil sont élus au scrutin secret au suffrage direct. Le renouvellement des mandats intervient pour chaque période quinquennale. Les membres des conseils siègent valablement jusqu'à la désignation de leurs successeurs.

L'élection du conseil a lieu dans un délai minimal de deux mois après l'élection de la nouvelle direction de l'unité, et au plus tard avant la fin de la période d'accréditation.

L'assemblée générale restreinte aux membres permanents vote sur les listes, au scrutin à un tour à la proportionnelle au plus fort reste, sans panachage.

En cas de vacance d'un siège, un nouveau membre est élu par l'assemblée générale restreinte, au scrutin secret uninominal à un tour, et ce pour la durée du mandat restant à courir.

Chaque membre permanent peut proposer une liste. Les listes peuvent être incomplètes. Chaque liste de candidats est composée alternativement d'une femme et d'un homme et d'un nombre égal de PR et de MCF.

Une déclaration de candidature, signée, est obligatoire pour chaque membre des listes.

Si plusieurs listes ont le même reste pour l'attribution du dernier siège, celui-ci revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au. à la plus jeune des candidat.e.s susceptibles d'être proclamé.e.s élu.e.s.

L'élection a lieu par dépôt, dans une enveloppe, d'un bulletin de vote en papier dans une urne. Les procurations ne sont pas autorisées lors des élections du conseil, mais le vote par correspondance doit être organisé pour les élect.eur.rice.s qui, une semaine avant la date des élections, présentent un justificatif d'absence.

Seul le collège de membres permanents (statut défini par les chartes de Rennes 2) participe aux élections du conseil de l'unité. Les membres associés ne participent pas à ces élections.

Les doctorants élisent au sein de leur collège leur représentant au conseil de l'unité au scrutin uninominal à un tour. En cas de vacance d'un siège, un nouveau membre est élu par scrutin secret selon les mêmes modalités, et ce pour la durée du mandat restant à courir.

2-3. Le fonctionnement de l'unité de recherche et les obligations de ses membres

Chaque réunion du conseil et chaque assemblée générale donne lieu à un procès-verbal, validé lors de la réunion suivante et diffusé à l'ensemble des membres de l'unité.

Un séminaire, dont la thématique s'appuie sur un des programmes de l'unité, est organisés chaque année ; il réunit tous les membres de l'unité.

Les MCF non HDR qui obtiennent l'autorisation de la CR à diriger ou à codiriger une thèse ont le droit de présenter le projet de thèse pour l'obtention du contrat doctoral.

Les enseignant.e.s-cherch.eur.euse.s, membres permanents de l'unité de recherche, contribuent à la réalisation de son programme scientifique et à son rayonnement local, national et international; ils mettent à jour régulièrement leurs pages personnelles Rennes 2. Ils participent aux assemblées générales et aux séminaires de l'unité.

2-4. Le respect de la politique scientifique de l'université

Les membres permanents et les doctorants respectent les règles de la signature commune définies par l'établissement.

Les membres permanents et les doctorant.e.s sont tenus de déposer la référence bibliographique de leurs publications sur HAL-SHS (ou sur toute autre plateforme d'archives ouvertes). L'unité engage les membres permanents et les doctorants à déposer sur les plateformes d'archives ouvertes le texte intégral de leurs publications.

L'unité et ses membres s'engagent à respecter l'intégrité scientifique en prenant appui sur la Charte de déontologie des métiers de la recherche de Rennes 2.

2-5. Dispositifs d'appuis à la recherche

L'unité participe au financement des déplacements de ses membres permanents. Chaque année un forfait de base sera arrêté par le conseil pour encadrer le financement des déplacements en France et à l'étranger.

Durant toute la durée de leur thèse les déplacements des doctorant.e.s pour recherche sont pris en charge par l'unité sous conditions définies par le conseil d'unité.

L'unité s'engage à soutenir financièrement les activités éditoriales de ses membres et de ses doctorant.e.s en veillant à l'équité de la répartition durant les cinq années du mandat du conseil; un forfait de base sera arrêté chaque année pour concourir au financement d'ouvrages personnels ou collectifs.

L'unité s'engage à financer l'impression des thèses de ses doctorant.e.s jusqu'à 9 exemplaires et à rendre public le résumé de la thèse avant la soutenance. De la même manière l'unité s'engage à financer le surcoût des soutenances d'HDR et de thèses dans la limite d'un forfait établi chaque année par le conseil.

2-6. Référents

Le conseil désigne en son sein une référent e handicap et une référent développement durable. En relation avec les responsables de chaque mission au niveau de l'établissement, ces référents sont destinataires des informations dont disposent les instances de l'université en ce qui concerne l'exercice de ces missions; ils partagent ces informations avec les membres de l'unité de recherche. Dans la mesure de leur disponibilité, ils suivent des actions de formation dans leur domaine de référence.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ RENNES 2 Séance du 04 mars 2022

Délibération n° 25 -2022

9- Défraiement déplacements étudiants CFMI

Membres en exercice: 36

Votants: 18

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention: 0 Contre: 0 Pour: 18 La Présidente de l'Université Rennes 2

UNIVERSITE
RENNES 2
LA PRÉSIDENTE Chiraley Cuéjo

Christine RIVALAN GUÉGO

<u>Document en annexe</u> : Indemnisation des étudiants du CFMI pour leurs déplacements sur leur lieu de stage.

Les dispositions d'indemnisation des étudiant.e.s du CFMI pour leurs déplacements sur leur lieu de stage sont adoptées à l'unanimité

Indemnisation des étudiants du CFMI pour leur déplacement sur leur lieu de stage.

(Note E.Beaudouin, directeur du CFMI – 27/01/2022)

Le Centre de Formation de Musiciens Intervenants de Rennes a une double tutelle : Il est rattaché à l'université et reçoit un financement du ministère de la Culture. A ce titre et conformément à ses statuts, le CFMI de Rennes fait l'objet d'un conseil d'orientation annuel réunissant des représentants de ses tutelles, acteurs et partenaires (Université Rennes2, Ministère de la culture, Education Nationale).

Lors du conseil d'orientation du jeudi 11 février 2021, ces deux points ont été décidés :

- **Généralisation des stages auprès d'une structure territoriale** pour les étudiants de 2^{ème} année (conservatoire, association...) à compter de septembre 2021.
- Participation du CFMI aux frais de déplacement des étudiants de 2^{ème} année vers leurs lieux de stage. Cette indemnisation favorisera la répartition des stages sur l'ensemble du territoire interrégional (grand-ouest) et l'insertion professionnelle des étudiants. Elle permettra d'accroître le rayonnement du CFMI et d'avoir une meilleure prise en compte des réalités territoriales du métier.

Cette participation incitative s'inscrit donc dans une mission de rayonnement inter-régional du CFMI (sur les régions Bretagne, Pays de la Loire et Normandie), demandée et financée par le ministère de la culture pour développer l'emploi de musiciens intervenant dans les territoires et l'identification du CFMI dans le grand ouest. Cette participation sera prise en charge sur l'enveloppe de subvention du ministère de la culture.

Proposition de mise en œuvre

A compter de l'année universitaire 2021-2022, il sera créé des paliers forfaitaires d'indemnisation selon la distance du lieu de stage au lieu de formation.

Zone du lieu de stage	Montant d'indemnisation pour 1
	aller/retour
Moins de 20km autour de Rennes	Pas de défraiement.
Ille et Vilaine	15€
Départements limitrophes (22/56/53/44/50)	30€
Autres départements.	45€

- ➤ 24 déplacements maximum par année universitaire. L'étudiant devra être en possession d'une convention de stage signée et validée par la collectivité et l'université.
- Indemnisation uniquement sur demande de l'étudiant qui doit déclarer sur l'honneur effectuer ces déplacements uniquement pour des raisons liées au stage et à la formation.
- Distance calculée à partir du domicile principal de l'étudiant ou de l'université (le plus court trajet).
- Indemnisation réalisée par trimestre sur justificatif de présence sur le lieu de stage.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION **DE L'UNIVERSITÉ RENNES 2** Séance du 04 mars 2022

Délibération nº 26 - 2022

10 - Convention

10 - 1 : avenant n° 2 à la convention financière - finalisation de la plateforme des observatoires photographiques du paysage, appui à la mise en œuvre de la politique régionale du paysage - dossier n°16006345

Membres en exercice: 36

Votants: 18

La Présidente de l'Université Rennes 2

Ne prend pas part au vote: 0

Abstention: 0

Contre: 0

Pour: 18

UNIVERSITE

RENNES 2

LA PRÉSIDENTE Christine RIVALAN GUÉGO

Document en annexe : Avenant n° 2 à la convention financière finalisation de la plateforme des observatoires photographiques du paysage, appui à la mise en œuvre de la politique régionale du paysage

L'avenant n° 2 à la convention financière finalisation de la plateforme des observatoires photographiques du paysage, appui à la mise en œuvre de la politique régionale du paysage est adopté à l'unanimité



Avenant n° 2 à la convention financière finalisation de la plateforme des observatoires photographiques du paysage, appui à la mise en œuvre de la politique régionale du paysage Dossier n° 16006345

MODIFICATION PORTANT SUR LE DELAI DE VALIDITE DE LA SUBVENTION ET LA DUREE DE LA CONVENTION

VU la convention « Finalisation de la plateforme des observatoires photographiques du paysage, appui à la mise en œuvre de la politique régionale du paysage » signée le 23 décembre 2016 ;

VU la délibération n°15_CP_DAJECI_SĂ_01 de la Commission Permanente du 21 mai 2015 approuvant les avenants types ;

VU la délibération n°20_0502_12 de la Commission Permanente du 30 novembre 2020 approuvant la modification de la durée de la subvention et de la convention de la convention initiale ;

VU la délibération n°21_0502_08 de la Commission Permanente du 27 septembre 2021 approuvant la modification de la durée de la subvention et de la convention de la convention initiale ;

ENTRE

La Région Bretagne,

Représentée par Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président du Conseil régional, Ci-après dénommée « la Région », D'une part,

ET

UNIVERSITE RENNES 2,

Place du recteur Henri Le Moal CS 24307 35043 RENNES CEDEX, Représentée par Madame Christine RIVALAN GUEGO, Agissant en son nom et en sa qualité de Présidente, Ci-après dénommée « le bénéficiaire », D'autre part,

IL A ETE CONVENU LES DISPOSITIONS SUIVANTES:

Préambule :

Les contributions universitaires portant sur l'intégration du paysage dans les politiques locales et les documents d'urbanisme, encadrées par le laboratoire ESO de l'Université Rennes 2, ne pourront être finalisées que fin 2022, du fait de la crise sanitaire principalement (report des travaux de stage et de thèse, modification des calendriers de recherche). La finalisation de la thèse et la production d'un guide technique à destination des collectivités, reportent l'achèvement de l'opération à fin 2022.

Les dispositions de l'article (n°3 et 4) de la convention initiale précisant le délai de validité et l'annulation de la subvention ainsi que la durée de la convention sont modifiées comme suit :

ARTICLE 3: DELAI DE VALIDITE ET ANNULATION DE LA SUBVENTION

Si le bénéficiaire n'a pas fourni toutes les pièces justificatives de la subvention dans un délai de 72 mois, à compter de la dernière date de signature de la convention, la subvention sera annulée et la subvention éventuellement versée par la Région devra lui être restituée.

ARTICLE 4: DUREE DE LA CONVENTION

La convention prend effet à compter de la dernière date de signature de la convention, pour une durée de 75 mois.

Les autres articles de la convention sont inchangés.

Fait à Rennes, le En deux exemplaires

POUR LE BENEFICIAIRE,

POUR LA REGION,

La Présidente de l'Université de Rennes 2

Le Président du Conseil régional, Et par délégation, la Directrice par intérim de l'environnement

Christine RIVALAN GUEGO

Catherine YERLES



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ RENNES 2 Séance du 04 mars 2022

Délibération n° 27- 2022 11 - Subventions

Association ROAZHON STAPS

Partie versante	Organisme bénéficiaire	Montant souhaitée de la subvention	Observations (détail du projet)
R905F0	Association ROAZHON STAPS	300 €	Actions menées à l'occasion de la semaine Olympique et Paralympique, coorganisée par l'Université Rennes 2 et Roazhon STAPS, qui a eu lieu du 24 au 28 janvier 2022.

Membres en exercice: 36

Votants: 18

Ne prend pas part au vote: 0

Abstention: 0

Contre: 0 Pour: 18 La Présidente de l'Université Rennes 2



La subvention d'un montant de 300 € à l'association « Roazhon STAPS » est octroyée à l'unanimité



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ RENNES 2 Séance du 04 mars 2022

Vu la délibération n° 27- 2022 du Conseil d'Administration du 04 mars 2022

LA PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITE RENNES 2

DÉCIDE

Imputation budgétaire:

R905F0

Objet

Subvention d'un montant de 300 € à l'association « Roazhon Staps »

Rennes, le 7 mars 2022

La Présidente de l'Université Rennes 2

NIVERSITE
RENNES 2
LA PRÉSIDENTE
Christine RIVALAN GUÉGO